CENTRE CULTUREL D'ENGHIEN

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Année 2016

MAISON JONATHAS
RUE MONTGOMERY, 7
7850 ENGHIEN
T : 02/3963787
COURRIEL :
CC.ENGHIEN@SKYNET.BE
SITE INTERNET :
WWW.CCENGHIEN.COM



Parcours d'artistes *- Fresque géante réalisée lors de l'Art'péro en collaboration avec le Repaire d'artistes*

1. Renseignements généraux

CENTRE CULTUREL D'ENGHIEN ASBL

SIÈGE SOCIAL :
MAISON JONATHAS
RUE MONTGOMERY, 7
7850 ENGHIEN

SIÈGE ADMINISTRATIF :
RUE MONTGOMERY, 7
7850 ENGHIEN
T : 02/396 37 87

SITE INTERNET :
WWW.CCENGHIEN.COM

N° D'ENTREPRISE : 0851.162.627
N° D'ETABLISSEMENT : 2.198.258.243
N° ONSS : 1278313-52
N° DE COMPTE : 370-1120425-65

DIRECTION :
LAURENT VANBERGIE
TÉLÉPHONE : 02/3963787
COURRIEL : CC.ENGHIEN@SKYNET.BE

STATUTS :
SIGNÉS LE 3 DÉCEMBRE 2001 ET PUBLIÉS AU MONITEUR BELGE DU 03/10/2002 SOUS LE N°18718 (77996)

RECONNU PAR LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE :
EN CATÉGORIE 4 LE 1ER JUILLET 2005
EN CATÉGORIE 3 LE 1ER JANVIER 2009

AUTRES RENSEIGNEMENTS :

SECRÉTARIAT SOCIAL : LA BOUTIQUE DE GESTION - EMPLOYEUR 1283
COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE LES ACCIDENTS DU TRAVAIL : ETHIAS ASSURANCE – RUE DES CROISIERS, 24 À 4000 LIÈGE – 04/2203111 – N° D'AFFILIATION : K20402
COMMISSION PARITAIRE COMPÉTENTE : 329.02
SERVICE MÉDICAL INTERENTREPRISES : MENSURA ASBL – SERVICE EXTERNE DE PRÉVENTION ET DE PROTECTION AU TRAVAIL – PLACE DU SAMEDI, 1 À 1000 BRUXELLES – 02/549 70 00 – N° D'AFFILIATION : 5285871
CONSEILLER EN PRÉVENTION POUR LE HARCÈLEMENT : ARLETTE LYNEN – 71, AVENUE LOUIS YSAAC À 7850 ENGHIEN – 02/3958685
DIRECTION GÉNÉRALE DU CONTRÔLE DES LOIS SOCIALES :
DIRECTION DE MONS – 8, RUE DU MIROIR À 7000 MONS
RÈGLEMENT DE TRAVAIL INSCRIT SOUS LE N° : 17-00002413-E
COMMISSION PARITAIRE : 329.02

2. Historique de l'Association

2.1. Origine

- **Année de création :** le 3 décembre 2001
- **Statuts publiés au moniteur** : le 3 octobre 2002
- **Reconnu par la Communauté française de Belgique :**
  En catégorie 4 au 1er juillet 2005
  En catégorie 3 au 1er janvier 2009

2.2. Direction

- Gabriel Marie-Line : 01/05/2002 > 30/04/2003
- William Jean-Pierre : 01/05/2003 > 31/12/2003
- Ladrière Stéphanie : 01/01/2004 > 30/06/2004
- Vanbergie Laurent : 16/08/2004 > …

2.3. Présidence

- Olivier Saint-Amand : 03/12/2001 > 20/04/2006
- Philippe Moriau : 20/04/2006 > 20/04/2012
- Emile Durant : 20/04/2012 > 22/04/2014
- Philippe Moriau : 22/04/2014 > …

2.4. Histoire chronologique et vie du Centre culturel d'Enghien

2001

- **Courant 2001** : réunions préparatoires à la constitution du Centre culturel ;
- **3 décembre 2001 :** Assemblée générale constitutive de l'asbl qui adopte les statuts et 1er Conseil d'Administration ;
- **3 décembre 2001 :** Olivier Saint-Amand est nommé Président par le Conseil d'administration

2002

- **4 mars 2002 :** 1er Conseil culturel ;
- **19 mars 2002 :** Marie-Line Gabriel est désignée animatrice-directrice par le Conseil d'administration ;
- **1er Mai 2002 :** prise de fonction de l'animatrice-directrice et démarrage du Centre culturel dont le bureau a été installé dans le Couvent des Capucins ;
- **Juin 2002 :** 1er programme d'activités : « Parcours d'artistes » (biennale), « Feux de la St Jean », « Fête des Titjes » ;
- **Du 24 au 30 juin 2002 :** 1ère « Semaine enghiennoise ». Au programme, du théâtre sous chapiteau avec « Est-ce qu'on peut s'aimer un peu ? » et « Un fou noir au pays des blancs, la Fête de la musique dans les cafés de la ville, la braderie (dernière édition en 2005) ;
- **Septembre 2002 :** parution du numéro 3 d'un magazine d'informations qui devient bimestriel et est dénommé « Le Miroir des Cultures – reflets du Centre culturel » (4 à 8 pages en n&b du n°3 au n° 19). Il reprend les activités du Centre et des associations membres et est distribué en toutes boîtes sur la commune ;

- **15 septembre 2002 :** 1er spectacle sur tréteaux « La petite graine » sur la place de Petit-Enghien ;
- **Novembre 2002 :** le logo du Centre culturel créé par Christophe Coets est apposé pour la première fois sur « Le Miroir des Cultures » n°4 et offre une marque identitaire au Centre culturel ;
- **Octobre 2002 :** 1ère édition de la « Fureur de Lire » et de « Place aux enfants » ;

2003

- **19 janvier 2003 :** ouverture du cycle de conférences « Discutons-en » ;
- **4 octobre 2003 :** 1er spectacle d'un artiste local « Jean-Paul Den » programmé à la Maison Jonathas ;
- **6 avril 2003** : en collaboration avec la Ligue des familles, le 1er spectacle « jeune public », « Les chercheurs d'air » du théâtre Zanni fait escale à Enghien ;
- **22 Mai 2003 :** « Don Quichotte » par la Cie pour Rire à Petit-Enghien, premier spectacle dans le cadre des « Rencontres de tréteaux », un projet régional initié par la Maison culturel d'Ath en collaboration avec la Province du Hainaut (dernière édition en 2007) ;
- **Juin 2003 :** par convention, la Ville met à disposition l'annexe de la Maison Jonathas, un local à destination des associations et des ateliers de loisirs actifs ;
- **Août 2003 :** passage du « Miroir des Cultures » n° 8 en parution trimestrielle ;
- **14 au 23 novembre 2003 :** le projet « D'Enghien et d'ailleurs » propose des et animations activités (théâtre, expo, sensibilisation à la lutte contre le racisme dans les écoles, journée multiculturelle) dans le cadre de la semaine de la diversité culturelle patronnée par la Fondation Baudouin ;
- **Décembre 2003 :** projection d'un 1er film « American History X » dans le cadre d'un Ciné Forum qui a ouvert le débat sur les questions liées au racisme, en collaboration avec le service « Espace jeunes » de la Ville ;

2004

- **Mars 2004 :** passage du « Miroir des Cultures » n°10 en parution semestrielle ;
- **Avril 2004 :** dépôt du 1er contrat-programme et de la demande officielle de reconnaissance du Centre culturel en catégorie 3 à l'administration du secteur des Centres culturels de la Communauté française de Belgique ;
- **16 Mai 2004 :** La place de Marcq accueille son premier spectacle en extérieur « Robin Hood » par la Cie anglaise « Ophaboom Theatre » dans le cadre des « Rencontres de tréteaux » ;
- **Juin 2004 :** Le Centre culturel déménage des Capucins pour s'installer dans un espace de bureau au rez-de-chaussée de la Maison Jonathas avec le Service animations de la Ville ;
- **Septembre 2004 :** les premiers ateliers réguliers sont proposés au sein de l'annexe de la Maison Jonathas ;
- **26 septembre 2004 :** 1ère « Journée des associations » (biennale), un lieu de rencontre et une vitrine pour les associations locales ;
- **1er novembre 2004 :** arrivée de Charlotte Mamboléo détachée par le CPAS comme article 60 jusqu'en avril 2006 (1an ½) ;

2005

- **Janvier 2005 :** passage du « Miroir des Cultures » n°12 en parution périodique (janvier-avril, mai-août, septembre-décembre) ;
- **16 février 2005 :** lancement du Ciné-club « jeunes » suivi en mars par celui des « adulte » ;
- **27 février 2005 :** tentative d'instaurer un Conseil culturel des jeunes (15 et 26 ans) ;
- **4 avril 2005 :** proposition d'un 1er atelier de théâtre pour les jeunes ;
- **18 juin 2005 :** la Fête de la musique se déroule pour la 1ère fois dans le Parc d'Enghien ;
- **14 août 2005 :** 1ère conterie en balade avec Viviane Vancoppenolle dans le Parc d'Enghien ;
- **6 octobre 2005 :** la décision est prise par la Ministre de la Culture de la Communauté française de Belgique de reconnaître le Centre culturel d'Enghien en catégorie 4, ce à partir du 1er août 2005 et non en 3 faute de moyens financiers suffisants ;

2006

- **15 mars 2006 :** engagement de Christine Ergo comme collaboratrice polyvalente à 4/5 temps ;
- **7 avril 2006 :** « Deux Accords diront », 1er spectacle formule café-concert proposé à la Maison Jonathas ;
- **20 avril 2006 :** Philippe Moriau est nommé Président par le Conseil d'administration
- **4 juin 2006 :** 1er atelier « L'art fait parler de lui » dans le cadre du Parcours d'artistes ;
- **22 juin 2006 :** 1ère participation à « Rues Libres » une activité de l'asbl Empreintes ayant pour objectif la sensibilisation des jeunes aux problèmes de mobilité urbaine ;
- **Juin, juillet, août :** premiers stages de théâtre préparatoires à la « Balade contée » pour les 12-20 ans ;
- **19 août 2006 :** 1ère édition de la « Balade contée » ;
- **Septembre 2006 :** lancement de l'atelier impro pour les ados ;
- **21 octobre 2006 :** 1er spectacle jeune public « l'Ogre des toilettes » par Nathalie Quintart dans le cadre de la Fureur de lire ;

2007

- **12 janvier 20007 :** projection à Marcq du film « le plus beau jour de ma vie » dont une scène fut tournée à Marcq avec des figurants marcquois ;
- **Du 12 au 25 mars 2007 :** 1ère édition du projet « D'Ici et d'Ailleurs », un regard sur l'immigration (expo, cinéma, conférence-débat, rencontres multiculturelles) ;
- **4 mai 2007 :** 1ère rencontre d'impro pour les Mozatouvas, l'équipe d'impro du Centre culturel d'Enghien sous la formule d'un derby enghiennois ;
- **Septembre 2007 :** passage du « Miroir des Cultures » n°20 à 12 pages et 2 couleurs ;
- **Du 24 septembre au 7 octobre :** « les légumes oubliés » 1er projet d'envergure autour du développement durable (expo, conférences ateliers…) ;
- **22 octobre 2007 :** arrivée d'Apetoh Kudzo détaché par le CPAS comme article 60 jusqu'en octobre 2008 (1 an) ;

2008

- **2008 :** soutien au projet de Sak-Ado, un groupe de jeunes de 15 à 18 ans dont l'objectif était de travailler sur la mémoire et qui se sont pendant 2 ans attachés à rencontrer et à mettre en lumières les enghiennois d'origine immigrée, parents et enfants (label de l'Année Européenne du Dialogue Interculturel en Communauté française) ;
- **9 février 2008 :** présentation de « Ce n'est plus la saison des fraises », 1ère création théâtrale fruit de 2 stages de théâtre 'action-impro-émotion' à l'attention des ados ;
- **Avril 2008 :** le site internet du Centre culturel www.ccenghien.com, créé par Dominique Bruyneel membre du Conseil culturel, est opérationnel. Il permet à toutes les associations d'y insérer leurs informations socioculturelles dans la rubrique 'agenda' ;
- **Mai 2008 :** le nouveau Centre Administratif étant achevé, la Ville met à disposition du Centre la totalité du rez-de-chaussée de la Maison Jonathas. Le Centre culturel bénéficie dès lors d'un espace de bureau et d'une salle polyvalente ;
- **Juin 2008 :** la salle polyvalente est inaugurée dans le cadre du Parcours d'artistes ;
- **Août 2008 :** création d'une troupe de théâtre de rue « Les Semeurs de Rêves » constituée par des ados ayant participé à la « Balade contée » ;
- **13 Septembre 2008 :** 1ère sortie de la troupe de théâtre de rue « Les Semeurs de Rêves » à l'occasion de la participation à la Balade Flambée » à Ecaussines, un spectacle écrit par C. Ergo, dans le cadre des Journées du patrimoine ;
- **Du 24 au 27 septembre :** 1er Festival Impro World Tour, organisé en partenariat avec l'asbl La Petite Valise aux Rêves ;
- **20 octobre 2008 :** arrivée de Marta Mus détaché par le CPAS comme article 60 jusqu'au 18 avril 2010 (1an ½) ;

- **28 octobre 2008 :** dépôt du nouveau contrat-programme 2009-2013 et de la demande officielle de reconnaissance du Centre culturel en catégorie 3 à l'administration du secteur des Centres culturels de la Communauté française de Belgique ;

2009

- **Février 2009 :** création d'Orcadre, un espace d'exposition dédié aux arts contemporains ;
- **Du 14 au février au 7 mars :** 1ère exposition à Orcadre de Céline Marique, photographe ;
- **14 mars 2009 :** présentation de « Vol au-dessus d'un nid de chaussettes », la 2ième création théâtrale imaginée et réalisée au sein des stages de théâtre pour ados ;
- **Août 2009 :** édition de la 1ère brochure en quadrichromie et en format A6 de la saison culturelle 2009-2010 ;
- **1er décembre 2009 :** la décision est prise par la Ministre de la Culture de la Communauté française de Belgique de reconnaître le Centre culturel d'Enghien en catégorie 3, ce à dater du 1er janvier 2009 ;
- **11 décembre 2009 :** programmation du 1er événement bilingue (néerlandais-français) à Marcq avec le concert de Wim De Wulf ;
- **1er janvier 2010 :** passage de Christine Ergo à plein temps comme animatrice ;

2010

- **10 mars 2010** : engagement de Claudine Harts à ¾ temps comme aide-animatrice ;
- **12 mars 2010 :** engagement de Julie Delacourt à ¾ temps comme assistante-administrative ;
- **21mars 2010 :** Organisation du 1er Festival « La Scène aux ados » ;
- **11juillet 2010 :** passage de Claudine Harts à 4/5 temps ;
- **13 juillet 2010** : engagement de Virginie Geens à ¾ temps comme assistante-administrative en remplacement de Julie Delacourt ;
- **Octobre 2010** : le projet « Le Dragon » voit les troupes de théâtre de la TTJ du Centre culturel de Silly et des Semeurs de Rêves se réunir pour monter ensemble la pièce subversive du dramaturge Evgueni Schwartz. Suite aux premiers rapprochements, ce projet signe le premier partenariat effectif entre nos 2 Centres culturels et la mise en place d'un partenariat territorial qui dépasse le cadre strictement local ;
- **Octobre 2010** : le Centre culturel subit un vol important (non élucidé) dans ses bureaux. Du matériel informatique et une forte somme d'argent disparaît à ce moment-là ;
- **13 et 14 novembre :** présentation de la 1ère édition de « Contes et mémoires d'Enghien », un projet initié par le Conseil culturel ;
- **14 août 2010 :** 5ème édition des Balades contées ;

2011

- **20 mars 2011 :** Organisation du 1er Festival « Printemps des ados » ;
- **31 mars 2011 :** 1ère présentation d'un spectacle de théâtre « La sorcière du placard aux balais » à l'attention du public scolaire des écoles d'Enghien ;
- **7 mai 2011 :** présentation à Enghien de la 1ère création « Le Dragon » en co-production entre les centres culturels d'Enghien et de Silly ;
- **12 et 13 novembre 2011 :** 2ième édition de « Contes et mémoires d'Enghien », un projet initié par le Conseil culturel ;
- **4 juin 2011 :** Le Centre culturel d'Enghien fête ses 10 ans d'existence ;
- **13 août 2011 :** 6ème édition des Balades contées et 1ère édition des « Contes de l'Orée » ;
- **Septembre 2011 :** lancement du concours de photographies « Regard(s) sur la Ville », une réflexion citoyenne sur l'urbanisation et l'aménagement du territoire ;
- **6 septembre 2011 :** licenciement de Claudine Harts, aide-animatrice à 4/5 temps, pour raison budgétaire (dossier APE non abouti) ;
- **7 septembre 2011 :** passage de Virginie Geens à 4/5 temps ;

2012

- **11-17 mars :** 2ième co-production théâtrale entre les ateliers de théâtre (Semeurs de Rêves et TTJ) des centres culturels d'Enghien et de Silly ;
- **24 avril 2012 :** Emile Durant est nommé Président par le Conseil d'administration
- **31 mars 2012 :** départ de Virginie Geens qui refuse le CDI proposé ;
- **Mars 2012 :** 1ère publication d'un catalogue d'expo sur le thème « Regard(s) sur la Ville et l'aménagement du territoire ;
- **3 mai 2012 :** engagement de Denis Pilette comme aide-animateur ;
- **2 et 3 juin :** 6ième édition du Parcours d'artistes ;
- **18 août 2012 :** 7ème édition des Balades contées ;
- **3 et 4 novembre 2012 :** 3ième édition de « Contes et mémoires au pays d'Enghien », en décentralisation à Marcq ;

2013

- **27 et 28 avril :** 2ème édition du Festival « Printemps des ados »
- **15 août 2013 :** 8ème édition des Balades contées ;
- **23 septembre :** mise en place d'un partenariat avec le PAC d'Enghien pour l'organisation d'un ciné-club des résistances ;
- **26 octobre :** début du Partenariat avec l'asbl Roma pour un cycle de conférences sur l'archéologie et l'histoire des civilisations de l'Antiquité ;
- **16 novembre :** 1ère au Collège Saint-Augustin à Enghien de la création du spectacle lyrique « Orfeo et Euridice » en collaboration avec l'Ensemble Cornegidouille, les Chœurs d'Enghien les Tailleurs de Rêves et les Semeurs de Rêves ;

2014

- **16 février et 30 mars :** mise en place du G100 par la concertation des centres culturels dans le cadre de l'analyse partagée proposée par le nouveau décret invitant 100 personnes issus du bassin de vie du Pays Vert à une démarche participative permettant l'expression et le débat, dans un esprit d'ouverture et de diversité, autour d'hypothèses d'enjeux culturels et sociétaux du territoire ;
- **22 avril :** Philippe Moriau est nommé Président par le Conseil d'administration
- **8 et 9 juin :** 7ième édition du Parcours d'artistes avec les œuvres réalisées dans le cadre de l'appel à projet « Ombres et lumières » et l'animation autour du 'Titje' dans le cadre de l'analyse partagée du territoire sur le plan local ;
- **16 août 2014 :** 9ème édition des Balades contées ;
- **26 septembre :** 2ème volet de l'analyse partagée du bassin de vie du Pays Vert, l'exposition « Territoire sans cible » réalisée par les étudiants de l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles de la section Arts dans l'Espace Public est présentée conjointement chez nous et au Centre culturel de Silly.

2015

- **28 janvier :** dans le cadre de l'analyse partagée, une rencontre citoyenne est organisée afin de faire émerger les enjeux du futur plan d'action du Centre culturel ;
- **16 avril :** le Conseil d'administration valide toutes les candidatures pour la création du Conseil d'orientation ;
- **7 mai :** la première réunion du Conseil d'orientation a lieu le 7 mai, le Conseil désigne en son sein Pierre de Landes comme Président ;
- **10, 11 et 12 juillet :** Sur proposition des organisateurs du Festival LaSemo, le Centre culturel prend en charge la programmation de la « Tour des contes » ;
- **15 août :** 10ème édition des Balades contées ;

2016

- **19 et 20 mars :** 1er Festival Hybrides (conte, récit, théâtre d'objet, marionnettes, kamishibaï, …) ;
- **12 et 24 mai :** suite aux deux réunions du Conseil d'orientations, les enjeux et le futur plan d'action 2018-2022 du Centre culturel sont adoptés ;
- **21 juin :** l'Assemblée générale extraordinaire adopte les nouveaux statuts et le projet d'action culturelle dans le cadre de la reconnaissance du Centre culturel pour la période 2018-2022 ;
- **30 juin :** Dépôt de la demande de reconnaissance du Centre culturel dans le cadre du nouveau décret des Centres culturels du 21 novembre 2013 ;
- **14 juillet :** le projet d'action culturelle est présenté au Conseil communal par le Directeur ;
- **1 août :** 11ème édition des Balades contées ;
- **19 septembre :** Envoi du dossier de demande de reconnaissance (contrat-programme 2018-2022) ;
- **Septembre > novembre :** Cap vers le Zéro déchet, une thématique développée en collaboration entre les Centres culturels de Silly, d'Enghien et de Lessines ;
- **18 novembre :** réunion de concertation entre toutes les parties concernées (WB, Province, Commune, 4C, CCE) à propos de la demande de reconnaissance du Centre culturel.

2017

- **24 février :** envoi des compléments d'information relatifs à la demande de reconnaissance ;
- **14 mars :** envoi de la décision d'engagement de la Commune au niveau des aides-services dans le cadre de la demande de reconnaissance.

Gestion de l'Institution

3.1. Les statuts

MOD 2.2

Volet B **Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte**

Réservé au Moniteur belge

TRIBUNAL DE COMMERCE
11 AOUT 2016
DIVISION MONS

N° d'entreprise : **0851.162.627**

Dénomination
(en entier) : **Centre culturel d'Enghien**

(en abrégé) : **CCE**

Forme juridique : **Association sans but lucratif**

Siège : **7, rue Montgomery - 7850 Enghien**

Objet de l'acte : **Modifications statutaires, démission, désignation et fonctions au sein du Conseil d'administration**

L'assemblée générale réunie le 21 juin 2016 a acté les modifications statutaires :

Titre I. Dénomination, siège, durée, objet.

Article 1. Dénomination
§1. L'association est constituée sous la forme d'une association sans but lucratif, conformément à la loi du 27 juin 1921 modifiée par la loi du 2 mai 2002 accordant la personnalité civile aux associations sans but lucratif et aux établissements d'utilité publique.

§2. Elle est dénommée « Centre culturel d'Enghien », en abrégé CCE.

§3. Tous les actes, factures, annonces, publications et autres pièces émanant de l'association mentionnent cette dénomination sociale précédée ou suivie immédiatement des mots « association sans but lucratif », ou des initiales ASBL ainsi que l'adresse du siège social de l'association.

Art. 2. Siège
§1. Le siège social est fixé au 7 rue Montgomery à 7850 Enghien, arrondissement judiciaire de Mons.

§2. Il pourra être transféré dans un autre lieu dans les limites du territoire communal, par simple décision du Conseil d'administration.

Art. 3. Durée
Le CCE est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. Objet
§1. Conformément au décret de la Communauté française du 21 novembre 2013, le CCE est un lieu de réflexion, de mobilisation et d'action culturelle par, pour et avec les populations, les acteurs institutionnels et les acteurs associatifs d'un territoire.

§2. L'assemblée générale et le conseil d'administration du CCE respectent la loi du 16 juillet 1973 garantissant la protection des tendances idéologiques et philosophiques.

§3. Le CCE exerce une action culturelle générale. Celle-ci a pour objet le développement d'un territoire d'implantation dans une démarche d'éducation permanente et une perspective de démocratisation culturelle, de démocratie culturelle et de médiation culturelle.

§4. L'action du CCE vise à :
1° augmenter la capacité d'analyse, de débat, d'imagination et d'action des populations d'un territoire, notamment en recourant à des démarches participatives ;

2° chercher à associer les opérateurs culturels d'un territoire à la conception et à la conduite d'un projet d'action culturelle de moyen et long termes ;
3° s'inscrire dans des réseaux de coopération territoriaux ou sectoriels.
4° contribuer avec celle d'autres opérateurs culturels à l'exercice du droit à la culture et plus largement, à l'exercice de l'ensemble des droits culturels par tous et pour tous dans le respect de l'ensemble des droits humains.
5° favoriser le plaisir des populations de la découverte culturelle par les pratiques qu'ils déploient.

§5. A ces fins, le CCE pourra posséder tous immeubles et équipements, exploiter tous services à but culturel, passer toutes conventions utiles avec les pouvoirs publics, les associations ou les particuliers et participer à toutes associations ayant des objets compatibles avec le sien.

Titre II. Membres.

Art. 5. Membres effectifs
Les membres effectifs participent à l'assemblée générale de l'association avec voix délibérative.

Art. 6. Invités
§1. Des personnes invitées peuvent être conviées par les différentes instances à assister à leurs réunions respectives.

§2. Ont la qualité d'invités :
- les représentantes/les représentants des services du Gouvernement de la Communauté française ;
- les représentantes/les représentants de la Ville d'Enghien désigné(e)s sans voix délibérative (parce que écarté(e)s par la clef D'Hondt) ;
- les membres du personnel de l'ASBL ;
- les membres du Conseil d'orientation ;
- les membres adhérents.

§3. Les invités sont conviés à assister aux réunions, sans voix délibérative.

Art. 7. Chambres publique et privée
Les membres effectifs se répartissent en deux chambres: la chambre publique et la chambre privée.

§1. La chambre publique se compose de :
1° Pour la Province :
- deux représentant(e)s désigné(e)s par le Conseil provincial du territoire d'implantation du CCE ;
- la durée du mandat est liée à celle de la mandature provinciale ;
- les désignations sont effectuées pour la première assemblée générale qui suit les élections provinciales ;
- le mandat prend fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui suit l'installation du nouveau Conseil provincial.

2° Pour la Ville d'Enghien :
- Au minimum trois représentant(e)s désigné(e)s par le Conseil communal d'Enghien ;
- la durée du mandat est liée à celle de la mandature communale ;
- les désignations sont effectuées pour la première assemblée générale qui suit les élections communales ;
- le mandat prend fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui suit l'installation du nouveau Conseil communal d'Enghien.

Si, en fonction des règles de proportionnalité organisant la représentation de la Ville d'Enghien, un ou des parti(s) politique(s) démocratique(s) et considéré(s) comme tel(s) par la Commission nationale permanente du Pacte culturel, disposant d'un élu au moins au sein du Conseil communal, n'est (ne sont) pas représenté(s) au sein de l'assemblée générale, il(s) pourra(ont) désigner (chacun) une représentante/un représentant avec voix consultative qui siégera à l'assemblée générale et, éventuellement, au conseil d'administration.

§2. La chambre privée se compose de :
1° personnes morales ou physiques bénéficiant d'une reconnaissance, d'un agrément, d'une convention ou d'un contrat-programme conclu avec la Communauté française ;
2° associations sans but lucratif et fondations au sens de la loi du 27 juin 1921 sur les associations sans but lucratif, des associations et des fondations internationales sans but lucratif, qui exercent une activité principalement culturelle sur le territoire d'implantation ;
3° le cas échéant, personnes morales ou physiques exerçant une activité particulièrement liée à l'objet du CCE, y compris des représentants d'associations de fait ;

4° le cas échéant, personnes morales ou physiques soutenant l'objet du CCE ; dont les membres fondateurs, c'est-à-dire les personnes qui ont formé avec les représentantes/représentants des pouvoirs publics l'assemblée générale constitutive du 3 décembre 2001.

Art. 8. Candidature

§1. Toute candidate/tout candidat membre effectif de la chambre privée introduit, auprès de la Présidente/du Président du CCE une candidature motivée, envoyée au siège de l'ASBL. Le conseil d'administration présente la candidature à l'assemblée générale, seule habilitée à reconnaître la qualité de membre effectif.

§2. La candidate/le candidat membre effectif de la chambre publique n'est pas tenu(e) d'adresser sa candidature à la Présidente/au Président. Il est désigné, selon le cas, par le Conseil Provincial ou le Conseil Communal.

Art. 9. Mandat, révocation, remplacement, suspension des candidats et représentants en place et perte de la qualité de membre effectif

§1. Les représentantes/représentants des associations membres (ASBL, associations de fait, fondations) sont mandaté(e)s, révoqué(e)s et remplacé(e)s par les associations elles-mêmes.

§2. En cas de refus d'observer les règles fixées par la loi, les statuts ou le règlement d'ordre intérieur, ou en présence d'une faute grave de nature à compromettre la réputation du CCE ou son bon fonctionnement, le conseil d'administration peut suspendre l'exercice des droits d'un membre effectif ou du représentant d'une collectivité publique ou d'une association membre. Cette suspension doit être notifiée par un courrier motivé envoyé par la Présidente/le Président du conseil d'administration, selon le cas, au domicile du membre ou au siège de la collectivité publique ou de l'association. La suspension prend effet immédiat.

§3. Le membre, ou la représentante/le représentant d'une collectivité publique ou d'une association membre, visé par une procédure de suspension est admis à présenter ses explications par écrit au conseil d'administration, dans un délai de huit jours calendaires à dater de l'envoi du courrier visé au § 3. Le conseil d'administration transmet sa lettre de suspension et les explications du membre (de la représentante/du représentant) suspendu à l'assemblée générale.

§4. L'assemblée générale saisie d'une procédure de suspension visée au § 4 doit être réunie dans les vingt jours calendaires à dater de la notification visée au §3, en respectant les règles de convocation visées à l'article 13 § 2. Le membre (la représentante/le représentant) suspendu peut être entendu par l'assemblée générale, à sa demande ou à la demande de l'assemblée générale. Celle-ci prend, à la majorité des deux tiers des membres présents ou représentés, la décision de lever la suspension ou de prononcer l'exclusion définitive. La décision de l'assemblée générale sera notifiée par la Présidente/le Président du conseil d'administration, par lettre recommandée, selon le cas au domicile du membre ou au siège social de la collectivité publique ou de l'association dont le représentant fait l'objet de la procédure.

§5. La qualité de membre effectif se perd pour le membre de la chambre publique et de la chambre privée :

1° par le décès ;

2° par la démission notifiée par lettre, par l'intéressée/l'intéressé à la Présidente/le Président du conseil d'administration ;

3° par l'exclusion définitive visée au § 4.

§6. Un membre, ou une représentante/un représentant d'une collectivité publique ou d'une association membre, ne peut faire l'objet d'une exclusion définitive que si la procédure de suspension visée aux § 3 et suivants a été respectée.

§7. Le membre démissionnaire ou exclu ainsi que les héritiers ou ayants droit d'un membre décédé n'ont aucun droit sur le fonds social et ne peuvent réclamer le remboursement des cotisations qu'il a versées.

§8. La qualité de membre effectif se perd pour le membre de la chambre publique suite à la fin ou au retrait du mandat confié à la personne par le pouvoir public concerné.

§9. La qualité de membre effectif se perd selon la catégorie de membre de la chambre privée :

- par la perte ou le terme de la reconnaissance, de l'agrément, de la convention ou du contrat-programme conclu avec la Communauté française ;
- par le changement de l'activité (principale) ;
- par la perte du statut juridique de personne morale ;
- par la cessation d'activité sur le territoire d'implantation ;
- par le défaut du paiement des cotisations dues ;
- par l'arrêt du soutien à l'objet du CCE ;
- pour la représentante/le représentant d'une association de fait, par le fait que cette représentante/ce représentant quitte le CCE.

Art. 10. Membres adhérents
A la qualité de membre adhérent, toute personne qui par sa notoriété, ses qualités ou ses compétences, souhaitent aider ou participer aux buts poursuivis par l'ASBL et est désignée comme telle par le conseil d'administration.

Art. 11. Cotisations
§1. Les membres effectifs de la chambre privée sont tenus au paiement d'une cotisation annuelle.

§2. Le montant et les modalités de versement des cotisations pour chaque catégorie de membre effectif sont fixés annuellement par l'assemblée générale, sur proposition du conseil d'administration, lors de la discussion et du vote du projet de budget de l'association. Le maximum de cotisation est fixé à 50 euros pour les personnes physiques et à 600 euros pour les associations et les représentants d'associations de fait.

§3. Les membres de la chambre publique ne sont pas tenus de verser la cotisation annuelle.

§4. Les invités ne sont pas tenus de verser la cotisation annuelle.

§5. Le montant de la carte de membre adhérent est fixé annuellement par le conseil d'administration.

Art. 12. Registre
Un registre est tenu, au siège administratif de l'association, celui-ci contenant l'identité et la qualité des membres effectifs de chaque catégorie, avec l'indication de leur admission et de sa date, et, éventuellement, de leur sortie/démission, décès ou exclusion et, au cas où il s'agit de personnes morales, l'identité de la représentante/du représentant avec l'indication de la date de sa désignation et éventuellement, de son remplacement. Tous les membres effectifs peuvent consulter ce registre au siège administratif du CCE.

Titre III. Administration

Art. 13. Instances
Le CCE est administrée par une assemblée générale, un conseil d'administration et un comité de gestion.

A. L'assemblée générale

Art. 14. Composition de l'assemblée générale
Le CCE est composée des membres effectifs.

Art. 15. Règlement d'ordre intérieur
L'assemblée établira un règlement d'ordre intérieur si nécessaire.

Art. 16. Réunion
§1. L'assemblée générale se réunit au moins une fois par an, en session ordinaire.
Des sessions extraordinaires peuvent être tenues sur convocation du conseil d'administration ou sur demande du cinquième au moins des membres effectifs.

§2. Les convocations sont adressées par la Présidente/au Président, au moins huit jours calendrier avant l'assemblée générale. Ce délai peut être réduit à trois jours calendrier en cas d'assemblée générale extraordinaire justifiée par l'urgence.

§3. Les convocations sont adressées par courriel ou par courrier.

Art. 17. Ordre du jour
L'ordre du jour doit être indiqué dans la convocation. Il est fixé par le conseil d'administration. Ce conseil est tenu d'inscrire à l'ordre du jour tout point indiqué dans la demande qui lui est adressée par au moins un cinquième des membres effectifs.

Art. 18. Vote et délibérations
§1. Tous les membres effectifs ont un droit de vote égal dans l'assemblée générale.
Les résolutions sont prises à la majorité des voix des membres effectifs, présents ou représentés, sauf dans les cas où il en est décidé autrement par les statuts ou par la loi.

§2. Aucune résolution ne peut être prise en dehors de l'ordre du jour.

§3. Les invités sont conviés à assister aux assemblées générales, sans voix délibérative.

§4. L'assemblée générale ne peut valablement délibérer que si la moitié plus un de ses membres effectifs sont présents ou représentés. Si le quorum n'est pas atteint, l'assemblée générale est convoquée à nouveau et à huit jours calendrier d'intervalle au moins. Elle délibère alors valablement, quel que soit le nombre de membres présents ou représentés.

§5.Une délibération de l'assemblée générale est nécessaire pour les objets suivants:
1° La modification des statuts ;
2° La nomination et la révocation des administratrices/des administrateurs ;
3° La nomination et la révocation des contrôleuses/des contrôleurs aux comptes ou des commissaires et la fixation de leur rémunération dans les cas où une rémunération est attribuée ;
4° La décharge à octroyer aux des administratrices/des administrateurs et aux contrôleuses/aux contrôleurs aux comptes ou aux commissaires ;
5° L'approbation des budgets et des comptes ;
6° L'approbation de la liste des membres effectifs proposée par le Conseil d'administration ;
7° L'exclusion d'un membre effectif ;
8° La transformation du CCE en société à finalité sociale ;
9° L'adoption ou la modification du règlement d'ordre intérieur de l'assemblée générale ;
10° La dissolution du CCE ;
11° Tous les cas où les statuts l'exigent.

Art. 19. Modifications aux statuts
§1. L'assemblée générale ne peut valablement délibérer sur les modifications aux statuts que si les modifications sont explicitement indiquées dans la convocation et si l'Assemblée réunit au moins les deux tiers des membres effectifs. Aucune modification ne peut être adoptée qu'à la majorité des deux tiers des voix des membres effectifs présents ou représentés.

§2. Si les deux tiers des membres effectifs ne sont pas présents ou représentés à la première assemblée générale, il peut être convoqué une seconde assemblée qui pourra délibérer quel que soit le nombre des membres effectifs présents ou représentés et adopter les modifications aux majorités prévues ci-dessus. La seconde assemblée générale ne peut être tenue moins de quinze jours calendrier après la première assemblée.

§3. Dans l'hypothèse où le nombre de membres effectifs de la chambre publique serait supérieur au nombre de membres de la chambre privée, toute décision de l'assemblée générale requerrait une double majorité, en son sein et au sein de la chambre privée.

Art. 20. Procuration et mandat
§1. Tout membre effectif empêché peut se faire représenter par :
un autre membre effectif de l'assemblée générale, ou par un membre de l'ASBL, la fondation ou l'association de fait (de la chambre privée) qui le délègue. Mais chaque membre effectif ne peut détenir plus d'une procuration.

§2. Tout membre effectif disposera d'autant de voix que de mandats sans toutefois que le nombre total de voix ne dépasse trois.

Art. 21. Procès-verbal
Il est dressé procès-verbal des séances. Les procès-verbaux sont signés par la Présidente/le Président, la Secrétaire/le Secrétaire et les membres effectifs qui le désirent. Des extraits en sont délivrés par la Secrétaire/le Secrétaire aux membres effectifs, à leur demande, et à toute personne justifiant d'un intérêt légitime.

Art. 22. Contrôleurs aux comptes
§1. L'assemblée générale peut désigner au maximum deux Contrôleuses/Contrôleurs aux comptes.

§2. Les Contrôleuses/Contrôleurs aux comptes vérifient l'exactitude des comptes de l'exercice clos ainsi que le projet de budget de l'exercice suivant établi par le directeur et avalisé par le conseil d'administration, et en font rapport à l'assemblée générale.

§2. Les Contrôleuses/Contrôleurs pourront consulter toutes les pièces comptables au siège administratif de l'association, sans que celles-ci ne puissent être déplacées.

Art. 23. Consultation des documents officiels
Les membres effectifs peuvent consulter au siège administratif de l'association le registre des membres, ainsi que tous les procès-verbaux et décisions de l'assemblée générale, du conseil d'administration ou des personnes occupant ou non une fonction de direction, qui sont investies d'un mandat au sein ou pour le compte de l'association, de même que tous les documents comptables de l'association.

A cette fin, ils adressent une demande écrite au conseil d'administration avec lequel ils conviendront d'une date et d'une heure de consultation des documents et pièces. Ceux-ci ne pourront être déplacés.

B. Le conseil d'administration

Art. 24. Composition

§1. Le conseil d'administration est composé de douze membres effectifs au moins et de dix-huit au plus, paritairement entre la chambre publique et la chambre privée.

§2. L'Échevine/Échevin de la Culture, la Présidente/le Président du conseil d'orientation et la Directrice/le Directeur du CCE ainsi que les représentant(e)s des services du Gouvernement de la Communauté française siègent avec voix consultative.

Art. 25. Règlement d'ordre intérieur

Le conseil d'administration établira un règlement d'ordre intérieur si nécessaire.

Art. 27. Désignations

§1. La moitié des administratrices/administrateurs sont désignés parmi les membres de la chambre publique, en application de la loi du 16 juillet 1973 garantissant la protection des tendances idéologiques et philosophiques et selon la clef d'Hondt.

§2. L'autre moitié est désignée parmi les membres effectifs de la chambre privée et sur base des candidatures adressées au Conseil d'administration.

§3. La Province de Hainaut peut disposer d'un siège avec, au choix de cette dernière, voix délibérative ou consultative.

§4. L'assemblée générale valide les désignations des administratrices/administrateurs de la chambre publique et nomment les administratrices/ administrateurs issus de la chambre privée sur proposition du conseil d'administration par vote à la majorité simple.

§5. En cas de fin prématurée du mandat de la partie publique entre 2 assemblées générales, le conseil d'administration est mandaté par l'assemblée générale pour accepter la candidature proposée ce jusqu'à ratification par la prochaine assemblée générale.

Art. 27. Mandat

§1. Pour la partie publique :

1° La durée du mandat est liée à celle de la mandature spécifique de la collectivité publique concernée.

2° Les désignations sont effectuées pour la première assemblée générale qui suit les élections de la collectivité publique.

3° Son mandat prend fin si la représentation qui lui avait été conférée vient à cesser pour quelque motif que ce soit.

§2. Pour la partie privée :

1° Le mandat est de 4 ans.

2° Toute administratrice/tout administrateur sortant est rééligible.

3° Le mandat des administratrices/des administrateurs prend fin par expiration du terme, décès, démission, révocation par l'assemblée générale, suite à des absences répétées, à la fin ou au retrait du mandat confié à la personne par l'association par elle représentée.

4° Toute candidate/tout candidat de la chambre privée doit être libre de tout mandat politique.

§3. En cas de décès, de démission ou de retrait de mandat d'une représentante/d'un représentant des collectivités publiques et privée, celle-ci/celui-ci est remplacé par une personne désignée en fonction des modalités de l'article 22.

Art. 28. Réunion

§1. Le conseil d'administration se réunit au moins 4 fois par an sans que l'intervalle entre deux réunions du conseil puisse dépasser quatre mois et chaque fois qu'il est convoqué par sa Présidente/son Président ou à la demande d'un tiers au moins des membres du conseil.

§2. Les convocations sont adressées par courriel ou par courrier.

Art. 29. Ordre du jour

§1. L'ordre du jour des séances du conseil d'administration est établi soit par le comité de gestion, soit par la Présidente/le Président et la Directrice/le Directeur.

§2. Il comporte obligatoirement les sujets dont la discussion est demandée par un tiers au moins des membres du conseil d'administration.

Art. 30. Délibérations

§1. Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer que si la moitié au moins de ses membres sont présents ou représentés.

§2. Si le quorum n'est pas atteint, le conseil d'administration est convoqué à nouveau et à sept jours calendrier d'intervalle au moins. Il délibère alors valablement, quel que soit le nombre de membres présents ou représentés.

§3. Néanmoins, dans l'intérêt de la bonne administration du CCE, le conseil d'administration pourra statuer quel que soit le nombre de membres présents ou représentés, et ce dès la première convocation du conseil, sur les points qui requièrent urgence, à condition que ceux-ci soient spécialement indiqués comme tels dans la convocation.

Art. 31. Décisions

§1. Les décisions sont prises à la majorité des membres présents ou représentés, sauf disposition contraire de la loi ou des statuts.

§2. Chaque membre ne dispose que d'une seule voix. Tout membre empêché peut se faire représenter par un autre membre du conseil d'administration, mais chaque membre présent ne peut détenir plus d'une procuration.

§3. La voix du (de la) Président(e) est prépondérante en cas de partage.
Selon les besoins et à titre consultatif, la Présidente/le Président peut inviter aux réunions du conseil d'administration toute personne étrangère au conseil ou à l'association « dénommée CCE », dont la présence lui paraîtrait utile ou opportune.

§4. Il est tenu un procès-verbal des séances. Les procès-verbaux sont signés par la Présidente/le Président et la Secrétaire/le Secrétaire. Des extraits peuvent en être délivrés par la Présidente/le Président à toute personne justifiant d'un intérêt légitime après approbation du conseil d'administration.

Art. 32. Pouvoirs

§1. Le conseil d'administration a les pouvoirs les plus étendus pour exécuter tous les actes d'administration et de disposition intéressant l'association.

§2. Tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale est de la compétence du conseil d'administration.

§3. Le conseil d'administration est seul chargé du recrutement et de la désignation des membres du personnel.

§4. Le conseil d'administration, lors de sa constitution ou de son renouvellement, choisit parmi ses membres, au scrutin secret :
- Une Présidente/Une Président;
- Une Secrétaire/un Secrétaire;
- Une Vice-présidente/un Vice-président
- Une Trésorière/un Trésorier

§5. Un administrateur ne pourra être élu au poste de Présidente/Président ou de Vice-présidente/Vice-président plus de deux mandats de 2 ans consécutifs.

§6. Sauf délégation spéciale émanant du conseil d'administration et pour les actes de la gestion journalière, les actes qui engagent l'association sont signés par la Présidente/le Président ou, à son défaut, par une administratrice/un administrateur ou par la Directrice/le Directeur délégué à cette fin par le conseil d'administration.

§7. Tout acte qui engage l'association sur le long terme doit être autorisé par le conseil d'administration et signé par la Présidente/le Président et la Trésorière/le Trésorier.

§8. Les actions judiciaires sont suivies au nom du conseil d'administration, poursuites et diligences de la Présidente/du Président ou une administratrice/un administrateur délégué à cet effet par le conseil d'administration.

C. Comité de gestion et direction

Art. 33. Comité de gestion

§1. La Présidente/le Président, la secrétaire/le Secrétaire, la Vice-présidente/le Vice-président et la Trésorière/le Trésorier forment le Comité de gestion avec les autres membres du conseil d'administration désignés par celui-ci, selon les modalités définies par le règlement d'ordre intérieur.

§2. La Directrice/le Directeur y siège avec voix consultative.

§3. Le comité de gestion est chargé d'assister le directeur dans la gestion journalière.

§4. La fonction de secrétaire peut être assurée par un membre du personnel qui dans ce cas n'aura que voix consultative.

Art. 34. Direction

§1. La Directrice/le Directeur est responsable de la gestion culturelle et administrative et de toute responsabilité qui lui confiée par le conseil d'administration.

§2. La Directrice/le Directeur assume la fonction de délégué à la gestion journalière et est chargé de l'application journalière des décisions du conseil d'administration.

§3. La Directrice/le Directeur siège avec voix consultative à l'assemblée générale, au conseil d'administration, au conseil d'orientation et au comité de gestion.

§4. La fonction de la délégation journalière cesse par le décès, départ, licenciement de la personne ou par démission notifiée par écrit au conseil d'administration.

§5. En sa qualité de responsable, la Directrice/le Directeur est notamment chargé d'accomplir directement ou de déléguer à ses collaborateurs les missions suivantes :

Vis-à-vis de l'extérieur :

- concevoir et mettre en place, avec l'accord du conseil d'administration, les actions culturelles ;
- assurer des liens forts et continus avec les pouvoirs subsidiants ;
- faire connaître auprès de la population du territoire de projet et des médias les activités du CCE ;
- nouer des liens avec d'autres institutions dont la mission les rend susceptibles d'aider le CCE ;

Dans l'ordre interne :

- gérer et animer l'équipe professionnelle, les volontaires et stagiaires ;
- gérer, actualiser et enrichir l'action du CCE ;
- faire concevoir et suivre les projets ;
- monitorer le coût/bénéfice des actions et du fonctionnement de l'ASBL pour en améliorer l'efficience ;
- rédiger des rapports destinés aux instances ;
- faire rapport à la Présidente/au Président du conseil d'administration sur tout problème pouvant dépasser la gestion quotidienne.

§6. La Directrice/le Directeur assume la fonction de délégué à la gestion journalière et est chargé(e) de l'application journalière des décisions du conseil d'administration.

§7. Par gestion quotidienne, il est, notamment, entendu que la Directrice/le Directeur :

- effectue ou délègue sous son contrôle les opérations ordinaires de l'asbl en matière gestion de personnel, de gestion de projets, de gestion technique, de gestion administrative, de gestion des infrastructures ce dans le cadre du budget adopté annuellement par l'assemblée générale ;
- exécute les investissements ordinaires dans le cadre du budget alloué ;
- assure l'interface entre les instances et l'équipe ;
- dirige l'équipe. Il assure la répartition du travail et son contrôle au sein de l'équipe. Il y coordonne la bonne circulation de l'information. Il remplit les tâches de direction générale. Il organise les recrutements et les embauches avec la Présidente/le Président et le ou les membres du CA désigné(s) à cette fin pour les postes par le CA ;
- procède à l'évaluation du personnel ;
- s'assure du respect des missions et règles par le personnel ;
- adresse, le cas échéant, avertissement(s) et rappel(s) à l'ordre au personnel concerné ; il en informe la Présidente/le Président;
- est le porte-parole et l'interlocuteur de l'association auprès des travailleurs ;
- propose aux instances les orientations de travail dans le cadre des missions statutaires de l'asbl ;
- représente, en tenant compte des différents mandats délégués par le conseil d'administration et du rôle particulier de la Présidente/du Président en la matière, le CCE dans toute situation utile, se référant le cas échéant aux instances concernées.

§8.Les missions de la Directrice/du Directeur doivent correspondre à la description de fonction définie par la CP 329 E6 et au décret sur l'action des centres culturels.

Titre IV. Conseil d'orientation

Art. 35. Composition

Le conseil d'orientation est composé pour moitié au moins de membres qui ne font partie ni du personnel d'animation, ni du conseil d'administration du CCE.

Art. 36. Règlement d'ordre intérieur
Le conseil d'orientation établira un règlement d'ordre intérieur si nécessaire.

Art. 37. Désignations
§1. Le conseil d'administration désigne les membres du conseil d'orientation avec voix délibérative, sur avis du personnel d'animation du CCE.

§2. La Directrice/leDirecteur et le personnel d'animation du CCE sont membres du conseil d'orientation avec voix consultative.

§3. Les représentant(e)s des services du Gouvernement de la Communauté française sont invités aux réunions.

§4. Le conseil d'orientation désigne en son sein une Présidente/un Président

§5. La Présidente/le Président du conseil d'orientation siège au conseil d'administration, avec voix consultative.

Art. 38. Missions
§1. Le conseil d'orientation procède à l'autoévaluation continue du projet d'action culturelle. Il contribue notamment au rapport général d'autoévaluation visé aux articles 81 et 82 du décret et participe à l'analyse partagée visée à l'article 19 du décret.

§2. Le conseil d'orientation remet d'initiative ou à la demande du conseil d'administration des avis sur le projet d'action culturelle et sur le développement culturel à moyen et long terme du territoire d'implantation ou, le cas échéant, du territoire de projet en prenant en considération l'analyse partagée visée à l'article 19 du décret.

Titre V. Dispositions financières diverses

Art. 39. Indemnités
Les membres de l'association ne peuvent recevoir aucune rétribution à raison des fonctions qui leur sont confiées. Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale peut toutefois accorder des indemnités pour couvrir les frais de missions spéciales, confiées à des membres de l'association.

Art. 40. Patrimoine
Le patrimoine de l'association répond seul des engagements contractés en son nom et aucun membre ne peut, en aucun cas, en être rendu responsable.

Art. 41. Exercice social
§1. L'exercice social commence le premier janvier pour se terminer le trente et un décembre.

§2. Le bilan et le compte de résultat de l'exercice social écoulé arrêté au 31 décembre ainsi qu'un projet de budget pour l'exercice suivant seront annuellement soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui doit se tenir avant le 30 juin de chaque année. Toutefois, une projection budgétaire sera soumise au conseil d'administration avant le 1er janvier de l'exercice concerné.

Art. 42. Mobilier et matériel
Le mobilier et le matériel mis à la disposition de l'association par l'État ou d'autres collectivités publiques font l'objet d'inventaires contradictoires. Ils sont gérés sous le contrôle de la collectivité propriétaire, qui en vérifie la bonne utilisation.

Titre VI. Dissolution de l'association

Art. 43. Dissolution
§1. En cas de dissolution volontaire, la proposition de dissolution doit être inscrite à l'ordre du jour de l'assemblée générale seule habilitée à prononcer la dissolution.

§2. La dissolution ne pourra être prononcée que si deux tiers des membres sont présents ou représentés. Le vote devra se faire obligatoirement à la majorité des quatre cinquièmes des voix des membres présents ou représentés.

§3. Si, lors de la réunion le quorum des deux tiers des membres n'est pas atteint, une seconde assemblée générale sera convoquée à quinze jours d'intervalle au moins. Elle délibère alors valablement, quel que soit le

MOD 2.2

Réservé au Moniteur belge

Volet B - Suite

nombre de membres présents ou représentés. Le vote devra se faire obligatoirement à la majorité des quatre cinquièmes des voix des membres présents ou représentés.

§4. Lors de la dissolution de l'association, pour quelque cause que ce soit, la liquidation se fera par les soins d'un ou plusieurs liquidateurs qui exercent leurs fonctions en vertu d'une résolution de l'assemblée générale ou en vertu d'une décision judiciaire, à la requête de toute personne intéressée.

§5. En cas de dissolution, le patrimoine de l'association sera remis à la ville d'Enghien.

§5. Tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts est soumis aux dispositions de la loi du 27 juin 1921 modifiée par la loi du 2 mai 2002 sur les associations sans but lucratif.Texte

L'assemblée générale réunie le 15 mars 2016 a acté...

A acté la démission des administrateurs du secteur privé :

VAN DEN BOSSCHE Michel, Rue Centrale, 39 – 7822 Meslin l'Evêque. Né à Forest le 25/04/1953

A acté la fin de mandat des administrateurs du secteur privé :

MORIAU Philippe, Président, Rue Stocquoy, 9 - 7830 Silly. Né à Ath le 13/08/1965

A acté la désignation des nouveaux administrateurs du secteur privé :

MORIAU Philippe, Président, Rue Stocquoy, 9 - 7830 Silly. Né à Ath le 13/08/1965

Le Conseil d'administration est composé de :

BERNARD Joseph, Chaussé de Bruxelles 538 – 7850 Enghien. Né à Enghien le 07/03/1957
BERTHOLET Vincent, Rue Rogier – 7500 Tournai. Né à Etterbeek le 05/03/1958
BODART Anne-Marie, Rue des Combattants, 22 – 7850 Petit-Enghien. Née à Fleurus le 16/01/1940
BRAEM Martine, Vice-Présidente, Rue de Termuninck 2 – 7850 Labiau. Née à Anvers le 04/10/1956
CLEMENT Nicolas, Chaussée d'Ath, 73 – 7850 Marcq. Né à Ixelles le 04/09/1991
DE FROY Julien, Rue de la Ligne Française 82 – 7850 Enghien. Né à Tournai le 08/05/1985
DEGLAS Tim, Rue du Château, 1bte2 – 7850 Enghien. Né à Soignies le 20/07/1984
DUBUISSON Jean-Luc, Rue de Coquiane, 64 – 7850 Petit-Enghien. Né à Tournai le 24/12/1960
DURANT Émile, Vice-Président, Rue des Croisettes, 4b – 7850 Marcq. Né à Horrues le 27/06/1948
GÉRIN Michèle, Chaussée de Bruxelles, 504 – 7850 Enghien. Née à Watermael-Boitsfort le 13/10/1961
LECLERCQ Thérèse, Rue Scaubecq, 13 – 7830 Silly. Née à Silly 04/03/1953
LYNEN Arlette, Avenue Louis Isaac, 71 – 7850 Enghien. Née à Etterbeek le 09/05/1947
MAHY Carine, Rue du Pont, 29 – 5060 Tamines. Née à Chimay le 15/10/1983.
MORIAU Philippe, Président, Rue Stocquoy, 9 –7830 Silly. Né à Ath le 13/08/1965
NGABONZIZA Aimable, Rue des Augustins, 11bte8. Né à Nyarugenge-Kigali (Rwanda) le 14/09/1977
PEREMANS Fernande, Rue Vital Langhendries, 1 – 7850 Enghien. Née à Herne le 20/12/1949
RUHLMANN Nicolas, Rue Montgomery, 82 – 7850 Enghien. Né à Amiens (France) 29/09/1978
SAINT-AMAND Olivier, Rue d'Argent, 19 – 7850 Enghien. Né là Enghien le 09/05/1967
SERMEUS Dominique, Rue des Tulipes, 20 Bte2 – 7850 Petit-Enghien. Née à Enghien 13/04/1961
STILMANT Catherine Résidence Perrière 27 – 59990 Sebourg (France). Née à Mons le 16/12/1968
TENVOOREN Fabienne, Rue de la Source, 47 – 7850 Marcq. Née à Bruxelles le 08/02/1968
VAN HENTENRYK Jean, Secrétaire, Clos des Cerisiers, 21 – 7850 Enghien. Né à Léopoldville (Congo) le 03/07/1944

Le Conseil d'administration a procédé aux désignations suivantes :

Philippe Moriau

Président : Moriau Philippe
Vice-président : Durant Émile
Vice-présidente : Braem Martine
Secrétaire : Jean Van Hentenryk

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature

MOD 2.2

Volet B **Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte**

Réservé au Moniteur belge

TRIBUNAL DE COMMERCE
14 JUIN 2017
DIVISION MONS
Greffe
LDA

N° d'entreprise : **0851.162.627**

Dénomination
(en entier) : **Centre culturel d'Enghien**

(en abrégé) : **CCE**

Forme juridique : **Association sans but lucratif**

Siège : **7, rue Montgomery - 7850 Enghien**

Objet de l'acte : **Modifications statutaires, démission, désignation et fonctions au sein du Conseil d'administration**

L'assemblée générale réunie le 28 mars 2017...

A acté la démission des administrateurs du secteur privé :

BRAEM Martine, Vice-Présidente, Rue de Termuninck 2 – 7850 Labiau. Née à Anvers le 04/10/1956
MAHY Carine, Rue du Pont, 29 – 5060 Tamines. Née à Chimay le 15/10/1983

A acté la démission des administrateurs du secteur public :

BERTHOLET Vincent, Rue Rogier – 7500 Tournai. Né à Etterbeek le 05/03/1958
DE FROY Julien, Rue de la Ligne Française 82 – 7850 Enghien. Né à Tournai le 08/05/1985
DEGLAS Tim, Rue du Château, 1bte2 – 7850 Enghien. Né à Soignies le 20/07/1984
DUBUISSON Jean-Luc, Rue de Coquiane, 64 – 7850 Petit-Enghien. Né à Tournai le 24/12/1960
STILMANT Catherine Résidence Perrière 27 – 59990 Sebourg (France). Née à Mons le 16/12/1968
TENVOOREN Fabienne, Rue de la Source, 47 – 7850 Marcq. Née à Bruxelles le 08/02/1968

A acté la désignation des nouveaux administrateurs du secteur privé :

DELANOTE Katrien, Rue de Labliau – 7850 Marcq. Née à Halle le 18/11/1961
VANTIEGHEM Charlotte, Rue de l'Europe 13 - 7850 Marcq - Née à Mouscron le 26/02/1988

A acté la désignation des nouveaux administrateurs du secteur public :

DAUGNAIX Alexandra, Avenue Louis Isaac,36 - 7850 Enghien. Née à Etterbeek le 27/06/1976
JUVYNS-PARMENTIER Liliane, Avenue Charles Lemercier, 37- 7850 Enghien. Née à Comines le 21/11/1941
MEURANT Alain, Rue de la Fontaine, 25/9 - 7850 Enghien. Né à Schaerbeek le 24/11/1955

Le Conseil d'administration est composé de :

BERNARD Joseph, Chaussé de Bruxelles 538 – 7850 Enghien. Né à Enghien le 07/03/1957
BODART Anne-Marie, Rue des Combattants, 22 – 7850 Petit-Enghien. Née à Fleurus le 16/01/1940
CLEMENT Nicolas, Chaussée d'Ath, 73 – 7850 Marcq. Né à Ixelles le 04/09/1991
DAUGNAIX Alexandra, Avenue Louis Isaac,36 - 7850 Enghien. Née à Etterbeek le 27/06/1976
DELANOTE Katrien, Rue de Labliau – 7850 Marcq. Née à Halle le 18/11/1961
GÉRIN Michèle, Chaussée de Bruxelles, 504 – 7850 Enghien. Née à Watermael-Boitsfort le 13/10/1961

MOD 2.2

Réservé au Moniteur belge

Volet B - Suite

JUVYNS-PARMENTIER Liliane, Avenue Charles Lemercier, 37- 7850 Enghien. Née à Comines le 21/11/1941
LECLERCQ Thérèse, Rue Scaubecq, 13 – 7830 Silly. Née à Silly 04/03/1953
LYNEN Arlette, Avenue Louis Isaac, 71 – 7850 Enghien. Née à Etterbeek le 09/05/1947
MEURANT Alain, Rue de la Fontaine, 25/9 - 7850 Enghien. Né à Schaerbeek le 24/11/1955
MORIAU Philippe, Président, Rue Stocquoy, 9 – 7830 Silly. Né à Ath le 13/08/1965
NGABONZIZA Aimable, Rue des Augustins, 11bte8. Né à Nyarugenge-Kigali (Rwanda) le 14/09/1977
PEREMANS Fernande, Rue Vital Langhendries, 1 – 7850 Enghien. Née à Herne le 20/12/1949
RUHLMANN Nicolas, Rue Montgomery, 82 – 7850 Enghien. Né à Amiens (France) 29/09/1978
SAINT-AMAND Olivier, Rue d'Argent, 19 – 7850 Enghien. Né là Enghien le 09/05/1967
SERMEUS Dominique, Rue des Tulipes, 20 Bte2 – 7850 Petit-Enghien. Née à Enghien 13/04/1961
VAN HENTENRYK Jean, Secrétaire, Clos des Cerisiers, 21 – 7850 Enghien. Né à Léopoldville (Congo) le 03/07/1944
VANTIEGHEM Charlotte, Rue de l'Europe 13 - 7850 Marcq - Née à Mouscron le 26/02/1988

Le Conseil d'administration a procédé aux désignations suivantes :

Président : Moriau Philippe
Vice-président : Bernard Joseph
Secrétaire : Jean Van Hentenryk

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature

3.2. Délibérations du Conseil communal et du Collège provincial

Ville d'Enghien

Extrait du registre aux délibérations du conseil communal

Séance du 14 juillet 2016

Présents : Monsieur Olivier SAINT-AMAND, Bourgmestre, Président,

M.M. Florine PARY-MILLE, Guy DEVRIESE, ~~Jean-Yves STURBOIS~~, ~~Philippe STREYDIO~~, Bénédicte LINARD échevins, ~~et Christophe DEVILLE, président du conseil de l'action sociale,~~

Clément CROHAIN, Jacques LEROY, Marcel DELOR, Dany DEHANDTSCHUTTER, Quentin MERCKX, Marc VANDERSTICHELEN, Francis DE HERTOG, Yves VANDE GUCHT, Christian DEGLAS, Dominique BULTERIJS, Colette DESAEGHER-DEMOL, Catherine OBLIN, Sébastien RUSSO, ~~Fabrice LETENRE~~, Inês MENDES, Michelle VERHULST conseillers,

Thomas GUERY, Directeur général f.f..

Article 11 : SA/CC/2016/115/193 : 565

A.S.B.L. Centre Culturel d'Enghien – Adoption de la convention de partenariat – Période du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017.

Le conseil communal délibérant en séance publique,

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;

Vu la loi du 27 juin 1921 accordant la personnalité civile aux associations sans but lucratif et aux établissements d'utilité publique, et ses modifications ultérieures ;

Vu la loi du 16 juillet 1973 garantissant la protection des tendances idéologiques et philosophiques ;

Vu la loi du 14 novembre 1983 relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions ;

Vu l'arrêté du gouvernement de la Communauté Française du 22 juillet 1996 relatif aux conditions de reconnaissance et de subvention des centres culturels ;

Vu le décret de la Communauté Française du 21 novembre 2013 relatif aux centres culturels, notamment ses articles 105 à 110, qui met en place un régime transitoire à compter du 1er janvier 2014 ;

Vu la délibération du conseil communal du 22 novembre 2001, réf. : SA3/CC/2001/328/565, approuvant la participation de la Ville à la constitution d'une association sans but lucratif, dénommée « Centre Culturel d'Enghien », et adoptant les statuts de cette dernière ;

Vu les statuts de l'association sans but lucratif dénommée « Centre Culturel d'Enghien », publiés dans les annexes du Moniteur Belge du 3 octobre 2002 ;

Vu la délibération du conseil communal du 30 juin 2003, réf. : SA/CC/2003/0113/565, approuvant le contrat programme conclu entre la Communauté Française de Belgique, la Province du Hainaut et l'ASBL Centre Culturel d'Enghien, ainsi que la convention de partenariat entre la Ville et l'A.S.B.L. Centre Culturel d'Enghien ;

SA/CC/2016/115/193 : 565 : suite n°1 :

Vu la délibération du conseil communal du 25 mars 2004, réf. : SC/CC/2004/041/565, approuvant l'actualisation du contrat programme conclu entre la Communauté Française de Belgique, la Province du Hainaut et l'ASBL Centre Culturel d'Enghien, ainsi que la convention de partenariat entre la Ville et l'A.S.B.L. Centre Culturel d'Enghien ;

Vu la délibération du conseil communal du 27 février 2006, réf. : SA/CC/2006/011/565, approuvant l'actualisation du contrat programme conclu entre la Communauté Française de Belgique, la Province du Hainaut et l'ASBL Centre Culturel d'Enghien, ainsi que la convention de partenariat entre la Ville et l'A.S.B.L. Centre Culturel d'Enghien ;

Vu la modification des statuts de l'association sans but lucratif dénommée « Centre Culturel d'Enghien », publiés dans les annexes du Moniteur Belge du 20 mars 2008 ;

Vu la délibération du conseil communal du 13 novembre 2008, réf. : SA/CC/2008/248/565, approuvant le contrat-programme 2009-2013 conclu entre la Communauté Française de Belgique, la Province du Hainaut et l'ASBL Centre Culturel d'Enghien, ainsi que la convention de partenariat entre la Ville et l'A.S.B.L. Centre Culturel d'Enghien ;

Vu la délibération du conseil communal du 25 mai 2009, réf. : SA/CC/2009/078/565, approuvant l'avenant n° 1 émis au contrat-programme 2005-2009 conclu entre la Communauté Française de Belgique, la Province du Hainaut et l'ASBL Centre Culturel d'Enghien, ainsi que la convention de partenariat entre la Ville et l'A.S.B.L. Centre Culturel d'Enghien ;

Considérant la lettre du 30 novembre 2009 par laquelle Madame la Ministre, Fadila LAANAN, décide de renouveler le contrat-programme en catégorie 3 à dater du 1er janvier 2009 ;

Vu la délibération du conseil communal du 29 janvier 2010, réf. : SA/CC/2010/013/565, approuvant le contrat-programme 2009-2012 conclu entre la Communauté Française de Belgique, la Province du Hainaut et l'ASBL Centre Culturel d'Enghien, ainsi que la convention de partenariat entre la Ville d'Enghien et l'A.S.B.L. Centre Culturel d'Enghien ;

Vu la délibération du conseil communal du 7 juillet 2011, réf. : SA/CC/2011/183/565, approuvant l'avenant n° 1 émis au contrat-programme 2009-2012 conclu entre la Communauté Française de Belgique, la Province du Hainaut, la Ville d'Enghien et l'ASBL Centre Culturel d'Enghien ;

Vu la délibération du conseil communal du 13 décembre 2012, réf. : SA/CC/2012/344/193 : 565, désignant les représentants de la Ville auprès des assemblées générales de l'ASBL « Centre Culturel d'Enghien » ;

Considérant la lettre du 3 février 2012 par laquelle Madame la Ministre Fadila LAANAN, décide de prolonger d'un an les contrats-programmes qui viennent à échéance au 31 décembre 2013 ;

Vu la délibération du conseil communal du 17 janvier 2013, réf. : SA/CC/2013/023/565, approuvant l'avenant n° 2 émis au contrat-programme 2009-2012 conclu entre la Communauté Française de Belgique, la Province du Hainaut, la Ville d'Enghien et l'ASBL Centre Culturel d'Enghien ;

Vu la délibération du conseil communal du 17 janvier 2013, réf. : SA/CC/2013/024/565, approuvant la convention de partenariat entre la Ville d'Enghien et l'A.S.B.L. Centre culturel d'Enghien, pour la période du 1er janvier 2013 au 31 décembre 2014 ;

Vu la délibération du conseil communal du 25 avril 2013, réf. : SA/CC/2013/116/193 : 565, désignant Monsieur Aimable NGABONZIZA, en qualité de représentant de la ville auprès de

SA/CC/2016/115/193 : 565 : suite n°2 :

l'assemblée générale de l'A.S.B.L. « Centre Culturel d'Enghien », en remplacement de Madame Maria LAGANA ;

Vu la délibération du conseil communal du 20 juin 2013, réf. : SA/CC/2013/167/193 : 565, désignant Monsieur Tim DEGLAS, en qualité de représentant de la ville (avec voix consultative) auprès de l'assemblée générale de l'A.S.B.L. « Centre Culturel d'Enghien », en remplacement de Madame Erika VAN ENOO ;

Vu la délibération du conseil communal du 20 mars 2014, réf. : SA/CC/2014/045/193 : 565, désignant Monsieur Julien DE FROY, en qualité de représentant de la ville auprès de l'assemblée générale de l'A.S.B.L. « Centre Culturel d'Enghien », en remplacement de Madame Carine TOUSSAINT ;

Vu la délibération du conseil communal du 4 septembre 2014, réf. : SA/CC/2014/168/193 : 565, approuvant l'avenant n° 3 émis au contrat-programme 2009-2012 conclu entre la Communauté Française de Belgique, la Province du Hainaut, la Ville d'Enghien et l'ASBL Centre Culturel d'Enghien ;

Vu la délibération du conseil communal du 2 octobre 2014, réf. : SA/CC/2014/189/193 : 565, désignant Monsieur Olivier SAINT-AMAND, en qualité de représentant de la ville auprès de l'assemblée générale de l'A.S.B.L. « Centre Culturel d'Enghien » ;

Vu la délibération du conseil communal du 18 décembre 2014, réf. : SA/CC/2014/308/565, approuvant la convention de partenariat entre la Ville d'Enghien et l'A.S.B.L. Centre culturel d'Enghien, pour la période du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2016 ;

Vu la délibération du conseil communal du 26 février 2015, réf. : SA/CC/2015/018/193 : 565, désignant Monsieur Nicolas CLEMENT en qualité de représentant de la Ville auprès de l'assemblée générale, en remplacement de Monsieur Florian ANDRIEN ;

Vu le projet de convention de partenariat établi entre la Ville d'Enghien et l'ASBL Centre Culturel d'Enghien, pour la période du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017, visant à définir le montant de la subvention annuelle de la Ville d'Enghien, ainsi que l'évaluation de la mise à disposition sous forme de subvention complémentaire ;

Considérant que le présent projet de convention de partenariat abroge toute autre convention antérieure conclue entre les parties ;

Considérant que le projet de la présente délibération a été communiqué au Directeur Financier en date du 29 juin 2016 ;

Vu que la présente décision a une incidence financière supérieure à 22.000€ et que, conformément à l'article L1124-40§1, 3° du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, l'avis de légalité du Directeur Financier a été sollicité en date du 29 juin 2016 ;

Vu l'avis de légalité sur la présente décision remis par le Directeur Financier en date du 30 juin 2016 ;

Vu la résolution du Collège communal du 01 juillet 2016, réf. : SA/Cc/2016/0888/193 :565, proposant à la présente assemblée de délibérer sur cet objet ;

DECIDE, par 19 voix pour,
0 voix contre,
0 Abstention.

SA/CC/2016/115/193 : 565 : suite n°3 :

Article 1er : Les dispositions contenues dans le projet de convention de partenariat établi entre la Ville d'Enghien et l'ASBL Centre Culturel d'Enghien, visant à définir le montant de la subvention annuelle de la Ville d'Enghien, ainsi que l'évaluation de la mise à disposition sous forme de subvention complémentaire, sont approuvées.

Le projet de convention de partenariat prend effet le 1er janvier 2017 et se termine le 31 décembre 2017 et abroge toute autre convention antérieure conclue entre les parties.

Article 2 : La présente résolution sera transmise pour information à Monsieur le Président de l'ASBL « Centre Culturel d'Enghien », Monsieur le Directeur financier, ainsi qu'au département administratif pour les services que la chose concerne.

Ainsi fait en séance, même date que dessus.

Par le conseil communal,

Le Directeur général f.f., Le Président,

(s) Thomas GUERY. (s) Olivier SAINT-AMAND.

Pour expédition conforme, le 15 juillet 2016.

Le Directeur général f.f., Le Bourgmestre,

Thomas GUERY. Olivier SAINT-AMAND.

VILLE D'ENGHIEN (HAINAUT)

Ville d'Enghien

Extrait du registre aux délibérations du conseil communal

Séance du 15 septembre 2016

Présents : Monsieur Olivier SAINT-AMAND, Bourgmestre, Président,

M.M. Florine PARY-MILLE, Guy DEVRIESE, Jean-Yves STURBOIS, ~~Philippe STREYDIO~~, Bénédicte LINARD échevins, et Christophe DEVILLE, président du conseil de l'action sociale,

~~Clément CROHAIN~~, Jacques LEROY, Marcel DELOR, Dany DEHANDTSCHUTTER, Quentin MERCKX, Marc VANDERSTICHELEN, Francis DE HERTOG, Yves VANDE GUCHT, Christian DEGLAS, Dominique BULTERIJS, Colette DESAEGHER-DEMOL, Catherine OBLIN, Sébastien RUSSO, Fabrice LETENRE, Inês MENDES, Michelle VERHULST conseillers,

Rita VANOVERBEKE, Directrice générale.

Article 14 : SA/CC/2016/137/193 : 565

ASBL « Centre Culturel d'Enghien » - Communication du rapport d'activités 2015 et des comptes 2015.

Le conseil communal délibérant en séance publique,

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;

Vu la loi du 27 juin 1921 accordant la personnalité civile aux associations sans but lucratif et aux établissements d'utilité publique, et ses modifications ultérieures ;

Vu la loi du 16 juillet 1973 garantissant la protection des tendances idéologiques et philosophiques ;

Vu la loi du 14 novembre 1983 relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions ;

Vu l'arrêté du gouvernement de la Communauté Française du 22 juillet 1996 relatif aux conditions de reconnaissance et de subvention des centres culturels ;

Vu le décret de la Communauté Française du 21 novembre 2013 relatif aux centres culturels ;

Vu la délibération du Conseil communal du 22 novembre 2001, réf. : SA3/CC/2001/328/565, approuvant la participation de la ville à la constitution d'une association sans but lucratif « Centre culturel d'Enghien » et adoptant les statuts de cette dernière ;

Vu les statuts de cette association publiés dans les annexes du Moniteur Belge du 3 octobre 2002 ;

Vu la modification des statuts de l'association sans but lucratif dénommée « Centre Culturel d'Enghien », publiés dans les annexes du Moniteur Belge du 20 mars 2008 ;

Vu la délibération du Conseil communal du 13 novembre 2008, réf. : SA/CC/2008/248/565, approuvant le projet de contrat-programme 2009-2013 à conclure avec la Communauté Française de Belgique, la Province du Hainaut et l'ASBL Centre Culturel

SA/CC/2016/137/193 : 565 : suite n°1 :

d'Enghien, ainsi que la convention de partenariat entre la Ville et l'A.S.B.L. Centre Culturel d'Enghien ;

Vu la délibération du Conseil communal du 25 mai 2009, réf. : SA/CC/2009/078/565, approuvant l'avenant n° 1 émis au contrat-programme 2005-2009 conclu entre la Communauté Française de Belgique, la Province du Hainaut et l'ASBL Centre Culturel d'Enghien, ainsi que la convention de partenariat entre la Ville et l'A.S.B.L. Centre Culturel d'Enghien ;

Vu la délibération du Conseil communal du 29 janvier 2010, réf. : SA/CC/2010/013/565, approuvant les dispositions contenues dans le projet de contrat-programme 2009-2012 à conclure avec la Communauté Française de Belgique, la Province du Hainaut et l'ASBL Centre Culturel d'Enghien, ainsi que dans le projet de convention de partenariat entre la Ville et l'A.S.B.L. Centre Culturel d'Enghien ;

Vu la délibération du Conseil communal du 7 juillet 2011, réf. : SA/CC/2011/183/565, approuvant l'avenant n° 1 émis au contrat-programme 2009-2012 conclu entre la Communauté Française de Belgique, la Province du Hainaut et l'ASBL Centre Culturel d'Enghien, ainsi que la convention de partenariat entre la Ville et l'A.S.B.L. Centre Culturel d'Enghien ;

Vu la délibération du Conseil communal du 13 décembre 2012, réf. : SA/CC/2012/344/193 : 565, désignant les représentants de la Ville auprès de l'assemblée générale de l'ASBL Centre Culturel d'Enghien ;

Vu la délibération du Conseil communal du 17 janvier 2013, réf. : SA/CC/2013/023/565, approuvant l'avenant n° 2 émis au contrat-programme 2009-2012 conclu entre la Communauté Française de Belgique, la Province du Hainaut, la Ville d'Enghien et l'ASBL Centre Culturel d'Enghien ;

Vu la délibération du Conseil communal du 17 janvier 2013, réf. : SA/CC/2013/024/565, relative à la convention de partenariat établie entre la Ville d'Enghien et l'ASBL Centre Culturel d'Enghien ;

Vu la délibération du Conseil communal du 25 avril 2013, réf. : SA/CC/2013/116/193 : 565, désignant un représentant de la Ville auprès de l'assemblée générale de l'ASBL Centre Culturel d'Enghien, en remplacement de Madame Maria LAGANA ;

Vu la délibération du Conseil communal du 20 juin 2013, réf. : SA/CC/2013/167/193 : 565, désignant un représentant de la Ville auprès de l'assemblée générale de l'ASBL Centre Culturel d'Enghien, en remplacement de Madame Erika VAN EENO ;

Vu la délibération du Conseil communal du 20 mars 2014, réf. : SA/CC/2014/045/193 : 565, désignant un représentant de la Ville auprès de l'assemblée générale de l'ASBL Centre Culturel d'Enghien, en remplacement de Madame Carine TOUSSAINT ;

Vu la délibération du Conseil communal du 4 septembre 2014, réf. : SA/CC/2014/168/193 : 565, approuvant l'avenant n° 3 émis au contrat programme 2009-2012 (prolongation d'une période de cinq ans, du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2018), conclu entre la Communauté Française de Belgique, la Province du Hainaut, la Ville d'Enghien et l'ASBL Centre Culturel d'Enghien ;

Vu la délibération du Conseil communal du 2 octobre 2014, réf. : SA/CC/2014/189/193 : 565, désignant Monsieur Olivier SAINT-AMAND en qualité de représentant de la Ville auprès de l'assemblée générale de l'ASBL Centre Culturel d'Enghien ;

SA/CC/2016/137/193 : 565 : suite n°2 :

Vu la délibération du Conseil communal du 18 décembre 2014, réf. : SA/CC/2014/308/193 : 565, approuvant les dispositions contenues dans le projet de convention de partenariat établi entre la Ville d'Enghien et l'ASBL Centre Culturel d'Enghien, visant à définir le montant de la subvention annuelle de la Ville d'Enghien, ainsi que l'évaluation de la mise à disposition sous forme de subvention complémentaire pour la période du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2016 ;

Vu la délibération du Conseil communal du 26 février 2015, réf. : SA/CC/2015/018/193 : 565, désignant un représentant de la Ville auprès de l'assemblée générale de l'ASBL Centre Culturel d'Enghien, en remplacement de Monsieur Florian ANDRIEN ;

Vu la délibération du Conseil communal du 14 juillet 2016, réf. : SA/CC/2016/115/193 : 565, approuvant les dispositions contenues dans le projet de convention de partenariat établi entre la Ville d'Enghien et l'ASBL Centre Culturel d'Enghien, visant à définir le montant de la subvention annuelle de la Ville d'Enghien, ainsi que l'évaluation de la mise à disposition sous forme de subvention complémentaire pour la période du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017 ;

Vu la délibération du Conseil communal du 14 juillet 2016, réf. : SA/CC/2016/116/193/ 565, prenant acte du plan d'action du contrat-programme 2018-2022 du Centre culturel d'Enghien, et approuvant le tableau de financement y relatif ;

Vu les statuts de l'ASBL « Centre Culturel d'Enghien » ;

Considérant que l'A.S.B.L. Centre Culturel d'Enghien a établi un rapport d'activités pour l'exercice 2015 ;

Considérant que le rapport d'activités 2015 et les comptes 2015 doivent être présentés aux autorités communales ;

Vu la résolution du Collège communal du 28 juillet 2016, réf. : SA/Cc/2016/1014/193 :565, proposant à la présente assemblée de délibérer sur cet objet ;

PREND ACTE,

Article 1er : du rapport d'activités 2015 et des comptes 2015 de l'A.S.B.L. Centre Culturel d'Enghien.

Article 2 : La présente résolution sera transmise pour information à Monsieur le Président de l'ASBL « Centre culturel d'Enghien », à Monsieur le Directeur financier, ainsi qu'au département administratif pour les services que la chose concerne.

Ainsi fait en séance, même date que dessus.

Par le conseil communal,
La Directrice générale,

Le Président,

(s) Rita VANOVERBEKE.

(s) Olivier SAINT-AMAND.

Pour expédition conforme, le 19 septembre 2016.

La Directrice générale,

Rita VANOVERBEKE.

VILLE D'ENGHIEN (HAINAUT)

Le Bourgmestre,

Olivier SAINT-AMAND.

Ville d'Enghien

Extrait du registre aux délibérations du conseil communal

Séance du 15 décembre 2016

Présents : Monsieur Olivier SAINT-AMAND, Bourgmestre, Président,

M.M. Florine PARY-MILLE, Guy DEVRIESE, Jean-Yves STURBOIS, ~~Philippe STREYDIO~~, Bénédicte LINARD échevins, ~~et Christophe DEVILLE, président du conseil de l'action sociale,~~

Clément CROHAIN, Jacques LEROY, Marcel DELOR, Dany DEHANDTSCHUTTER, Quentin MERCKX, Marc VANDERSTICHELEN, Francis DE HERTOG, Yves VANDE GUCHT, Christian DEGLAS, Dominique BULTERIJS, Colette DESAEGHER-DEMOL, Catherine OBLIN, Sébastien RUSSO, Fabrice LETENRE, Inês MENDES, Michelle VERHULST conseillers,

Rita VANOVERBEKE, Directrice générale.

Article 40 : SA/CC/2016/283/193 : 565

ASBL « Centre Culturel d'Enghien » - Démission de Monsieur Jean-Luc DUBUISSON et désignation de Madame Alexandra DAUGNAIX en qualité de représentante de la Ville auprès de l'assemblée générale.

Le conseil communal délibérant en séance publique,

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;

Vu la loi du 27 juin 1921 accordant la personnalité civile aux associations sans but lucratif et aux établissements d'utilité publique, telle que modifiée par la loi du 2 mai 2002 sur les associations sans but lucratif, les associations internationales sans but lucratif et les fondations ;

Vu la loi du 16 juillet 1973 garantissant la protection des tendances idéologiques et philosophiques ;

Vu la loi du 14 novembre 1983 relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions ;

Vu le décret du conseil de la Communauté française du 28 juillet 1992 fixant les conditions de reconnaissance et de subventions des centres culturels tel qu'il a été modifié par le décret du 10 avril 1995 ;

Vu l'arrêté du gouvernement de la Communauté française du 22 juillet 1996 relatif aux conditions de reconnaissance et de subvention des centres culturels ;

Vu la délibération du Conseil communal du 22 novembre 2001, réf. : SA3/CC/2001/328/565, approuvant la participation de la ville à la constitution d'une association sans but lucratif « Centre culturel d'Enghien » et adoptant les statuts de cette dernière ;

Vu la délibération du Conseil communal du 29 janvier 2010, réf. : SA/CC/2010/013/565, approuvant les dispositions contenues dans le projet de contrat-programme 2009-2012 à conclure avec la Communauté Française de Belgique, la Province du Hainaut et l'ASBL Centre Culturel d'Enghien, ainsi que dans le projet de convention de partenariat entre la Ville et l'A.S.B.L. Centre Culturel d'Enghien ;

SA/CC/2016/283/193 : 565 : suite n°1 :

Vu la délibération du Conseil communal du 7 juillet 2011, réf. : SA/CC/2011/183/565, approuvant l'avenant n° 1 émis au contrat-programme 2009-2012 conclu entre la Communauté Française de Belgique, la Province du Hainaut et l'ASBL Centre Culturel d'Enghien, ainsi que la convention de partenariat entre la Ville et l'A.S.B.L. Centre Culturel d'Enghien ;

Vu la circulaire du 6 septembre 2012 de Monsieur Paul FURLAN, Ministre des Pouvoirs Locaux, de la Ville et du Tourisme, relative à la validation et à l'installation des conseillers communaux et du collège communal ;

Vu la délibération du Conseil communal du 3 décembre 2012, réf. : SC/CC/2012/323/ 172.22, relative à l'installation officielle des conseillères et conseillers communaux et à leur prestation de serment ;

Vu la délibération du Conseil communal du 3 décembre 2012, réf. : SC/CC/2012/325/172.22 relative à l'installation officielle des conseillers communaux suppléants et à leur prestation de serment ;

Vu la délibération du Conseil communal du 3 décembre 2012, réf. : SC/CC/2012/326/172.22, établissant le tableau de préséance ;

Vu la délibération du Conseil communal du 13 décembre 2012, réf. : SA/CC/2012/344/193 : 565, désignant les représentants de la Ville auprès de l'assemblée générale de l'ASBL Centre Culturel d'Enghien ;

Vu la délibération du Conseil communal du 17 janvier 2013, réf. : SA/CC/2013/023/565, approuvant l'avenant n° 2 émis au contrat-programme 2009-2012 conclu entre la Communauté Française de Belgique, la Province du Hainaut, la Ville d'Enghien et l'ASBL Centre Culturel d'Enghien ;

Vu la délibération du Conseil communal du 17 janvier 2013, réf. : SA/CC/2013/024/565, relative à la convention de partenariat établie entre la Ville d'Enghien et l'ASBL Centre Culturel d'Enghien ;

Vu les statuts de l'ASBL « Centre Culturel d'Enghien » ;

Vu la délibération du Conseil communal du 25 avril 2013, réf. : SA/CC/2013/116/193 : 565, désignant un représentant de la Ville auprès de l'assemblée générale de l'ASBL Centre Culturel d'Enghien, en remplacement de Madame Maria LAGANA ;

Vu la délibération du Conseil communal du 20 juin 2013, réf. : SA/CC/2013/167/193 : 565, désignant un représentant de la Ville auprès de l'assemblée générale de l'ASBL Centre Culturel d'Enghien, en remplacement de Madame Erika VAN ENOO ;

Vu la délibération du Conseil communal du 20 mars 2014, réf. : SA/CC/2014/045/193 : 565, désignant un représentant de la Ville auprès de l'assemblée générale de l'ASBL Centre Culturel d'Enghien, en remplacement de Madame Carine TOUSSAINT ;

Considérant le décès de Madame Josiane GILLAER, Conseillère/Echevine, en date du 26 juin 2014 ;

Vu la délibération du Conseil communal du 4 septembre 2014, réf. SA/CC/2014/168/193 : 565, approuvant l'avenant n° 3 émis au contrat programme 2009-2012 (prolongation d'une période de cinq ans, du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2018) ;

SA/CC/2016/283/193 : 565 : suite n°2 :

Vu la délibération du Conseil communal du 4 septembre 2014, réf. SA/CC/2014/152/172.22, actant l'installation de Madame Michelle VERHUSLT, 3ème suppléante de la liste ECOLO, en remplacement de Madame Josiane GILLAER, Conseillère communale décédée, après vérification de ses pouvoirs et de sa prestation de serment ;

Vu la délibération du Conseil communal du 4 septembre 2014, réf. : SC/CC/2014/155/172.21, actant l'installation de Madame Bénédicte LINARD en qualité d'échevine et constatant sa prestation de serment entre les mains de Monsieur le Bourgmestre ;

Vu la délibération du Conseil communal du 4 septembre 2014, réf. SC/CC2014/154/172.22, approuvant l'avenant n° 1 émis au pacte de majorité dans le cadre de la mandature 2012-2018 ;

Vu la délibération du Collège communal du 11 septembre 2014, réf. SA/Cc/2014/1265/172.35, relative à la répartition des attributions et compétences des membres du Collège communal ;

Vu la délibération du Conseil communal du 2 octobre 2014, réf. : SA/CC/2014/189/193 :565, désignant Monsieur Olivier SAINT-AMAND en qualité de représentant de la Ville auprès de l'assemblée générale de l'ASBL Centre Culturel d'Enghien ;

Vu la délibération du Conseil communal du 18 décembre 2014, réf. : SA/CC/2014/308/193 : 565, relative à la convention de partenariat établie entre la Ville d'Enghien et l'ASBL Centre Culturel d'Enghien, pour la période du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2016 ;

Vu la délibération du Conseil communal du 26 février 2015, réf. : SA/CC/2015/018/193 : 565, désignant un représentant de la Ville auprès de l'assemblée générale de l'ASBL Centre Culturel d'Enghien, en remplacement de Monsieur Florian ANDRIEN ;

Vu la délibération du Conseil communal du 14 juillet 2016, réf. : SA/CC/2016/115/193 : 565, relative à la convention de partenariat établie entre la Ville d'Enghien et l'ASBL Centre Culturel d'Enghien, pour la période du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017 ;

Vu la délibération du Conseil communal du 14 juillet 2016, réf. : SA/CC/2016/116/193 : 565, prenant acte du plan d'action du contrat-programme 208-2020 et du tableau de financement ;

Considérant la lettre de démission de Monsieur Jean-Luc DUBUISSON, représentant du groupe Ensemble-CDH ;

Considérant qu'il appartient au Conseil communal de pourvoir au remplacement de Monsieur Jean-Luc DUBUISSON, au sein de l'assemblée générale de l'A.S.B.L. « Centre Culturel d'Enghien » ;

Considérant le courrier électronique du 31 octobre 2016, par lequel Monsieur Olivier SAINT-AMAND, Bourgmestre, au nom du groupe Ecolo, propose la candidature de Madame Alexandra DAUGNAIX ;

Vu la résolution du Collège communal du 17 novembre 2016, réf. : SA/Cc/2016/1647/193 :565, proposant à la présente assemblée de délibérer sur cet objet ;

DECIDE, par 21 voix pour,
0 voix contre,
0 Abstention.

SA/CC/2016/283/193 : 565 : suite n°3 :

Article 1er : La démission de Monsieur Jean-Luc DUBUISSON, est acceptée.

Article 2 : Madame Alexandra DAUGNAIX est désignée en qualité de représentante de la ville auprès de l'assemblée générale de l'A.S.B.L. « Centre Culturel d'Enghien », et représentant le groupe Ecolo.

Article 3 : La présente délibération sera transmise pour information à Monsieur le Directeur financier, ainsi qu'au département administratif pour les services et la personne que la chose concerne.

Ainsi fait en séance, même date que dessus.

Par le conseil communal,

La Directrice générale,

(s) Rita VANOVERBEKE.

Le Président,

(s) Olivier SAINT-AMAND.

Pour expédition conforme, le 16 décembre 2016.

La Directrice générale,

Rita VANOVERBEKE.

VILLE D'ENGHIEN (HAINAUT)

Le Bourgmestre,

Olivier SAINT-AMAND.

3.3. L'Assemblée Générale

3.2.1. Modification au niveau des membres associés de l'A.G.

En 2016, 42 associations ont été reconnues en tant que membres effectifs du Centre culturel d'Enghien. A noter la ré-affiliation des Doigts de fées (pour le Parcours d'artistes) et de la Locale écolo mais aussi la désaffiliation de l'Orchestre Hainaut Picardie, des Jeunes talents et de l'Union des Kinésithérapeutes d'Enghien. Par ailleurs, l'association du PAC n'a pas pu être reconnue n'ayant pas réglé la cotisation exigée dans les temps, situation régularisée par après.

3.3.2. Liste des membres privés effectifs en 2016

	Association	NOM	ADRESSE	LOCALITE
1	**Académie de musique**	Anthony PIETERS	Rue des Ecoles, 30	7850 ENGHIEN
2	**Amitiés marcquoises**	M. André COPPENS	Rue du Village, 42	7850 MARCQ
3	**ARC**	M.Clément CROHAIN	Rue Noir Mouchon, 21a	7850 ENGHIEN
4	**Atelier bonzai**	M. Joseph BERNARD (CA)	Chaussé de Bruxelles 538	7850 ENGHIEN
5	**La Babillarde**	Mme Murielle FARVACQUE	Rue de Brantignies, 20	7800 ATH
6	**Cercle des Cartophiles d'Enghien**	Eliane WEES (Présidente)	rue de la station, 6	7850 ENGHIEN
7	**Centre Laïque Enghien-Silly asbl**	Mme Arlette LYNEN (CA)	Avenue Louis Isaac, 71	7850 ENGHIEN
8	**Cercle royal dramatique "Union et progrès"**	Mme Fernande PEREMANS (CA)	Rue Vital Langhendries, 1	7850 PETIT-ENGHIEN
9	**Chœur d'Enghien**	Mme Anne LEJEUNE (Présidente)	Clos du Château Vincart, 1/14	7850 ENGHIEN
10	**Cirque Imagin'Air asbl**	Axel ZIWNY	Rue Cavée, 22a	7830 SILLY
11	**Club Ferroviaire Miniature 7850 Enghien**	M.Patrick GREGOIRE	Rue des Augustins,3	7850 PETIT-ENGHIEN
12	**Club Langues**	M. Michel FAUCQ	Rue de la Station, 5	7850 ENGHIEN
13	**Club des Orchidophiles Wallons**	Mme Anne BRUNET (Présidente)	Rue du Mouligneau, 104	7011 GHLIN
14	**Comité du Jumelage**	M.J-M ARTUSO	Rue Brigade Piron,34	7850 PETIT-ENGHIEN
15	**Comité de Quartier rue d'argent**	Mme Cécile GAILLET-FACHE	Rue d'Argent,11	7850 ENGHIEN
16	**Confrérie de la Double**	M. Emile DURANT (CA)	Rue Croisettes, 4b	7850 MARCQ
17	**(Les) Conteurs sur le Pont**	M. Pierre DE LANDES	Rue du Radoux, 95	1430 BIERGHES
18	**Cyclo Bol d'Air**	M. Jean VAN HENTENRYK (CA)	Clos des Cerisiers, 21	7850 PETIT-ENGHIEN
19	**Danse africaine**	M. Robert DE DECKER	Avenue Guillaume Stassart 103	1070 BRUXELLES
20	**(les) Doigts de fée**	Mme Anne-Marie DELJURIE	Rue de Graty, 14	7830 SILLY
21	**ENEOSPORT**	Mme Marie-France VANDEN BROECK	Damstraat 27	9506 NIEUWENHOVE
22	**Enghien Environnement**	M. Michel FAUCQ	Rue de la Station, 5	7850 ENGHIEN
23	**Fréquence Musicale**	M. Christian PRAYEZ	Rue de Pennebecq, 37	7850 ENGHIEN
24	**Fuseaux d'Enghien**	Mme Daniella PIETERS	Avenue Jules Carlier, 8	7850 PETIT-ENGHIEN
25	**Guides touristiques - AGTE**	Mme Lena SURLERAUX - DESMEDT	Rue du Noir Mouchon, 61	7850 ENGHIEN
26	**Haggada JDC**	M.Johan CARLIER	Rue du Doyen, 16	7850 ENGHIEN
27	**Labliau en fête**	Mme Martine BRAEM (CA)	Rue Kwade, 34	7850 MARCQ (LABLIAU)
28	**Ligue des familles**	M. Robert STRUYE	Drève des Mélèzes, 1	7850 PETIT-ENGHIEN
29	**Locale Ecolo**	Mme Fabienne COUVREUR	Rue Rouge,4	7850 MARCQ
30	**Magasins du monde / Oxfam**	Mme Danielle MULLER	Rue de Labliau, 39	7850 MARCQ
31	**(Le) Monde de Lalie - ART Kids ASBL**	Emmanuel BRASSEUR	Rue Caremberg, 100	7850 ENGHIEN
32	**Patchwork Club Tea Time**	Mme Michelle BELLIN	Chaussée de Bruxelles, 446	7850 ENGHIEN
33	**(Le) petit Cèdre**	Mme Annette DEXPERT (Secrétaire)	Rue du Radoux, 95	1430 BIERGHES
34	**(La) Petite Echelle**	M. Marc BRUYNDONCKX	Rue du Paradis, 9	7830 HOVES
35	**(la) Petite Valise aux rêves asbl**	M.Gregg BROTCORNE	rue des Tilleuls, 1	7901 THIEULAIN
36	**(Les) Percutés - Atelier Djembé**	M. David MANDERLIER	Place des Martyrs 2	7191 ECAUSSINNES
37	**Repaire d'Artistes**	M. Nicolas RUHLMANN (CA)	Rue des Capucins,5	7850 ENGHIEN
38	**Rencontre Couture**	Mme Marie-Christine FIGUEROA	rue Montgomery, 7	7850 ENGHIEN
39	**Roma asbl**	Mme Carine MAHY (CA)	Rue du Pont, 29	5060 TAMINES
40	**Les Scouts - Enghien**	M. Philippe MORIAU (Président CA)	Rue du Stocquoy, 9	7830 HELLEBECQ
41	**Troupe de théâtre du Blé Vert**	Philippe COCHEZ	Rue de la Loge, 89	7866 BOIS-DE-LESSINES
42	**Vie féminine**	Mme Isabel GONZALEZ	Rue Claude de Bettignies, 14	7000 MONS

3.3.3. Liste des représentants des pouvoirs publics en place après l'AG 2016

Ville d'Enghien (ECOLO)	M. Olivier SAINT-AMAND
Ville d'Enghien (LB/MR)	Mme. Fabienne TENVOOREN
Ville d'Enghien (Ecolo)	M. Jean-Luc DUBUISSON
Ville d'Enghien (ENSEMBLE/CDH)	M. Julien DEFROY
Ville d'Enghien (LB/MR)	Mme. Anne-Marie BODART
Ville d'Enghien (PS)	M. Aimable Ngabonziza
Ville d'Enghien (IG/CB)	M. Tim Deglas
Ville d'Enghien (ENSEMBLE/CDH)	M. Nicolas CLEMENT
Province du Hainaut	Mme Dominique Sermeus
Province du Hainaut	Mme Thérèse Leclercq

3.3.4. Délibérations de l'Assemblée Générale du 15 mars et 21 juin 2016

3.3.4.1. Assemblée Générale ordinaire du 15 mars 2016

Lors de l'Assemblée générale du 15 mars 2016, l'A.S.B.L. Centre culturel d'Enghien a pu valablement délibérer lors de la seconde réunion convoquée à 20h00, le quorum des présences nécessaires n'étant pas atteint lors de la réunion prévue à 19h30.

L'Assemblée générale ordinaire a adopté à l'unanimité les comptes 2015 et donné décharge aux administrateurs.

La commissaire aux comptes, Pierre Muller, confirme l'exactitude et la cohérence des comptes et précise que la comptabilité est saine. Pierre Muller étant démissionnaire, aucun autre candidat ne se présente pour le poste.

La décharge est donnée aux administrateurs à l'unanimité.

Au niveau de l'élection des administrateurs, Michel Van den Bosche est démissionnaire et Philippe Moriau est en fin de mandat mais rééligible du côté privé. Ce dernier se représente pour le poste et est reconduit dans ses fonctions. La place vacante ne trouve pas de candidat.

Le budget 2016 est quasi un copié/collé de celui de 2015 mais indexé.

Le budget ainsi que le programme d'activités 2016 sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée.

Il est toujours prévu de déposer notre dossier de reconnaissance en juin afin d'être reconnu au 1er janvier 2018. A cette fin le Conseil d'orientation a d'ores et déjà été mis en place.

3.3.4.2. Assemblée Générale extraordinaire du 21 juin 2016

Le quorum n'ayant pas été atteint le 7 juin, une nouvelle assemblée générale extraordinaire est organisée afin approuver les nouveaux statuts de l'asbl ainsi que le projet d'action culturelle en vue de l'octroi de la reconnaissance du Centre culturel dans le cadre du nouveau décret à partir du 1er janvier 2018.

Les statuts sont approuvés à l'unanimité sous réserve de modifier les termes « compte d'exploitation » repris à l'article 41. §2. par « compte de résultat ».

Le projet d'action culturelle est approuvé à l'unanimité, l'assemblée suggérant de pouvoir présenter celui-ci aux instances communales.

3.3.5. Procès-verbaux des Assemblées Générales du 15 mars, 7 juin et 21 juin 2016 et du 28 mars 2017

3.3.5.1. PV de l'Assemblée Générale du 15 mars 2016

Présents avec droit de vote

Les Associations : Académie de Musique (Anthony Pieters), Atelier Bonsaï (Joseph Bernard), Centre Laïque Enghien-Silly (Arlette Lynen), Cercle royal dramatique « Union et Progrès » (Fernande Peremans), Chœur d'Enghien (Anthony Pieters – Annette Dexpert), Club Langues (Michel Faucq), Confrérie de la Double (Emile Durant), Cyclo Bol d'Air (Jean Van Henteryk), Enghien Environnement (Michel Faucq), Fuseaux d'Enghien (Daniela Pieters), Labliau en Fête (Martine Braem), Magasins du Monde « Oxfam » (Danielle Muller), Le petit Cèdre (Annette Dexpert), La petite Échelle (Marc Bruyndonckx), Repaire d'Artistes (Nicolas RUHLMANN), Les Scouts – Enghien (Philippe Moriau)

Les membres de droit : Ville d'Enghien – Ensemble/CDH – Nicolas Clément

Excusés (avec procuration)

Les Associations : Amitiés Marcquoises (Procuration à Philippe Devleeminck), Énéosport (procuration libre), Association des Guides Touristiques d'Enghien – AGTE (procuration libre), La petite Valise aux Rêves (procuration ASBL Repaire d'Artistes)

Les membres de droit : Ville d'Enghien – Ensemble/CDH – Julien De Froy (Procuration à Nicolas Clément)

Personnes physiques : Michèle Gerin (procuration à Fernande Peremans)

Excusés (sans procuration)

Les Associations : Les Conteurs sur le Pont (Pierre De Landes), Roma ASBL

Les membres de droit : Thérèse Leclercq (Province de Hainaut)

Présents sans droit de vote : Laurent Vanbergie, Denis Pilette, Christine Ergo (équipe CCE)

Quorum :

L'ASBL Centre culturel d'Enghien compte 41 membres associatifs en règle de cotisation pour l'année civile 2015, 1 membre « personne physique » et 12 membres de droit. Le quorum des présences n'étant pas atteint (Associations : 16 présentes et 4 représentées – Membres de droit : 1 présent et 1 représenté – Personne Physique : 1 représentée), une seconde réunion est convoquée à 20h.

Accueil et mot du président

Le président, Philippe MORIAU, accueille et remercie les personnes présentes. Il souligne qu'un petit nombre d'Enghiennois représente un grand nombre d'associations. L'année écoulée a été riche en activités et en découvertes ; de nouveaux projets ont été initiés, notamment avec les écoles. L'équipe a actuellement beaucoup de travail car l'on met actuellement les choses en place pour la création du nouveau contrat-programme, dans le cadre du nouveau processus de reconnaissance (suite au nouveau décret des Centres culturels).
Le président demande s'il y a des divers à verser à l'ordre du jour ; Marc BRUYNDONCKX souhaitera faire une communication pour l'ASBL « La petite Échelle ».

Approbation du PV de l'AG du 11 mars 2015

Philippe DEVLEMINCK précise qu'une erreur a été faite dans son nom. Le PV de l'AG du 11 mars 2015 est approuvé à l'unanimité des personnes présentes.

Retour sur la saison 2015 du Centre culturel

Laurent VANBERGIE souhaite présenter une réalisation qui synthétisera une partie du travail effectué par l'équipe ; il s'agit du projet « Contes de Marcq », un très beau projet porteur de la saison, qui a été réalisé par ses collègues. Une vidéo sera présentée à l'assemblée, ce qui sera également plus ludique et actif qu'une énumération d'actions.

Le projet, initié par Denis PILETTE suite à une demande de l'école de Marcq, et réalisé par Christine ERGO et Denis PILETTE s'est étendu sur toute l'année scolaire. Pour l'école de Marcq, il s'agissait d'un projet d'établissement. Les deux animateurs du CCE sont intervenus dans plusieurs classes pour réaliser des initiations au conte et au kamishibaï. Dans les classes de P1 et P2 (primaires), un projet plus poussé a été réalisé. Après l'initiation au conte, les élèves ont écrit leurs propres contes. Suite à l'initiation au kamishibaï, et avec l'intervention de l'illustratrice cHarlotte Meert, les élèves ont réalisé le séquençage imagé de leurs contes. Le tout a été compilé en un petit livre imprimé pour l'occasion. Les animateurs du CCE ont réalisé les enregistrements des bruitages des contes réalisés par les élèves et ont prêté leur voix à la narration. Denis PILETTE a ensuite réalisé la création sonore et l'arrangement. Au final : un livre illustré de contes, accompagnés d'un CD des histoires et plusieurs vidéos narrées, de type kamishibaï. Le projet s'exportera, dans sa partie vidéo au Festival Hybrides et au Parcours d'Artistes. Il s'agit là également d'un gros investissement en termes de travail : travail dans les écoles et travail en amont (textes, dialogues, corrections, création sonore).
Laurent VANBERGIE se réjouit que de véritables relations commencent à se créer avec l'école communale. Il présente également le projet de géographie subjective qui se déroule à Marcq, mais aussi à l'Athénée et à l'école Saint-Vincent-de-Paul. Les enfants dessinent comment ils ressentent leur ville. À terme, il s'agira de créer une carte subjective de la ville d'Enghien. Le directeur évoque avec plaisir qu'il s'est replongé dans le travail d'animateur sur le terrain car il a réalisé des animations dans les écoles sur ce projet. Il espère que le plan sera réalisé pour la fin de l'année scolaire.
Laurent VANBERGIE revient également sur les collaborations associatives. Un gros projet a été réalisé à Labliau : « Nourrir l'Humanité c'est un Métier », en partenariat avec Labliau en Fête et le CC Silly. Le CCE est également intervenu dans la création théâtrale annuelle de la dramatique « Union et Progrès ». Ces projets ont été porteurs et intenses en termes d'investissement. La saison était donc un peu inhabituelle, au vu de ces nouveaux projets et collaborations, en plus de la continuité de ce qui a déjà été installé (LaSemo, Balades Contées, Nuit des Croquants, Villers…).

Laurent VANBERGIE estime que le CCE aurait touché près de 4445 personnes via les activités, tant par les projets (Balades, Croquants…), que par la diffusion scolaire (400 enfants).

Le président, Philippe MORIAU, invite l'assemblée à découvrir le livre, fruit du travail dans l'école de Marcq. Il espère pouvoir présenter lors de la prochaine AG la cartographie subjective. Il rappelle que le CCE essaie d'avoir un maximum de collaboration avec ses associations-membres et que, dans la mesure de ses capacités, le CCE est prêt à travailler avec l'associatif. Il demande si des personnes ont des questions suite à cette présentation.

Martine BRAEM s'interroge sur la tranche d'âge la plus touchée par les activités.

Laurent VANBERGIE précise que cela dépend de l'activité. Par exemple, en termes de spectacles « Jeune Public », le CCE essaie de proposer des activités qui touchent plusieurs tranches d'âges.

Philippe MORIAU rappelle que le CCE essaie de toucher le public le plus large possible. Peut-être moins pour ce qui est des séniors.
La programmation est suffisamment éclectique (théâtre, conte, scolaire, ciné-club…). Il rappelle également des projets tels que « Nourrir l'Humanité » et « Orfeo ». Il précise que c'est le Conseil

d'Orientation qui dirige les activités du CCE. Cette année on a fait ceci, l'année prochaine ce sera peut-être autre chose. Il insiste également sur le fait que la porte est grande ouverte aux associations et souhaite que l'on passe le mot : une des grandes tâches du CCE est de leur venir en aide.

Laurent VANBERGIE revient sur la question de la tranche d'âge et se demande quelle est la vraie question : « Devons-nous nous adresser à toutes les tranches d'âge ? ou au 3e âge ? ». Avec l'équipe réduite dont dispose le CCE, on ne peut toucher tout le monde avec une action intensive. Soit on essaie de parer au mieux avec des actions çà et là, soit on développe une thématique particulière.

Présentation, analyse et approbation des comptes 2015
Rapport des Commissaires aux comptes

Philippe MORIAU informe l'assemblée qu'un travail minutieux a été réalisé par Émile DURANT, avec la lumière de Pierre DE LANDES, pour mettre en ordre la comptabilité. Un bénéfice a été dégagé ; on obtient ce bénéfice grâce à un CA attentif aux dépenses, ainsi qu'au travail précis de l'équipe. Le président remercie les administrateurs pour le travail acharné et précis lors des réunions, ainsi que l'équipe qui fait attention aux dépenses, sous couvert de Laurent VANBERGIE.

Ce dernier rappelle qu'au niveau des charges, les salaires restent la partie la plus importante du CCE, y compris pour le budget 2016. Il regrette que les enveloppes restent fermées et espèrent que l'on ne touchera pas aux points APE, fort utilisés dans le culturel et le social et qu'il n'y aura pas d'impact trop grand pour les ASBL, les communes…
Il estime qu'au niveau de la comptabilité, on a bien gardé le flot durant les activités.

Martine BRAEM précise qu'il serait important de corriger l'orthographe (63 et 66), s'il s'agit d'un document officiel. Elle profite de l'occasion pour remercier Émile DURANT et l'équipe.
Philippe MORIAU précise que l'on peut aller plus avant dans les comptes si besoin est et remercie également Émile et l'équipe. Il demande à Pierre MULLER qui a vérifié les comptes s'il a des remarques à formuler.
Pierre MULLER précise qu'on lui a mis à disposition le livre de caisse, les facturiers et le logiciel comptable et atteste que tout est très correctement tenu.

Après le vote des comptes, ceux-ci sont approuvé à l'unanimité des membres présents.

Décharge aux administrateurs

La décharge aux administrateurs est votée à l'unanimité des membres présents.

Philippe MORIAU rappelle que lui-même et les administrateurs sont à entière disposition si besoin est.

Présentation du programme d'activités 2016

Philippe MORIAU rappelle qu'il s'agit toujours d'un point étrange car l'année a déjà commencé.
Laurent VANBERGIE signale que le nouveau contrat-programme est à rentrer pour le mois de juin et que l'on met en œuvre ce qu'il faut pour que ce soit opérationnel. Une AG extraordinaire sera d'ailleurs convoquée.
En ce qui concerne les activités de 2016, il précise qu'il s'agit effectivement d'un exercice complexe car le CCE ne travaille pas en année civile, mais en saison culturelle, sur deux années, de l'automne jusqu'à la fin de l'été. Le début de saison 2016-2017 n'est pas encore calé ; ceci est généralement fait aux alentours du mois de mai. En février, l'équipe visionne des spectacles pendant le festival Propulse, via Asspropro, occupée de monter les tournées. Si ces tournées n'ont pas lieu, il ne sera peut-être pas possible de prendre tel ou tel spectacle.
La fin de saison 2015-2016, est quant à elle bien fixée : le festival Scène aux Ados, le festival Hybrides, la création théâtrale « adultes », les Balades Contées.
En début de saison 2016-2017, il y aura bien sûr l'Impro World Tour.

Denis PILETTE rappelle le Parcours d'Artistes, dans les évènements importants de cette fin de saison, qui aura lieu au mois de juin.

Philippe MORIAU précise que monter une saison est compliqué, avec les différents paramètres à prendre en compte (budget, salle, tournées…).

Laurent VANBERGIE acquiesce et va plus loin. Il est vrai que les disponibilités de la salle sont un frein à la programmation. Il y a également tellement d'activités à Enghien, que cela en vient à créer une concurrence. Il y a par exemple un gros risque de plantage sur le Festival Hybrides (peu de réservations pour l'instant). Même si l'équipe tente de rester attentive aux différents paramètres, il y a beaucoup de difficultés ; on fixe des dates 1 an à l'avance, mais les autres associations/services n'en tiennent pas compte.

Philippe MORIAU précise que le public se partage. Le CA est étonné des coûts pour des spectacles de petite jauge, même sans parler de faire venir des vedettes (ex : « Grand Jojo » = 15000€). Dans cette optique, il est difficile de rentabiliser. Néanmoins, la diffusion n'est pas la partie la plus importante, mais bien la formation permanente (éducation), créer du lien et les associations. La diffusion n'est qu'un plus pour la visibilité.

Laurent VANBERGIE signale qu'il faut jouer avec les projets et ce que l'on ne sait pas encore. Il y a des entrevues notamment avec l'académie et une volonté de travailler ensemble. Il y a des partenariats forts, activés avec le Repaire d'Artistes, notamment pour le Parcours d'artistes (également avec l'EPSE). On fera jusqu'où on peut aller. Au niveau de la diffusion, Laurent VANBERGIE stipule que l'on ne se rend pas compte du poids des centres culturels : ceux-ci portent 55% de la diffusion Tout Public et 90% de la diffusion scolaire. Si le secteur s'écroule, il y aura tout un jeu de dominos. La ministre parle de mettre l'artiste au centre, or, tout le monde est au centre, il n'y a pas de priorités. S'il n'y a plus d'opérateurs, il n'y pas d'artistes ; l'inverse est également vrai.

Présentation, analyse et approbation du budget 2016

Le président précise que le budget 2016 est un « copié-collé » indexé de l'année écoulée. En enveloppe fermée, on ne peut aller plus loin ; on a gardé de la diffusion, des expos, des projets scolaires.

Laurent VANBERGIE informe qu'il est fort probable que ce soit le dernier exercice largement en positif ; on a réussi à maintenir le bateau à flots car la commune a continué d'indexer.
Les salaires sont toujours en augmentation. Même s'il y a une très forte augmentation en termes de personnes fréquentant les ateliers, on ne va pas pouvoir accueillir beaucoup plus de gens, cela va donc stagner, voire diminuer. Les dépenses augmentant, ce sera bien si on réussit à avoir un exercice en balance.

Philippe MORIAU déclare que l'on va essayer d'avoir alors le plus de subsides extraordinaires.
Laurent VANBERGIE relativise : cela implique beaucoup de paperasse et donc moins de temps sur le terrain. Est-ce que le jeu en vaut la chandelle ? Les gros Centres culturels le font, car ils ont le personnel pour le faire. On peut rentrer les dossiers, mais on n'aura peut-être pas le temps de faire le projet : c'est loterie et copinage. Malheureusement, dans certains secteurs, si on ne connaît pas untel ou untel, c'est compliqué.

Après passage du budget 2016 aux votes, celui-ci est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Election des vérificateurs aux comptes

Le président fait appel aux candidatures pour le poste de vérificateur aux comptes. Pierre MULLER ne souhaite pas réitérer pour 2016.
Aucune candidature n'est posée.
Aucun vérificateur aux comptes n'est élu. Le poste n'est néanmoins pas indispensable au bon fonctionnement de l'ASBL.

Dépôt du nouveau contrat-programme (procédures, calendrier)

Le président, **Philippe MORIAU**, souhaite présenter l'état d'avancement : où en est-on et comment y allons-nous. Il rappelle que lors de la précédente AG, 5 grandes tâches avaient été dégagées. Il va donc reprendre celles-ci et leur état d'avancement :
1/Mise en place d'un conseil d'Orientation : ceci a bien été réalisé. On y donne les grandes directions du Centre culturel. Le Conseil d'Orientation remplace le Conseil culturel. Philippe MORIAU donne lecture des quelques lignes laissées par le président du CO, Pierre DE LANDES, absent. Des informations sur la DropBox du CO et ses modalités sont données (question sur les stages et réalisations de ceux-ci durant l'été).

2/Revoir la composition du CA : pas grand-chose ne changera par rapport au nombre de personnes composant le CA. Onze personnes du public et onze personnes du privé (suite de la clé de répartition en fonction de la tripartite enghiennoise).

3/Statuts : on s'y est attelé. Les modifications seront soumises à approbation lors de l'AG extraordinaire du mois de juin.

4/Commune : établir de manière chiffrée les éléments et perspectives. Si la FWB est supposée apporter 100 000€, la commune devra apporter également 100 000€, qui peuvent être valorisés en aides-services, bâtiments, personnel détaché. Ce travail va commencer prochainement au niveau de la commune.

5/Mise sur papier du nouveau contrat-programme. Laurent VANBERGIE va devoir coucher sur papier, avec l'aide du Conseil d'Orientation et des diverses enquêtes réalisées, le nouveau contrat-programme. Le directeur va s'y atteler de manière intensive durant un mois (avril) pour présenter lors de l'AG extraordinaire (qui se tiendra le 7 juin) le nouveau contrat et les modifications statutaires. Le document final devra être rentré pour le 20/06. Il y aura ensuite 18 mois d'attente, pour l'étude du dossier, avant de recevoir une réponse positive ou négative. On verra donc comment cela se passera. Trois centres ont déjà été reconnus et ne voient rien venir du point de vue financier. La situation est dure ; une interpellation va être faite à Mme la Ministre pour que celle-ci se positionne clairement.

Laurent VANBERGIE, dans le prolongement de cette réflexion, annonce qu'un Centre culturel vient de vivre une dure réalité. La FWB ne répondant pas à ses obligations, la commune a baissé sa subvention : ce centre culturel est donc en récession et en phase de licenciements. Il faut agir, on entend tout et n'importe quoi dans la presse. Cela commence à être la jungle ; tout le monde se désolidarise. Le secteur demande donc à la ministre de se positionner clairement alors que le décret a été voté à l'unanimité en 2013 et que maintenant celui-ci serait prêt à être jeté à la poubelle. Comment construire l'avenir si on n'a pas les bases pour le faire ?

Philippe MORIAU rappelle que le CA s'est positionné clairement ; on va rentrer le contrat-programme. Il faut être dans le premier train ; Silly et Ath le font également. On espère pouvoir proposer le nouveau contrat-programme pour le 7 juin. Laurent a beaucoup de matière à traiter.

Laurent VANBERGIE déclare que l'on doit faire le bilan moral. On a une concertation ; on est dans l'expectative. On va rêver sur une base de travail, avec les espoirs de mener cette politique, mais peut-être que nous n'aurons pas les moyens et que le contrat sera caduc. On ne pourra pas le faire aboutir et le CO ne pourra pas l'autoévaluer. Le directeur de la MCAth a dû être exemplaire dans la démarche car il a été à la base de celle-ci, mais il ne faut pas aller trop loin.

Philippe MORIAU regrette ce défaitisme. Il déclare que nous nous devons d'aller vers ces éléments de rêve, pour ne pas miner notre société. Le Centre culturel a ce rôle, tout en étant bien sûr conscient des réalités. Il faut être positif.

Laurent VANBERGIE préfère parler de réalisme. Le courrier qui sera envoyé pourra être relu.

Martine BRAEM déclare qu'il faut y croire, que cela pousse à avancer et qu'un dynamisme personnel ne peut être abattu.

Nicolas RUHLMANN demande si des appuis personnels ne peuvent pas être faits au niveau des ministres et si des manifestations sont prévues.

Philippe MORIAU répond que tous les appuis peuvent être faits et Laurent VANBERGIE précise que si aucune réponse n'est donnée, il y aura des actions sur le terrain, ce qui est inhabituel dans le secteur. On est sur le terrain, sans être syndiqué. Un centre culturel est finalement politique car ce sont les politiques qui doivent donner l'impulsion. Les moyens sont là, on nous fait avaler des couleuvres ; on se battra.

Élection des administrateurs

Les administrateurs démissionnaires sont les suivants :

- Démissionnaires Associatifs : Mr VAN DEN BOSCHE Michel

Les Administrateurs démissionnaires en fin de mandat et rééligibles sont les suivants :

Mr MORIAU Philippe

Le président déclare à l'assemblée que son mandat d'administrateur est arrivé à terme et qu'il est candidat à sa propre succession. Michel VAN DEN BOSCHE est démissionnaire ; le CCE cherche donc une personne pour remplacement. Philippe MORIAU explique la fonction du CA et du comité de Gestion, qui se réunit environ une fois par mois.

Laurent VANBERGIE souligne que si on ne nomme pas un dernier administrateur pour faire la parité, le CCE sera hors décret et ne pourra plus agir. Il faut une nomination, même si la personne ne sait pas être présente aux réunions.

Philippe MORIAU déclare que l'on pourra refaire un appel à administrateurs le 7 juin. Sinon, il faudra se référer à la clé d'Hondt. Pour rappel, l'inspectrice ne fera notamment plus partie du CA.

Arlette LYNEN se demande si l'appel a bien été fait, ce à quoi Laurent VANBERGIE répond que tout a été correctement fait, à plus forte raison qu'il s'agit là de la base de constitution d'une ASBL.

Karen PLUCHART souhaiterait davantage d'explications sur le rôle du CA et s'il faut des compétences particulières pour y siéger.

Philippe MORIAU explique que le CA suit attentivement les comptes de l'ASBL, les budgets des projets y sont présentés, ainsi que les tenants et aboutissants par rapport à l'évolution du secteur. Les demandes de collaborations y sont également discutées.

Laurent VANBERGIE précise que le CA a la gestion de l'ASBL, la gestion financière et une responsabilité juridique ; il veille à ce que l'ASBL ne tombe pas en faillite. Il gère également le personnel de l'ASBL.

Karen PLUCHART souligne que pour pouvoir être efficace, il faut mieux avoir certaines compétences, notamment pour ce qui est de la comptabilité. Philippe MORIAU estime que non ; le CA a la grande chance d'avoir Émile qui vulgarise la comptabilité.

Laurent VANBERGIE estime que réduire le nombre des administrateurs ne seraient pas une mauvaise chose, dans le sens d'avoir des gens concernés par ce qui s'y passe.

Il n'y a pas de candidature pour le second poste d'administrateur.

Élections des administrateurs rééligibles :

Votes pour l'élection des administrateurs rééligibles :

0 voix contre, 0 abstentions.
L'administrateur Philippe MORIAU est donc reconduit dans ses fonctions. Un poste d'administrateur reste vacant.

Divers

Marc BRUYNDONCKX présente son ASBL « La petite Échelle », qui accorde des micro-crédits pour des projets. Une trentaine de projets ont ainsi pu être soutenus depuis 1998, avec pas loin de 110 000€ de prêteurs enghiennois. Il évoque le dernier projet en date, un projet enghiennois : aider « Labliau en Fête » dans la reconstruction de sa salle.

Martine BRAEM, représentante de « Labliau en Fête », profite de l'occasion pour adresser ses remerciements.

Marc BRUYNDONCKX explique que « La petite Échelle » cherche des prêteurs et tente de donner un sens à l'argent. À ce propos, l'association fait venir des personnes expertes pour parler de divers sujets. Il faut changer les choses.
Une conférence aura lieu mercredi prochain sur le thème « Privilégier le prêt ou le don ». Le sens de l'argent, c'est aussi de prêter (même avec un petit intérêt). Marc BRUYNDONCKX pense que l'on peut prêter aussi à d'autres associations, pourquoi pas au CCE, mais également, en voyant plus loin de réaliser des dons, voire des héritages au nom du CCE. Il invite l'assemblée à faire quelque chose et de venir s'informer à la conférence prochaine, qui sera présentée par un enghiennois, spécialiste en micro-financement.

Des remerciements sont adressés.

Verre de l'amitié

Les divers points à l'ordre du jour sont écoulés. Le président et le directeur adressent leurs remerciements aux membres présents. L'assemblée générale se clôture donc à 22h10. Les membres se retrouvent ensemble pour partager le verre de l'amitié.

3.3.5.2. PV de l'Assemblée Générale du 7 juin 2016

Présents avec droit de vote :

Les Associations : Atelier Bonsaï (Joseph Bernard), Centre Laïque Enghien-Silly (Arlette Lynen), Cercle royal dramatique « Union et Progrès » (Fernande Peremans), Cirque Imagin'Air (Axel Zivny), Club Langues (Michel Faucq), Comité de jumelage (Jean-Marie Artuso), Cyclo Bol d'Air (Jean Van Henterijk), Enghien Environnement (Michel Faucq), Les Fuseaux d'Enghien (Daniela Pieters), Haggada JDC (Johan Carlier), Labliau en Fête (Martine Braem), Repaire d'Artistes (Nicolas Ruhlmann), Les Scouts – Enghien (Philippe Moriau), Vie féminine (Isabel Gonzalez)

Personne physique : Michèle Gerin

Les membres de droit : Ville d'Enghien : Olivier Saint-Amand (Ecolo) et Julien De Froy (Ensemble/CDH)

Excusés (avec procuration) :

Les Associations : ARC (Procuration à Martine Braem), Association des Guides Touristiques Enghien – AGTE (Procuration Libre), CFME (Procuration Libre), Comité de quartier Rue d'Argent (Procuration Libre), La Petite Echelle (Procuration à Philippe Devleminck), Roma ASBL (Procuration à Nicolas Rulmann)

Les membres de droit : Ville d'Enghien – Ensemble/CDH – Nicolas Clément (Procuration à Julien Defroy)

Présents sans droit de vote :

Vanbergie Laurent (CCE), Pilette Denis (CCE), Christine Ergo (CCE), Stella Bitindo Kitoga, Laurence Schlesser

Quorum :

A l'ouverture de l'AG extraordinaire de ce 7 juin 2016 le Président constate que le quorum n'est pas atteint et que dès lors l'Assemblée générale n'est pas en l'état pour délibérer sur les sujets à l'ordre du jour.

Il remercie les membres présents et leur annonce la fixation d'une nouvelle AG extraordinaire pour la date du 21 juin 2016 à 19h30.

3.3.5.3. PV de l'Assemblée Générale du 21 juin 2016

Présents avec droit de vote :

Les Associations : Atelier Bonsaï (Joseph Bernard), Cercle royal dramatique « Union et Progrès » (Fernande Peremans), Choeur d'Enghien (Anne Lejeune) , Club Langues (Michel Faucq), Les Conteurs sur le Pont (Pierre de Landes) , Cyclo Bol d'Air (Jean Van Henterijk), Enghien Environnement (Michel Faucq), Les Fuseaux d'Enghien (Daniela Pieters), Haggada JDC (Johan Carlier), PAC Enghien (Inês Mendes), Le Petit Cèdre (Annette Dexpert), La Petite Echelle (Marc Bruyndonckx), Repaire d'Artistes (Nicolas Ruhlmann), Les Scouts – Enghien (Philippe Moriau)

Personne physique : Michèle Gerin

Les membres de droit : Province du Hainaut – Thérèse Leclercq

Excusés (avec procuration) :

Les Associations : Comité de jumelage (Procuration à Fernande Peremans), CFME (Procuration Libre), La Petite Valise aux rêves (Procuration libre), Roma ASBL (Procuration à Nicolas Ruhlmann)

Les membres de droit : Ville d'Enghien – Ensemble/CDH – Julien De Froy (Procuration à Philippe Moriau)

Excusés :

Ville d'Enghien – ECOLO – Olivier Saint-Amand, Devleminckx Philippe, Karen Pluchart (CO)

Présents sans droit de vote :

Vanbergie Laurent (CCE), Claudine Dechenne (Les Fuseaux d'Enghien), Laurence Schlesser (CO), Philippe Ghyssens (CO), Estelle Vanduynslager (CO)

1) Accueil et mot du Président.

Le Président remercie les personnes présentes pour cette deuxième AG extraordinaire et particulièrement celles qui étaient déjà présentes lors de l'AG du 7 juin qui n'a pu valablement délibérer le quorum n'ayant pas été atteint.

Le Président revient également brièvement sur l'objet de la réunion : vote des nouveaux statuts et du nouveau contrat-programme (enjeux, objectifs, plan d'action) afin de rentrer dans le nouveau décret relatif aux Centres culturels.

Ayant respecté les règles en la matière, cette deuxième AG peut valablement délibérer quel que soit le nombre de membres présents ou représentés.

2) Approbation du PV de l'AG extraordinaire du 7 juin

Vote : le PV est approuvé sous réserve que Mr Philippe Ghyssens était présent (sans droit de vote) et Mme Christine Ergo était excusée.

3) Approbation des nouveaux statuts de l'ASBL.

Le Président remercie le groupe de 6 personnes qui se sont penchés sur la rédaction de ces statuts depuis près d'un an. Il propose d'en explorer le contenu article par article tenant compte notamment des dernières suggestions de l'inspection de la Communauté française et d'y apporter les remarques éventuelles.

Les statuts sont approuvés à l'unanimité sous réserve de modifier les termes « compte d'exploitation » repris à l'article 41. §2. par « compte de résultat ».

4) Approbation du nouveau contrat-programme (projet d'action culturelle)

Le Président et le Directeur rappelle les diverses étapes de la démarche d'analyse partagée entamée il y a déjà 2 ans et propose, sur base du document remis et projeté sur écran, d'appréhender les différents enjeux, objectifs et actions qui composent le nouveau projet d'action culturelle qui sera joint aux autres pièces du nouveau contrat-programme et proposé dans le cadre de l'octroi de sa reconnaissance auprès du Ministère de la Communauté française.

Le Président et le Directeur présentent le projet d'action se proposent de répondre au fur et à mesure aux questions d'éclaircissement ou remarques de l'assemblée.

Vote : le projet d'action culturelle est approuvé à l'unanimité.

Une mention spéciale a été adressée au CCE par l'assemblée et plus particulièrement à l'ensemble des personnes qui ont contribuées d'une manière ou d'une autre à la réalisation de celui-ci.

Il a été suggéré que ce projet d'action culturelle puisse être présenté en direct aux instances communales.

5) Divers : Pas de divers

6) Verre de l'amitié

3.3.5.4. PV de l'Assemblée Générale du 28 mars 2017

Présents avec droit de vote

Les Associations : Académie de Musique (Anthony Pieters), Atelier Bonsaï (Joseph Bernard), Centre Laïque Enghien-Silly (Arlette Lynen), Cercle royal dramatique « Union et Progrès » (Fernande

Peremans), Chœur d'Enghien (Anne Lejeune), Club Langues (Michel Faucq), Cyclo Bol d'Air (Jean Van Henteryk), Enghien Environnement (Michel Faucq), Fuseaux d'Enghien (Daniela Pieters – Brigitte Tragnée), Association des Guides touristiques d'Enghien (Michel Faucq), Haggada JDC (Johan Carlier), Labliau en Fête (Katrien Delanote), Patchwork Club Tea Time (Michelle Bellin), Le petit Cèdre (Annette Dexpert), La petite Échelle (Marc Bruyndonckx), Repaire d'Artistes (Nicolas Ruhlmann), Roma ASBL (Charlotte Vantieghem), Les Scouts – Enghien (Philippe Moriau), Vie Féminine (Isabel Gonzalez)

Les membres de droit :
Ville d'Enghien – Ecolo – Olivier Saint-Amand
Ville d'Enghien – Ecolo – Alexandra Daugnaix
Ville d'Enghien – Ensemble/CDH – Nicolas Clément
Ville d'Enghien – Ensemble/CDH – Alain Meurant
Province de Hainaut – Thérèse Leclercq

Personnes physiques : Michèle Gerin

Excusés (avec procuration)

Les Associations : Amitiés Marcquoises (procuration libre), Cercle des Cartophiles enghiennois (procuration libre), Comité de Quartier Rue d'Argent (procuration), Énéosport (procuration libre)

Les membres de droit : Ville d'Enghien – MR – Liliane Juvyns (Procuration)

Excusés (sans procuration)

Les Associations : Le petit Cèdre (Annette Dexpert)

Présents sans droit de vote

Laurent Vanbergie, Denis Pilette, Christine Ergo (équipe CCE), Florian Andrien (candidat administrateur)

Quorum :

L'ASBL Centre culturel d'Enghien compte 47 membres associatifs en règle de cotisation pour l'année civile 2016, 1 membre « personne physique » et 10 membres de droit. Le quorum des présences étant atteint (Associations : 19 présentes et 4 représentées – Membres de droit : 5 présents et 1 représenté – Personne Physique : 1 présente), l'assemblée peut donc valablement délibérer.

Accueil et mot du président

Le président, **Philippe MORIAU**, accueille et remercie les associations présentes, plus nombreuses que d'habitude, de consacrer leur soirée à l'AG du CCE. Il rappelle que, malgré le discrédit actuel sur les ASBL suite aux différents scandales publics, toutes les personnes présentes sont bien bénévoles, tant au niveau de l'AG que du CA ; des bénévoles qui s'engagent par passion pour leur association et le Centre culturel. Petite note d'humour ; le « jeton de présence » sera versé en liquide en fin de réunion : le verre de l'amitié.

Le président adresse un remerciement à Laurent Vanbergie qui s'est attelé à la rédaction du dossier de demande de reconnaissance, ainsi qu'à l'équipe du CCE qui a mis les bouchées doubles pour permettre de dégager du temps à ce dernier pour la rédaction. C'est donc un moment important car ledit dossier est maintenant rentré ; le CCE est donc en phase d'être reconnu dans le nouveau décret.
Le président remercie également les administrateurs pour la mise en place et la rédaction des nouveaux statuts.

Laurent VANBERGIE ajoute également les membres du Conseil d'Orientation dans les personnes à remercier.

Présentation est ensuite faite aux membres de l'AG d'une vidéo de présentation sur le fonctionnement d'un Centre culturel. L'ACC et l'ASTRAC ont édité cette vidéo, ainsi qu'une plaquette qui précise bien les choses sur ce qu'est réellement un Centre culturel.

Arlette LYNEN propose de mettre la vidéo en ligne sur le site du Centre culturel ; celle-ci est bien faite et gagnerait à être diffusée car beaucoup de personnes ne savent pas ce qu'est fondamentalement un Centre culturel (ce n'est pas une usine à spectacles).

Approbation des PV de l'AG du 15 mars 2016 et de l'AG extraordinaire du 21 juin 2016

Aucune remarque n'est formulée ; les PV sont adoptés à l'unanimité des membres présents.

Approbation de la liste des associations membres du CCE.

Selon les bonnes règles du Centre culturel (statuts), **Laurent VANBERGIE** donne lecture de la liste des associations, validée par le CA. Ces associations pourront donc participer à la prochaine assemblée générale. Le CA a reconnu 46 membres pour l'année 2016. **Laurent VANBERGIE** rappelle à l'assemblée qu'en cas de changement d'adresse, de n° de téléphone ou de personne responsable, il est impératif de prévenir le CCE, notamment pour la mise à jour du Miroir des Cultures.

Philippe MORIAU signale qu'il y aura un changement pour la Ligue des Familles.

Retour sur la saison 2016 du Centre culturel

Laurent VANBERGIE ne souhaite pas faire un retour spectacle par spectacle, mais souhaite plutôt revenir sur les moments marquants de la saison, afin de faire bref.

Ainsi, le Parcours d'Artistes a connu un vrai renouveau en 2016, grâce à la nouvelle équipe du Parcours d'Artistes. Le partenariat a été pleinement réactivé. Plusieurs nouveautés ont vu le jour (techniques présentées, communication, vernissage festif…). Le vernissage (Art'péro) sur la Grand-Place a marqué pas mal de gens. Le CCE et le Repaire réfléchissent déjà à la prochaine édition qui aura lieu en juin 2018.

Comme chaque année, le CCE a été actif lors du Festival LaSemo, avec la programmation de l'espace "Tour des Contes". Il est d'ailleurs à signaler que cet espace a été reconnu par le public du festival comme étant dans le « top » des petits lieux.

Les Balades contées continuent à rencontrer du succès, notamment au niveau des inscriptions aux stages ; le nombre de jeunes est en augmentation constante.

Il est également à remarquer que le Centre culturel enregistre de plus en plus de demandes pour ses ateliers théâtre hebdomadaires, à l'année. Ainsi, les deux ateliers ados sont en saturation et au maximum de leur capacité le vendredi. En plus de l'atelier pour les 8-11 ans, un nouvel atelier a vu le jour le mercredi, pour les 12-13 ans, en vue de préparer aux groupes ados. En plus de l'atelier adultes du dimanche, deux nouveaux ateliers (jeunes adultes et adultes) ont vu le jour le vendredi, pour faire la transition entre les ateliers ados et adultes. Le Centre culturel dénombre ainsi 8 ateliers théâtre hebdomadaires, qui rencontrent un succès croissant. Ce qui est proposé intéresse donc le public et, sans l'avoir spécialement recherché, ceci devient une particularité de notre Centre culturel, comme une évidence, souligne **Laurent VANBERGIE**. Cette dynamique permet une nouvelle émulation qui ressurgit positivement sur les activités et renforce les projets déjà en place (Nuit des Croquants…) et les créations.

Le projet de géographie subjective menée avec les écoles a vu sa réalisation. Un nouveau plan de la ville a été réalisé et une exposition des réalisations a été créée au sein du Centre culturel. Le nouveau

plan est à disposition gratuitement au CCE ; il est dommage que l'Office du Tourisme n'aie pas embrayé pour s'approprier et diffuser ce nouveau plan.

Le CCE a reçu de très nombreux échos positifs sur ce projet ; les écoles sont contentes et fières du travail réalisé. Chaque établissement participant s'est vu offrir une bâche du plan. Le plan « Entre rêve et réalité » se veut aussi subjectif ; il s'agit d'une vision assez précise du territoire, mais avec une introduction de l'imaginaire. Un plan donc pour se retrouver, mais aussi un objet à lire. **Philippe MORIAU** se félicite de cette belle collaboration avec ces 3 écoles. Il informe l'assemblée que l'école St-Nicolas a sollicité le CCE pour une projection de film le 20 avril prochain (débat sur l'école de demain). Il rappelle que tout ceci est également possible grâce au travail de terrain de longue haleine que mène Denis PILETTE avec les écoles.

De plus en plus d'associations, mais également les écoles viennent vers nous avec des projets. La chose n'est pas simple à gérer car l'équipe reste de même taille. Tout est discutable. Il y a ce qui est faisable et ce qui ne l'est pas et il faut donc trouver le juste équilibre entre le oui et le non, en fonction des capacités de l'équipe.

La 1ère édition de festival Hybrides a eu du mal à démarrer. Le conseil d'administration a néanmoins pris la décision de poursuivre le projet et de permettre une deuxième édition, en espérant que cela fonctionne cette fois. Cette deuxième édition arbore une programmation de très belle qualité ; preuve en est que le CCE a été approché par d'autres opérateurs. Est à espérer, donc, quel public sera présent et que les enghiennois se rendront compte de la qualité du festival.

Philippe MORIAU revient sur la diffusion, notamment avec le spectacle de Manon Lepomme, un moment fort dans la saison. Il informe l'assemblée que cette dernière reviendra la saison prochaine avec son nouveau spectacle et exhorte l'assemblée à venir la découvrir car il est fort probable que le CCE ne pourra plus se l'offrir ultérieurement, celle-ci devenant de plus en plus connue.

Présentation, analyse et approbation des comptes 2015

Philippe MORIAU annonce que le CCE, et ce malgré la non indexation des subsides de la Fédération Wallonie Bruxelles, présente des comptes bénéficiaires. Il en profite pour remercier la commune, qui, elle, continue d'indexer. Il rappelle que, tant par Laurent que par le CA, les comptes ont été suivis avec minutie, de manière à rester dans le budget fixé.

Laurent VANBERGIE invite les membres à poser leurs questions, suite à la remise papier et projection des comptes de l'ASBL. Il souligne également que le CCE a la chance de pouvoir présenter un résultat en positif, ce qui n'était pas gagné d'avance.

Le CA sait que Laurent est particulièrement prudent, voire pessimiste dans les prévisions budgétaires. Néanmoins, une des raisons de ce résultat positif est, sans conteste, les rentrées avec les inscriptions d'ateliers. Les entrées se sont révélées bien supérieures que prévues. Normalement le résultat aurait dû être en balance, voire négatif. Les activités, quant à elles, ont globalement bien fonctionné. Un léger bénéfice a donc été dégagé. Celui-ci devait avoisiner les 2100 euros mais tendra finalement vers les 1500 euros car des provisions ont été faites pour de l'achat de matériel (écrans, tapis de scène…), par mesure de prudence.

Philippe MORIAU prévient que l'année 2017 s'annonce plus compliquée. **Laurent VANBERGIE** ajoute que, étant donné que les subventions ne sont plus indexées, il y a donc manque à gagner au fur et à mesure des années. Heureusement, la commune à continuer à indexer et le CCE a donc pu maintenir des exercices en positif. Il n'a donc pas fallu entamer le « bas de laine » et la structure a pu ainsi éviter des licenciements. Il faut donc repartir sur un exercice prudent. Tout ce qui était compressible financièrement a été compressé (notamment les impressions). Il sera compliqué d'aller plus loin sans toucher au volume d'activités ; il faut un minimum pour pouvoir fonctionner.
Tout n'est néanmoins pas noir, rappelle **Philippe MORIAU** : Laurent a été ce jour à une rencontre avec la ministre et les nouvelles sont bonnes. Il en parlera ci-après.

Rapport des Commissaires aux comptes

Le président demande si des questions plus spécifiques sont à poser sur les comptes et rappelle qu'il n'y a pas eu de réviseur aux comptes cette année, faute de candidats lors de la dernière AG. Néanmoins, la comptable est passée pour visionner et passer en revue la comptabilité.
Le président espère que cette année un réviseur aux comptes se présentera.

Laurent VANBERGIE embraie et rappelle qu'il est toujours prudent d'avoir un vérificateur aux comptes car lui-même n'est pas comptable, même si le CA est très attentif. Emile a assumé une belle partie pendant tout un temps.

Après le vote des comptes, ceux-ci sont approuvés à l'unanimité des membres présents.

Décharge aux administrateurs

La décharge aux administrateurs est votée à l'unanimité des membres présents.

Présentation, analyse et approbation du budget 2017

Laurent VANBERGIE annonce un budget en bénéfice de 9,61€. Il rappelle l'obligation normalement de présenter un budget en équilibre. Normalement l'exercice 2017 devrait être un exercice en négatif de 6500€ à 7500€ car à activités égales, les salaires augmentent, mais les subventions ne suivent pas.

Philippe MORIAU précise que nombre des Centres culturels de la FWB présentent des budgets en négatif mais que Laurent a gonflé les entrées pour être en équilibre, en espérant que cela tienne la route.

Une question se pose : est-ce que le CCE présente le budget de 9,61€, ou un budget en négatif de 7500€. Le président explique que l'on ferait tout bien sûr pour avoir l'exercice prochain en balance, mais que le but de la démarche serait de secouer la Fédération Wallonie-Bruxelles. A activités égales, le CCE a de moins en moins de moyens car les subventions ne suivent pas. Il faut donc contracter les dépenses et toucher au fonctionnement.

Laurent VANBERGIE signale que l'on pourrait peut-être gagner un petit peu avec les points APE. Il stipule aussi que l'on aurait pu être en difficulté avec la réforme des APE si un autre calcul avait été fait (un salaire en dépend). Les modalités de calcul changent effectivement, mais sans gros changements pour les petites entités comme le CCE. Pour permettre la décision quant au vote de l'un ou l'autre budget, **Laurent VANBERGIE** précise que le CCE n'est pas en péril et qu'il y a 47000€ en réserve. Si l'AG décide de voter le budget négatif de 7500€, il s'agirait de rendre compte d'une réalité du secteur. Mentir sur un budget (ndlr : le budget de 9,61€), c'est se voiler la face car le budget est un outil de gestion.

Axel ZIWNY relève des problèmes dans les comptes 7370. Après analyse, **Laurent VANBERGIE** rassure : il s'agit d'une erreur de cellule (pas 78000, il faut retirer 17880€), au final le total est bon.

Axel ZIWNY déclare qu'il ne voit finalement pas de gros changements au niveau global.

Laurent VANBERGIE précise que c'est un jeu de balances entre les différents postes.

Anne LEJEUNE se demande s'il est possible de demander une augmentation, s'il n'y a pas d'indexation.

Philippe MORIAU rappelle que l'on doit attendre avant de pouvoir jouir du nouveau montant de subvention (nouveau décret) ; un phasage sera effectué. Le président demande s'il y a des réactions quant à la question initiale de savoir si le CCE remettra un budget 2017 positif de 9,61€ ou négatif de 7500€.

Axel ZIWNY demande si on a une idée du nombre de centres culturels qui remettront un budget en négatif. Laurent VANBERGIE précise qu'il s'agira d'une majorité.

Axel ZIWNY embraie et demande s'il ne s'agit pas d'une question de solidarité.

Laurent VANBERGIE prend l'exemple du Centre culturel du Pays des Collines, qui est un centre culturel agissant sur plusieurs communes. Dans le nouveau décret, il faut être 4 communes. Or, ici, seuls 3 communes embraient. Au final, il s'agit d'un manque à gagner de 100000€. Des licenciements secs sont prévus en fin d'année. Il n'y a pas de solution car le décret ne le permet pas. Le pire envisagé serait de fermer ce centre culturel et d'en créer un nouveau.

Axel ZIWNY estime qu'il est mieux de présenter un budget en négatif, par solidarité pour les CC en difficultés, tout en mentionnant que le CCE a une marge de manœuvre et peut se retourner.

Michel FAUCQ estime que lorsque l'on est en phase d'obtenir quelque chose, il ne faut pas aller trop loin. On comprend que le budget a été gonflé. Il suggère la sagesse et de ne pas se montrer sous un jour farfelu en rentrant un budget en négatif ; quand on tend la main, on essaie d'avoir ce que l'on veut recueillir. Le CCE ne doit pas jouer avec sa chance.

Axel ZIWNY se demande si l'on pourrait reprocher la démarche au CCE ?

Laurent VANBERGIE précise que l'Administration n'a pas réagi. Le CCE ne serait pas tout seul à rentrer un budget en négatif. Il rappelle que le budget est bien un outil de gestion. L'objectif ne serait pas d'aller à -7500€, mais de lancer un signal. Normalement, la réalité se situe à -6500€.

Philippe MORIAU résume les deux options qui se présentent : soit on fait transparaître l'augmentation de la charge salariale, soit on laisse le budget avec le petit bénéfice de 9,61€.

Johan CARLIER demande si l'indexation suite au nouveau décret sera la même pour tout le monde. Le président précise que le CCE sera couvert par rapport à cela : il s'agira d'un pourcentage fixe.

L'assemblée passe au vote. Sur la question de quel budget présenter :

***13 membres** se prononcent sur la présentation du budget à 9,61€.*
***8 membres** se prononcent sur la présentation du budget négatif de 7500€.*

Le CCE présentera donc le budget en équilibre de 9,61€.

Sur ce budget, l'assemblée passe au vote quant à son approbation :
***20 membres** approuvent le budget. Aucune voix contre.*
Le budget 2017 du CCE est donc approuvé.

Situation de la demande de reconnaissance du Centre culturel

Laurent VANBERGIE annonce qu'il est porteur d'une très bonne nouvelle. Le dossier du CCE passera le lendemain de l'AG à la 3C et sera ensuite présenté à la signature auprès de la ministre (*ndlr : La Commission des Centres culturels, dite 3C, formule tout avis, recommandation ou proposition sur les politiques menées dans le secteur des Centres culturels, ainsi que sur la reconnaissance, le classement en catégories, le déclassement, le retrait de reconnaissance et la suspension de l'octroi de subventions aux Centres culturels.*). Le dossier de demande de reconnaissance est positif ; il n'y a donc aucune raison que la ministre ne signe pas. Le CCE va donc passer dans le nouveau décret et sera reconnu au 1er janvier 2018. La promesse était que la FWB mette 100000€ pour les missions de base. Pour l'instant, le CCE en reçoit 52000. Il sera toujours à charge de la commune de faire la parité, soit en finances, soit en aides-services. La commune s'est positionnée à ce sujet. Il est important de souligner que la commune, elle, a continué à indexer et continuera.
L'intérêt financier pour le CCE était donc les 48000€ complémentaires de la FWB. Néanmoins, les moyens n'étaient pas là et la situation n'était pas rose au niveau des financements publics.
Même si nous n'aurons pas de suite les moyens complémentaires, la ministre a décidé de débloquer les 2/5 de la différence dès la première année (environ 15000 à 20000€), et ensuite 3/5, et ainsi de suite.

La ministre a également manifesté son envie de défendre le secteur de l'éducation permanente et des Centres culturels. Ainsi, si elle a de la marge, elle octroiera peut-être plus, plus vite. Le secteur des Arts de la Scène présente aussi actuellement des contrats-programmes ; il s'agit d'une augmentation de 50%. Des non seront prononcés ; certains auront du mal, mais nous serions apparemment sauvegardés dans le processus.

La ministre a précisé que les grosses structures qui ne présenteraient pas de dossier n'auraient pas de reconnaissance. A ce sujet, la Maison de la Culture de Tournai n'aurait pas l'intention de présenter un dossier de demande de reconnaissance car ils sont uniquement sur un travail de diffusion.
La Ministre n'a donc pas un dossier facile.

Le CCE pourrait donc compter dès le 1er janvier 2018 sur environ 20000€ en plus. Ceci est important car cela pourrait permettre d'engager du personnel. A ce sujet, il y a plusieurs façons de voir les choses : soit un temps plein, soit un temps partiel, avec mise de réserves sur des projets. Cette discussion aura lieu en équipe, puis au CA et enfin à l'AG. Des décisions importantes seront à prendre en 2018. Il n'est peut-être pas important de mettre ces sous sur de nouvelles activités. Il faudra voir vers quoi l'on va. On attend également la réforme des points APE ; on pourrait peut-être diviser les points APE pour bénéficier de l'abattement ONSS sur plusieurs postes. Il va falloir attendre la fin 2017 pour avoir plus de précisions. Les années prochaines seront donc importantes.

Laurent VANBERGIE rappelle également les aides de la Province, parfois difficiles à expliquer. La Province ne donne pas énormément d'argent liquide mais intervient grâce à la mise à disposition d'animateurs vacataires (environ 10000€ quand on valorise) et ceci n'est pas assez dit.

Philippe MORIAU rappelle que nombre des animateurs Balades Contées sont vacataires à la Province.

Laurent VANBERGIE explique aussi que la Province prend parfois des spectacles de la programmation à charge. Ainsi, pour le festival Hybrides, deux spectacles sont supportés en collaboration.

Election des administrateurs

Les administrateurs démissionnaires sont les suivants :

- Démissionnaires associatifs :
  - Martine BRAEM (Labliau en Fête)
  - Carine MAHY (Roma ASBL)
- Démissionnaires publics :
  - Julien DEFROY (CDH)
  - Jean-Luc DUBUISSON (ECOLO)
  - Fabienne TENVOOREN (MR)

Les 3 remplaçants publics désignés sont :

- Liliane JUVYNS (MR)
- Alain MEURANT (CDH)
- Alexandra DAUGNAIX (ECOLO)

L'AG doit entériner ; unanimité moins une abstention.

Pour le secteur privé (associatif), il y a 3 candidatures :

- Katrien DELANOTE (Labliau en Fête)

Présentation par la candidate : a rejoint le comité des fêtes de Labliau et intéressée d'être la représentante au sein du CCE. Graphiste, intéressée par le secteur culturel et habitante de Labliau, elle a a cœur d'amener des activités variées pour faire vivre son village.

- Charlotte VANTIEGHEM (Roma ASBL)

Présentation par la candidate : membre de l'ASBL Roma et nouvelle habitante d'Enghien. L'association Roma est active au CCE avec ses conférences et a pour but de promouvoir les études antiques (Mésopotamie, Etrusques…), d'en brosser un large éventail et de les faire connaître aux personnes intéressées sous divers aspects. L'ASBL est active sur Enghien, mais aussi sur d'autres villes. Carine MAHY démissionne de son poste d'administratrice du CCE car elle habite loin. Charlotte VANTIEGHEM souhaite s'impliquer et s'intégrer dans sa ville. Laurent VANBERGIE rebondit et précise que le travail de Roma adopte un angle intéressant, à savoir de relier aux sujets d'actualité. Ce regard est intéressant sur ce qui se passe dans le bassin méditerranéen. Charlotte VANTIEGHEM précise qu'effectivement, Roma essaie de rebondir sur ces sujets ; elle rappelle notamment les séances inaugurales (religions, Syrie…).

- Florian ANDRIEN (Personne physique)

Présentation par le candidat : Membre des Scouts depuis 6 ans et animateur chez les Scouts depuis 7 ans, la jeunesse lui tient à cœur et il essaie de la défendre. Il aide le CCE de manière logistique depuis plusieurs années (bénévolat). Il était à l'époque administrateur (secteur public) du CCE, mais il a dû renoncer à son mandat au profit de ses études à l'étranger. Il souhaite se représenter maintenant du côté privé, en tant que personne physique, pour amener un peu de jeunesse dans le CA.

Olivier SAINT-AMAND propose que la candidature de la personne qui ne sera pas élue (ndlr : 3 candidatures pour deux postes) soit gardée en réserve pour l'année prochaine car il y aura aussi du renouvellement.

Laurent VANBERGIE rappelle que le rôle du CA est un rôle de gestion de l'ASBL.

Philippe MORIAU fait appel aux candidatures pour le poste de contrôleur aux comptes. Aucune candidature n'est posée. Aucun vérificateur aux comptes n'est élu. Le poste n'est néanmoins pas indispensable au bon fonctionnement de l'ASBL.

Election des administrateurs privés :
(Les procurations se rallient aux votes)

Katrien DELANOTE : 16 voix
Charlotte VANTIEGHEM : 20 voix
Florian ANDRIEN : 15 voix

Charlotte VANTIEGHEM et Katrien DELANOTE sont élus nouveaux administrateurs du CCE, par son assemblée générale.

Le président souhaite la bienvenue aux nouveaux administrateurs.

Présentation du programme d'activités 2017

Laurent VANBERGIE rappelle qu'il n'est pas toujours simple de construire une saison, notamment car il faut tenir compte des disponibilités des bâtiments.
Pour les activités 2017, on reste sur de grands projets comme la Nuit des Croquants, LaSemo, les Balades contées, la fête de la pomme, le festival « Scène aux Ados », les créations d'ateliers, le festival Hybrides…

Au niveau de la diffusion, la saison est fixée. Deux spectacles seront repris dans la programmation athoise car ceci fonctionne toujours bien ; pour rappel, il avait fallu ajouter une séance supplémentaire au spectacle de Manon Lepomme. En parlant de cette dernière, la saison 2017-2018 s'ouvrira avec son nouveau spectacle. On peut également citer le spectacle « mon Royaume pour un Cheval », un « Roméo et Juliette » revisité (très drôle), qui sera également proposé en scolaire. Le Wajd ensemble nous

proposera un concert de haut niveau (musique traditionnelle d'Alep). Mais aussi : un spectacle de contes jeune public (La femme moustique), un seul en scène (Adèle), un spectacle sur la question des migrations (Ennemi intime), un spectacle d'impro-conte (Une autre histoire), un spectacle tout à fait étonnant (La liste de mes envies).

Divers

Laurent VANBERGIE rappelle que le rôle du CA est un rôle de gestion de l'ASBL.
Olivier SAINT-AMAND informe l'assemblée qu'un document d'importance est en préparation à la Ville : le plan d'exploitation du Parc. Ce travail a mobilisé l'administration et le Collège dans le groupe patrimoine.

Il est possible d'organiser une soirée d'informations sur le sujet.

Ce document est demandé par la Région Wallone qui donnera des subventions pour les aménagements. Jusqu'ici, il n'y avait pas de vision d'ensemble du Parc. Ce travail répond donc à une double question : qu'est-ce que l'on veut faire de ce Parc et comment on le gère.

Ce document, le plan d'exploitation, a été présenté au Collège, aux Guides Touristiques, à la CCATM pour avis avant adoption. Une large partie du travail concerne des aspects logistiques ; on doit pouvoir répondre à ces aspects (eau, électricité, véhicules, personnes, stockage, parking…). Une autre partie concerne l'exploitation du Parc à proprement parler, ce qui veut dire les activités et les conditions : patrimoine, tourisme, économie, événementiel, culture, pédagogie.

Au niveau du patrimoine :

Il s'agit ici d'un investissement pour entretenir les installations. Comment mettre en valeur le tourisme (stratégie pour l'accueil). A côté de l'étude, un travail est à réaliser sur la stratégie spécifique d'affectation du personnel. Par ailleurs, les technologies changent, il faut donc s'adapter. Une réflexion est aussi menée sur la presse, sur l'accueil des familles (plaine de jeux sans dénaturer le patrimoine).

Au niveau économique :

Le travail s'inscrit dans d'autres études, notamment, celle d'IDETA. La richesse la plus grande de la ville est son parc ; il faudrait donc évoluer vers un concept de ville-parc. Notamment en prolongeant le marché dans la cour d'honneur du parc. Il faut également se pencher sur la question suivante : comment les gens qui viennent dans le parc peuvent faire vivre le commerce.

Au niveau culturel/pédagogique/événementiel :

Le CIE (ndlr : centre d'initiation à l'environnement), pour qu'il fonctionne, a des besoins spécifiques en termes d'aménagement (rucher, verger…). Pour ce qui est du culturel il rappelle qu'il s'agit aussi de l'assemblée, du citoyen…

La ville loue ses infrastructures pour des activités (foire de jardin, LaSemo, campement médiéval, salon de la céramique et du verre…).

Il y a, bien évidemment, au cœur de tout ceci, une place pour le Centre culturel. Il rappelle qu'à la création du CCE, on avait centré la réflexion sur ce concept : la salle est le Parc. Les infrastructures culturelles seront renforcées à plusieurs niveaux et des travaux seront mis en place pour des aménagements à long terme. En ce qui concerne le Centre d'Interprétation (salle multimédia qui existe), cet endroit va être réaménagé dans les mois qui viennent et pourra être mise à disposition du CCE et des associations. Il prévu aussi d'aménager les combles des écuries, ce qui représente un espace de 600m2 qui sera dédié à des expositions, des conférences, des réceptions, des salles de réunion. A plus long terme, le projet est d'aménager une salle de spectacles (plus petite que celle d'Ath) dans la cour de la Grange brûlée (cour à l'arrière des écuries). On peut remarquer dans cette cour l'empreinte de l'ancienne toiture. L'idée serait de construire un bâtiment qui épouserait la pente et qui viendrait en

complémentarité avec les autres bâtiments du Parc, mais avec un accès direct depuis la rue du Château. Plein d'autres choses encore sont à venir.

L'HORECA, notamment est aussi à développer dans le Parc. **Olivier SAINT-AMAND** déclare qu'il peut envoyer l'étude à Laurent VANBERGIE pour diffusion. La commune est preneuse de toutes les remarques, tant positives que négatives avant l'adoption du plan au prochain conseil communal.

Verre de l'amitié

Les divers points à l'ordre du jour sont écoulés. Le président et le directeur adressent leurs remerciements aux membres présents. L'assemblée générale se clôture donc à 21h46. Les membres se retrouvent ensemble pour partager le verre de l'amitié.

3.4. Conseil d'administration

3.4.1. Membres du Conseil d'administration suite à l'AG du 28 mars 2017

Membres de droit

- BODART Anne-Marie (2012) LB/MR
- JUVYNS Liliane (2017) LB/MR
- NGABONZIZA Aimable (2013) PS
- SAINT-AMAND Olivier (2014) ECOLO, *Bourgmestre et échevin de la Culture*
- DAUGNAIX Alexandra ECOLO
- CLEMENT Nicolas (2015) CDH
- MEURANT Alain (2017) CDH
- SERMEUS Dominique (2013) PS/PROVINCE
- LECLERCQ Thérèse (2013) MR/PROVINCE

Membres associatifs

- DELANOTE Katrien (2017) Labiau en fête
- BERNARD Joseph (2014) Atelier Bonsaï, *Vice-président*
- LYNEN Arlette (2015) Cercle laïque Enghien-Silly
- PEREMANS Fernande (2014) Cercle royal dramatique « Union et progrès »
- MORIAU Philippe (2016) Scouts Catholiques, *Président*
- VANTIEGHEM Charlotte (2017) Roma asbl
- GERIN Michèle (2015) Personne physique
- VAN HENTENRYK Jean (2015) Cyclo Bol d'air, *Secrétaire*
- RUHLMANN Nicolas (2015) Repaire d'artistes

Invités avec voix consultative

- DELANDES Pierre Président du Conseil d'orientation (désigné le 7 mai 2015, démissionnaire le 26/04/2016)
- VANBERGIE Laurent Directeur

3.4.2. Liste des présences des membres du Conseil d'administration

	01 03	15 03	26 04	25 05	27 06	30 08	07 11	
BERNARD Joseph	P	P	P	EP	P	P	P	Installé le 25/03/14
BODART Anne-Marie	A	A	A	A	A	A	A	Décision du Conseil communal du 13/12/2012
BRAEM Martine	P	P	P	P	P	EP	EP	Installée le 11/03/15
CLEMENT Nicolas	P	E	P	P	EP	P	EP	Décision du Conseil communal du 26/02/2015
DAUGNAIX Alexandra							I	Décision du Conseil communal du 15/12/2016
DEGLAS Tim	A	A	A	A	A	A	A	Décision du Conseil communal du 20/06/2013
***DELANDES** Pierre*	P	A	P	**D**				Invitée en tant que Président du CO
DE FROY Julien	P	A	EP	P	A	EP	A	Installé le 25/03/14
DUBUISSON Jean-Luc	A	A	A	EP	A	A	**D**	Décision du Conseil communal du 13/12/2012
DURANT Emile	P	P	P	**D**				Invité en tant que Président du CO
GERIN Michèle	P	EP	P	P	P	EP	P	Installée le 11/03/15
LECLERCQ Thérèse	P	P	P	EP	A	EP	E	Désignée par la Province le 06/06/2013
LYNEN Arlette	P	P	P	A	P	P	EP	Installée le 11/03/15
MAHY Carine	E	E	P	EP	EP	EP	EP	Installée le 11/03/15
MORIAU Philippe	P	P	P	P	P	P	P	Installé le 15/03/16
NGABONZIZA Aimable	A	A	EP	A	A	P	A	Décision du Conseil communal du 23/04/2013
PEREMANS Fernande	P	P	P	P	P	P	P	Installée le 25/03/14
RUHLMANN Nicolas	A	A	P	P	A	P	E	Installé le 11/03/15
SAINT-AMAND Olivier	E	P	E	P	A	P	EP	Décision du Conseil communal du 2/10/14
SERMEUS Dominique	A	A	EP	A	A	EP	A	Désignée par la Province le 06/06/2013
TENVOOREN Fabienne	A	A	A	A	EP	EP	A	Décision du Conseil communal du 13/12/2012
VAN DEN BOSSCHE Michel	**D**							Installé le 25/03/14
VAN HENTENRYK Jean	P	P	P	P	P	P	P	Installé le 11/03/15
***VANBERGIE** Laurent*	P	P	P	P	P	P	P	Invité en tant que Directeur

P : Présent
EP : Excusé avec Procuration
E : Excusé
A : Absent
D : Démission
I : Invité
PI : Pas Invité

3.4.3. Délibérations du Conseil d'Administration

Au cours de ses réunions, le Conseil d'Administration a délibéré à propos des points suivants :

- Fixation des dates de réunion : AG, CA et Comité de gestion.

- Fonctionnement interne : accueil des nouveaux administrateurs ; élection du nouveau Président ; Comité de gestion (remplacement) ; gestion des administrateurs (démissions, questionnement sur les absences répétées) ; appel à candidature ; cotisation des associations ; adoption des nouveaux statuts, désignation des représentants à la réunion concertée (FWB, Province, 4C, Commune, CCE) en vue du dépôt officiel du dossier de Reconnaissance 2016-2022.

- Nouveau contrat-programme : présentation des enjeux définis et analyse du plan d'action ; présentation du plan d'action aux instances communales ; questionnement sur le financement (FWB et commune) ; préparation de la réunion concertée en vue du dépôt officiel du dossier de Reconnaissance 2016-2022.

- Relations contractuelles avec la Fédération Wallonie-Bruxelles : informations sur l'évolution du secteur et du chantier « reconnaissance du CCE ».

- Relations contractuelles avec la Ville : suivi de la remise par la commune des pièces comptables nécessaires (aides-services) à adjoindre au dossier de reconnaissance ; retour sur la présentation du plan d'action au Conseil communal ; demande d'autorisation à la commune d'apposer un kakémono sur le bâtiment.
- Partenariats régionaux : retour(s) sur le travail de la concertation du Pays.
- Conseil culturel/Conseil d'orientation : présentation des travaux et projets du Conseil d'orientation : retour sur les réflexions et démarches dans le cadre de l'analyse ; Autoévaluation des activités en lien avec les objectifs et enjeux à définir dans le prochain contrat-programme ; propositions de nouveaux projets et activités ; réflexion sur l'absence de Président au sein du CO.
- Gestion financière : analyse périodique des comptes ; analyse des budgets par activités ; approbation des comptes 2015 ; analyse et approbation du budget 2016 de l'institution ; choix sur les dotations (réserve obligatoire, amortissements et provisions) ; réflexion sur les modalités de présentation du bilan comptable.
- Investissement en matériels : analyse de la situation et des besoins à court et moyen terme (unité son, ordinateur MAC pour la régie).
- Promotion/impression : réflexion sur la possibilité de modifier la formule de nos publications ; choix d'impression (papier, quantité) de la carte subjective d'Enghien ; réalisation d'un kakémono de la saison culturelle à poser sur le bâtiment.
- Aides-services et partenariats avec les associations : analyse des nouvelles demandes d'affiliation ; présentation des demandes de collaboration.
- Personnel : formation du personnel ; accueil des stagiaires.
- Projets et activités : propositions de l'équipe pour la prochaine ; évaluation de la formule des Balades contées.
- Divers : Questionnement sur l'évolution du système APE, visite de l'AFSCA.

3.4.4. Comité de gestion - réunions « statuts »

3.4.4.1. Comité de gestion

Le bureau est composé du Président, des Vice-présidents, du Secrétaire et du Directeur. D'autres membres du CA peuvent être invités au besoin en tant que conseiller. Ses membres préparent les réunions plénières ou agissent en cas de décision à prendre d'urgence. Ils conseillent le directeur pour la gestion quotidienne de l'association.

Composition du Comité de gestion après l'AG du 15 mars 2016 :

Président :	Philippe MORIAU
Vice-présidents :	Martine BRAEM et Emile DURANT (Puis Joseph BERNARD à partir du 30/08 en remplacement d'Emile DURANT démissionnaire)
Secrétaire :	Jean VAN HENTENRYK
Directeur :	Laurent VANBERGIE

Les réunions se sont déroulées les 1/03, 15/03, 26/04, 25/05, 27/06, 30/08, 12/09, 07/11.

3.4.5. Vérificateur aux comptes

En 2016, Pierre Muller a assumé la tâche de vérificateur aux comptes en remplacement De Bénédicte Devroede. Celui-ci a présenté sa démission lors de l'assemblée générale du 28 mars. Aucun autre candidat ne s'est présenté pour le remplacer. Depuis lors, le poste reste vacant.

3.5. Conseil d'orientation – Commission mi-août

3.5.1. Réunions du Conseil d'orientation et de la Commission de la mi-août

Afin de répondre aux exigences du nouveau décret en la matière, le nouveau Conseil d'orientation composé de citoyens, de représentants du monde associatif et membres effectifs du Centre culturel, de représentants de la ville et de la Communauté française, d'artistes et de l'équipe professionnelle a été installé le 16 avril 2015.

Dans la continuité de 2015, sa principale mission fut de participer à l'analyse partagée, d'aider à fixer les enjeux qui fonderont le nouveau plan d'action culturelle pour les années 2018 à 2022 et d'établir de nouvelles modalités d'évaluation des actions qui seront menées dans le cadre de ce plan.

Le nouveau Conseil d'orientation a également été fortement sollicité par rapport au projet de la « mi-août », projet participatif et événementiel réclamé par las autorités communales. Afin d'étudier la demande et d'échafauder des pistes, une Commission spécifique a été mise en place. Celle-ci s'est réuni trois fois, les 6/01, 13/01 et 4/05.

Par ailleurs, fortement sollicité, le Conseil d'orientation a malheureusement subi ses premières défections, certains membres ayant donné leur démission en cours d'année. Pierre De Landes a également présenté sa démission en avril au poste de Président du Conseil d'orientation. Les différentes initiatives afin de pourvoir au remplacement des différents postes sont pour le moment restées vaines.

Composition du Conseil d'orientation installé le 16 avril 2015 :

Ludivine BAUDOUX (citoyenne)
Martine BRAEM (Conseil d'administration – Comité de gestion)
Pierre DE LANDES (association : Conteurs sur le pont)
Alexis CAMBIER (opérateur de la ville : Office du tourisme)
Eve DESTREBECQ (opérateur de la ville : Service social)
Emile DURANT (Conseil d'administration - Comité de gestion)
Christine ERGO (Animatrice coordinatrice - équipe professionnelle)
Anne HAGUINET (opérateur Communauté française : Bibliothèque communale)
Michel FAUCQ (association Enghien environnement et Club langues)
Michèle GERIN (Conseil d'administration - Comité de gestion)
Philippe GHYSSENS (artiste : graphiste)
Stella KITOGA BITONDO (artiste : théâtre/conte/danse)
Philippe MORIAU (Conseil d'administration - Comité de gestion)
Denis PILETTE (Animateur - équipe professionnelle)
Karen PLUCHART (artiste : théâtre jeunesse/chanson)
Laetitia PONCELET (citoyenne)
Laurence SCHLESSER (opérateur ville : Accueil extrascolaire)
Laurent VANBERGIE (Directeur - équipe professionnelle)
Estelle VANDUYNSLAGER (association : Repaire d'artistes)
Alex ZIWNY (association : cirque Imagin'Air)

3.5.2. Liste des présences aux réunions 2016

	20/01	16/02	13/04	12/05	24/05	11/10	25/10
Ludivine BAUDOUX	E	E	**D**				**Réunion annulée**
Martine BRAEM	A	A	A	A	E	A	
Pierre DE LANDES	X	X	X*	X	E	X	
Alexis CAMBIER	A	A	A	A	A	A	
Eve DESTREBECQ	X	X	E	E	X	E	
Emile DURANT	X	E	E	A	D		
Christine ERGO	X	X	X	X	X	X	
Anne HAGUINET	E	E	E	E	E	X	
Michel FAUCQ	X	X	X	X	X	E	
Michèle GERIN	E	X	E	X	X	X	
Philippe GHYSSENS	X	X	E	E	X	A	
Stella KITOGA BITONDO	A	X	E	X	A	X	
Philippe MORIAU	E	E	E	A	A	A	
Denis PILETTE	X	X	X	X	X	X	
Karen PLUCHART	E	E	E	E	E	A	
Laetitia PONCELET	E	E	**D**				
Laurence SCHLESSER	E	E	P	X	E	E	
Lorraine SMAL						X	
Catherine STILMANT (inspectrice FWB)				X			
Laurent VANBERGIE	X	X	P	X	X	X	
Estelle VANDUYNSLAGER	X	E	P	E	X	X	
Alex ZIWNY	X	X	E	X	A	X	

X : Présent - E : Excusé – A : Absent – D : Démission

*Pierre De Landes a présenté sa démission au poste de Président du Conseil d'orientation le 13 avril 2016. Mesdames Ludivine Baudoux et Laetitia Poncelet se sont retirées du Conseil pour convenance personnelle.

3.5.3. Rapports du Conseil d'orientation

Rapport de la réunion du 20 janvier

Suite à l'invitation du 6 janvier 2016, la réunion s'est tenue en la salle Orcadre de la Maison Jonathas.

Sont présentes et présents : Mesdames Ève DESTREBECQ, Christine ERGO, Estelle VANDUYNSLAGER et Messieurs Pierre DE LANDES, Émile DURANT, Michel FAUCQ, Philippe GHYSSENS, Denis PILETTE, Laurent VANBERGIE et Axel ZIWNY.

Sont excusées et excusé : Mesdames Ludivine BAUDOUX, Anne HAGUINET, Michèle GÉRIN, Karen PLUCHART, Laetitia PONCELET, Laurence SCHLESSER et Monsieur Philippe MORIAU.
Après les civilités d'usage, le Président ouvre la séance à 19h50.

Désignation du rapporteur de la réunion : Philippe Ghyssens

« Celui qui veut déplacer les montagnes, commence d'abord par déplacer les petits cailloux… » Lao Tseu [ndlr]

1. Approbation du rapport de la réunion du 8 décembre 2015.

1.1. Corrections au tableau des présences : Laetitia est excusée et Denis était présent.

1.2. Remarques au contenu (Christine) : Commission de la Mi-Août au lieu du libellé « Commission Balades Contées »
Ajouter également la demande formulée par P. Moriau : « … La possibilité de quantifier qui du public des Balades est famille de stagiaire et qui ne l'est pas. »

1.3. Agenda des points divers :

1.3.1. Question du C.A. : interpellation du C.O. concernant un mauvais accueil — une mauvaise réception — des artistes « locaux ».

2. Nouvelles de la dernière réunion du C.A.

2.1. Le C.A. a pris note de la création de la Commission de la Mi-Août ;

2.2. Le futur stagiaire adjoint à l'équipe sera chargé d'une étude sur « Les moyens et la politique de communication ;

2.3. En relation avec le point précédent, la question de la distribution « Hors les murs » du « Miroir des Cultures » est posée aux membres du C.O. Echanges :
- Problématique du coût supplémentaire et d'impression et de diffusion (Laurent) ;
- Une réponse plus précise pourra être donnée après l'étude de communication ;
- « Plus agréable à feuilleter qu'un mail » (Axel) ;
- Formuler la demande d'obtention du Miroir par courrier ;
- Nous sommes à la frontière avec deux territoires : Brabant-Flamand (Herne) et Brabant-Wallon (Bierghes et Rebecq) ;
- Version « light » ? (Philippe) ;
- Par esprit d'ouverture : payer une fois les frais de port par an ? (Pierre).
Conclusions :
- Attendre les résultats de l'étude du stagiaire ;
- Signaler un coût budgétaire difficilement accessible (Laurent et Pierre).

2.4. Il reste un C.A. programmé l'A.G. Une A.G. extraordinaire se tiendra en juin pour entériner le nouveau Contrat-Programme.

3. Retour sur la programmation de décembre 2015 (« Bouteilles aan Zee » et l'exposition Meert et Ghyssens).

3.1. Bouteilles aan Zee
Petite jauge de ± 40 personnes. Spectacle magnifique. Les programmations des centres culturels sont toujours ± à risque : « … Soutenir les jeunes artistes ou ceux qui ont du mal à se vendre…
Constat : les programmations (Sélection Propulse : moyen d'avoir des spectacles à des prix raisonnables) du Centre culturel d'Enghien le sont ensuite ailleurs. « Nous avons une qualité de découvreurs… » (Laurent)

3.2. Exposition Meert et Ghyssens
- … Souhait de voir le(s) spectateur(s) d'un spectacle s'intéresser à l'exposition en cours ;
- Laurent exprime le regret de constater le peu d'intérêt marqué pour d'autres disciplines ou des parcours similaires par les artistes eux-mêmes…;
- La satisfaction d'une rencontre enrichissante et de la découverte d'un autre univers pour Philippe.

3.3. Ciné-club
- Augmentation en termes de fréquentation : scolaire, tout public et publics extérieurs pour des jauges de l'ordre de 25 à 40 personnes en moyenne ;
- Les suivis de lecture à la bibliothèque fonctionnent également.

3.4. Nanukuluk
(Spectacle jeune public à partir de 5 ans/tout publics)
- Seul en scène très épuré et de très grande qualité (une comédienne sans réel décor ou artifice en support) en partenariat avec la MCA ;
- Q. Comment les jeunes réagissent-t-ils ?

C'est un spectacle qui fonctionne par la magie de la lumière, de l'empathie et du charisme de la comédienne. Sans décor apparent, elle a su capter l'attention de jeunes non ciblés par le spectacle lui-même. (Denis).

3.5. La Fille de la Lune
(Spectacle scolaire/ Théâtre-objet dès 4 ans jusque première Primaire)
- Pas moins de 6 séances, la directrice de l'école de Marcq s'est montrée enthousiaste au projet.
- Néanmoins, il y avait un risque financier — heureusement contrebalancé par une subvention extraordinaire de la FWB — car le CCE a perdu le quota Ecoles.
- Si Nanukuluk avait été présenté aux écoles, il y aurait eu refus. Il y a un travail à faire à ce sujet. Pour récupérer le quota des écoles, il faut choisir la programmation dans le nouveau catalogue.
- Constat : le CCE part d'office en négatif vu et les jauges et les frais inhérents (salle, …) Il y a lieu de prendre en compte la concurrence de compagnies qui viennent de France et qui proposent des spectacles « Clef sur porte » à 3€ par enfant ! Les écoles privilégient les spectacles « ad domo » ne montrent pas ou peu d'intérêt pour l'outil CCE.

4. Commission de la « mi-août » : état des travaux.

La première réunion a eu lieu le 6 janvier, une seconde le 13 avec une participation moyenne de 15/16 personnes. La commission a planché sur un possible remplacement des Balades Contées. Elle souhaite s'adresser directement au Conseil d'Administration pour montrer l'état d'avancement de ses travaux et demander à l'instance de se positionner. Le Conseil d'Orientation a débattu longuement pour déterminer si cette demande était appropriée. Finalement un vote est intervenu à main levée, qui donne les résultats suivants : 5 oui / 1 non / 1 abstention (ex. les membres de l'équipe). Pierre a demandé d'acter sa réserve quant à cette procédure au procès-verbal.

5. Rencontre des citoyens : organisation du projet.

But : permettre au C.O. de rencontrer les citoyens. Pour développer/continuer une analyse partagée du territoire de façon permanente.
- Préparer des folders qui seront déposés chez les commerçants ;
- Organiser une rencontre citoyenne ;
- Préparer un questionnaire à remettre aux Comités de Quartiers. Aux membres du C.O. de plancher individuellement sur le contenu de ce questionnaire et remettre les propositions éventuelles lors de la réunion du 16 février prochain. Ce questionnaire pourra revêtir diverses formes :
• Par question et réponses
• Par question et cases à cocher (choix multiples)
• Format : 1 feuille A4.

6. Dossier d'analyse par Christine Ergo du projet des Balades Contées et comparatif des stagiaires : finalisation.

Le dossier est pratiquement terminé, Christine souhaite en refaire une lecture avant clôture. Un lien Dropbox sera disponible pour les membres du C.O. désireux de s'investir.
Eve / Philippe / Estelle / Pierre ont marqué leur souhait d'y participer.

7. Festival Hybrides : éléments d'évaluation.

Q. A traiter suivant l'ancien ou le nouveau Contrat-Programme ?
- Etablissement d'un formulaire pour les stagiaires.
- L'évaluation du projet requerra du temps supplémentaire de travail pour l'équipe.

- Evaluer la compréhension de l'adjectif « Hybride » par le public.
- Laurent enverra le lien avec le document d'évaluation du Festival à tous les membres du C.O.

8. Première esquisse de la programmation 2015/2016.

La deuxième partie est actuellement en construction. Après ProPulse (première semaine de février), l'équipe pourra donner un meilleur éclairage sur la deuxième partie de la saison. Rien de définitif pour l'instant : l'équipe travaille sur le traditionnel équilibre entre le choix des spectacles et la faisabilité financière. Suite des conversations en mai.

9. Projet de contrat-programme.

Demandé aux membres du C.O. : un « devoir » pour décider des enjeux en reprenant les notes précédentes — Voir P.V. du 15/09/2015 — et relire la synthèse de la rencontre citoyenne de janvier 2015. Chaque membre devrait pouvoir prioriser des choix en fonction de sa vision personnelle.

10. Divers.

10.1. Chantier : politique des expositions.
Laurent a été saisi d'une demande par une artiste souhaitant monter une exposition d'art contemporain dans le cadre du Parc communal. Vu l'ampleur du projet Laurent, après son travail d'expertise a renvoyé le dossier à l'administration communale. Qui a son tour, le lui a retourné.
- Le C.O. estime qu'il — Le CCE — n'est pas habilité à répondre à ce genre de projet, notamment en ce qui concerne la logistique et déclare ce qui suit :
« Le C.O. acte que les travaux d'expertise et de conseil(s) ont été remplis par le directeur et que les prestations demandées dans le cadre des missions assignées du Centre culturel. »

10.2. Demande du Service Animations
Le S.A. souhaite que le CCE prenne en charge la programmation de la pièce de théâtre « Les émotifs anonymes ». Le CCE n'a pas pu voir la pièce et déclare ne pas être en capacité de programmer ce spectacle. Le C.O. propose de voir s'il est possible de voir le spectacle et d'obtenir le dossier de régie.

Tous les points à l'ordre du jour ont été examinés.
Plus personne ne demande la parole.
Pierre DE LANDES lève la séance à 23h10.

Rapport de la réunion du 16 février

Suite à l'invitation du 7 février 2016, la réunion s'est tenue à l'annexe de la Maison Jonathas.

Présents : Mesdames Michèle GÉRIN, Stella KITOGA BITONDO, Christine ERGO, Ève DESTREBECQ et Messieurs Pierre DE LANDES, Jean VAN HENTENRYK, Michel FAUCQ, Philippe GHYSSENS, Denis PILETTE, Laurent VANBERGIE et Axel ZIWNY.

Excusés : Mesdames Anne HAGUINET, Laurence SCHLESSER, Karen PLUCHART, Estelle VANDUYNSLAGER, Laetitia PONCELET, Ludivine BAUDOUX et Messieurs, Philippe MORIAU et Émile DURANT
Après les civilités d'usage, le Président ouvre la séance à 19h55.

« Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir mais de le rendre possible » Antoine de St Exupery (ndlr)

1. Approbation du rapport de la réunion du 20 janvier 2016

Les corrections suivantes doivent être apportées au PV du 20 janvier 2016 :

- 5. « Rencontre des citoyens : organisation du projet » : N'avait-on pas abandonné l'idée de déposer des flyers chez les commerçants ? En effet, mais toutes les propositions évoquées ne seront pas forcément mises en place. Ces points restent en option.

- 2.4 Il reste un CA programmé avant l'AG

- 3.1 Les programmations du centre culturel aide les artistes qui ne sont pas outillés pour se promotionner.

- 3.4 « En partenariat avec la MCA » > seulement pour ce qui concerne la billetterie.

- 3.5 La fille de la lune : dès 4 ans jusqu'à la 6ème primaire.
  Nanukuluk : « s'il avait été présenté aux écoles, il y aurait eu un refus » : Il est important de motiver le pourquoi du refus ; en effet, l'équipe pense que ce spectacle était trop pointu.
  Attention, par rapport aux frais inhérents, la salle est gratuite mais le fait qu'elle soit petite ne permet pas beaucoup de rentrées financières.

- 4. Commission « de la mi-août » – état des travaux

Il semble important de préciser que la commission souhaite faire une lettre au C.A. afin de poursuivre efficacement ses travaux. En effet, comme expliqué lors de la dernière réunion, la commission souhaite savoir ce qu'il faudrait éventuellement changer dans le projet actuel des Balades Contées. Quels sont les nouveaux objectifs sur lesquels il faut travailler ?

AXEL : Les gens présents à cette commission se demandent pourquoi il faut remettre en question les Balades Contées. S'ils n'ont pas de réponse à leurs questions, il y a de grande chance qu'ils ne viennent plus aux réunions…

Leur crainte est que si demain, le C.A. décide de diminuer les budgets, le travail de réflexion aura été fait pour rien…

LAURENT : Cela n'est pas possible car si le C.O. propose de développer un projet et que le C.A. bloque, il risque d'y avoir un problème… Cela serait semblable à de l'instrumentalisation…

PIERRE : Faut-il passer du temps à se demander qui a le pouvoir de quoi ? A l'heure actuelle, le C.A. ne demande plus rien… Il a exprimé une volonté de renouveau… Pourquoi ne pas simplement essayer de créer…

PHILIPPE : Importance de la CREATIVITE avant la FAISABILITE…

PIERRE : Il ne faut pas oublier la fonction de la commission : ENVISAGER UN NOUVEAU PROJET, peu importe pourquoi… Les éléments qui sortiront de cette réflexion pourront peut-être amener à autre chose (maintenant ou plus tard).

CHRISTINE : Oui, mais il faut se mettre à la place des gens… Il est difficile de recommencer un projet à zéro alors que quelque chose de construit fonctionne bien. Les Balades ont eu du mal à démarrer, maintenant ça fonctionne bien, pourquoi vouloir abandonner ?

MICHEL suggère aux membres du C.O. de formuler les remarques concernant le PV par écrit pour gagner du temps… PIERRE nous fait constater que ce débat n'a pas été vain car cela faisait partie d'un point à l'ordre du jour. Cela dit, l'idée d'envoyer les petites remarques par mail est approuvée.

2. Projet de contrat-programme

L'élaboration du contrat-programme ne fait pas partie du rôle du C.O., c'est celui de l'équipe du Centre Culturel. Cela dit, les membres du C.O. souhaitent faire un tour de table afin de faire part à l'équipe des enjeux qui leur tiennent à cœur.

AXEL : Il est important de continuer à toucher le jeune public.

PHILIPPE : La citoyenneté – Il est important de donner aux personnes les moyens d'analyser les informations reçues journellement, développer des outils allant dans ce sens.

STELLA : Utiliser les différences comme une richesse, on est tous « d'ici et d'ailleurs ». Se rencontrer, vivre ensemble, créer des animations « inter-culturelles ». PIERRE souligne que cela peut également se faire grâce aux contes.

EVE : Tenter de faire en sorte que la cohésion sociale soit présente au cœur des projets, qu'il y ait de la transversalité. Créer du lien entre les personnes d'origines différentes.

DENIS : Toucher les gens qu'on ne touche pas (le public plus précarisé), être davantage sur le terrain. LAURENT précise que l'équipe a souvent de très chouettes projets pour toucher un public différent mais qu'elle se retrouve face à des freins, au niveau communal par exemple (cfr le projet de roulotte).

MICHEL : Développer plus d'activités en lien avec le patrimoine. Ex. : Comparer le passé et le présent, examiner les changements, examiner si ceux-ci sont toujours bénéfiques, LAURENT rappel que le Centre Culturel n'a pas un rôle urbanistique.

PIERRE : Insiste sur la médiation culturelle, l'importance de travailler l'éducation à la culture.

AXEL : Ajoute qu'il ne faut pas oublier d'inclure le développement durable au sein des projets.

3. Rencontre des citoyens : préparation des enquêtes de satisfaction

Trois enquêtes différentes ont été réalisées par un stagiaire car le Centre Culturel doit recueillir un maximum d'avis de citoyens.

Remarques par rapport aux enquêtes :

Par rapport à la question : « Comprenez-vous l'utilisation du mot hybride pour le nom du festival ? »

La plupart des personnes vont sans doute répondre « Non » …
- Faut-il poser une sous-question ?
- Faut-il expliquer en deux mots la démarche du festival ?
- Aviez-vous perçu la démarche ?
- Combien de spectacles avez-vous visualisés ?

AXEL : Attention, chacun a une manière différente de comprendre… On ne peut pas tout prévoir…

LAURENT : Différentes propositions peuvent être envoyée par mail.

Pour les dernières questions « Venez-vous également au CC pour d'autres activités ? »
- Faut-il ajouter le code postal ? Il est peut-être important de savoir si les personnes viennent de loin ou pas…

Les 3 questionnaires seront envoyés aux membres du C.O. par e-mail afin que chacun puisse faire des remarques, des suggestions, …

4. Commission « de la mi-août » : état des travaux : Voir plus haut

5. Festival Hybrides : Eléments d'évaluation

Proposition d'indicateurs d'évaluation pour « Hybrides » par LAURENT :

- Équilibre financier,
- Assistance (jauge),
- Concordance de l'activité avec les axes prioritaires et objectifs du CCE fixés dans le contrat-programme,
- Adéquation projet – réalisation,
- Participation du (des) public(s),
- Coopération interne,
- Partenariat externe,
- Visibilité externe de l'activité (communication – promotion),
- Retour presse,
- Qualité des prestations artistiques,
- Avis du public (enquête),
- Avis des partenaires,
- Avis des artistes,
- Volonté de reconduire l'action de la part de la coopération interne (instances, équipe, volontaires).

Indicateurs quantitatifs - Niveaux d'évaluation :

0 = sans objet 6 = de 60 à 70
1 = de 0 à 15 7 = de 70 à 80
2 = de 15 à 30 8 = de 80 à 90
3 = de 30 à 40 9 = de 90 à 100
4 = de 40 à 50 10 = + de 100
5 = de 50 à 60

Indicateurs qualitatifs - Niveaux d'évaluation :

0 = sans objet 6 = bon
1 = échec total 7 = très bon
2 = échec relatif 8 = succès
3 = insuffisant 9 = objectifs atteints
4 = légèrement insuffisant 10 = objectifs largement dépassés
5 = suffisant

AXEL : Il faut faire la différence entre la bonne compréhension du message et la satisfaction du public. La volonté du CC est d'avoir environ 50 personnes/spectacle.

6. Retour sur les activités de janvier

6.1 La rencontre Impro « Ik ben bilingue » : + de 80 personnes, public pas habituel venu d'un peu partout

6.2 Ciné-club : Des synergies supplémentaires ont été développées – Repaire d'artistes a travaillé sur Tomi Ergerer, une expo a découlé de cela. Les lectures à la bibliothèque continuent.

6.3 L'expo photos : En principe, les expositions ne sont pas ouvertes au public le week-end (en dehors des jours de spectacle). Cependant, cette fois-ci, l'artiste a souhaité le faire et elle a eu du monde. Les membres du CC remarquent que d'avantage d'artistes se sont intéressé à l'exposition.
Remarque : Le vernissage n'apporte pas forcément le monde attendu.
Réflexion à mener : « Faut-il accueillir plus d'artistes du cru ? »

7. Retour sur les collaborations du CCE, clôturées ou en projet :

7.1 « La dramatique de Petit-Enghien » : Le spectacle a eu lieu les 30 et 31 janvier et il y a eu environ 500 à 600 entrées. L'équipe du CC est très satisfaite du travail réalisé. En effet, même si la troupe fonctionne sur des acquis du passé… CHRISTINE exprime juste une légère déception en fin de projet : l'équipe a eu l'impression de ne plus en faire partie intégrante… Malgré cela, il y a eu beaucoup de plaisir sur scène et le public a beaucoup rit également.

DENIS exprime un avis tout à fait personnel sans remettre en cause la qualité artistique : pour lui, il est dommage de rire de « cela » … (en parlant de l'homosexualité).

A refaire ou pas ? CHRISTINE trouve que les outils apportés ont été bénéfiques, pourquoi pas ? LAURENT dit qu'il faut faire attention car il doit y avoir des limites dans l'aide apportée. En effet, il sera difficile pour le CC de s'engager de la même manière chaque année dans un tel projet mais il est possible de le faire dans la limite des moyens.

7.2 « La géographie subjective » : Très bonne collaboration avec l'école de Marcq et Saint-Vincent de Paul. Les enfants et les professeurs sont très enthousiastes.

7.3 « Parcours d'Artistes » : Le projet est en route, il y a un nouveau souffle avec l'A.S.B.L. Repaire d'Artistes. L'équipe du CC mène une réflexion sur les spectacles « vivants ».

7.4 « Work in progress » : Trois groupes de personnes ont pu mettre en scène des textes écrits par eux-mêmes. A Enghien et à l'extérieur.

Information : Mélissa Motheu est sélectionnée pour Sortilège. L'équipe du CC est fière d'avoir soutenue cette artiste dans ses débuts.

Rapport de réunion du 13 avril

Suite à l'invitation du 3 avril 2016, la réunion s'est tenue en la salle Orcadre de la Maison Jonathas.

Sont présentes et présents : Mesdames Christine ERGO, Laurence directeur SCHLESSER et Estelle VANDUYNSLAGER, et Messieurs Pierre DE LANDES, Michel FAUCQ, Denis PILETTE et Laurent VANBERGIE.

Sont excusées et excusés : Mesdames Ludivine BAUDOUX, Ève DESTREBECQ, Anne HAGUINET, Michèle GÉRIN, Stella KITOGA BITONDO,Laetitia PONCELET, Karen PLUCHART, et Messieurs Émile DURANT, Philippe GHYSSENS, Philippe MORIAU et Axel ZIWNY.

Après les civilités d'usage, le Président ouvre la séance à 19h50.

Michel FAUCQ accepte d'être rapporteur de la réunion.

1. Approbation du rapport de la réunion du 16 février 2016.

Christine ERGO demande d'apporter les corrections suivantes :

Au point 1. Approbation du PV de la réunion du 20 janvier 2016

Point 3.5 : Remplacer « l'équipe pense que ce spectacle était trop pointu. » par « l'équipe pense que ce spectacle, pointu, était plus difficile à présenter. »

Point 4 CHRISTINE : Remplacer « Les balades ont eu du mal à démarrer, maintenant ça fonctionne bien, pourquoi vouloir abandonner ? » par « Les balades ont très bien démarré dès le début et continuent à bien fonctionner : pourquoi vouloir abandonner. »

Au point 3. Rencontre des citoyens
Remplacer « Trois enquêtes différentes ont été réalisées par un stagiaire » : par « Trois enquêtes différentes ont été réalisées par nos deux stagiaires en collaboration. »
Au point 7. Retour sur les collaborations du CCE

Point 7.1 Alinéa 1er : Ajouter après « … sur des acquis du passé » : « il y avait une volonté exprimée par certains acteurs d'acquérir de nouveaux outils pour évoluer. »

Point 7.1 Alinéa 1er : Dernière phrase : Remplacer « Malgré cela » par « Cependant ».

Point 7.1 Dernier alinéa : Ajouter après « … dans la limite des moyens » : « s'il n'y a pas de demandes d'autres associations. »

Point 7.4 Work in progress : Remplacer le 1er alinéa par : « Les trois groupes 'Théâtre' des ateliers ados du CCE, qui participent cette année au Festival 'Scène aux ados', ont eu l'occasion de présenter dix minutes de travail en cours devant d'autres ateliers 'Théâtre' lors du 'Work in progress' organisé le samedi 30 janvier 2016 à La Louvière par 'Promotion Théâtre'. Ils ont également pu rencontrer les auteurs des pièces qu'ils vont présenter lors du Festival 'Scène aux ados' au CC d'Enghien, à Soignies, Ath et Mons.»

Ces modifications ainsi que le reste du rapport sont approuvés.

2. Contrat – programme : état d'avancement

Le document est toujours en cours d'élaboration. Les enjeux se précisent. Les avis émis par le Conseil d'orientation au cours des derniers mois seront autant que possible intégrés. Il faut également attendre la position de la Ville qui doit encore être précisée quant à pérennité du CC.

Pierre DE LANDES rappelle que le décret prévoit, en matière de médiation culturelle, la mise en place d'initiatives et démarches visant à faciliter l'accès à la culture, la rencontre des créateurs, l'appropriation des œuvres et la participation à la vie culturelle par tous les individus et les groupes. Il conviendrait donc d'en faire état dans le contrat-programme.

3. Commission « de la mi-août » : état d'avancement

Certains membres de cette commission s'inquiètent de ne pas avoir d'informations sur le suivi des réunions, à commencer par le PV corrigé de la première réunion. Le Conseil d'orientation demande à Axel ZIWNY de proposer des dates de réunions aux membres de cette commission et de fixer une date ultime pour la remise des conclusions de ses travaux au Conseil d'orientation.

4. Festival « Hybrides » : évaluation

Laurent VANBERGIE donne lecture de l'évaluation faite par l'Équipe. Une copie de ce document sera disponible.

Il signale également un déficit probable de l'ordre de 3.500 €.
Estelle VANDUYNSLAGER estime que c'est une belle première expérience. Elle souhaiterait que lors d'une prochaine édition, une petite somme soit accordée à Repaires d'Artistes pour alléger le coût des animateurs qu'ils engagent.
Malgré une fréquentation beaucoup trop faible, le Conseil d'orientation est d'avis qu'il faut renouveler l'expérience. Ce type de spectacle va dans le sens des objectifs définis par le décret et par le contrat-programme du CCE.
'Hybrides' apporte une vision nouvelle et interpelante sur le plan culturel. Il faut lui donner la possibilité de « grandir ». Le choix d'une autre date, un peu plus tard dans l'année permettrait peut-être une meilleure attractivité. Le travail de la communication pourrait aussi être réexaminé (affiches plus directes, amélioration de la perception de titre 'Hybrides', …).

5. Retour sur les activités de février et mars 2016

Ciné-club : « Astérix et le domaine des dieux » : les séances ont obtenu une belle fréquentation.
« Mosaïques romaines » a dû être annulé faute d'inscriptions suffisantes.

Exposition sur le projet « Contes » avec l'école de Marcq : appréciée par les parents. Les enseignants ont été ravis de ce partenariat avec le CCE.

Les conférences « Cléopâtre et Rome », « Les femmes de pouvoir en Égypte avant Hatshepsout », « Les peintures étrusques », organisées par l'ASBL ROMA avec la collaboration du CCE, attirent un petit public dont le nombre s'accroît (10 à 15 personnes).

Le spectacle de café-théâtre « Greta », à la fois drôle et interpelant sur la condition féminine au début du XXe, a été présenté devant 44 personnes.

L'exposition « Shiva … ou pas », présentée par « Vie féminine » en relation avec la journée des droits des femmes, fut une réussite.

6. Saison 2016/2017 : ce qui peut déjà être annoncé

Christine ERGO présente la programmation de la saison.

Elle y ajoute la participation, en octobre-novembre 2016 avec la commune de Silly, d'une activité de sensibilisation à la gestion des déchets.

Elle prévoit également la participation du CCE à la Fête de la Pomme et du Miel, sans doute le 22 octobre 2017, en collaboration avec l'Office du Tourisme et Enghien Environnement.

7. Réunions avec les autorités communales : position du Conseil d'orientation

Le Conseil a été informé par l'équipe du contenu de ces réunions. Il se réjouit de la satisfaction de Christine ERGO et de Denis PILETTE de pouvoir participer à ces discussions et faire part de leur avis.
Le Conseil d'orientation ne peut qu'encourager ces échanges permettant de rapprocher les idées et les personnes.

8. Dates des prochaines réunions

La prochaine réunion est fixée au jeudi 12 mai 2016 à 19h30.
Une deuxième réunion a été fixée au mardi 24 mai 2016 à 19h30 et aura pour seul ordre du jour l'examen du projet de contrat-programme.

Il est rappelé qu'une Assemblée générale extraordinaire se tiendra le mardi 7 juin 2016 (à 19h00 ou 19h30) avec pour ordre du jour l'approbation des modifications des statuts et du nouveau contrat-programme.

9. Divers

9.1. Le Centre laïque Enghien – Silly demande la collaboration du CCE pour organiser un concert « Léo Ferré ». Le Conseil d'orientation estime que le CCE ne doit pas, dans cette collaboration, supporter de pertes financières ni utiliser son « crédit Art & Vie ». Au-delà de cette double précaution, il marque son accord de principe, pour autant que les disponibilités de l'Équipe et du calendrier des activités soient compatibles avec l'organisation de cette manifestation.

9.2. Madame Arlette ROLAND, conteuse et résidant à Enghien, est spécialisée dans les spectacles pour les 0 – 3 ans. Après s'être adressée à la Commune et à l'ONE pour un soutien financier, elle se tourne vers le CC pour obtenir de l'aide. Le Conseil d'orientation rappelle que cette aide doit entrer dans le cadre de la collaboration avec les associations – membre (locaux, technique, publicité, …).

9.3. Pierre DE LANDES s'inquiète de la faible fréquentation à l'AG et d'une seconde AG tenue dans la foulée de la première, faute de quorum. Il invite à s'interroger sur les causes de ce désintérêt et sur les actions qui pourraient être menées. Il étend cette inquiétude au faible taux de présence au Conseil d'orientation, raison de sa demande de recrutement lancée à l'AG.

9.4. Pierre DE LANDES demande au Conseil d'orientation d'acter la démission de Mesdames Ludivine BAUDOUX et Laetitia PONCELET pour des raisons familiales et professionnelles. Le Conseil les remercie pour leur participation à ses travaux.

9.5. Pierre DE LANDES annonce sa décision de démissionner de ses fonctions de président du Conseil d'orientation pour des raisons d'ordre personnel. Le premier point à l'ordre du jour de la réunion du jeudi 12 mai 2016 sera donc l'élection d'un nouveau président. La démission de Pierre DE LANDES de ses fonctions de président sera effective à l'issue de ce scrutin.

Tous les points à l'ordre du jour ont été examinés. Plus personne ne demande la parole.
Pierre DE LANDES lève la séance à 23h35.

Rapport de réunion du 12 mai

Suite à l'invitation du 30 avril 2016, la réunion s'est tenue en la salle
Orcadre de la Maison Jonathas.

Sont présentes et présents : Mesdames Christine ERGO, Laurence SCHLESSER, Michèle GÉRIN, Stella KITOGA BITONDO, et Messieurs Pierre DE LANDES, Michel FAUCQ, Denis PILETTE, Laurent VANBERGIE et Axel ZIWNY.

Sont excusées et excusés : Mesdames Ève DESTREBECQ, Anne HAGUINET, Karen PLUCHART et Estelle VANDUYNSLAGER, et Monsieur Philippe GHYSSENS.

Madame Catherine STILMAN, « notre » inspectrice du SGIC de la CFWB, est également présente.

Après les civilités d'usage, le Président ouvre la séance à 19h50.

Michel FAUCQ accepte d'être rapporteur de la réunion.

1. Élection d'un nouveau président du Conseil d'orientation

Aucune candidature n'a été présentée antérieurement à la réunion. Après un bref exposé des fonctions du président, personne ne se propose à ce poste. Pour permettre la tenue de la réunion, Pierre DE LANDES accepte d'en assurer l'animation. La nomination d'un président est donc reportée à une prochaine réunion.

2. Approbation du rapport de la réunion du 13 avril 2016

Le rapport est accepté sans modifications.

3. Contrat – programme : présentation

Laurent VANBERGIE présente un « mapping » développant les enjeux et moyens à développer tels qu'ils seront insérés dans le texte du contrat – programme.

Catherine STILMANT rappelle qu'un enjeu est la formulation d'une question : « Que faut-il faire pour … ? »

Laurent VANBERGIE donne une série d'explications éclairant les postes repris dans les « ramures du mapping ». Différentes modifications ou améliorations sont proposées. Le développement durable sera repris en axe transversal de tous les projets à développer.

Après un long échange, le Conseil d'orientation remercie Laurent VANBERGIE pour ce travail et demande que le texte complet soit remis aux membres avant la réunion du mardi 24 mai 2016.

4. Commission « de la mi-août » : état d'avancement

Axel ZYWNY précise que la commission travaille encore sur des apports purement créatifs et tente de dégager des formules permettant au public de rester (un peu) plus longtemps au même endroit.

La clôture des travaux avait été envisagée pour l'été, afin de permettre au Conseil d'orientation d'en examiner les conclusions à la rentrée. Le Conseil d'orientation prend acte des difficultés rencontrées pour respecter ce délai et recule à fin novembre 2016, l'exigence de dépôt des conclusions de la commission. Le Conseil d'orientation remercie les membres de cette commission pour l'énergie et le temps consacré.

5. Retour sur les activités d'avril 2016

« Les peintures étrusques », conférence du 12 avril : public intéressé ;

« Boniface», ciné-club du 13 avril : succès mitigé qui incite à retravailler les synergies avec les parties intervenantes ;

« Sur les traces de Tomi Ungerer », exposition du 29 mars au 24 avril, en collaboration avec « Repaire d'Artistes » : très belle qualité des œuvres présentées et grand intérêt du public « passant » à l'occasion d'autres évènements au Centre culturel.

Les retours sur l'exposition « Traits d'humour » et le spectacle « La bonne âme de Se-Tchouan », seront repris dans le rapport d'une prochaine réunion.

Une stagiaire du Centre culturel a dressé un tableau de l'évolution des moyens de communication utilisés par le Centre culturel. Ce document sera très utile, lorsque le Conseil d'orientation se penchera sur l'impact de la politique culturelle du Centre culturel sur son territoire d'implantation.

6. Recherche de nouveaux membres

Le Conseil d'orientation souligne l'urgence : le personnel d'animation doit impérativement trouver d'autres personnes que le Conseil d'administration désignera pour étoffer l'actuel groupe des conseillers. Un appel à destination des associations – membres est envisagé.

Pour ne pas « effrayer » les candidats, il est proposé de limiter la durée des réunions pour qu'elles se terminent à 22h au plus tard.

Pierre DE LANDES rappelle qu'il n'est pas possible de préparer les conclusions du Conseil d'orientation pour les proposer directement à l'approbation des conseillers. Présenter des solutions « déjà pliées » (par qui ?) pour gagner du temps ne permet pas un débat démocratique.

7. Divers

7.1. Le travail d'évaluation des balades du mois d'août, élargi à un travail de mémoire, rédigé par Christine ERGO, est disponible sur la « dropbox » du Conseil d'orientation en suivant le lien https://www.dropbox.com/sh/drybr9945g7mlq7/AACuKkaQoVv9HOREJlbQW5mxa?dl=0

7.2. Le Conseil d'orientation devra examiner les moyens de se faire connaître et de faire participer l'ensemble de la population à ses activités.
NDLR : Une réunion citoyenne animée par les présidents des deux Conseils (administration et orientation) avait été prévue à l'initiative de Pierre DE LANDES, mais elle n'a pas pu être organisée faute de temps et de moyens).

7.3. La Ville d'Enghien organisera le dimanche 29 mai de 10h à 17h dans le parc d'Enghien, une journée festive de présentation des loisirs et des associations de l'entité. Cet événement, mis en place en partenariat avec le Centre Culturel d'Enghien et le Conseil Consultatif Communal des Aînés, donnera l'occasion aux multiples associations et organismes de présenter leurs activités. Il viendra clôturer les festivités proposées pour les 30 ans du parc communal.

Tous les points à l'ordre du jour ont été examinés.
Plus personne ne demande la parole.
Pierre DE LANDES lève la séance à 23h05.

Pierre DE LANDES,
Animateur de la réunion

Michel FAUCQ,
Rapporteur

Rapport de réunion du 24 mai

Présents : Laurent Vanbergie, Denis Pilette, Philippe Ghyssens, Estelle Vanduynslager, Michèle Gerin, Christine Ergo, Michel Faucq, Eve Destrebecq,

Excusés : Pierre De Landes, Anne Haguinet, Laurence Schlesser, Karen Pluschart, Martine Braem

Rapporteurs : Philippe Ghyssens, Michel Faucq, Laurent Vanbergie

Ouverture de la réunion : En l'absence du Président démissionnaire (excusé pour l'occasion), Laurent Vanbergie assumera la conduite de réunion.
Pour rappel, 2 membres (Laetitia Poncelet et Ludivine Baudoux) du CO sont démissionnaires et devront être aussi remplacés.

1. Élection du nouveau Président :

Un appel à candidature (réitéré en séance) n'a donné aucun résultat.
Laurent insiste sur la nécessité de pouvoir à cette fonction car la situation pourrait poser problème à terme par rapport aux exigences du nouveau décret et à la reconnaissance du CCE.

Pour rappel, le Président a un rôle d'intermédiaire entre le CO et l'équipe professionnelle. Il élabore et envoie les convocations, il rédige les rapports de réunion, il représente le CO lors des CA.

Si le rôle de Président fut très exigeant, suite au changement décrétal, par la nécessité de la mise en place du nouveau CO et des différents devoirs s'y rattachant, celui-ci devrait s'alléger après la remise du nouveau dossier de reconnaissance (contra-programme). Si nécessaire, les différentes attributions du Président pourraient également être réparties entre différentes personnes du moins sur le plan du secrétariat. Les réunions peuvent également être envisagées dans l'après-midi plutôt que systématiquement en soirée.

2. Approbation du PV du 12 mai 2016 :

Le 3ème § du point 6 et le point 7 posent question et nécessitent des éclaircissements de la part de Pierre De Landes. Le PV sera définitivement approuvé lors de la prochaine réunion.

3. Mesures transitoires :

Le calendrier des réunions sera fixé en séance.

La fixation des points de la réunion ainsi que l'envoi des invitations seront assumé par l'équipe professionnelle.

4. Dossier de reconnaissance (contrat-programme) :

En présence de Madame Catherine Stilmant, Inspectrice de la FWB, quelques suggestions ont été apportées au niveau de la formulation des enjeux.

La distinction est apportée notamment entre les opérateurs reconnus par la FWB et les opérateurs Ville.

Par rapport à la première mouture (voir mind mapping proposé par Laurent), on passe ainsi de 4 à 3 enjeux (élimination d'une « redondance ») + un enjeu transversal. (Développement durable). Ceux-ci sont formulés sous forme de question.

Les 3 enjeux proposés, plus l'axe transversal, sont :

- « Comment vivre ensemble ? »
- « Comment trouver sa place dans un monde en mutation et devenir acteur de changement ? »
- « Comment stimuler l'intérêt de la population pour la vie culturelle et artistique dans son espace de vie ? »
- Axe transversal à tous les enjeux : développement durable

Un large débat s'organise autour de la formulation et du contenu des enjeux énoncés et notamment au niveau du troisième « Comment stimuler l'intérêt de la population pour la vie culturelle et artistique dans son espace de vie ? » qui ne rencontrent pas l'assentiment de tous. Un accord rencontrant les différents avis est néanmoins trouvé sous la formulation « Comment favoriser l'enracinement de la population dans son espace de vie ? ».

Le déploiement du plan d'action (objectifs) à partir des enjeux adoptés reçoit l'approbation des membres présents du CO. Celui-ci sera présenté lors du prochain CA et de l'AG extraordinaire.

5. Divers :

La suggestion est faite que le CCE pourrait avoir un rôle à jouer dans le cadre d'un projet d'alphabétisation de personnes d'origine étrangère (Service social) dans le courant du 2e trimestre 2016. Le CCE pourrait s'insérer dans le processus de formation notamment par l'intermédiaire du théâtre.

6. Agenda réunions :

- 25 mai : CA
- 7 juin : AG extraordinaire
- 14 juillet : Conseil communal (présentation du plan d'action)
- 11 octobre : prochaine réunion du CO

Rapport de réunion du 11 octobre

Le rapport de la réunion n'a pas encore pu être validé à ce jour.

3.5.4. Rapports de réunions de la Commission de la mi-août

Commission de la mi-août

Rapport de réunion:
Date 06/01/2016
Objet:
1-Présentation des membres
2-Méthode de travail
3-Contexte et travail demandé

Présent:
Bruyneel Dominique, De Lades Pierre, Deklippel Pascal, Devroede Bénédicte, Ergo Christine, Horlait Marie-Rose, Matthys Mireille, Pitzolu Fany, Rigutto Rudy, Weverbergh Fabienne, Rigutto Attilio, Deboeck Maud, Pilette Denis.

Excusé:
Motheu Mélissa, Lievens-Demeyer Jonas.

Absent:
Vanderdussen Sabrina, Leclercq Audrey

Début de la réunion: 19h45.

1-Présentation des membres:
Chacun se présente et expose son expérience touchant particulièrement à l'organisation d'un évènement culturel.
Bénédicte, active et impliquée depuis le début dans les balades contées et depuis longtemps dans la vie culturelle Enghiennoise.
Mireille, bénévole et « petites mains » aux balades contées.
Attilio, bénévole au niveau de la technique autour des balades contées.
Rudy, Bénévole au niveau de la technique autour des balades contées.
Dominique, père de participantes et bénévole à divers postes (technique, bbq)
Pascal, bénévole au niveau de la technique autour des balades contées.
Pierre, participant, conteur, bénévole,…
Christine, porteuse du projet des balades contées, animatrice du Centre Culturel.
Fany, spectatrice des balades contées en 2015.
Maud, participante à 8 balades contées.
Fabienne: Maman de Maud et bénévole en 2015.
Marie-Rose, participante aux balades depuis le début.
Denis, participant et organisateur des balades, animateur du Centre Culturel.

2 - Méthode de travail
Axel explique la manière dont il compte faire avancer les travaux de la commission. Il invite les membres à éventuellement proposer des aménagements pour les prochaine réunion.
Axel explique que cette première réunion a pour but de mettre en place la commission et d'exposer les objectifs de l'évènement organisé à la mi-août.
Le seconde réunion sera un grand brainstorming qui devra amasser un maximum d'idées et d'envies pour ce nouvel évènement. Axel effectuera un travail de synthèse de ces idées et envies afin d'éditer un document de travail en vue des prochaines réunions.
Sur base de ce document, une ou deux réunions auront pour but de définir différents projets d'évènements qui répondent aux idées et envies des membres et aux objectifs de l'évènement. Il faudra effectuer ce travail au départ d'une feuille blanche en tentant de faire abstraction des balades contées actuellement organisée à la mi-août.
Les réunions ultérieures devront consolider chaque projet, ou, le cas échéant, soit les supprimer, soit les mettre en avant.

A la fin de cet exposé de la méthode de travail, la discussion va tourner autour de l'utilité de cette commission et de la volonté de changement. Tout d'abord, Bénédicte s'étonne que les balades contées soient tout à fait mise de côté.
Axel répond que ce n'est pas entièrement vrai, les objectifs restent.
Mireille demande pourquoi vouloir arrêter les balades et les remplacer, pourquoi la commission a été mise en place? Axel explique qu'il pense utile, après dix ans, d'examiner en profondeur si l'évènement est encore le plus à même de répondre aux objectifs. Christine intervient pour signaler que la volonté du C.A. est d'augmenter la capacité d'accueil du public.
Pierre de rappeler les décisions du C.A. et du C.O. qui légitimisent la commission. Tout d'abord un P.V. de réunion du C.O. mentionnant qu'une réflexion autour des balades contées sera mise en place après la dixième édition. La mission de la commission tel que décrite par le C.O. est de répondre à la question: « est-il possible d'avoir une activité différente qui réponde aux même objectifs socio-culturels? »

La discussion tournera autour de plusieurs idées:

Mireille et Bénédicte: Les balades fonctionnent et répondent aux objectifs. Pourquoi changer l'évènement? Ne faudrait-il pas modifier l'orée des balades? Bénédicte revient sur le fait que le C.A. demande depuis longtemps de pouvoir accueillir plus de public et que différentes formules ont été étudiées sans permettre d'augmenter l'accueil. En ce sens, que veut le CA? Ce serait une perte de temps que de chercher une alternative aux balades, on aurait de meilleurs résultats en améliorant tout ce qu'il y a autour de la balade.
Sur l'essence des balades, la formation, Dominique signale que le public n'est pas indispensable pour remplir les objectifs! Mireille énumère les piliers des balades (stage, histoire inventée, mise en scène, équipe soudée,…). Christine pense que ces éléments doivent se retrouver dans le nouveau projet.

Mireille et Rudy demandent que le CA se mouille et explique une fois pour toute ce qu'il veut. Rudy demande si les participants et spectateurs demandent du changement? Rudy explique aussi, que les moyens techniques sont déjà exploités à leur maximum, il se demande de ce côté là comment faire plus?

Fany s'étonne de ces discordances liées à l'accueil du public puisque l'évènement est chaque année complet. Christine nuance en expliquant que la rumeur voulait que la dixième édition soit la dernière et qu'ainsi quelques participants ont voulu venir afin de faire partie de la dernière. Ceci explique le succès de cette édition.
Fany parle des spectateurs qu'elle a rencontré et que ceux-ci étaient soit des habitués qui ne veulent pas manquer l'évènement, soit des nouveaux qui sont enchantés.

Maud explique aussi que la formule balade contée permet un résultat abouti en peu de temps par rapport aux ateliers qui se déroulent sur l'année et les autres stages dont le spectacle est d'une ampleur moindre.

Dominique explique qu'il s'agit de l'identité du centre culturel. Le porteur du projet est indissociable de celui-ci et changer de projet demanderait de changer le porteur du projet.

La discussion autour du rôle de la commission se termine par l'intervention de Fany qui demande s'il n'est pas possible de garder les balades et de proposer un évènement supplémentaire? Christine explique la difficulté d'inscrire encore un évènement de ce type dans le calendrier. Le rôle est bien de proposer un évènement à la place des balades, même si celui-ci est en tout point identique aux balades.

3 - Objectifs

Axel reprends la parole afin d'énumérer les objectifs de l'évènement actuel:
- L'objectif principal est la formation des jeunes.

Christine complète en citant:
- Tisser du lien entre les personnes.
- Mettre en valeur le parc.

Bénédicte explique que les jeunes sont particulièrement ciblés par ce qu'il s'agit d'une tranche d'âge difficile à motiver. Christine nuance en expliquant que les tranches d'âges ont été élargies aux plus jeunes et plus âgés.
J'ajoute l'objectifs « nouveau » à mettre en avant pour le nouveau projet:
- Amener plus de public à Enghien (Christine précise: public hors famille des participants).

Mireille se demande si accueillir plus de public ne provoquera pas une perte de qualité pour le public. Elle souligne aussi la difficulté de réveiller les enghiennois à la culture. Pierre précise la culture à Enghien, par ce qu'il peut parfois aller plus facilement à Bruxelles.

Axel demande s'il y a d'autres objectifs à pérenniser:
- Booster les ateliers à l'année (Christine)
- Favoriser l'expression de la créativité (Bénédicte et Rudy)

Maud demande quand on aura les résultats des rencontres citoyennes pour pouvoir prendre en compte l'avis du citoyen. Pierre donne le cadre de ces rencontres et Axel conclu que ce sera beaucoup trop tard pour nous. Pierre ajoute que quoi que pense ou demande le citoyen, le rôle du centre culturel n'est pas de répondre à cette demande, mais d'amener le citoyen à la culture.

Axel ajoute un dernier objectif:
- Incorporer d'autres arts en plus du théâtre et du conte.

Bénédicte rétorque que le théâtre n'est pas mentionné dans les objectifs de base et qu'il s'agit donc d'un élément à reprendre à la réunion « brainstorming » du 13 janvier.

Bénédicte constate que le CA demande au centre culturel de s'occuper de tourisme. Un parallèle est fait avec la nuit des Croquants qui offre un contenu culturel intéressant dans un cadre porteur (Halloween).

Il est encore décider:
- de ne pas diffuser l'évaluation des balades 2015 avant la réunion du 13 pour ne pas influencer.
- de diffuser le rapport vers ceux qui en ont fait la demande seulement après qu'il ait été approuvé par la commission.

Rapporteur:
Axel Ziwny

Commission de la mi-août

Récapitulatif des idées
Date 13/01/2016
Objet:
Ce document reprend les idées et envies énoncées lors de la réunion du 13 janvier.

Présent:
Bruyneel Dominique, Motheu Mélissa, Deklippel Pascal, Devroede Bénédicte, Ergo Christine, Horlait Marie-Rose, Matthys Mireille, Pitzolu Fany, Weverbergh Fabienne, Deboeck Maud, Pilette Denis, Lievens-Demeyer Jonas

Excusé:
Rigutto Attilio, Rigutto Rudy, De Landes Pierre

Absent:

Ce document reprend les idées et envies énoncées lors de la réunion du 13 janvier. Il s'agit de définir l'évènement qui pourrait dans le futur se dérouler à la mi-août dans le Parc d'Enghien. Le coeur de cet évènement, ci après dénommé « spectacle » sera le résultat d'un stage à destination d'un public cible défini. Celles-ci sont classée par thème:

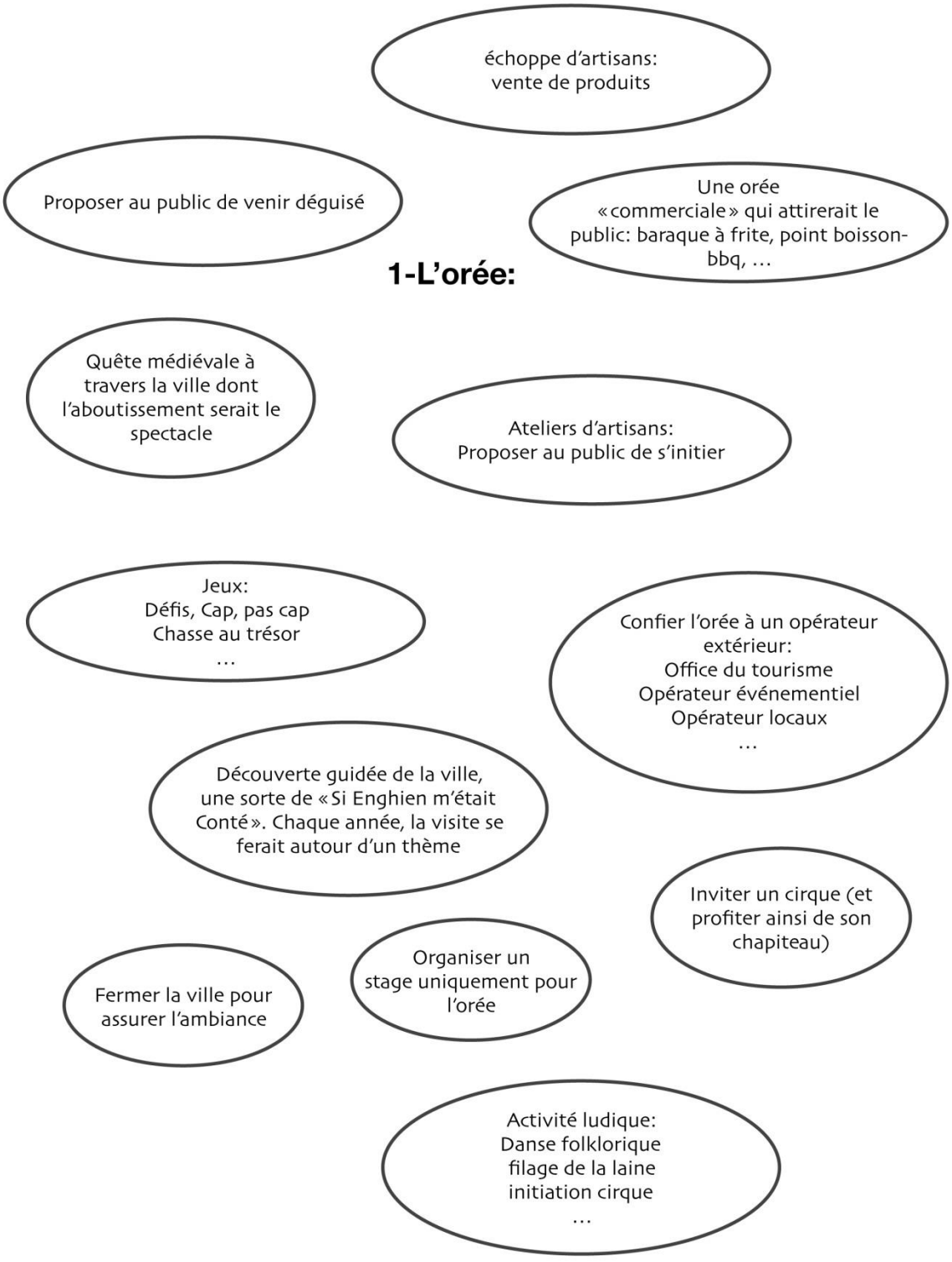
1-L'orée:
Désigne ce qui habille l'évènement, ce qui entoure le « spectacle ». L'ensemble des animations accessibles en dehors de la partie « spectacle ». Il s'agit d'animer les contours du parc et s'étendre jusqu'au centre de la ville éventuellement.

2 - Associatif
Reprend les idées et envies qui concernent le tissu associatif qui entoure l'évènement.

3 - Le spectacle.
Ce paragraphe explicitera les idées concernant l'organisation, la forme et le fond de la partie « spectacle ».

4 - Art et thème
Dans cette partie, je présenterai ce qui a été proposé comme forme artistique pour cette évènement. Certains thèmes qui ont été cités à plusieurs reprises seront cités aussi

5 - Lieu
Enfin, Les idées en terme de lieu, d'implantation et de locaux seront regroupés sous ce paragraphe.


échoppe d'artisans:
vente de produits
Proposer au public de venir déguisé
Une orée
«commerciale» qui attirerait le
public: baraque à frite, point boisson-
bbq, …
1-L'orée:
Quête médiévale à
travers la ville dont
l'aboutissement serait le
spectacle
Ateliers d'artisans:
Proposer au public de s'initier
Jeux:
Défis, Cap, pas cap
Chasse au trésor
…
Confier l'orée à un opérateur
extérieur:
Office du tourisme
Opérateur événementiel
Opérateur locaux
…
Découverte guidée de la ville,
une sorte de «Si Enghien m'était
Conté». Chaque année, la visite se
ferait autour d'un thème
Inviter un cirque (et
profiter ainsi de son
chapiteau)
Organiser un
stage uniquement pour
l'orée
Fermer la ville pour
assurer l'ambiance
Activité ludique:
Danse folklorique
filage de la laine
initiation cirque
…

2 sur 6

S'associer aux écoles qui travailleraient sur une partie de l'évènement

2 - Associatif

Faire appel à une compagnie médiéval

Permettre aux commerçants de participer

Baraque à frite et compagnie (sorte de mini foire?)

A la manière de « Alice au Pays des Merveilles », pas de guide mais un parcours

Une histoire romanesque à partir de fait historique

Médiéval fantastique

Proximité avec le public: Un spectacle que le public peut « toucher »

Incorporer des éléments de l'actualité d'Enghien.

Univers féérique et fantastique

3 - Le spectacle.

Proximité avec le public: Un spectacle que le public peut « toucher »

Mettre en scène différents visuels qui accueillerais un petit spectacle en « boucle ». Le public voyagerait librement à travers cet univers agrémenté de lieux de détentes (buvette, bbq,..)

Une orée centrale accueillante et confortable avec boisson, petite restauration et animation. De là, le public partirait en petit groupe vers une scène et reviendrait ensuite au lieu central. Chacun, en fonction de sa forme, de ses envies, assisteraient au cours de la journée au nombre de scène qu'il souhaite..

Sur le modèle des balades, mais:
- moins de scènes et plus de public par départ
- 2 jours d'activités
- Une générale avec public.

Une unique représentation et un grand spectacle multidisciplinaire sur le modèle du Puy du Fou

4 sur 6

Médiéval fantastique

4 - Art et thème

Diversité des formes artistiques
(Remarque: le théâtre présente l'intérêt de donner un bon résultat après 2 semaines de stages)

Mettre en place des tableaux visuels dans le parc

(je rajoute: organiser un jeu au cours de l'année qui permet au public de proposer des textes, mots,… qui seront inclus au spectacle)

Spectacle d'impro au départ de mots, texte du public

Concours de polochon?

Organiser un stage uniquement pour le décor

Développer une recette locale

5 sur 6

Transformer le Parc en Pays Imaginair
(Peter Pan)

5 - Lieu

Décorer toute la ville en cité médiévale

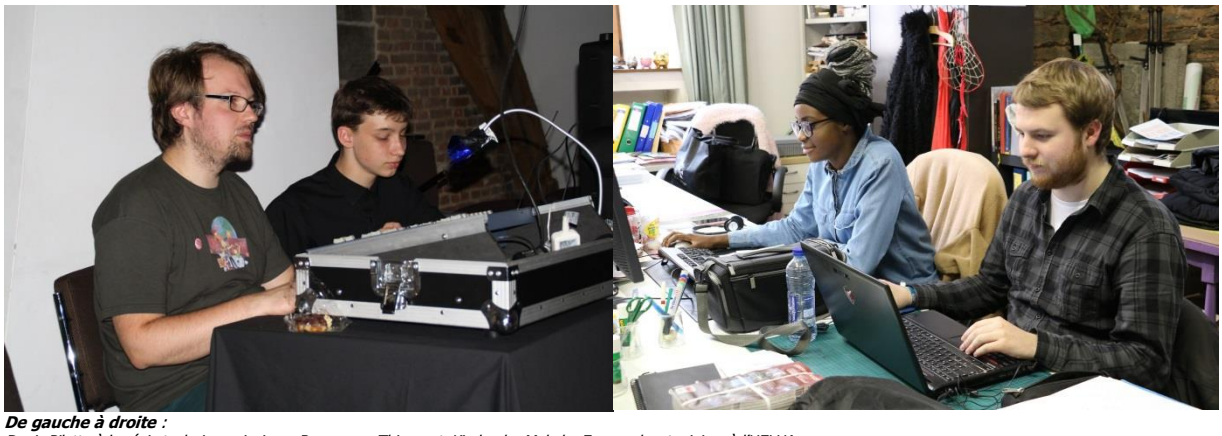
Proposer à des sculpteurs de
« décorer » le Parc.

Rédacteur:
Axel Ziwny

6 sur 6

4. Situation du personnel de l'ASBL

4.1. Evolution et gestion du personnel



De gauche à droite *:*
Denis Pilette à la régie technique ainsi que Rousseaux Thierry et Kindomba Mokoka Emeraude, stagiaires à l'HELHA

Pas de changement notable au niveau de la composition de l'équipe du Centre culturel, l'ensemble des fonctions vitales et les tâches en lien avec l'animation, la régie-technique, la communication, la diffusion et la gestion administrative sont donc toujours assurés exclusivement par une équipe composée de 3 personnes à temps plein.

Les espoirs d'agrandir l'équipe, en 2018, fondés sur le dépôt de notre dossier de reconnaissance et l'accès à des moyens financiers supplémentaires y afférant sont malheureusement quelque peu déçus, le refinancement de notre secteur étant particulièrement freinés car notamment échelonnés dans le temps. Cette situation inquiète bien sûr l'équipe qui s'interroge sur sa réelle capacité à atteindre dans le futur tous les objectifs qui ont été fixés dans le nouveau plan d'action culturelle sans un apport supplémentaire de personnel qualifié et ce particulièrement dans la fonction administrative afin de libérer du temps pour l'animation de projet.

Comme chaque année, l'équipe est quelque fois renforcée par l'apport de stagiaires en gestion culturelle, communication ou graphisme qui assistent l'équipe professionnelle sur des courtes périodes à différents moments de l'année.

Dans le cadre de nos activités, nous avons toujours la possibilité de faire appel à l'aide ponctuelle du Service travaux de la commune pour le transport et l'installation d'équipements et de matériels. Cette aide reste toutefois tributaire des priorités de la commune et des horaires de travail spécifiques du personnel communal pas toujours facilement conciliables avec ceux de l'équipe du Centre culturel qui organise une grande part de ses activités en soirée et le week-end.

Nous recevons par ailleurs toujours l'aide indispensable des services culturels de la Province du Hainaut (HCT) auxquels nous faisons très régulièrement appel afin d'obtenir l'intervention d'animateurs vacataires dans le cadre de projets d'animation et de formation (cf. tableau des aides-services 6.1.3).

Sur le plan de la communication, les affiches et flyers sont généralement réalisés par le directeur, toutefois appel est fait à un graphiste extérieur pour la réalisation du Miroir des cultures, notre magazine d'informations et plus ponctuellement pour quelques autres réalisations comme cette année pour le Parcours d'artistes ou pour le plan subjectif d'Enghien.

Si la comptabilité journalière est effectuée par les différents membres de l'équipe (carnet de caisse, facturation, budgets activités), l'ensemble des pièces comptables est enregistré par le directeur qui réalise régulièrement les situations bilantaires et le budget général qui sont présentés au CA. En fin d'exercice, une

comptable du bureau de comptabilité Burofis examine avec le directeur les travaux de comptabilité de l'A.S.B.L. et corrige les éventuelles erreurs. Ces comptes sont ensuite eux-mêmes contrôlés par le(s) vérificateur(s) aux comptes et le Conseil d'administration avant l'Assemblée Générale afin de pouvoir présenter un bilan arrêté lors de l'Assemblée générale annuelle. Cette méthode apporte ainsi les garanties attendues par l'asbl sur le plan d'une gestion financière rigoureuse et adaptée aux exigences de la Fédération Wallonie-Bruxelles en la matière.

Enfin, nous pouvons heureusement toujours compter sur l'investissement des membres du Conseil d'administration pour administrer l'A.S.B.L. et du Conseil d'orientation ainsi que sur l'apport dévoué de volontaires pour des tâches administratives, techniques et/ou logistiques (installation et démontage de matériels, catering, bar) ou de création (photos, costumes, décors…) pour mener à bien les missions du Centre culturel.

Personnel permanent				
Nom, prénom	**Fonction**	**Statut**	**Contrat**	**Entrée**
Vanbergie Laurent	Directeur - Echelon 5 Gestion du personnel et administrative, comptabilité, programmateur, graphiste…	CDI	ETP 38/38	15/08/2004
Ergo Christine	Animatrice - Échelon 4.1 Coordinatrice projets théâtre et conte (ateliers, stages, projets scolaires), travail administratif…	CDI	ETP 38/38	15/03/2006
Pilette Denis	Animateur - Échelon 4.1 Animateur théâtre, programmateur jeune public et scolaire, cinéma, régie spectacle, gestion du site internet et newsletter, travail administratif…	CDI APE	ETP 38/38	03/05/2012

Stagiaires 2016			
Nom, prénom	**Ecole**	**Niveau d'études**	**Dates du stage**
Jeunejean Sarah	Collège Saint Augustin d'Enghien	6e techniques sociales et animations	Du 25/01 au 29/01/2016
Kindomba Mokoka Emeraude	HeLHA	BAC2 Département Relations publiques	Du 01/02 au 11/03/2016
Rousseaux Thierry	HeLHA	BAC3 Département Communication	Du 25/01 au 06/05/2016

5. Orientations et actions

5.1. Auto-évaluation de l'année 2016

5.1.1. Tendances

Dans la continuité de 2015, l'année 2016 a été fortement accaparée par la procédure de reconnaissance du Centre culturel dans le cadre du nouveau décret du 13 novembre 2013 et en conséquence par la rédaction et le dépôt du dossier au service de l'Administration générale de la Culture de la FWB.

Parmi les moments clés, relevons :

- En janvier-février, le Conseil d'orientation se penche sur la définition des enjeux et les indicateurs d'évaluation des activités ;
- En mai, les enjeux et le futur plan d'action 2018-2022 du Centre culturel ont été définis et ratifiés par le Conseil d'orientation ;
- Le 21 juin, l'Assemblée générale extraordinaire a adopté les nouveaux statuts et le projet d'action culturelle dans le cadre de la reconnaissance du Centre culturel pour la période 2018-2022 ;
- Le 30 juin, la demande de reconnaissance du Centre culturel dans le cadre du nouveau décret des Centres culturels du 21 novembre 2013 est déposée à l'Administration, la réception de la demande est accusée le 6 juillet ;
- Le 14 juillet, le projet d'action culturelle est présenté au Conseil communal par le Directeur. Le plan d'action et son financement sont adoptés.
- Le 11 août, des compléments d'information sont demandés par l'Administration afin de pouvoir déclarer la demande recevable ;
- Le 19 septembre, le dossier de reconnaissance est introduit à l'Administration et déclaré recevable le 9 novembre ;
- Le 18 novembre, à l'invitation de l'inspection, une réunion de concertation est organisée en présence des représentants du Centre culturel, des collectivités publiques associées, de la Commission des centres culturels et du Gouvernement de la CFWB ;
- Le 23 décembre, les derniers éléments complémentaires au dossier (articulation PCS, approfondissements des indicateurs d'autoévaluation, actualiser l'engagement des aides-services…) sont demandés par l'Administration de CFWB.

Si l'analyse partagée fut accueillie très favorablement, tant au niveau de l'équipe que des instances du Centre culturel, comme un processus mobilisateur, l'exigence de la démarche couplée à l'incertitude liée à l'application du nouveau décret et son financement ont néanmoins ajouté d'une part une surcharge notable de travail mais ont surtout augmenté considérablement le stress dans l'équipe professionnelle.

Ce fut donc une période particulièrement intense sur le plan des idées et de la réflexion sur les enjeux et les pratiques mais très difficile à gérer sur le plan de l'organisation du travail et de la pression mentale. Toutefois, l'équipe a résisté au mieux et a assumé avec détermination sa mission ne lâchant rien sur les activités et projets habituels ou amorcés tout en restant toujours attentive et ouverte aux sollicitations du moment.

Parmi les projets et les réalisations importantes en 2016, la réalisation et l'impression du livre « Contes de Marcq » et du plan de géographie subjective « Enghien entre rêve et réalité » réalisé dans le cadre de l'analyse partagée avec le concours des écoles primaires de la commune ont été des moments marquants et fédérateurs qui nous confortent à persévérer dans l'établissement de relations approfondies et de projets constants avec les écoles en demande.

Nous avons également connu une édition marquante du Parcours d'artistes qui a été profondément remanié qualitativement par rapport aux éditions précédentes grâce à la collaboration réactivée avec l'association du Repaire d'artistes et ses nouveaux animateurs. Cette édition fut couronnée par un succès populaire inattendu et enthousiasmant qui présage d'un développement encore plus soutenu du projet lors de sa prochaine édition.

Notre volonté permanente de soutenir des projets pédagogiques, créatifs et mobilisateurs à l'attention des adolescents et des plus jeunes mais aussi des adultes autour des ateliers de théâtre, de l'impro et du conte a également porté ses fruits au-delà de notre attente en 2016. Ainsi, les stages des Balades contées n'ont jamais été aussi suivis et de nouveaux ateliers de théâtre ont vu le jour afin de répondre à une demande en augmentation constante, ce au niveau de tous les âges.

Enfin, nous maintenons, bien sûr, également notre soutien aux associations qui souhaitent établir un partenariat adapté requérant notre aide sur le plan de l'organisation, de la communication, et de l'animation tout en participant activement aux diverses concertations et en particulier à celle du Pays Vert qui pose les jalons d'une politique culturelle réfléchie à l'échelle du territoire.

En cela, le Centre culturel poursuit donc, dans son ensemble, les mêmes objectifs qu'il s'était donnés en 2005 et qui ont été maintenus globalement dans le nouveau dossier de reconnaissance 2018-2022 (cf. dossier) et qui sont pour rappel :

- soutenir des projets créatifs à l'attention des plus jeunes et des adultes sur base des techniques du théâtre et du conte ;
- développer des activités qui ne sont pas déjà proposées par les associations locales dans un souci de complémentarité et d'éviter la concurrence ;
- porter, sur base d'une dynamique participative, la création d'événements en différents endroits de la commune (Ville, Parc, villages) ;
- maintenir une politique de diffusion qui soutient prioritairement les jeunes artistes et créateurs ainsi que les artistes locaux et régionaux ;
- proposer des expositions artistiques et/ou pédagogiques ;
- soutenir les pratiques artistiques en amateur ;
- développer des initiatives qui visent à mettre en contact et en réflexion mais aussi à impliquer les associations, les artistes et les citoyens ;
- proposer aux différentes écoles de la commune des activités de diffusion à vocation pédagogique qui permettent une ouverture à la dimension artistique (Théâtre à l'école, cinéma, expos/animations…) mais également le développement de projets créatifs et pédagogiques en interne ;
- collaborer avec les associations et les autres opérateurs culturels communaux sur base d'un partenariat enrichissant et équilibré ;
- s'engager dans un processus de concertation/collaboration régionale (concertation du Pays Vert) auquel participent les Centres cultures d'Ath, de Lessines, de Beloeil, de Leuze, du Pays des Collines, de Silly et d'Enghien (invités en fonction de l'ordre du jour : Antoing et Péruwelz).

Au niveau financier, si l'exercice est à nouveau en bénéfice grâce essentiellement aux produits des activités en augmentation de plus de 10% et qu'il nous a été possible ainsi de constituer une provision en vue d'acheter principalement du matériel informatique (ordinateurs, matériels divers), les perspectives pour l'année prochaine s'avèrent plus incertaines. En effet, les charges pour les salaires augmentent plus vite que les subventions de la FWB qui ont été diminuées de 0,5% et sont non indexées depuis plusieurs années et beaucoup d'incertitudes planent encore sur le financement du système APE (RW). La réalité du financement actuel nous oblige donc à rester très prudent et les économies structurelles resteront de mise afin de ne pas hypothéquer l'essentiel : le maintien de l'équipe professionnelle et de l'ensemble de nos missions.

Au niveau des locaux, s'il est formellement évoqué des projets de nouvelles infrastructures et de déménagement du Centre culturel au niveau du pouvoir communal, aucune planification n'a pour le moment été clairement arrêtée. Il est donc probable que nous restions encore dans le bâtiment actuel, au moins jusqu'en 2017 voire même en 2018 même si la nécessité de bénéficier de lieux plus adaptés se fait fortement ressentir pour le développement de nos projets.

5.1.2. Fonctionnement des infrastructures

5.1.2.1. Maison Jonathas et annexe



Maison Jonathas – entrée latérale du Centre culturel

Rien de nouveau à communiquer au niveau des infrastructures en 2016 par rapport aux années précédentes. L'avenir du Centre culturel semble en effet bien demeurer au sein de la Maison Jonathas à court terme, voire à moyen terme bien que les autorités communales projettent de nous voir intégrer les infrastructures du Parc dès que les combles des Ecuries aient été rénovées.

Le rez-de-chaussée de la Maison Jonathas se compose d'un hall où nous y accueillons le public (billetterie, bar, toilettes), avec un ascenseur menant au Musée et à la salle polyvalente (spectacle, réunion, conférence, expo) partagée entre le Centre culturel, les associations locales, la commune et les privés. Nous y retrouvons également une salle polyvalente, d'une petite cuisine et d'un espace de bureaux à l'usage exclusif du Centre culturel.

La salle polyvalente du rez-de-chaussée d'une superficie de ± 60 m² nous permet d'y tenir alternativement des expositions (espace Orcadre), de ateliers et stages de théâtre, des réunions tout en nous servant de lieu d'entreposage de matériels techniques à l'arrière de panneaux en bois amovibles.



La salle polyvalente Orcadre

Quant aux bureaux situés dans le prolongement de la salle polyvalente, ceux-ci s'avèrent depuis longtemps déjà trop exiguës pour accueillir 3 permanents et régulièrement un(e) ou deux stagiaires. S'ajoutant au manque de commodité pour le personnel, le problème du rangement du matériel et des fournitures de bureau, de stockage des archives, des boissons et du matériel technique et artistiques (costumes, décor…) est patent. En effet, la gestion stricte des différents espaces de rangement (cave, mezzanine, grenier de l'annexe, …) n'y suffit plus et malheureusement aucune solution même provisoire nous est proposée pour l'heure.

Outre le rez-de-chaussée, le Centre culturel bénéficie donc également de la salle du 2ème étage pour ses activités de diffusion malgré des conditions de sécurité restrictives (jauge limitée à 50 personnes sans présence des pompiers) et des problèmes sur le plan de la prévention et de la sécurité au travail qui demeurent entières, le Conseiller en prévention de la commune nouvellement formé n'agissant pas comme espéré. Cette salle de ± 120 m² pour une capacité de ± 100 places reste malgré cela la seule infrastructure plus ou moins aménagée et équipée techniquement par nos soins mise à notre disposition afin que nous puissions assumer notre rôle d'organisateur et de diffuseur d'activités culturelles. Vu l'importance de nos besoins en regard de notre programme d'activités, nous employons au maximum possible cette salle ce en coordination avec le Service Travaux de la ville qui gère le calendrier d'occupation de la salle et les différents opérateurs publics et privés ainsi que les associations qui occupent également les lieux.

Par ailleurs, une annexe au bâtiment principal, est toujours mise à disposition exclusive du Centre culturel et des associations membres pour leurs différentes activités. Utilisé notamment dans le cadre de réunions, de conférences des associations mais aussi d'ateliers de loisirs actifs et de stages du Centre culturel, ce local aménagé (tables et chaises) répond à une nécessité mais s'avère pourtant souvent

trop petit et peu adapté pour certaines activités (pas de point d'eau, de toilettes ou d'accès wifi). Notons que nous pouvons également nous servir du petit jardin situé entre les 2 bâtiments, principalement dans le cadre de l'organisation de nos stages de conte et de théâtre ou à l'occasion de représentations spectacles dits de rue.

Enfin, en fonction des besoins, il nous est aussi possible d'utiliser exceptionnellement la petite salle de réunion située au Porche du Château ainsi que du Centre d'interprétation situés dans le Parc. Le Centre d'interprétation présente une superficie de ± 90m² avec actuellement un gradin de ± 70 places. Il est possible d'y organiser des séances de cinéma de par la présence d'un écran et d'un matériel son adapté, des ateliers de théâtre ou de conte ou des activités de spectacle de petite forme. Dans l'attente du réaménagement prévu de ce lieu qui présente actuellement de grosses contraintes techniques (décentralisation par rapport à nos bureaux, petite capacité d'accueil, absence d'équipements adaptés, acoustique de mauvaise qualité, accessibilité restrictive), nous ne l'utilisons qu'épisodiquement lors de stages ou de certaines activités de diffusion qui nécessitent plus particulièrement la projection d'images (Balades contées, Parcours d'artistes…).

Infrastructures	**Dimensions/capacité**	**Affectation**	**Modalités D'utilisation**
Espace 1 **Bureaux** **Maison Jonathas** **Rez-de-chausssée**	25m² (±5x5m)	4 bureaux avec armoires	Espace alloué à usage exclusif par convention au Centre culturel
Espace 2 **Salle polyvalente** **Maison Jonathas** **Rez-de-chausssée**	55m² (±10x5,5m)	Salle polyvalente : Préparations activités, stockage, accueil public, expositions, ateliers, réunions…	Espace alloué à usage exclusif par convention au Centre culturel
Espace 3 **Cuisine** **Maison Jonathas** **Rez-de-chausssée**	1,5m²	Coin cuisine	Espace alloué à usage exclusif par convention au Centre culturel
Espace 4 **Pallier** **Maison Jonathas** **Rez-de-chausssée**	20m²	Affichage, bar, toilettes	Non fixées
Espace 5 **Salle spectacle** **+ cuisine/loge - toilettes** **Maison Jonathas** **2ème étage**	120m² (±12x10m)	Salle polyvalente : spectacle, réunions, cinéma, expositions	Espace alloué pour usage ponctuel par convention au Centre culturel (40 locations par an)
Annexe	36m² (±6x6m)	Salle polyvalente : réunions, ateliers	Espace alloué à usage exclusif par convention au Centre culturel
Jardin	± 250m²	Jardin partagé et espace détente	Autorisation d'y installer un potager
Centre d'interprétation	90 m² (±9x10m)	Salle polyvalente : cinéma, ateliers, expos, spectacle de petite forme	Espace alloué à usage ponctuel sans convention au Centre culturel
Salle du Porche du Château	30 m² (±5x 6m)	Salle de réunion, ateliers	Espace alloué à usage ponctuel sans convention au Centre culturel

5.1.2.2. Achats et mises à disposition de matériels

Des moyens ayant pu être provisionnés en 2015 pour l'achat de matériels informatiques, nous avons pourvu au remplacement de 2 pc vieillissants et acquis un portable MAC afin de pouvoir y installer une régie (son et lumières) et des programmes de traitement d'images.

Au niveau des aides-services, certains équipements sont toujours mis à notre disposition par la commune en fonction de leur disponibilité. Nous avons donc accès à du petit matériel de sonorisation, à du câblage électrique pour les activités en extérieur, à du matériel d'éclairage, à des podiums, des chaises, des vitrines et des grilles d'exposition.

Quant aux matériels que nous pouvons mettre à disposition aux associations, celles-ci peuvent emprunter notamment un vidéoprojecteur et son écran, du câblage électrique, du matériel d'exposition comme des cadres photos de différents formats, des tonnelles et du matériel d'éclairage (pieds, spots, multiprises).

5.1.3. Communication

La politique de communication du Centre culturel repose sur divers canaux de communication et se développe autour de différents outils de promotion qui contribuent à informer le plus largement possible la population locale, capter les différents publics potentiels et créer son identité en termes d'image.

Pour ce faire, nous nous appuyons essentiellement sur notre site internet (wwwccenghien.com) et Facebook mais aussi sur notre magazine d'information « Le Miroir des cultures » distribué en toutes boîtes deux fois par an sur la commune. Toutefois, le dépliant de saison réalisé en 2015 qui reprenait le programme des activités de la saison culturelle en cours n'a pas été reconduit en 2016-2017 pour des raisons d'efficience.

Nos informations sont également relayées dans le « Grand News », le magazine trimestriel d'informations de la commune. Ce moyen d'informations nous permet ainsi d'informer plus régulièrement et largement la population locale de nos projets et activités sous la forme d'articles annonçant nos activités ou de reportage sur des activités passées.

De même, nous pouvons retrouver l'agenda de nos activités dans les brochures de la Maison culturelle d'Ath et du Centre culturel de Silly dans le cadre de notre coopération.

Par ailleurs, la presse écrite et la télévision régionale soutiennent régulièrement nos activités en relayant nos informations ou en réalisant l'un ou l'autre reportage, particulièrement quand il s'agit d'évènements qui s'adressent à un public plus large comme les « Balades contées » ou le « Parcours d'artistes » mais aussi plus spécialement dans le cadre de nos spectacles, expositions, projets créatifs ou en lien avec l'éducation permanente ou la citoyenneté.

Enfin, nous encodons couramment nos informations sur différents sites internet de loisirs 'grands publics'.

5.1.3.1. Divers Canaux de communication

- **La presse écrite** : malgré une forte concurrence au niveau de l'offre culturelle sur la région, nos annonces sont régulièrement diffusées dans le magazine publicitaire local Proximag (Wallonie picarde) mais très peu par le Vlan (région du Centre) et les retrouvons également dans la presse quotidienne francophone (Courrier de l'Escaut, la Dernière Heure, le Soir). Quelquefois, nous bénéficions d'articles de présentation plus développés dans les grands quotidiens et plus rarement d'articles de fond.

- **La radio** : Vivacité, radio 1 ou les radios locales (Tournai, Lessines, La Louvière) relaient de temps en temps sur les ondes l'une ou l'autre activité « tous publics » ou à caractère sociétal sous forme d'annonce ou au travers d'interview enregistrée avant le déroulement de l'activité.

- **No Télé, la télé communautaire** : Le Centre culturel bénéficie d'un appui non négligeable de la TV communautaire sous la forme d'annonce des activités ou de reportages pour les plus gros projets comme Le Parcours d'artistes, Hybrides ou les Balades contées. Même s'il est difficile de mesurer l'impact réel au niveau du public local et de la Wallonie Picarde, il demeure quand même primordial que l'on puisse bénéficier de cette visibilité plus large pour des activités qui dépassent le cadre strictement local et valoriser ainsi notre action notamment au niveau des projets à vocation citoyenne.

- **Sur le net** : le Centre culturel communique activement au travers de son propre site Internet 'www.ccenghien.com'. Celui-ci est régulièrement alimenté et évolue en fonction des projets et activités en cours mais aussi par rapport aux améliorations à y apporter pour une meilleure lisibilité et compréhension. Il se développe actuellement sous une dizaine de rubriques (accueil, saison culturelle, Présentation du Centre culturel, Partenariats, ateliers/stages, associations membres, nouveau décret, Galerie photos…).

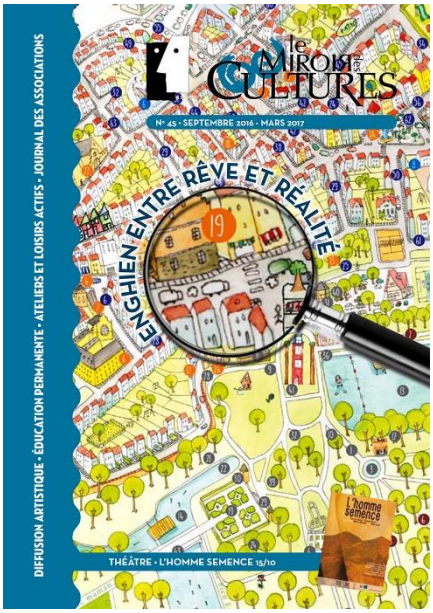
Au niveau de la « Newsletter » réactivée l'année dernière, celle-ci reprend tous les mois nos informations ainsi que celles des associations membres ainsi qu'une rubrique « coup de pouce » qui fait écho au Miroir des cultures. Elle touche près de 1200 abonnés.

Au niveau d'autres sites internet qui transmettent nos informations culturelles, pointons celui de la Ville « enghien-edingen.be », mais aussi les agendas culturels ou de loisirs comme « culture.be », « Dialogue Hainaut », « Sortir », « Plaisir d'offrir » ou encore « Que faire ? ».

- **Facebook** : depuis 5 ans maintenant un profil « Centre culturel » sur Facebook a été créé afin d'être en phase avec l'époque et le type de communication prisé notamment par les plus jeunes. Le suivi quasi quotidien de ce réseau social s'avère toujours aussi difficile à gérer et le résultat difficilement quantifiable. Si l'impact s'avère parfois négligeable, il semble néanmoins difficile maintenant de se soustraire totalement à ce moyen de communication si nous voulons tenter d'atteindre en particulier les plus jeunes.

5.1.3.2. Les supports imprimés

- **Le *Miroir des Cultures* – reflets du Centre culturel d'Enghien** :



Depuis 2013, le Miroir des cultures a adopté le format A5 en quadrichromie. De 20 puis 24 pages, il est passé à 28 pages lors du dernier numéro de 2016 afin de pouvoir y placer toute l'information culturelle. Celui-ci est toujours composé de différentes rubriques (spectacles, expos, cinéma collaborations, ateliers, loisirs actifs, partenariat Silly/concertation Pays Vert, journal des associations, coup de pouce) qui reprennent principalement la programmation et les projets du Centre culturel et les informations sur les activités culturelles des associations locales, membres ou non du Centre culturel mais aussi de la commune et du Centre culturel de Silly. Imprimé à 6700 exemplaires, il paraît deux fois par an couvrant la période de septembre à mars et d'avril à septembre et est distribué en toutes boîtes sur la commune. Dans la mesure du possible, ce magazine est également mis à disposition par nos soins dans certains lieux publics ou privés de la commune (Office du tourisme, Bibliothèque, Centre administratif, Nautisport, commerces…) et à l'extérieur dans certains lieux culturels et touristiques (Centres culturels, Offices du tourisme…) de la région.

- **Le *Grand News*** : cette revue trimestrielle d'information générale sur la commune est imprimée en quadrichromie et est distribuée en toutes boîtes par la Ville. En fonction de l'actualité et de la place accordée sur la page « Culture », le Centre culturel peut y insérer des annonces sur les activités à venir (agenda) ou des reportages sur les activités passées.

- **Le *Dicidela*** : le magazine culturel de la Maison Culturelle d'Ath est distribué sur le Pays Vert et mis à disposition chez tous les opérateurs culturels ou touristiques de la région, il reprend l'agenda de nos activités dans les pages régionales qui relaient les informations des différents Centres culturels locaux du Pays Vert.

- **Le *Sortir*** : ce magazine et agenda d'informations culturelles de la Wallonie picarde, est mis à disposition sur tout le territoire concerné.

- **Le *Dilettante*** : à l'instar de ce que nous faisons dans nos propres brochures, le Centre culturel de Silly nous offre la possibilité de mettre un condensé de notre programme dans les pages de leur brochure d'informations.

- **Les affiches** : Bien que les affiches ne se positionnent plus comme le premier support de communication, celles-ci restent toujours indispensables pour la promotion de nos activités sur le plan local. Ces dernières peuvent être imprimées dans divers formats et revêtir des qualités diverses : imprimées ou photocopiées en couleur et/ou en noir&blanc. Le tirage est adapté en fonction du type d'activité à promouvoir et du territoire à couvrir mais demeure modeste (de 30 à 500 exemplaires maximum). Il arrive aussi fréquemment que nous bénéficions d'affiches spécifiques réalisées et proposées par les artistes ou les compagnies invitées ou, par exemple, dans le cadre de tournées, par les partenaires institutionnels ou associatifs (Asspropro, Province, Fédération Wallonie-Bruxelles…).

- **Les tracts, dépliants** : parallèlement aux affiches, les dépliants ainsi que les flyers (A5 ou A6) édités en lien avec les activités sont mis à disposition dans nos locaux, dans des lieux publics et des commerces de la Ville et distribués à certaines occasions dans les infrastructures touristiques et culturelles principales de la région.

- **Les kakémonos/bâches** : le prix des kakémonos ayant fortement baissé et offrant un impact visuel beaucoup plus fort et permanent que les affiches, il a été décidé de réaliser cette année une bâche de grande dimension (4x2m) présentant la saison culturelle 2016-2017. Placé à même les murs du bâtiment de la Maison Jonathas, ayant reçu les autorisations pour ce faire, il offre assurément la meilleure visibilité pour l'action du Centre culturel. Dans la foulée, de nouvelles bâches annonçant le Parcours d'artistes ont été également réalisées et placées en ville (Maison Jonathas, Repaires d'artistes, Parc) afin d'en améliorer la promotion.



5.1.4. Partenariats

5.1.4.1. Sponsoring et subsides extraordinaires

Comme ces dernières années, nous n'avons pas consacré spécifiquement du temps dans la recherche de sponsoring. En effet, celui-ci s'avère très aléatoire et grand dévoreur d'énergie pour un résultat souvent insignifiant. Déjà forts sollicités par l'associatif local, il est en effet très difficile aujourd'hui d'obtenir une participation des commerçants et entreprises, même minime, pour du financement purement culturel. Il est clair aussi que l'équipe d'animateurs n'est pas formée à ce genre de pratiques, ni d'ailleurs très motivée à l'idée d'accomplir ce type de démarchages, alors que celle-ci est déjà débordée par toutes les tâches habituelles et les projets à mener. Toutefois, comme à l'accoutumée, nous avons pu néanmoins bénéficier cette année du soutien annuel de Trigomen (commerce de produits informatiques) et de quelques dons en nature ou de ristournes de commerçants pour certaines activités.

Quant à la recherche de fonds publics, les appels (Ethias-ACC, Fonds Baudouin…) sont relativement nombreux au niveau de projets socioculturels ou culturels mais pas toujours aligné avec le phasage de nos propres projets. Par ailleurs, les montants sont souvent très modestes et le résultat est lui aussi très incertain car notamment dépendant de l'acceptation du dossier présenté qui est mis en concurrence avec de nombreux autres dossiers. Il va sans dire aussi qu'au même titre que la recherche de sponsoring, la réalisation des dossiers ainsi que la justification des sommes reçues pour les projets acceptés exigent un lourd investissement sur le plan rédactionnel et du suivi administratif difficilement assumable actuellement pour la petite équipe professionnelle.

En conclusion, sans omettre totalement la recherche de moyens financiers extérieurs s'ils se présentent, notre politique est donc établie sur une gestion de l'association et du programme d'activités avec des moyens prévus et budgétés pour ce faire, plutôt qu'envisager sur le tard des projets « opportunistes » que nous devrions abandonner faute de recevoir les moyens complémentaires espérés.

5.1.4.2. Opérateurs Ville et FWB : Service animations, Office du Tourisme, Service social, Accueil extrascolaire et Bibliothèque



Depuis 2014, des réunions entre les principaux opérateurs (Service animations, Office du tourisme, Centre culturel, Académie de musique, Bibliothèque, Accueil extrascolaire, CIE, Service Environnement, ADL…) actifs sur le plan socioculturel, culturel ou environnemental sont programmées afin que ceux-ci puissent se concerter régulièrement dans le but de mieux planifier l'ensemble des activités et des besoins en aide-service afin de devancer les problèmes éventuels. Afin de nous aider dans ce travail de planification, un agenda en ligne reprenant le calendrier d'occupation des différents lieux et les demandes en aide-service et matériels au niveau de la Ville nous a été rendu accessible. Même si ces réunions sont suivies très irrégulièrement par certains opérateurs, elles permettent néanmoins au gré des rencontres d'instaurer une meilleure compréhension sur les missions de chacun et ainsi de créer un climat plus serein entre les différents partenaires.

Au-delà de cette concertation, nous sommes bien sûr toujours à l'écoute des opérateurs culturels de la Ville qui nous sollicitent pour des collaborations éventuelles. Nous coopérons donc régulièrement avec la Bibliothèque reconnue par la FWB dans le cadre d'expositions et des animations-lectures faisant suite aux séances de cinéma d'animation mais aussi régulièrement avec l'Accueil-extrascolaire et l'Office du Tourisme notamment lors de « la Nuit des croquants ».

5.1.4.3. Article 27

Avec comme objectif de soutenir la démocratisation de la culture, le Centre culturel collabore toujours avec l'Article 27. Les modalités de cette collaboration n'ont pas changé et sont fixées dans une convention réglant notamment la contrepartie financière accordée

uniquement pour les tickets délivrés par le Service social de la Ville à l'extérieur d'Enghien. Le Service social assure par défaut le rôle d'intermédiaire auprès des usagers depuis plus de 8 ans. L'ensemble des activités de diffusion et nos ateliers sont proposés par le Centre culturel aux personnes dites défavorisées à un tarif préférentiel de 1,25€ par séance. Cette année, le nombre de tickets délivrés s'est avéré, une nouvelle fois relativement stable par rapport aux années précédentes mais il semble toujours aussi difficile pour le Service social d'en faire la publicité auprès des personnes qui puissent en bénéficier. Toutefois, il nous semble toujours essentiel de soutenir cette offre d'accessibilité à la culture, même si celle-ci devrait se poser moins en termes de coût qu'en en termes de médiation.

5.1.4.4. La Province du Hainaut : Hainaut Culture Tourisme - Fabrique de théâtre

Malgré des moyens financiers revus à la baisse, la Province du Hainaut par l'intermédiaire du Département Culture offre toujours une aide vitale au niveau de nos projets qui nécessitent des animateurs professionnels reconnus pour leurs compétences. En effet, en détachant des animateurs spécialisés sur des projets qui font appel à des compétences spécifiques notamment au niveau de la création théâtrale (Printemps des ados, Balades contées…), le secteur « Education permanente et jeunesse » de la Province offre non seulement la possibilité à ces activités de pouvoir être proposées mais également d'être plus facilement accessibles financièrement aux futurs participants.

Dans le chef de la Fabrique de théâtre, le Service des Arts de la Scène de la Province, hormis l'intervention financière au niveau du programme « art et vie » qui échoit aux artistes, celle-ci nous a soutenu plus spécifiquement au niveau de notre programmation en coproduisant le spectacle Obsolète, spectacle programmé dans le cadre d'un partenariat avec les Centres culturels de Silly et de Lessines.

5.1.4.5. La Maison Culturelle et le Centre des Arts de la Rue d'Ath

La Maison culturelle d'Ath et l'asbl « Centre des Arts de la Rue » apportent toujours leur soutien pour nos demandes de prêt de matériels (éclairage, son, gradin, pendrillons, caméra vidéo, tape…) dans le cadre de nos activités. Nous bénéficions également de leurs avis sur le plan de la gestion administrative et de la comptabilité, de leur expertise au niveau de la diffusion artistique , de leur soutien à la diffusion de notre programme d'activités en intégrant certains de nos spectacles dans l'abonnement de la MCA et en publiant notre agenda via leur magazine régional (Dicidela) puis de leur nouveau trimestriel paru à l'automne, ou encore au niveau de la prise en charge de l'organisation des concertations du Pays Vert, des formations, des ateliers/rencontres régionales entre les centres culturels et les associations.

5.1.4.6. Concertation régionale des Centres culturels

Depuis 2009, les directeurs/trices des Centres culturels du « Pays Vert » se réunissent ponctuellement, sous l'égide de la Maison culturelle d'Ath. Le but de ces concertations est de tisser des liens renforcés entre nos différentes structures afin d'établir une politique culturelle concertée à mener sur un territoire commun en fonction des enjeux socioculturels qui s'ouvrent à nous et par conséquence d'envisager des partenariats concrets et la mutualisation de certains services.

Ces réunions régulières s'échafaudent notamment sur base d'échanges d'informations sur le secteur et de savoir-faire en lien avec des aspects pratiques de notre métier. On y décide en particulier de la mise en place de formations utiles pour répondre à l'évolution de notre métier, d'un programme de rencontres entre les animateurs, avec les associations et les acteurs culturels de terrain. Surtout, on y élabore des projets communs comme le G100 ou plus récemment autour de la politique de diffusion sur le territoire dans une recherche de cohérence au niveau de l'offre faite au public et en lien avec les spécificités de chaque lieu.

Ainsi, après le lancement en 2015 de deux abonnements régionaux (tout public et jeune public) pour la saison 2015-2016, l'offre a non seulement été maintenue mais a même été renforcée pour la saison 2016-2017. Dès lors, ce n'est pas moins de 16 spectacles proposés par les Centres culturels du Pays Vert, hors MCA, sur un total de 48 qui sont offerts dans les différentes formules d'abonnement de la MCA en 2016.

Et l'impact n'est pas des moindres pour notre petite structure puisque sur certains spectacles l'assistance a plus que doublé grâce à l'apport des abonnés de la MCA parmi lesquels nous retrouvons des enghiennois.



L'ABONNEMENT... CHOISIR EN TOUTE LIBERTE ET BENEFICIER DE REDUCTIONS !

48 spectacles sont programmés, dont 16 par les Centres Culturels voisins, afin de vous proposer une offre culturelle encore plus variée.
Pour bénéficier des avantages de l'abonnement, choisissez au minimum 5 spectacles à 15€ - ou moins cher chez nos voisins - hors ★★★**vedettes**★★★. L'abonnement de base coûte ainsi +/- 60€ pour 5 spectacles choisis en toute liberté.



CENTRES CULTURELS VOISINS

43

DECOUVREZ ICI LES SPECTACLES QUE LES CENTRES CULTURELS VOISINS VOUS PROPOSENT DANS NOTRE ABONNEMENT !

SA.10.12

CENTRE CULTUREL D'ENGHIEN
20h30 (1h15)
À partir de 16 ans
Théâtre

MANON LEPOMME :
JE VOUS FAIS UN DESSIN ?

Manon ne parle pas d'amour mais bien de sexe et de séduction... Elle est jeune, pétillante et déjantée. Elle vous emmène dans son univers unique : de la poésie, des personnages et du stand up, le tout enchaîné avec un humour sexy, de l'élégance et de l'auto-dérision à la belge !

Au terme de la soirée, parviendra-t-elle à trouver l'homme de sa vie (ou d'une nuit...) ?

Une chose est sûre : elle conduira vos zygomatiques à l'orgasme !

SA.29.04

CENTRE CULTUREL D'ENGHIEN
20h (1h10)
À partir de 10 ans
Spectacle de contes

ANTRES

Antres, ce sont 4 demeures mystérieuses, 4 histoires merveilleuses de filles étranges, étranges dans leur corps, étranges dans leurs habitudes, étranges dans leur lien aux autres et 1 poème de Baudelaire. Chanté. Qui ponctue, parfois.

Entrer dans *Antres*, c'est se préparer à retenir son souffle, car la conteuse ne vous laisse pas de repos. Les images vous arrivent d'un coup et vous plongez dans l'histoire.

Et de l'histoire, des souvenirs personnels vous submergent. Puis vous revenez un peu et vous vous demandez : « Mais comment est-on passé de la serre du jardin à l'océan ? » Accrochez-vous donc, ou plutôt non, laissez-vous voguer au son de la voix particulière de la conteuse, qui se nuance en fonction des étapes du récit.

Dans le cadre du Festival Hybrides du 28 au 30 avril 2017 - Hurlevent ASBL
Écriture et jeu Julie Boitte- Direction d'acteur Didier Kowarsky

5.1.4.7. « Culture.Wapi »

L'asbl "Culture.Wapi" a, en théorie, pour mission de mettre en œuvre le Projet de Région « Wallonie picarde » dans sa dimension culturelle.

En termes d'actions, "Culture.Wapi" se doit, en ce qui nous concerne directement, de coordonner des réunions de concertation entre les dix Centres culturels opérant en Wallonie picarde afin d'élaborer une politique culturelle concertée à l'échelle du territoire mais aussi de proposer des réunions de réflexion sur des thématiques actuelles et d'instaurer des synergies entre partenaires potentiels tant du côté culturel que touristique et économique de notre région… Enfin, elle doit aussi assurer le rôle de vecteur d'information via son site internet qui a pour objectif de rassembler un grand nombre d'informations culturelles et artistiques sur le territoire de la Wallonie Picarde.

Malheureusement, Force est de constater que ces objectifs sont bien éloignés des préoccupations actuelles de Culture.Wapi et qu'un fossé s'est creusé peu à peu entre nos structures qu'il sera bien difficile de combler du jour au lendemain.

5.1.4.8. Asspropro

L'Association des Programmateurs Professionnels en Communauté française Fédération Wallonie-Bruxelles) regroupe en son sein un grand nombre d'associations culturelles membres, dont les Centres culturels. Elle a pour missions principales la coordination de tournées d'artistes nationaux et internationaux et l'organisation des rencontres et réunions entre les différents opérateurs autour des arts de la scène et des questions de diffusion. Ainsi, chaque année en février, au cours de rencontres des arts de la scène (Propulse), les Centres culturels peuvent aller à la découverte de spectacles (théâtre, conte, concert…) dans le but d'en sélectionner pour leur programmation future. Ce système offre, en principe, l'opportunité notamment pour notre structure de pouvoir présenter en tournée des artistes belges mais aussi étrangers (français, suisse ou québécois) que nous n'aurions pas les moyens d'inviter ordinairement, grâce à la mutualisation des frais techniques, d'accueil, de transport et promotionnels orchestrée par Asspropro, et aux artistes une possibilité de tremplin pour eux et leur spectacle.

Après avoir pris la décision en 2015 de suspendre notre affiliation, notre structure s'est réaffiliée plus par solidarité au secteur qu'en fonction d'un intérêt retrouvé pour l'offre du Festival Propulse. En effet, la programmation est toujours très peu orientée vers les petites structures comme la nôtre (fiche technique inadaptable, couts des spectacles trop onéreux) et souvent proposée à contre-temps (spectacles déjà joués dans nos infrastructures) sans oublier le côté aléatoire des éventuelles tournées qui ne facilite l'arrangement de la programmation. Cependant, 2 spectacles, l'un présenté en « in », l'autre en « off » ont retenu notre attention et ont pu être sélectionnés cette année même s'ils n'ont pas bénéficié d'une tournée officielle.

5.1.4.9. Les associations membres

Comme l'année dernière, le nombre d'associations membres s'est maintenu à 42 associations en 2016. Celles-ci se font membres prioritairement parce qu'elles y retrouvent un intérêt sur le plan des aides-services offerts ou bien parce qu'elles soutiennent le projet du Centre culturel. Il est toutefois intéressant de constater que les demandes de collaboration ou de partenariat évoluent et s'élargissent. Cette situation réjouit donc et inquiète tout à la fois. Nous nous en réjouissons car développer les collaborations avec le tissu associatif fait partie de nos principales missions et que cela démontre d'une reconnaissance d'un savoir-faire, voire d'une compréhension de nos enjeux, mais nous nous en inquiétons de même car cela occasionne une certaine pression sur l'équipe qui se voit difficilement refuser son aide.

5.1.4.10. Les écoles



Chaque année, Denis Pilette en charge des relations avec les écoles propose une série d'activités généralement axées sur l'approche théâtrale et le conte, le cinéma d'animation et la lecture tout en se mettant à l'écoute des demandes éventuelles de collaboration sur des projets d'animation ou de création spécifiques au sein des établissements. S'il s'est avéré souvent très difficile de pouvoir travailler dans la continuité et sur de projets intégrés dans les établissements avec les directions et des professeurs des écoles enghiennoises, nous constatons, à force de persévérance, un intérêt croissant pour certaines de nos propositions et plus particulièrement de la part de l'école communale de Marcq alors qu'il est, à contrario, toujours très difficile de toucher les élèves de l'enseignement secondaire.



2016 a ainsi vu l'aboutissement du projet pédagogique « contes de Marcq » sous la forme d'un livre sonore. Ce livre est le témoin de l'engagement de nos animateurs (Christine Ergo, Denis Pilette et cHarlotte Meert) qui ont accompagné les classes et leurs institutrices dans la découverte de l'art du conte, de l'écriture d'une histoire et de son découpage en séquences à illustrer, du dessin d'illustration mais également dans l'enregistrement sonore par les enfants des dialogues, de la narration des histoires et des bruitages. Un projet pédagogique riche et enthousiasmant par ces différentes facettes qui pourrait se développer par ailleurs.

Cette année a également était fortement occupée par un nouveau projet pédagogique et créatif autour d'une carte dite subjective dont l'objet est de tenter *d'attraper la vision qu'a une personne ou un groupe d'habitants d'un morceau de territoire à un temps donné*. Nous avions en effet fait le constat que, dans le cadre de notre analyse partagée, nous n'avions pas pris le soin d'aller vers les jeunes afin de connaître leur avis sur leur environnement quotidien. Il a donc été proposé à l'ensemble des écoles primaires d'Enghien un projet d'animation où il était demandé aux enfants de dessiner et de s'exprimer oralement sur la (leur) ville telle qu'ils la perçoivent tant dans ses beaux que ses mauvais côtés, mais aussi d'essayer de se projeter dans l'avenir en rêvant celle-ci.

Après avoir tenté de sensibiliser toutes les écoles primaires de la commune, le projet a trouvé un écho favorable dans 3 de ces écoles (l'école communale de Marcq, de St Vincent et de l'Athénée Royal). Les animations ont pu être programmées et animées notamment avec l'aide des professeurs participants, des stagiaires du Centre culturel et de cHarlotte Meert, illustratrice qui avait la lourde mission de traiter les informations récoltées (illustrations et propos des enfants) et de réaliser ensuite un plan qui soit en même temps réaliste et imaginaire.

Le projet est arrivé à son terme et le plan a été réalisé. La présentation officielle de celui-ci se fera début 2017 lors d'une exposition qui dévoilera la démarche et les intentions du dit projet. Nous espérons dans le même temps que ce dernier pourra susciter un réel intérêt de la part de la commune qui pourrait l'utiliser avantageusement à la promotion touristique des atouts que la Ville propose.



Par ailleurs, nous continuons toujours à proposer du théâtre à l'ensemble des écoles avec un succès relatif et du cinéma d'animation qui rencontre plus facilement l'adhésion.

Projets et activités à l'attention du scolaire en 2016 :

- **« Contes de Marcq »**, un projet créatif en collaboration avec l'école communale de Marcq ;
- **« Enghien entre rêve et réalité »**, un projet de création et de réalisation d'une carte subjective de la commune avec l'école communale de Marcq, de St Vincent et de l'Athénée Royal à l'intention du primaire.
- **« La mer et lui »** par Mélancolie Motte. Un récit poétique proposé aux écoles à partir de 5 ans ;
- **Programme de cinéma d'animation** à l'attention des primaires (cf. diffusion);

5.1.5. Education permanente, création, expression, diffusion

5.1.5.1. Récapitulatif des projets et activités réalisés en 2016

2016	Activités	Collaborations Partenariats	Education permanente démocratie participative	Diffusion	Créativité artistique formation	jeunesse - projet scolaire intergénérationnel	décentralisation	Mise en valeur du patrimoine local	Développement durable
	Stage théâtre "Graines de Semeurs de Rêves" 8-11 ans	La Petite Valise aux Rêves	x		x	x			
	Stages "Balades contées" 3 stages ados-adultes : "théâtre" (2) et "théâtre conte, 1 stage "théâtre 8-11 ans"	Hainaut Culture Tourisme, Repaires d'artistes, La Petite Valise aux Rêves, Cirque Imagin'Air	x		x	x	x		
	Le Laboraconte Quatre après-midi (Préparation à LaSemo)	Conteurs sur le Pont	x		x	x			
	Stage conte initiation et/ou perfectionnement avec Catherine Pierloz	Le Lampadaire à 2 bosses	x		x	x			
	Formation conte rencontre professionnelle avec Anne Borlée		x		x	x			
	Atelier théâtre à projet 1 du vendredi		x		x	x			
	Atelier théâtre à projet 2 du vendredi		x		x	x			
	Atelier théâtre à projet du samedi	Hainaut Culture Tourisme	x		x	x			
	Atelier « adultes » création du spectacle "le chat ne parlera pas" (2017)				x	x			
	Atelier « adultes » Avec Bernadette Mouzon à la mise en scène - création d'un spectacle à définir				x	x			
	Atelier de loisirs actifs théâtre 8-11 ans, BD, Djembé, Bonsaï, impro, Rencontre couture, jeux de cartes, Patchwork, Laboraconte	Ateliers membres du CCE			x	x			

2016	Activités	Collaborations Partenariats	Education permanente démocratie participative	Diffusion	Créativité artistique formation	jeunesse - projet scolaire intergénérationnel	décentralisation	Mise en valeur du patrimoine local	Développement durable
	Cycle de conférences 5 conférences sur l'archéologie et l'histoire des civilisations	Roma asbl	x	x					
	Conférence "les acteurs du compost" par Anthony Demarbaix dans le cadre de Cap vers le zéro déchet	Co-organisé avec Enghien Environnement et le Cercle Horticole	x						x
	Conférence "sur les initiatives citoyennes au niveau des énergies renouvelable**s**" dans le cadre de Cap vers le zéro déchet	Co-organisé avec Enghien Environnement	x						x
	Cap vers le zéro déchet Projet autour de la problématique des déchets (spectacle/débat, exposition, conférences, cinéma, ateliers...)	Co-organisé avec le CCSilly, le CCLessines et le monde associatif	x	x	x	x	x	x	x
	Ciné-club jeunes/animations lecture et ateliers créatifs 7 films d'animation et animations lecture	Bibliothèque, Repaire d'artistes	x	x	x	x	x		
	"Ciné-débat engagé" 1 film programmé en mai 2ème partie de saison non fixée	Co-organisé avec le PAC Enghien-Silly	x	x					
	Cinéma/débat projection du film "En quête de sens" dans le cadre d'une réflexion citoyenne		x	x					x
	Café-théâtre et conte - 5 spectacles : "Greta", "Rugir ou rougir", "L'homme semence", "Obsolète", "Je vous fais un dessin"			x			x		
	Café-concert - 1 spectacles : "De Ferré à Ferrat" Récital en images par J-C Coulon	Co-organisé avec le Centre laïque Enghien-Silly		x					
	Spectacle des Baladins du Miroir Aide à la promotion	Organisé par la MCA, concertation du Pays Vert		x					
	Création théâtrale - 1 spectacle : "Eduquons-les"			x					
	Festival "Scène aux ados" Avec la participation des ateliers de théâtre venant d'Enghien, Soignies, Saint-Gilles	Co-organisé avec Promotion théâtre, CCSoignies, L'Académie Arthur de Greef, l'asbl « La petite Valise aux rêves »	x	x	x	x			
	Spectacle jeune public (TP) 2 spectacle : "la mer et lui" (3-12 ans) et "L'orchestre de papier" (dans le cadre de Cap vers le zéro déchet)	Académie de musique		x		x			x
	Spectacle scolaire « La mer et lui » par Mélancolie Motte		x	x		x			
	Abonnement jeune public (2015-2016) "Pirate !" par Anne Borlée	Co-organisé par la Concertation du Pays Vert		x			x		

2016	Activités	Collaborations Partenariats	Education permanente démocratie participative	Diffusion	Créativité artistique formation	jeunesse - projet scolaire intergénérationnel	décentralisation	Mise en valeur du patrimoine local	Développement durable
	Festival Hybrides **7 spectacles et animations aux formes artistiques métissées pour les enfants et les adultes** "Pirate!" par A. Borlée, "En attendant Hadès ou les caprices des dieux" par Les Conteurs sur le Pont, "La cabine Hip Hip Hip!" d'A. Dero, "Le piano voyageur" par B. Eppe, " Post-scriptum" du Théâtre du Sursaut, "Histoires et contes du Japon" par P. M. Guéran, "Le clin d'oeil de la Baleine" par C. Pierron, "Pipelette" par M.Motheu, "MadeLaine" par Laetitia H., "Contes" par Les Semeurs de Rêves, "Carte blanche aux conteurs en chemin" " Kamishibaï", lectures jeunesse...	Semeurs de Rêves, Repaire d'artistes, Bibliothèque, MCA, bénévoles		x		x		x	
	Balades contées entre chien et loup Création d'un spectacle en plein air à l'issue des ateliers de théâtre et de conte, arts de la rue	Ville d'Enghien, Hainaut Culture Tourisme, Tailleurs de Rêve, Laboraconte, Repaire d'artistes, école de Cirque Imagin'Air, bénévoles...	x	x	x	x	x	x	
	Festival LaSemo Programmation de la Tour des contes et déambulation des Semeurs de Rêves	Co-organisé avec LaSemo		x	x	x	x	x	
	"Nuit des croquants" Création d'un parcours-spectacle (Parc et Château)	Co-organisé avec l'Office du tourisme		x	x	x	x	x	
	Exposition artistique - 1 expo Dolorès Dupaix (photographies)			x					
	Exposition artistique "Miroirs" dans le cadre des journées du Patrimoine : Conseils et aide à la promotion de l'événement	Projet privé avec le partenariat de la Ville, de l'Office du tourisme, du CCE		x			x	x	
	Expo thématique "Traits d'humour" une analyse sur le récit médiatique des attentats	GSARA asbl, PAC Enghien-Silly	x	x		x			
	Expo thématique "Shiva ou pas " par les ateliers de Vie féminine	Co-organisé avec les locales et la régionale de Vie Féminine	x	x		x			
	Expo thématique "Cap vers le zéro déchet"	CCSilly	x	x		x			x
	Expo des ateliers du Repaire d'artistes "Sur les traces de Tomi Ungerer	Co-organisé avec Repaire d'artistes et la Bibliothèque	x	x					

2016	Activités	Collaborations Partenariats	Education permanente démocratie participative	Diffusion	Créativité artistique formation	jeunesse - projet scolaire intergénérationnel	décentralisation	Mise en valeur du patrimoine local	Développement durable
	Expo "Parcours d'artistes" Arts plastiques, performances…	Repaire d'artistes, les ateliers du Pixels, école communale de Marcq, Ville d'Enghien		x	x		x	x	
	Journée "Loisirs et vous ?" Une journée d'animation, de démonstration et de découvertes sur les loisirs actifs à Enghien	Organisé par la Ville d'Enghien, associations, ateliers du CCE	x	x	x	x	x		
	"Conte de Marcq" - création d'un livre/audio - Projet pédagogique : découverte du conte, écriture, découpage en séquences, enregistrement sonore…	École communale de Marcq	x	x	x	x	x		
	"Géographie subjective" Création d'un nouveau plan d'Enghien mêlant dessins et propos d'enfants mis en forme par C Meert (illustratrice) Dans le cadre de l'analyse partagée du territoire (expo en 2017)	École communale de Marcq, St Vincent-de-Paul et l'Athénée Royal d'Enghien	x	x	x	x	x	x	
	Création théâtrale de la Dramatique Union et Progrès de Petit-Enghien Aide à la mise en scène et au jeu d'acteur (pièce jouée en janvier 2017)	Organisé par La Dramatique de Petit Enghien	x	x	x			x	

5.1.5.2. Ateliers et stages créatifs du CCE



Au fur et à mesure du succès rencontré, le Centre culturel s'est de plus en plus engagé dans les projets de création théâtrale particulièrement avec les plus jeunes (8-11 ans) et les adolescents (12-18 ans) sans oublier les ateliers pour adultes en plein essor eux aussi.

Le Centre culturel poursuit toujours dans le cadre des ateliers et des stages qu'il propose les objectifs suivants :
- Le développement de l'esprit d'équipe, de l'écoute et la solidarité, de l'ouverture aux autres.
- L'engagement individuel et collectif dans un projet à dimension citoyenne sur une longue période.
- L'épanouissement des participants par le développement de leur créativité, de la confiance en eux, de leur capacité à communiquer avec les autres, de leur expression orale et écrite.
- Une ouverture à la dimension culturelle et artistique par la découverte du théâtre et de ses enjeux et par la rencontre de professionnels du métier (auteur, metteur en scène, comédien, régisseur…)
- La découverte du plaisir de jouer pour soi et pour les autres mais aussi de la somme de travail et de rigueur qu'exige le métier d'acteur et la création artistique en général.

Les différents stagiaires sont repris dans la troupe du Centre culturel dénommée « les Semeurs de Rêves ». En dehors des projets du Centre culturel et en fonction de leurs disponibilités, ils peuvent être sollicités en cours d'année afin de participer comme figurants et/ou comédiens à différents projets de création sur Enghien (LaSemo, Nuit des croquants…) ou à l'extérieur selon la demande du moment (Villers-la-Ville, Chièvres, Ath…). Ces différentes activités leur permettent également en tant que comédien de se confronter à d'autres formes théâtrales et de s'aguerrir dans le jeu face au public.

Inscriptions aux ateliers à projets et stages du CCE	Animateurs	inscriptions
stage Pâques 8 /11 ans (G. Brotcorne) - 2016	1	12
Stage Conte Orée et LaSemo (C. Pierloz) 2016 : juin - juillet	1	12
Stage Théâtre Balades contées (S. VanVan der Straeten) - août 2016 : 8/11 ans	1	13
Stage Théâtre Balades contées (Melissa Motheu) - août 2016 : 12 ans	1	10
Stage Théâtre Balades contées - août 2016 : + 12 ans	6	49
(C. Ergo, L. Hainaut, M. Verdoot, G. Brotcorne, P. Ghijselings, G. François, V. Leclercq)		
Stage Théâtre Balades contées (J. Lievens-Demeyere) - août 2016 : guides	1	11
Atelier du Mardi 8/12 ans (G. Brotcorne) - saison 2015-2016 : octobre à avril 2016	1	12
Atelier du Mardi 8/12 ans (H. Jourquin) - saison 2016-2017 : octobre à mars 2017	1	9
Atelier du Mercredi 10/13 ans (S. VanVan der Straeten) - saison 2016-2017 : octobre à mai	1	6
Atelier Samedi Semeurs de Rêves/Scène aux ados 2015-2016 : octobre à mai	2	10
Atelier Samedi Semeurs de Rêves/Printemps des Ados 2016-2017 : octobre à avril	2	9
Atelier du Vendredi /Scène aux ados 2015-2016 : octobre à mai	1	13
Atelier du Vendredi 1/Printemps des Ados 2016-2017 : octobre à avril	1	13
Atelier du Vendredi 2/Scène aux Ados 2015-2016 : octobre à mai	1	10
Atelier du Vendredi 2/Printemps des Ados 2016 - 2017 : octobre à avril	1	12
Atelier adultes :" Le chat ne parlera pas" 2016-2017 : octobre à mai	2	9
Atelier adultes : "Ce n'est plus la saison des fraises" 2016-2017 : octobre à mars	1	5
Atelier adultes : "Petites Morts entre amis" 2015-2016 : novembre à mai	1	11
Atelier adultes : "Des filles, des mères" 2016-2017 : novembre à mai	1	8
Inscrits saison 2015-2016		**175**
Inscrits saison 2016-2017 (en cours)		**59**
Inscrits saison 2014-2015		**136**

5.1.5.3. Stages « Balades contées entre chien et loup » - 11ème édition

En collaboration avec Hainaut Culture Tourisme
Juillet et août au Centre culturel et dans le Parc d'Enghien

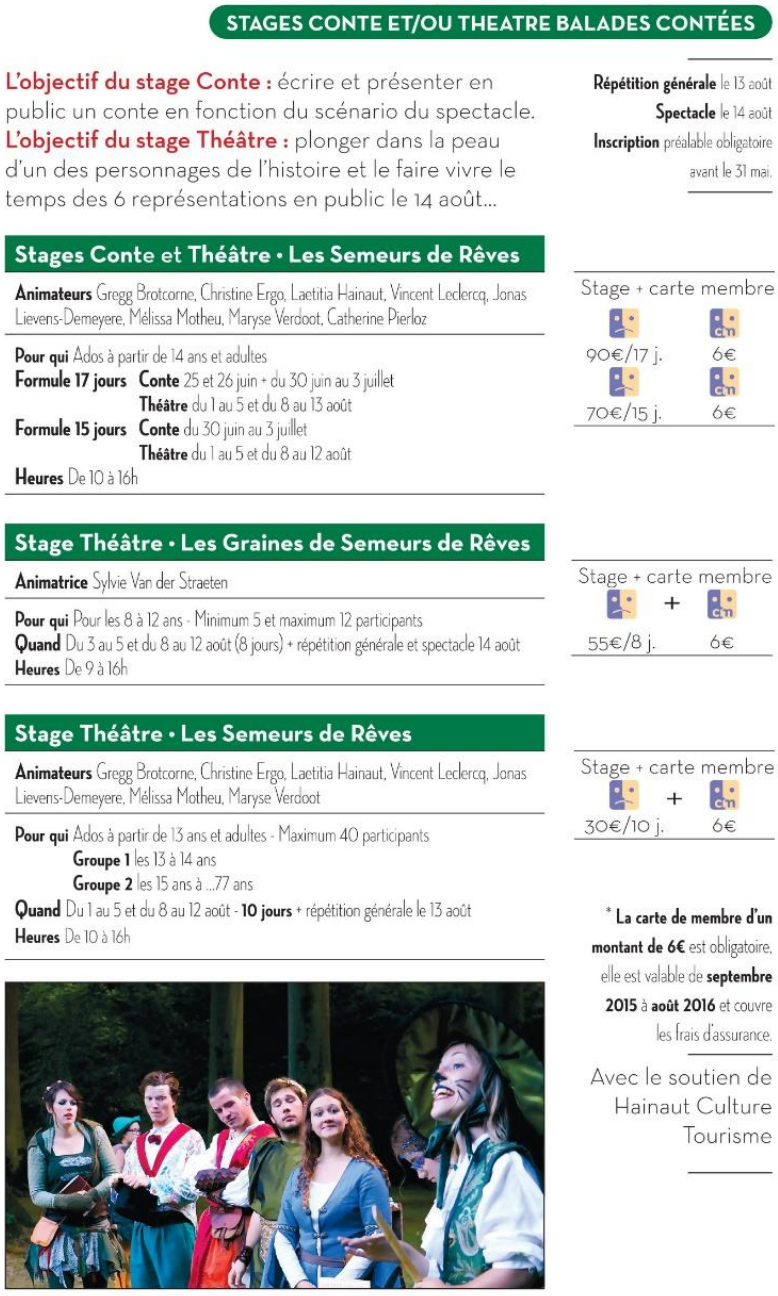


Depuis 2006, le Centre culturel a développé dans le cadre du projet des Balades contées toute une série d'ateliers et de stages préparatoires pour former les futurs acteurs à jouer leur rôle lors de l'événement de la mi-août. Ainsi, des stages de théâtre pour les 8- 11 ans, les adolescents et les adultes, de conte, ont été organisés au fil des éditions et ont accueilli un nombre toujours croissant de stagiaires que nous essayons toujours d'accueillir au mieux. Des ateliers de création de costumes (Tailleurs de rêves) et de décors sont également ouverts à tous et participent activement à la réussite du projet.

Les stagiaires qui s'engagent dans ce processus créatif travaillent individuellement mais surtout collectivement pendant une période de 10 jours afin d'acquérir des aptitudes d'improvisateurs, d'acteurs et/ou de conteurs. Ils sont accompagnés et formés par Christine Ergo, animatrice coordinatrice du projet et auteure de l'histoire, et d'animateurs professionnels de théâtre et de conte engagés spécifiquement dans le cadre de ce projet, afin d'élaborer un parcours/spectacle avec l'ensemble des participants.

Comme lors des éditions antérieures, les animateurs, chacun dans sa spécialité, ont donc préparé l'ensemble des jeunes participants, principalement âgés de 11 à 22 ans, ainsi que quelques adultes au mieux du potentiel et de l'expérience de chacun, en appréhendant différentes facettes du travail d'acteur et/ou du conteur...

Parmi les différents aspects abordés tant sur le plan individuel que collectif, nous pouvons pointer :
- comprendre l'histoire, le scénario et la composition des rôles ;
- comment collaborer l'un avec l'autre ;
- comment jouer et échanger avec le public ;
- appréhender les particularités du jeu d'improvisation théâtrale en extérieur ;
- trouver les traits, les coloris et les contrastes pour créer et se forger un personnage hors du commun ;
- apprendre à se maquiller et à maquiller les autres ;
- créer un déguisement en fonction de son personnage.



Chaque année, nous accueillons de nouveaux stagiaires, parfois très jeunes, entourés par des anciens parfois assidus depuis la première édition ce qui démontre toute la vigueur du projet encore aujourd'hui. Nous devons dès lors rester très attentifs à intégrer les moins expérimentés dans la dynamique de groupe tout en veillant à répondre aux attentes des plus anciens. Notre objectif a toujours été de garantir une formation « artistique » de qualité aux jeunes qui s'engagent dans le projet afin qu'ils puissent, en confiance, faire face au public le moment venu. De plus, nous nous évertuons à apporter au groupe certaines valeurs qui nous semblent essentielles pour mener à bien cette aventure comme la liberté d'expression dans le respect des autres et le don de soi basé sur l'esprit d'entraide. Il est donc essentiel que l'équipe d'animation garde le cap sur le plan pédagogique et contribue à soulever l'enthousiasme des jeunes pour un projet qui doit se vivre comme une aventure artistique et humaine et aussi se poursuivre avec plaisir d'année en année.

5.1.5.4. Ateliers à projets théâtraux des Semeurs de Rêves

ATELIERS DU CENTRE CULTUREL

ATELIER THÉÂTRE - GRAINES DE SEMEURS DE RÊVES

Sur base de techniques pluridisciplinaires (mime, improvisation, mouvement corporel, clown) les enfants créeront collectivement un spectacle décapant qui sera présenté devant les parents le samedi 11 mars 2017 à 15h. « **Le Printemps des Ados** », 15 et 16 avril 2017.

animateur	Gregg Brotcorne
pour qui	8 > 12 ans - min. 5 enfants - max. 12 enfants (sauf congés scolaires)
quand	**Mardi** - 16h > 17h30 • **Rentrée** 4 octobre
tarif	100€/an + 6€

ATELIER THÉÂTRE - LES SEMEURS DE RÊVES > 18 ANS

Objectif : Création d'une pièce.
Aucun pré-requis n'est nécessaire.

animatrices	Laetitia Hainaut et Christine Ergo
quand	**Vendredi** de 19h30 à 22h30. **Calendrier des ateliers et de la représentation** en public sur demande **Rentrée** 7 octobre
tarif	100€/an + 6€

ATELIER THÉÂTRE - LES SEMEURS DE RÊVES > 18 ANS

Apprentissage par la pratique. **Pré-réquis** souhaité. **Présentation** du spectacle en public prévue les V.12, S.13, D.14 mai 2017.

mise en scène	Bernadette Mouzon
pour qui	+ de 18 ans
quand	**Généralement le dimanche** 14h30 > 18h30 **Calendrier** des répétitions sur demande
tarif	50€/an + 6€

ATELIERS THÉÂTRE - LES SEMEURS DE RÊVES - ADOS

Objectif : présentation d'un spectacle lors du festival « **Le Printemps des Ados** », 15 et 16 avril 2017.

ATELIERS DU VENDREDI - ADOS - 12 > 18 ANS

animateurs	groupe 1 : Denis Pilette groupe 2 : Jonas Lievens-Demeyere
quand	**Vendredi** 17 > 19h30 (sauf congés scolaires) + **Stage** 10 > 14 avril 2017 - (10 > 16h) • **Rentrée** 7 octobre
	Avec le soutien de Hainaut Culture et Tourisme

ATELIER DU SAMEDI - ADOS - 12 > 18 ANS

animatrices	Laetitia Hainaut et Christine Ergo
quand	**Samedi** 15 > 18h (sauf congés scolaires) + **Stage** 10 > 14 avril 2017 - (10 > 16h) **Rentrée** 8 octobre
tarif	**Tarif par atelier, stage compris** 100€/an + 6€
	Avec le soutien de Hainaut Culture et Tourisme

ATELIER THÉÂTRE - JEUNES SEMEURS DE RÊVES — NOUVEL ATELIER

animateur	Sylvie Van der Straeten
pour qui	10 > 12 ans - min. 5 enfants - max. 12 enfants
quand	**Mercredi** - 13h > 14h30 (sauf congés scolaires) **Calendrier des ateliers et de la représentation** en public sur demande
tarif	100 €/an + 6€

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

Coordinatrice	Christine Ergo
tél/email	**02/3963787** - ch.ergo@ccenghien.org
web	www.ccenghien.com



Crédit photos CCE

Atelier 8-12 ans du mardi et mercredi :



Tout en proposant des stages d'initiation au théâtre pour les 8-12 ans, nous donnons la possibilité à ces jeunes de suivre un atelier à l'année (atelier des Graines et des Jeunes Semeurs de Rêves) et de découvrir par des exercices ludiques les différentes facettes techniques du jeu théâtral tout en développant son imagination et sa capacité à s'exprimer. En aboutissement du travail effectué, ces jeunes présentent une courte pièce créée collectivement en préambule du Festival « Printemps des ados » ou de « scène aux ados ».

Ateliers ados du vendredi et samedi :



L'atelier du vendredi, animé par Denis Pilette



L'atelier du samedi, animé par Christine Ergo et Laetitia Hainaut



THÉÂTRE

Festival La Scène aux ados

55 acteurs, 6 animateurs, 4 textes, 3 auteurs et 1 création....

Samedi 23 avril
Dimanche 24 avril
Centre culturel

Un projet de
Promotion Théâtre
Avec le soutien de
Hainaut Culture Tourisme
Avec la participation
des ateliers du Centre culturel d'Enghien, du Centre culturel de Soignies, de l'Académie Arthur de Greef de Saint-Gilles et de l'asbl « La petite Valise aux rêves »

http://sites.google.com/site/lasceneauxados2014/home

Les réservations
sont conseillées, la capacité d'accueil de la salle étant limitée.

Tarifs
Prévente article 27
5€ 1,25€
Sur place
7€
Pass 2 jours
8€

« Apprendre, jouer et émouvoir »

Organisé par **Promotion Théâtre**, La Scène aux ados a pour dessein tous les 2 ans de mettre en avant le travail et la production des ateliers de théâtre (Centres culturels, écoles, associations...) et de favoriser la rencontre entre le public, le théâtre et les jeunes. C'est donc l'occasion de découvrir plusieurs courtes pièces écrites spécialement pour l'opération et jouées par les ateliers « Théâtre » d'ici et d'ailleurs et d'apprécier la créativité et l'imaginaire des mises en scène différentes d'un même texte comme le talent et l'enthousiasme des jeunes comédiens !

Samedi 23 avril - 19h

« Ne réveillez-pas l'animal qui est en nous ! » en prologue
Par Les Graines de Semeurs de Rêves

« Les héros » de Régis Duqué
Par l'atelier du Samedi du CCE

« Hors-la-vie » de Violaine Lison et Adeline Hernandez
Par l'Atelier du Vendredi du CCE

« Roman » de Fabien Arca
Par l'atelier du C.C. de Soignies

« Espace de silence » de Régis Duqué
Par l'atelier du Vendredi du CCE

Dimanche 24 avril - 15h

« Les héros » de Régis Duqué
Par l'atelier du Samedi du CCE

« Roman » de Fabien Arca
Par l'Académie Arthur de Greef de Saint-Gilles

« Roman » de Fabien Arca
Par l'atelier du Samedi du CCE

Crédit photo CCE

Depuis la mise en place du premier atelier en 2008, trois ateliers sont maintenant proposés aux adolescents et jeunes adultes, motivés de s'investir dans un processus complet de création théâtrale. La démarche amène notamment les ateliers à se présenter au final sur scène à l'occasion du Festival « Printemps des ados », organisé par le Centre culturel en alternance avec « Scène aux ados », projet soutenu par Promotion Théâtre asbl. Dans ce cadre, l'opportunité leur est donc offerte de vivre une aventure collective et artistique et de présenter un spectacle qu'ils auront préparé au cours de l'année.
Au niveau du processus créatif basé sur l'implication active des participants dans le projet, les jeunes sont invités, notamment, à s'engager dans le choix de la pièce, ce parmi les textes sélectionnés et proposés par les animateurs, en particulier dans la collection Lansman lors de « La scène aux ados » (Promotion théâtre). Ils sont également attelés à collaborer effectivement aux différentes phases de la création du spectacle (création des personnages, musique, costumes, mise en scène, ...), tout en abordant les techniques de base et de perfectionnement du travail théâtral : travail sur le corps, le chœur, le geste, le mouvement, la voix, la diction, etc...

Et si notre objectif général est toujours d'amener ces jeunes au plus loin sur le plan de la qualité du jeu théâtral tant sur le plan individuel que collectif, les animateurs ont également pour rôle de leur faire prendre conscience au niveau des valeurs de l'importance de cultiver l'esprit de solidarité, sur base du respect de chacun, pour accéder à la pleine réussite du projet.

Ateliers adultes :



Représentation de « Petites morts entre amis »

L'année 2016 a été fortement marquée par un intérêt croissant du public adulte pour participer à des ateliers de théâtre hebdomadaires au sein du Centre culturel.

Jusqu'à lors limité à un seul atelier à l'adresse des adultes, deux ateliers supplémentaires ont ainsi été créés en fin d'année, malgré les difficultés organisationnelles, afin de répondre à cette très forte demande de personnes qui ne pouvaient intégrer les projets à l'attention des jeunes, ayant dépassé l'âge requis, ou le seul atelier adulte existant, faute de place.

Depuis 2004, le plus ancien d'entre eux est toujours pris en charge par Bernadette Mouzon, comédienne professionnelle qui dirige les acteurs et met en scène la pièce choisie. Deux projets de création pour les adultes se sont à donc nouveau enchaînés cette année avec pour l'un le résultat du spectacle courant mai et pour l'autre le début d'une nouvelle création à l'automne. En mai, ce ne sont pas moins de 11 acteurs qui ont proposé au public un nouveau spectacle composé de 6 courtes pièces et monologues de Gérard Levoyer et Guy Foissy. Comme à l'accoutumée, ce projet de création théâtrale associe des acteurs aguerris et novices et explore le thème de la comédie de mœurs.

Les nouveaux ateliers exploreront quant à eux de nouveaux genres avec pour l'un une comédie policière « Le chat ne parlera pas » d'Ann Rocard, pour l'autre un drame « Ce n'est plus la saison des fraises » écrit par Christine Ergo et qui sera mis en scène par Mélissa Motheu ancienne participante aux ateliers de théâtre et conte du Centre culturel et nouvellement diplômée du Conservatoire de Bruxelles.

5.1.5.5. Ateliers – loisirs actifs

L'annexe reste toujours le seul local disponible pour accueillir les associations membres du Centre culturel et les ateliers de loisirs actifs. Dans la mesure où de nombreuses associations proposent des ateliers et des stages de qualité dans de nombreuses techniques différentes (arts plastiques, cirque, musique, danse…) sur Enghien, le Centre culturel tente de ne pas se positionner comme un concurrent mais cherche plutôt à développer une offre complémentaire et à soutenir les groupes de personnes en recherche de locaux pour continuer à faire vivre leur activité. Certes, nous étudions toutes les propositions qui nous parviennent, celles-ci devant contribuer aux objectifs de notre association, mais les conditions proposées (jours disponibles, horaires, contraintes, coûts…) dissuadent fréquemment les candidats. De ce fait, seul l'atelier « informatique et photographie » a intégré cette année les ateliers de loisirs actifs.



RENCONTRE COUTURE AU CENTRE CULTUREL

Coudre ensemble et partager son savoir-faire
Lieu de rencontres, d'échanges. On apporte son ouvrage, son matériel, on s'installe, on papote tout en travaillant. Tous travaux d'aiguille sont acceptés, couture, tricot, crochet, tissage…

animateur	Marie-Christine **0475/369341**
quand	le vendredi - **10h** › **17h** de septembre à juin (sauf vacances scolaires) • **Rentrée** 9 septembre
tarif	1€/séance • 6€
email	r.c.engh@gmail.com

ATELIERS IMPRO

L'improvisation pour tous : créativité, personnages, jeux, mimes, expressions, lieux, catégories, thèmes…

animateur	Gregg Bratcorne - **0474/710178**
pour qui	à partir de 12 ans
quand	le jeudi sauf vacances scolaires **Rentrée** 1er septembre
heures tarifs	**ADOS (12-18 ANS) DÉBUTANTS** **16h30 › 18h** - 55€/trim - 150€/an • 6€ **ADOS CONF. /ADULTES DÉB. + CONF.** **18h30 › 21h** - 70€/trim - 200€/an • 6€
email	gregg@lapetitevaliseauxreves.com
web	www.lapetitevaliseauxreves.com

ATELIER BONSAÏ

La science du bonsaï pour les expérimentés ou non.

animateurs	Joseph Bernard - **0495/143568** - josbernard@skynet.be Philippe Robert - **0496/427217** - phil_sab@hotmail.fr
quand	un dimanche par mois - **9h › 18h** - **Prochaines dates** 3/04 - 10/04 - 8/05 - 12/06 - 4/09 - 9/10 - 13/11 - 11/12 - 15/01 - 12/02 - 12/03
tarif	voir avec l'animateur • 6€

NOUVEL ATELIER

INFORMATIQUE ET PHOTOGRAPHIE

En informatique messagerie, traitement de texte, utilisation d'un tableur…
En photographie prise de vue, développement numérique, impression, publication web…

animateurs	Jean-François Cogneau et Nora Thronte
quand	**Informatique** 1er et 3ème mardi/mois **Reprise** le 4 octobre **Photographie** 2ème et 4ème lundi/mois **Reprise** le 10 octobre
tarif	• 6€
email	**0479/500533** - info@informatique-et-pixel.be
site	www.informatique-et-pixel.be

ATELIER BANDE-DESSINÉE

Un atelier de dessin et de BD donné par un dessinateur de BD professionnel.

animateur	Patrick Mombili - **0488/657272**
pour qui	à partir de 7 ans, ados et adultes
quand	les mercredis toute l'année sauf vacances scolaires **Rentrée** 14 septembre
heures	**14h30 › 16h** dès 7 ans et **16h › 18h**, ados et adultes
tarif	5€/séance - abonnement/trimestre • 6€

ATELIER DJEMBÉ « LES PERCUTÉS »

Atelier de djembé et duns pour ados et adultes pendant l'année scolaire sans aucun pré-requis nécessaire.

animateur	David Manderlier - **0473/802665**
pour qui	ados et adultes
quand	Les mercredis (hors congés scolaire) - **18h30 › 20h** **Rentrée** 14 septembre
tarif	voir avec l'animateur • 6€
email - web	lespercutes@hotmail.com • www.lespercutes.e-monsite.com

PATCHWORK CLUB TEA-TIME

Groupe d'échange de connaissances.

animateurs	Michelle Bellin - **02/3953524** - michellebellin@gmail.com
quand	**Jeudi** 13/10 - 3/11 - 5/01 - 2/02 - 2/03 de 13h30 à 16h30
tarif	voir avec l'animateur • 6€

ATELIER CONTE : LE LABORACONTE

Vous aimeriez bien raconter en public, mais vous n'osez pas. Vous en êtes aux premiers pas et vous voulez en savoir davantage. Vous avez déjà fait quelques **« scènes »** de conteurs et vous voulez aller plus loin. Ou bien vous avez préparé un spectacle et vous souhaitez un regard extérieur. Comme l'année dernière, nous travaillerons les techniques de la voix, de l'oralité, de la gestuelle, etc. **Le Centre Culturel d'Enghien** permettra aussi de présenter nos contes lors de certains événements qu'il organise.

animateur	Pierre de Landes
pour qui	Ados à partir de 14 ans et adultes
quand	**un dimanche par mois** de 14h à 17h ou 18h suivant le nombre de participants. **Rentrée** 18/09 **Prochaines dates :** 16/10 - 13/11 - 18/12 - 22/01 - 19/02
tarif	10€/séance • 6€
inscription	**0478/455297** - pierredelandes@skynet.be

En 2016, nous dénombrons un total de 98 participants au sein des différents ateliers (86 en 2014 et 80 en 2015). Séparément, nous comptons pour l'atelier *rencontre couture* : 10 participants ; la *BD* : 6 ; le *djembé* : 14 ; l'*impro* : 19 ; le *Bonzaï* : 16 ; *Haggada* : 6 ; le *Laboraconte* : 8 ; l'*Informatique et photo* : 13 ; le *Patchwork* : 5.

5.1.6. Education permanente

Si le Centre culturel d'Enghien agit dans le champ de l'éducation permanente principalement sur un axe culture-expression-identité, il investit également un champ plus social centré sur la citoyenneté qui exhorte le savoir critique et l'action collective. Pour ce faire, le Centre culturel collabore avec des associations locales ou des personnes qui s'investissent sur ce terrain en lien avec les enjeux sociétaux qui ont été définis dans le cadre de l'analyse partagée.

5.1.6.1. « Enquête de sens » une soirée-débat autour d'un film participatif et citoyen

Documentaire de Nathanaël Coste, Marc de la Ménardière, France, 2015, 87'
Samedi 17 septembre 20h30
Centre culturel d'Enghien



Une soirée-débat animée par Mélissa Motheu

Difficile de mettre « En Quête de Sens » dans une case cinématographique définie... Ni un film environnemental, ni un film de voyage, ni réellement fictionné, ni totalement documentaire, incarné mais pas intimiste, ce film ressemble au road-movie d'une génération désabusée à la recherche de sagesse et de bon sens. Il est né d'un constat partagé par un nombre croissant de citoyens : notre société occidentale est malade, prisonnière d'une logique qui engendre plus de destructions, d'injustices et de frustrations que d'équilibre et de bien-être, l'impératif de rentabilité économique à court terme prenant aujourd'hui le pas sur l'intérêt général en dépit du bon sens.

En rapprochant les messages d'un biologiste cellulaire, d'un jardinier urbain, d'un chamane itinérant ou encore d'une cantatrice présidente d'ONG, le film nous a invité à partager la remise en question de leurs auteurs, et à s'interroger sur nos visions du monde. Une animation centrée sur l'échange des ressentis a été proposée ensuite au public afin non seulement de décanter l'information reçue mais aussi d'évoquer les pistes d'action possible pour le changement.

5.1.6.2. Les acteurs du compost - La vie et les secrets du petit monde du compost

Par Anthony Demarbaix
Conférence/débat co-organisée avec le Cercle Horticole d'Enghien
Samedi 8 novembre à 20h
Annexe du Centre culturel



Depuis la création du jardin partagé dans l'espace vert de la Maison Jonathas, le Centre culturel propose en collaboration avec le Cercle horticole d'Enghien des conférences « large public » sur des questions en lien avec les bonnes pratiques du jardinage et la préservation de l'environnement. A cette occasion, nous avons eu le bonheur d'accueillir Mr Anthony Demarbaix, un expert sur les questions du compostage. Ainsi, nous a-t-il démontré l'importance du compostage mais nous a surtout expliqué le processus naturel, vivant, opéré par des micro-organismes : bactéries, champignons... de la transformation de la matière organique en un produit ressemblant à de la terre, appelé humus ou compost qui est tributaire du "menu" que l'on offre aux micro-organismes…

5.1.6.3. "Quand les citoyens s'unissent pour produire une énergie locale, propre et renouvelable"

Conférence-débat organisée par Enghien Environnement en collaboration avec le Centre culturel
Le 9 décembre 2016 à 20h00
Centre culturel d'Enghien

Depuis quelques années, le Centre culturel et l'association Enghien Environnement collabore dans le cadre de conférences-débats autour de questions et de pratiques en lien avec la défense de notre environnement. Cette fois nous nous sommes penchés sur la problématique de l'énergie en présentant deux initiatives qui ont été dévoilées par leurs fondateurs. L'une concernait une unité de biométhanisation créée par l'asbl La Surizée à Surice près de Philippeville qui fournit aujourd'hui de l'électricité à l'ensemble du village. L'autre concernait une éolienne financée grâce à une coopérative à Leuze-en-Hainaut qui compte aujourd'hui 650 membres. L'objectif avoué était tout autant de sensibiliser les citoyens à la possibilité d'accéder à des projets d'envergure sur le plan de la gestion de l'énergie que de sensibiliser le monde politique local sur les possibilités d'agir dans le domaine. Malheureusement, malgré l'intérêt du sujet et la qualité des conférenciers, la conférence fut très peu suivie et n'a donc pas eu l'impact recherché.

5.1.6.4. Conférences sur l'archéologie et l'histoire des civilisations

Par l'ASBL Roma
Au Centre culturel



L'asbl ROMA a été fondée en 2008 par de jeunes diplômés souhaitant promouvoir la connaissance et la transmission des civilisations antiques méditerranéennes et proche-orientales. Ils cherchent à favoriser une approche pluridisciplinaire et par les civilisations comparées à travers l'archéologie, l'histoire, la littérature, les écritures et les langues, la philosophie… Les thèmes choisis le sont de manière concertée avec le Centre culturel à partir d'une sélection plus large proposée par l'asbl Roma. Certains des thèmes proposés le sont quelquefois directement en fonction de l'actualité. Les conférenciers tentent alors d'apporter à travers l'histoire des civilisations un éclairage particulier sur certaines questions sociétales qui se posent crucialement aujourd'hui et de proposer des clés de compréhension.

Malgré la difficulté persistante à trouver un plus large public, nous avons à nouveau réitéré notre soutien aux jeunes archéologues de l'asbl Roma qui proposent des conférences de grande qualité scientifique tout en étant accessibles et tout-à-fait pertinentes pour mieux appréhender le monde d'aujourd'hui.

<u>Programme des conférences en 2016 :</u>

"Cléopâtre et Rome : un mariage impossible"
Par Charlotte Vantieghem
Mardi 23 février à 20h

Les femmes de pouvoir en Egypte avant Hatshepsout
Par Sébastien Polet
Samedi 12 mars à 17h

"Les peintures étrusques"
Par Gaëlle De Cupere
Mardi 12 avril à 20h

"Les migrations dans le bassin méditerranéen"
-Les migrations des Grecs et des Phéniciens en Sicile (Carine Mahy)
-Les migrations des Galates en Anatolie (Sébastien Pollet)
-Les migrations des Grecs en Inde (Sébastien Pollet)
-L'hellénisation de l'Égypte (Charlotte Vantieghem)
-L'arabisation de l'Égypte (Perrine Pilette)
Samedi 22 octobre à 15h

"L'Alexandrie médiévale"
Par Perrine Pilette
Mardi 22 novembre à 20h

5.1.7. Diffusion

Depuis de nombreuses années maintenant, le Centre culturel propose une programmation de spectacles adaptée en rapport avec les moyens en infrastructure et technique dont il dispose, les projets en création théâtrale et conte qu'il initie et l'offre locale et régionale en la matière, notamment par une politique de diffusion réfléchie au sein de la concertation du Pays Vert.

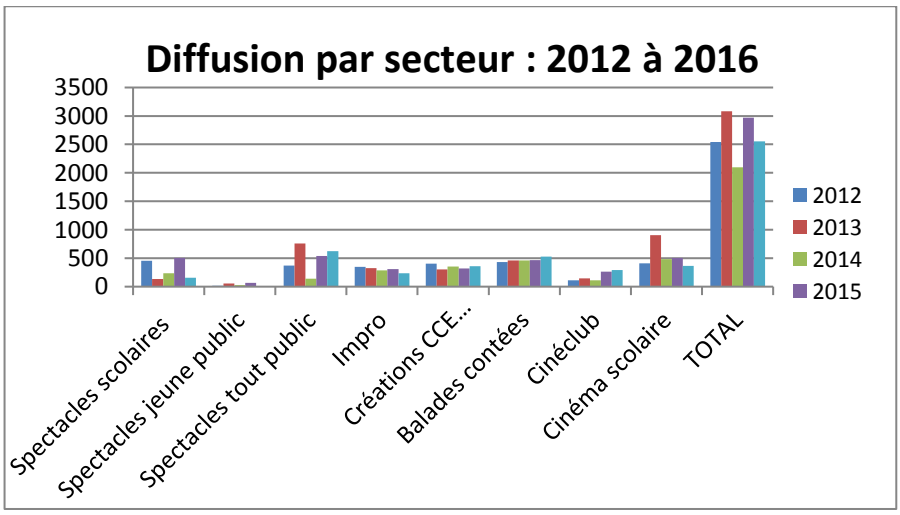
Nos choix de programmation se portent donc prioritairement sur les spectacles, dits de petites formes : le théâtre dit de cabaret, les seuls en scène, les concerts acoustiques et de chanson française, le conte, interprétés par de jeunes artistes professionnelles de la Fédération Wallonie-Bruxelles mais aussi par des artistes locaux et régionaux que nous essayons de soutenir au mieux. Ces choix s'adaptent également par rapport au(x) thème(s) abordé(s) et aux enjeux du Centre culturel et tiennent, bien sûr, compte de la qualité indispensable du spectacle comme de la qualité du jeu des acteurs. Par ailleurs, nous veillons aussi à proposer des spectacles dits plus « populaires » tournés vers la comédie de mœurs et l'humour afin de toucher et d'y associer des publics divers. En plus des spectacles vivants, nous proposons également un cycle de films d'animation à l'attention des plus jeunes, des conférences/débat, des films sur des sujets de société, des expositions artistiques ou à thème.

Enfin, si les rencontres d'impro et les Balades contées sont toujours des activités porteuses de sens pour le CCE et rencontrent toujours la faveur du public, les créations de spectacles amateurs, jeunes et adultes, issus des différents ateliers de théâtre au sein de notre structure prennent une place de plus en plus importante dans la dynamique culturelle de notre structure.

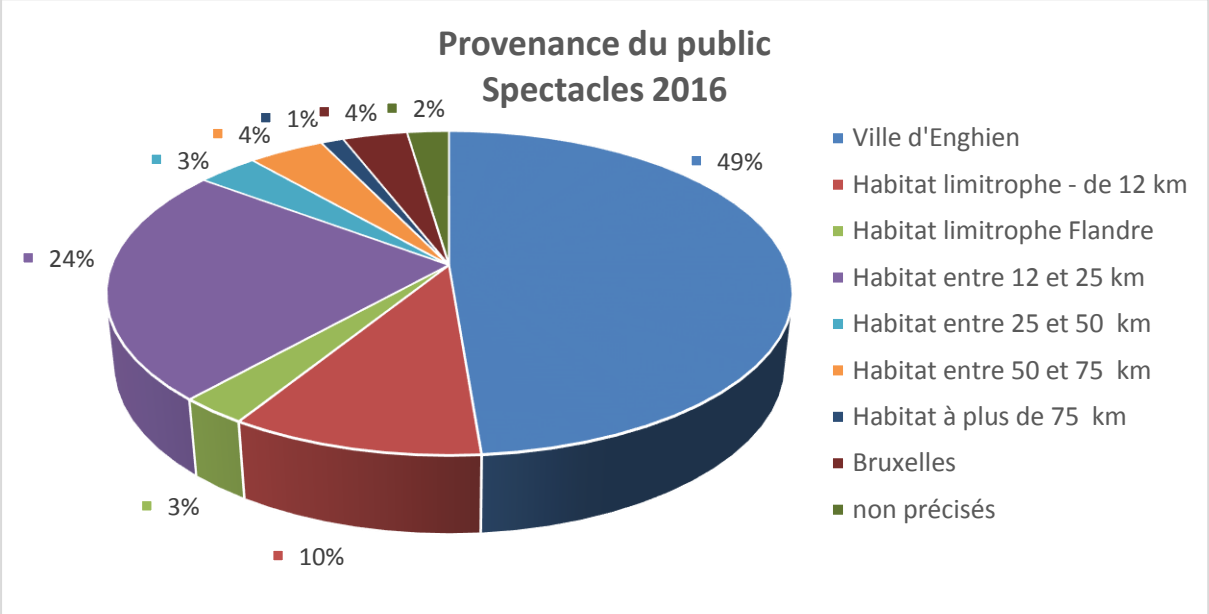
5.1.7.1. Bilan chiffré - statistiques

Diffusion du CCE par secteur
Evolution 2012 à 2016

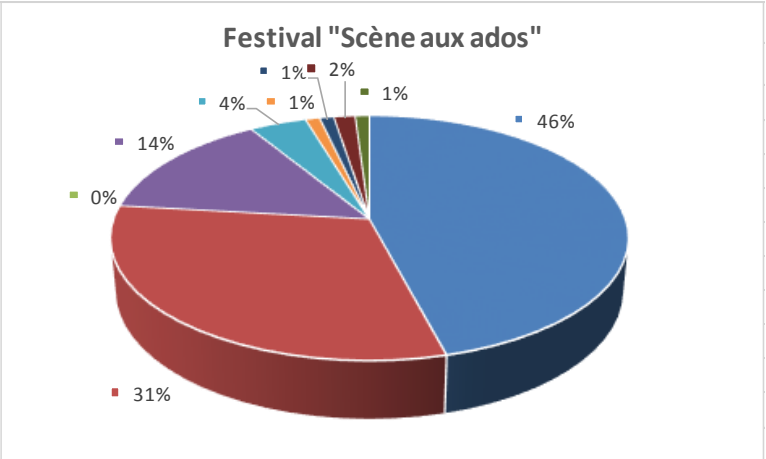
Année	2012	2013	2014	2015	2016
Spectacles scolaires	457	132	234	506	155
Spectacles jeune public	15	56	25	66	0
Spectacles tout public	368	757	141	539	626
Impro	347	324	288	307	236
Créations CCE (adultes et jeunes)	402	301	355	320	359
Balades contées	430	463	461	464	526
Cinéclub	111	144	110	263	290
Cinéma scolaire	412	907	481	507	365
TOTAL	**2542**	**3084**	**2095**	**2972**	**2556**



Provenance du public Spectacles 2016 Hors impro et créations CCE	Ferrat-Ferré	Greta	Festival Hybrides	L'homme semence	Manon Lepomme	L'orchestre de papier	Rugir ou rougir	TOTAL
Ville d'Enghien	53	15	36	9	55	32	30	230
Habitat limitrophe - de 12 km	8	3	8	5	13	4	7	48
Habitat limitrophe Flandre	2	0	0	0	4	5	2	13
Habitat entre 12 et 25 km	5	7	13	1	78	4	3	111
Habitat entre 25 et 50 km	1	1	0	6	2	3	3	16
Habitat entre 50 et 75 km	3	0	3	4	5	5	0	20
Habitat à plus de 75 km	0	2	0	1	2	1	0	6
Bruxelles	0	12	2	3	0	0	0	17
Non précisés	0	6	0	4	1	0	0	11
Total	72	46	62	33	160	54	45	472



Provenance du public "Scène aux ados" 2016	Total
Ville d'Enghien	89
Habitat limitrophe - de 12 km	60
Habitat limitrophe Flandre	0
Habitat entre 12 et 25 km	28
Habitat entre 25 et 50 km	8
Habitat entre 50 et 75 km	2
Habitat à plus de 75 km	2
Bruxelles	3
non précisés	2
Total	194

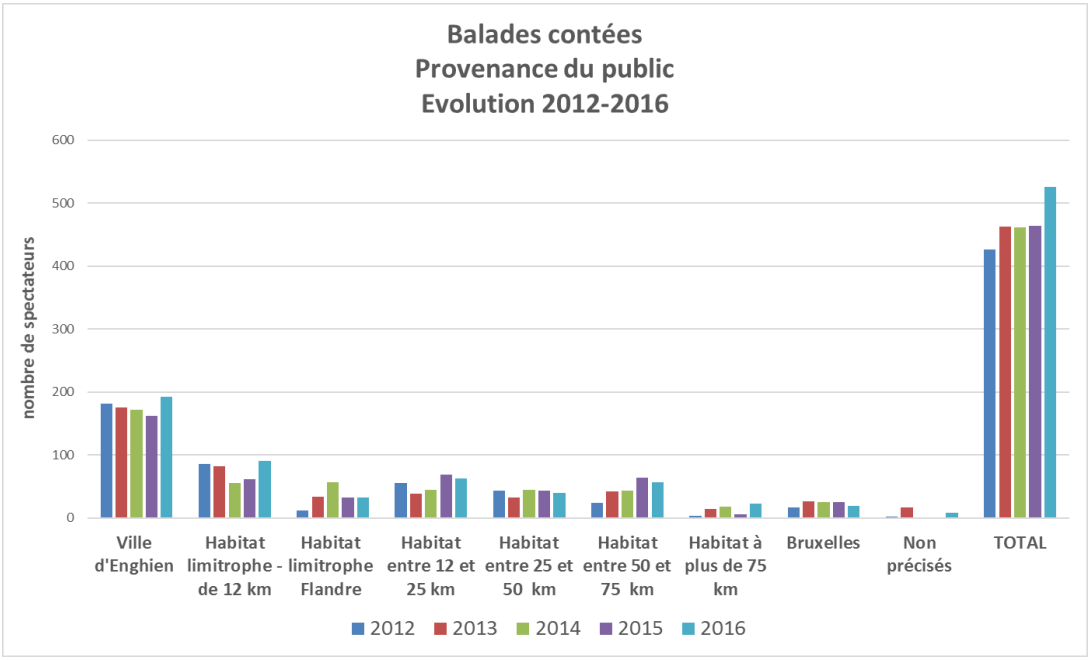


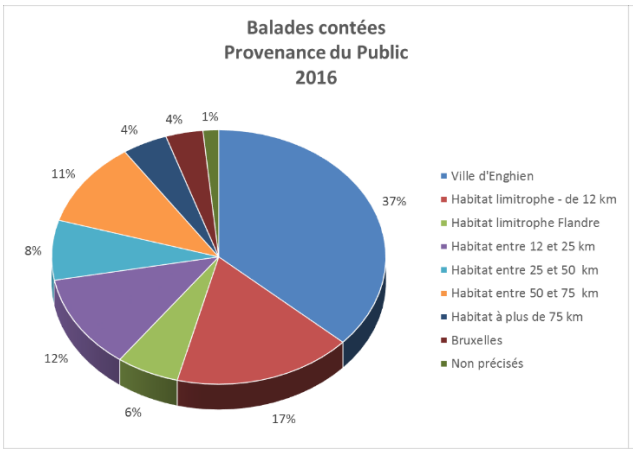
Balades contées

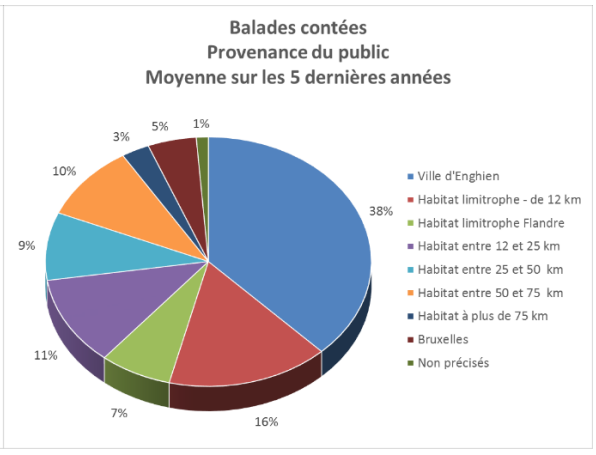
Diffusion provenance du public
Evolution depuis 2012

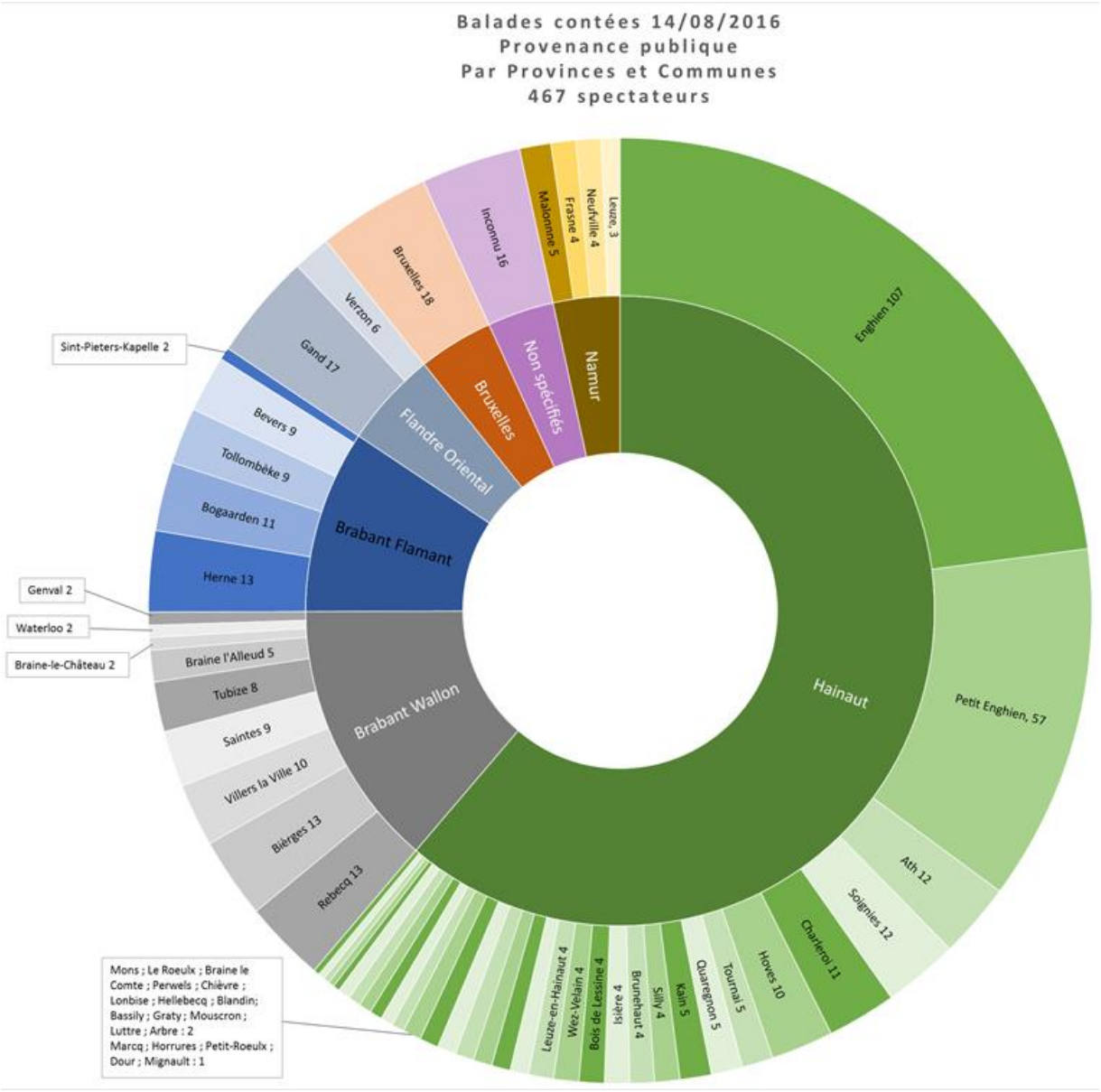
	2012	2013	2014	2015	2016
Ville d'Enghien	182	176	172	162	193
Habitat limitrophe - de 12 km	86	82	56	61	91
Habitat limitrophe Flandre	12	34	57	32	32
Habitat entre 12 et 25 km	56	38	45	69	63
Habitat entre 25 et 50 km	44	33	45	44	40
Habitat entre 50 et 75 km	24	42	43	64	57
Habitat à plus de 75 km	4	14	18	6	23
Bruxelles	17	27	25	25	19
Non précisés	2	17	0	1	8
TOTAL	427	463	461	464	526*

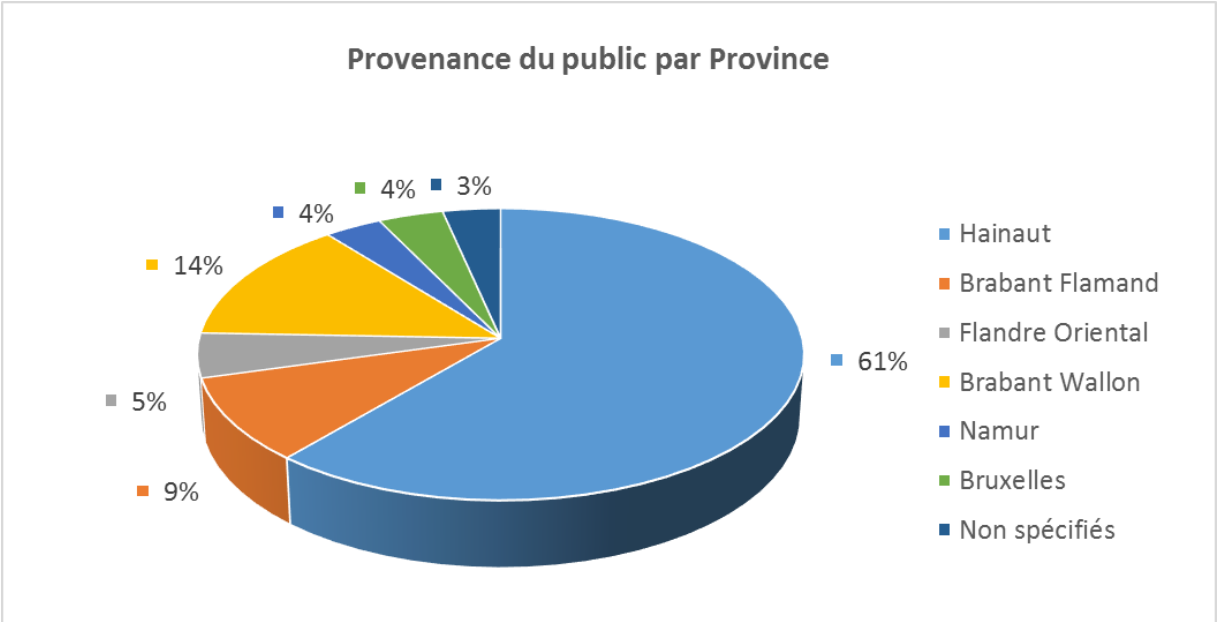
*Public de la Générale compris / 467 spectateurs hors Générale

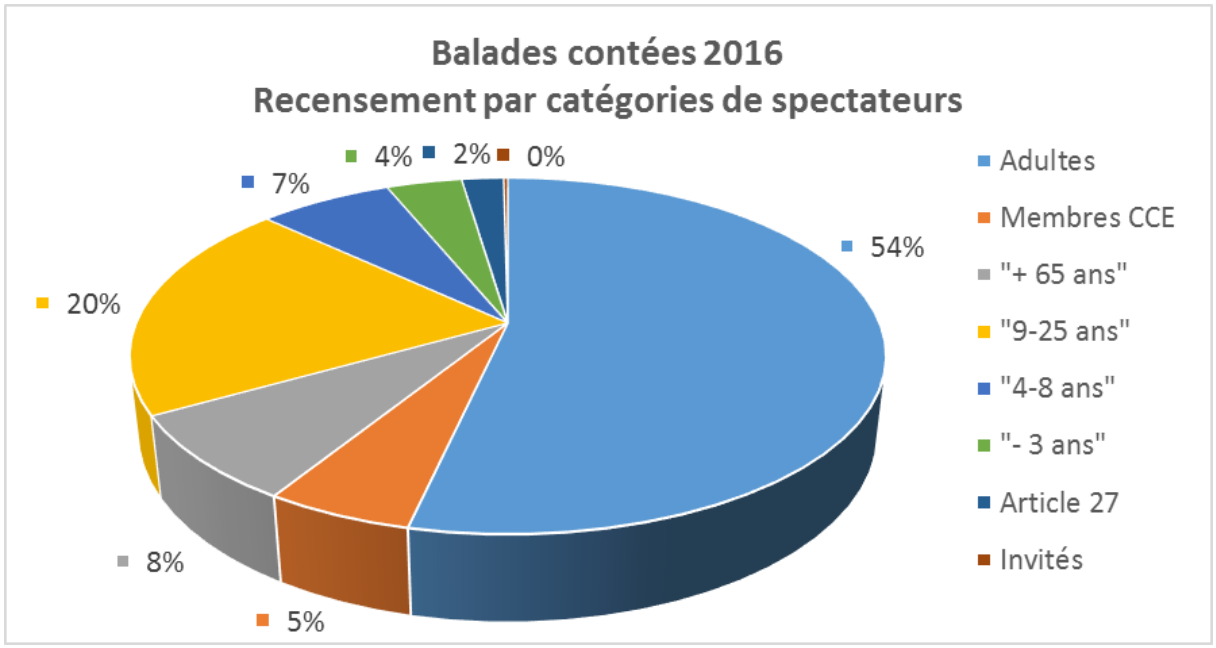


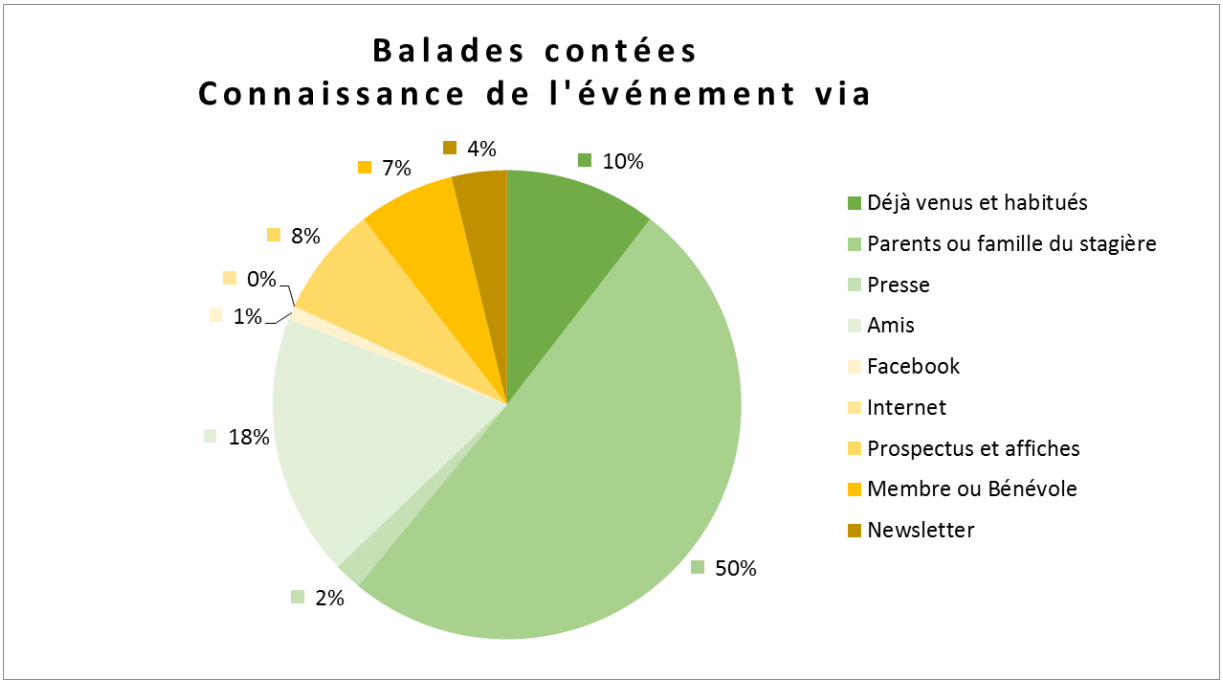





Balades contées 14/08/2016
Provenance publique
Par Provinces et Communes
467 spectateurs
Hainaut
Brabant Wallon
Brabant Flamant
Flandre Oriental
Bruxelles
Non spécifiés
Namur
Enghien 107
Petit Enghien, 57
Ath 12
Soignies 12
Charleroi 11
Hoves 10
Tournai 5
Quaregnon 5
Kain 5
Silly 4
Brunehaut 4
Isière 4
Bois de Lessine 4
Wez-Velain 4
Leuze-en-Hainaut 4
Rebecq 13
Bièrges 13
Villers la Ville 10
Saintes 9
Tubize 8
Braine l'Alleud 5
Herne 13
Bogaarden 11
Tollombèke 9
Bevers 9
Gand 17
Verzon 6
Bruxelles 18
Inconnu 16
Malonnne 5
Frasne 4
Neufville 4
Leuze, 3
Sint-Pieters-Kapelle 2
Genval 2
Waterloo 2
Braine-le-Château 2
Mons ; Le Roeulx ; Braine le Comte ; Perwels ; Chièvre ; Lonbise ; Hellebecq ; Blandin; Bassily ; Graty ; Mouscron ; Luttre ; Arbre : 2
Marcq ; Horrures ; Petit-Roeulx ; Dour ; Mignault : 1


Provenance du public par Province
61%
9%
5%
14%
4%
4%
3%
Hainaut
Brabant Flamand
Flandre Oriental
Brabant Wallon
Namur
Bruxelles
Non spécifiés


Balades contées 2016
Recensement par catégories de spectateurs
54%
20%
8%
5%
7%
4%
2%
0%
Adultes
Membres CCE
"+ 65 ans"
"9-25 ans"
"4-8 ans"
"- 3 ans"
Article 27
Invités


Balades contées
Connaissance de l'événement via
10%
50%
2%
18%
1%
0%
8%
7%
4%
Déjà venus et habitués
Parents ou famille du stagière
Presse
Amis
Facebook
Internet
Prospectus et affiches
Membre ou Bénévole
Newsletter



2016

Date de programation	Diffusion TT Public	Coût du spectacle	Bénévolat	sabam	sacd	Droit à l'image	catering	Logement	affiches	DIVERS		TOTAL	code S.T.A.R.	art et vie	intervention	prise en charge	Entrées	bar/buffet	Nombre de	Total Entrées	Balance
		Artistes	formation				Stock Bar					CHARGES		2016 : 1900 €	province	Fabrique	spectacle	divers	spectateurs		
13-02-16	**Rugir**	900,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	69,64 €	0,00 €	11,60 €	0,00 €		**981,24 €**	6929-1	320,00 €	160,00 €	0,00 €	406,25 €	144,60 €	44	**1.030,85 €**	**49,61 €**
05-03-16	**Greta**	800,00 €	0,00 €	54,80 €	0,00 €	0,00 €	70,30 €	0,00 €	11,40 €	0,00 €		**936,50 €**	6641-1	390,00 €	165,00 €	0,00 €	392,25 €	156,40 €	44	**1.103,65 €**	**167,15 €**
19-20/03/2016	**Festival Hybrides**	4.600,00 €	32,71 €	116,24 €	122,65 €	0,00 €	239,79 €	0,00 €	294,92 €	0,00 €		**5.406,31 €**	-	440,00 €	220,00 €	0,00 €	1.010,00 €	208,49 €	229	**1.878,49 €**	**-3.527,82 €**
15-10-16	**L'Homme semence**	1.250,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	65,81 €	0,00 €	11,60 €	0,00 €		**1.327,41 €**	1512-14	390,00 €	195,00 €	0,00 €	311,00 €	56,50 €	33	**952,50 €**	**-374,91 €**
19-11-16	**Concert Ferré-Ferrat**	340,00 €	0,00 €	166,95 €	0,00 €	0,00 €	72,44 €	0,00 €	35,00 €	0,00 €		**614,39 €**	-	0,00 €	0,00 €	0,00 €	600,00 €	117,50 €	53	**717,50 €**	**103,11 €**
27-11-16	**L'Orchestre de Papier**	1.200,00 €	0,00 €	143,10 €	0,00 €	0,00 €	30,77 €	0,00 €	22,60 €	0,00 €		**1.396,47 €**	2019-1	350,00 €	0,00 €	0,00 €	476,00 €	13,00 €	54	**839,00 €**	**-557,47 €**
10-12-16	**Manon Lepomme**	1.903,50 €	0,00 €	272,55 €	0,00 €	0,00 €	82,16 €	0,00 €	12,60 €	0,00 €		**2.270,81 €**	2113-4	420,00 €	210,00 €	0,00 €	2.152,50 €	107,50 €	169	**2.890,00 €**	**619,19 €**
	Total	**10.993,50 €**	**32,71 €**	**753,64 €**	**122,65 €**	**0,00 €**	**630,91 €**	**0,00 €**	**399,72 €**	**0,00 €**		**12.933,13 €**		**2.310,00 €**	**950,00 €**	**0,00 €**	**5.348,00 €**	**803,99 €**	**626**	**9.411,99 €**	**-3.521,14 €**

Date de programation	Diffusion Scolaire	Coût du spectacle	Bénévolat	sabam	sacd	Droit à l'image	catering	Logement	affiches	DIVERS		TOTAL	code S.T.A.R.	art et vie	intervention	prise en charge	Entrées	bar/buffet	Nombre de	Total Entrées	Balance
		Artistes	formation				Stock Bar					CHARGES			province	Fabrique	spectacle	divers	spectateurs		
13-14/12/2016	**La Mer et Lui**	2.200,00 €	0,00 €	0,00 €	205,68 €	0,00 €	0,33 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		**2.406,01 €**	5761-3	788,00 €	0,00 €	0,00 €	1.007,50 €	0,00 €	155	**1.795,50 €**	**-610,51 €**
	Total	**2.200,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**205,68 €**	**0,00 €**	**0,33 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**		**2.406,01 €**		**788,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**1.007,50 €**	**0,00 €**	**155**	**1.795,50 €**	**-610,51 €**

Date de programation	Impro	Coût du spectacle	Bénévolat	sabam	sacd	Droit à l'image	catering	Logement	affiches	DIVERS		TOTAL	code S.T.A.R.	art et vie	intervention	prise en charge	Entrées	bar/buffet	Nombre de	Total Entrées	Balance
		Artistes	formation				Stock Bar		Promotion			CHARGES			province	Fabrique	spectacle	divers	spectateurs		
23-01-16	**Impro - "Ik ben bilingue"**	516,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	48,40 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		**564,40 €**	.	0,00 €	0,00 €	0,00 €	516,00 €	171,00 €	80	**687,00 €**	**122,60 €**
07-05-16	**Impro 3**	143,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	21,81 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		**164,81 €**	.	0,00 €	0,00 €	0,00 €	143,00 €	57,00 €	22	**200,00 €**	**35,19 €**
22 au 25/09/2016	**Festival Impro World Tour**	549,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		**549,00 €**	.	0,00 €	0,00 €	0,00 €	549,00 €	0,00 €	134	**549,00 €**	**0,00 €**
																				0,00 €	**0,00 €**
	Total	**1.208,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**70,21 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**		**1.278,21 €**		**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**1.208,00 €**	**228,00 €**	**236**	**1.436,00 €**	**157,79 €**

Date de programation	Projets CCE - collaboration commune	Coût du spectacle	Bénévolat	sabam	sacd	Droit à l'image	catering	Logement	affiches	DIVERS		TOTAL	Cartes de	inscription	intervention	prise en charge	Entrées	bar/buffet	Nombre de	Total Entrées	Balance
		Artistes	formation				Stock Bar			Tech / scéno /Déd. /Bureau		CHARGES	Membres			SPJ	spectacle	divers	spectateurs		
23-24/04/2016	**Festival "La Scène aux Ados"**	0,00 €	5.236,03 €	34,94 €	0,00 €	0,00 €	317,44 €	0,00 €	15,00 €	356,93 €		**5.960,34 €**	138,00 €	2.800,00 €	0,00 €	4.080,00 €	897,00 €	362,50 €	194	**8.277,50 €**	**2.317,16 €**
20-21-22/05/2016	**Création théâtrale adultes**	0,00 €	1.955,30 €	51,29 €	228,96 €	0,00 €	227,77 €	0,00 €	30,20 €	122,13 €		**2.615,65 €**	24,00 €	550,00 €	0,00 €	0,00 €	1.262,00 €	474,11 €	165	**2.310,11 €**	**-305,54 €**
14-08-16	**Balades contées 11e édition**	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		**0,00 €**	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	526	**€ 0,00**	**0,00 €**
31-10-16	**La Nuit des Croquants (commune)**	2.682,06 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	20,84 €	0,00 €	0,00 €	74,50 €		**2.777,40 €**	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2.750,00 €	27,34 €	1753	**€ 2.777,34**	**-0,06 €**
	Total	**2.682,06 €**	**7.191,33 €**	**86,23 €**	**228,96 €**	**0,00 €**	**566,05 €**	**0,00 €**	**45,20 €**	**553,56 €**		**11.353,39 €**	**162,00 €**	**3.350,00 €**	**0,00 €**	**4.080,00 €**	**4.909,00 €**	**863,95 €**	**2638**	**13.364,95 €**	**2.011,56 €**

Date de programation	CINE CLUB - Tout Public et scolaires	Coût du spectacle	Location Média	sabam	sacd	Droit à l'image			affiches	DIVERS	TOTAL CHARGES		Intervention RACC	Bar		scolaires spectateurs	Total Entrées	Balance	Tout public spectateurs	Total Entrées	Balance
13-01-16	**Jean de la Lune**		0,00 €	10,84 €		53,00 €			10,40 €			**74,24 €**							39	**88,50 €**	**14,26 €**
	Scolaires/Extrascolaires		0,00 €	21,68 €		106,00 €			0,00 €		**127,68 €**					146	**219,00 €**	**€ 91,32**			
24-02-16	**Astérix et le Domaine des Dieux**		0,00 €	10,84 €		26,50 €			9,00 €			**46,34 €**							23	**60,00 €**	**13,66 €**
	Scolaires/Extrascolaires		0,00 €	21,68 €		79,50 €			0,00 €		**101,18 €**					92	**138,00 €**	**€ 36,82**			
13-04-16	**7,8,9... Boniface**		9,01 €	10,84 €		27,19 €			5,40 €			**52,44 €**							19	**54,00 €**	**1,56 €**
	Scolaires/Extrascolaires		0,00 €	0,00 €		26,50 €			0,00 €		**26,50 €**					3	**4,50 €**	**€ -22,00**			
11-05-16	**Le Garçon et le Monde**		9,01 €	10,84 €		26,50 €			5,20 €			**51,55 €**							25	**48,00 €**	**-3,55 €**
	Scolaires/Extrascolaires		0,00 €	10,84 €		26,50 €			0,00 €		**37,34 €**					21	**31,50 €**	**€ -5,84**			
12-10-16	**Le petit Monde de Leo**		0,00 €	10,84 €		53,00 €			6,80 €			**70,64 €**							26	**78,00 €**	**7,36 €**
	Scolaires/Extrascolaires		0,00 €	0,00 €		53,00 €			0,00 €		**53,00 €**					78	**117,00 €**	**€ 64,00**			
16-11-16	**Tante Hilda !**		15,60 €	10,84 €		211,00 €			8,00 €			**245,44 €**							46	**126,00 €**	**-119,44 €**
	Scolaires/Extrascolaires		0,00 €	0,00 €		0,00 €			0,00 €		**0,00 €**					25	**75,00 €**	**€ 75,00**			
14-12-16	**Lilla Anna**		9,01 €	10,84 €		60,10 €			7,00 €			**86,95 €**							50	**126,00 €**	**39,05 €**
											0,00 €							**€ 0,00**			
17-09-16	**En Quête de Sens - film/débat**	32,71 €		10,84 €		127,73 €	23,77 €		8,20 €			**203,25 €**		96,50 €					62	**337,50 €**	**134,25 €**
											0,00 €							**€ 0,00**			
																	Résultats Scolaires			**Résultat Tout public**		
											Scolaire	Tout Public									
	Total	€ 32,71	€ 42,63	€ 140,92	€ 0,00	€ 876,52	€ 23,77	€ 0,00	€ 60,00	€ 0,00	345,70 €	830,85 €	€ 0,00	€ 0,00	€ 0,00	365	585,00 €	239,30 €	290	918,00 €	87,15 €
		14.916,27 €	**7.224,04 €**	**980,79 €**	**351,61 €**	**876,52 €**	**1.290,94 €**	**0,00 €**	**504,92 €**	**553,56 €**		**26.741,28 €**			**950,00 €**		**12.968,00 €**	**1.895,94 €**	**4155**	**25.715,94 €**	**-1.635,85 €**

5.1.7.2. Ciné-Club « jeunes » et animations lecture



Le Centre culturel propose chaque année un cinéclub de films d'animations à l'attention des plus jeunes. Pour ce faire, il est assisté pour le choix des films par Madame Véronique Penninck, professeur à l'Athénée Royal d'Enghien et passionnée de cinéma. Chaque année, nous présentons une série de 7 films d'animation à l'adresse des plus jeunes dans le cadre du tout public mais également au niveau scolaire.

Organisées le mercredi et réparties régulièrement sur l'année, ses séances se proposent d'ouvrir tant aux plus petits (3-6 ans) qu'aux plus grands (6-12 ans et plus) et leurs accompagnateurs, une fenêtre sur la richesse du film d'animation et de la jeunesse en général. Au-delà de l'esthétique dominante dans le domaine, nous essayons de leur faire découvrir des univers singuliers en provenance du monde entier. Par ce biais, il s'agit tout aussi bien d'éduquer l'œil aux langages des images que de surprendre nos apprentis cinéphiles et de susciter leur réflexion sur des sujets qui puissent les émouvoir et les questionner.

Pour les séances de cinéma, si les scolaires sont suivies différemment en fonction des films et donc du choix des écoles, les séances 'tout public', continuent depuis l'année dernière à relativement bien fonctionner avec la même moyenne de spectateurs par séance que l'année dernière : 37 personnes, la moins suivie l'ayant été par 17 personnes et la plus suivie par 96. Par ailleurs, il se vérifie que le fait de proposer le même jour des séances scolaires et une en 'tout public' ne semble pas avoir systématiquement un impact négatif sur la séance en 'tout public'.

Depuis 2015, nous avons développé une collaboration avec la Bibliothèque représentée par la nouvelle personne en charge de l'animation ainsi que quelques bénévoles à la lecture. Il s'agit, une semaine après la diffusion du film programmé, de proposer au public de la bibliothèque (enfants et adultes), une animation lecture et des ateliers créatifs sur le thème du film. S'il est toujours difficile d'évaluer l'impact réel de cette activité au niveau de la bibliothèque, il semble que les animations lecture rencontrent peu à peu leur public et que la formule séduit. Toutefois, le départ inopiné de l'animatrice à l'automne a quelque peu perturbé le suivi du projet au niveau de la bibliothèque et freiné la dynamique engendrée.

Programme 2016 :

• Jean de la Lune
Réalisé par Tomi Ungerer, FR, 2014, 95'. Dès 6 ans
13 janvier
« La lune et les étoiles ».
Histoires et ateliers célestes. Dès 5 ans
20 janvier à la Bibliothèque d'Enghien

• Astérix et le domaine des dieux
Réalisé par Louis Clichy, FR/BE, 2014, 86'. Dès 5 ans
24 février
« Héros et légendes grecques ».
Lectures mythologiques. Dès 5 ans
2 mars à la Bibliothèque d'Enghien

• 7,8,9... Boniface (3 courts-métrages)
Réalisé par Pierre-Luc Granjon et cie, FR/D, 2011, 42'. Dès 3 ans
13 avril
« 10, 11, 12... ronde des histoires ».
Trésors des raconteuses. Dès 4 ans
20 avril à la Bibliothèque d'Enghien



Animation lecture à la Bibliothèque communale

• **Le garçon et le monde**
Réalisé par Alê Abreu, Brésil, 2013, 79'. Dès 7 ans
11 mai
« Robot-bêtes et bêtes robots ».
Histoires d'animaux machines. Dès 6 ans
Atelier créatif organisé par le Repaire d'artistes aux Capucins suite à la séance de lecture
18 mai à la Bibliothèque d'Enghien

• **Le Petit monde de Leo (5 contes)**
De Lionni, Suisse, 2015, 30'. Dès 3 ans
12 octobre

• **Tante Hilda !**
De Jacques-Rémy Girerd, Benoît Chieux, Fr, Lux, 2013, 89'. Dès 6 ans
16 novembre

• **Lilla Anna**
De Per Ahlin, Lasse Persson, Suède, 2015, 47'. Dès 3 ans
14 décembre

Assistance activités cinéma
ANNEE 2016

DATE	TITRE DU FILM	Public	Catégorie
13-01-16	**Jean de la Lune**	**39**	Ciné-Club Jeunes
	Jean de la Lune	**69**	Séances scolaires (2x)
24-02-16	**Astérix: Le Domaine..**	**20**	Ciné-Club Jeunes
	Astérix: Le Domaine..	**47**	Séances scolaires (2x)
13-04-16	**7, 8, 9 Boniface**	**18**	Ciné-Club Jeunes
	7, 8, 9 Boniface	**3**	Séance extrascolaire
11-05-16	**Le Garçon et le Monde**	**17**	Ciné-Club Jeunes
	Le Garçon et le Monde	**11**	Séance extrascolaire
17-09-16	**En Quête de Sens**	**62**	Ciné-Débat
12-10-16	**Le Petit Monde de Léo**	**26**	Ciné-Club Jeunes
	Le Petit Monde de Léo	**40**	Séances scolaires (2x)
16-11-16	**Tante Hilda**	**96**	Ciné-Club Jeunes
14-12-16	**Lilla Anna**	**42**	Ciné-Club Jeunes
	Total Ciné-club Jeunes	**258**	
	Total film/débat	**62**	
	Total séances extrascolaire	**14**	
	Total séances scolaire	**156**	
	TOTAL 2016	**490**	

5.1.7.3. Café-théâtre, café-concert et conte

Rugir ou rougir

Dans le cadre de la Fête de la St Valentin - Public : adulte à partir de 16 ans
Par le duo Zharpa - Contes, harpe et chant : Anne Borlée - Guitare, bugle, hélicon, chant et MAO : Gilles Kremer
Samedi 13 février 2016 - 20h30
Au Centre culturel



Traditionnellement, nous proposons aux alentours de la St Valentin un spectacle qui appréhende les méandres de l'amour et/ou des histoires de couple qui finissent bien ou non.

Cette année, notre choix s'est porté sur le spectacle d'Anne Borlée, une conteuse de talent de la nouvelle génération avec qui nous avons déjà eu le plaisir de collaborer et que nous suivons pour ses qualités au-delà du soutien que nous portons globalement à la parole contée.

Quatre histoires nous ont donc été contées au son d'une musique originale mêlant ses notes à la parole pour ouvrir l'imaginaire, dessiner les ambiances, déployer les émotions, déshabiller la timidité… Quatre histoires qui se relient et parlent d'amour, de maladresse, de plaisir, d'envie secrète, de jalousie noire... et contée avec énergie, humour et passion.

Greta

Dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes
De et avec : Erwan Marjo - Mise en scène : Erwan Marjo et Alain Montoisy - Création lumière : Olivier Grimmeau
Samedi 5 mars à 20h30
Au Centre culturel

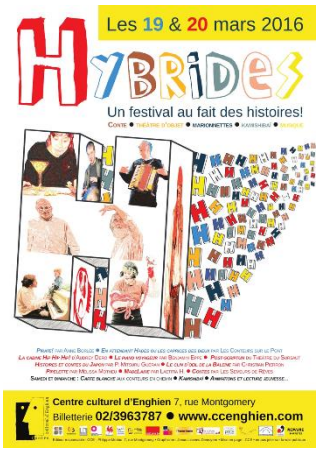


Parmi les valeurs et droits que le Centre culturel défend avec force, celui de donner la parole aux femmes en leur offrant des espaces d'expression est certainement une de nos priorités.

Créé en 2014, « Greta » revendique ce combat même si le paradoxe veut que ce spectacle soit joué par un homme, un jeune comédien qui incarne une jeune femme indépendante et flamboyante dont la vie éphémère tout en grandeur et décadence s'est passée dans le Paris des Années Folles. Greta c'est donc un seul en scène à la croisée du théâtre, du conte et du cabaret/chanson, mais surtout un manifeste féministe et une invitation à jouir de la vie.

Festival Hybrides

Au fait des histoires... 1ère édition
Dans le cadre de la Journée mondiale du Théâtre jeune public
Les samedi 19 et dimanche 20 mars 2016
Centre culturel d'Enghien et sur le site de la Maison Jonathas



Nouveau projet pour le Centre culturel, le Festival Hybrides trouve sa genèse dans la démarche d'analyse partagée du territoire et des réflexions qui s'ensuivirent du Conseil d'orientation. Le constat fut fait qu'il était primordial, plus qu'il n'en faisait déjà, de porter prioritairement attention à la jeunesse afin de les mener à la culture que ce soit avec le milieu scolaire ou par des actions et des activités menées en propre en collaboration avec d'autres acteurs de terrain de la commune (Bibliothèque, Repaires d'artistes).

Le projet fut dès lors de présenter des spectacles investissant différents registres créatifs qui puissent s'adresser à des publics divers dont les enfants de moins de 3 ans, de mettre en valeur les participants à nos ateliers créatifs (conte, théâtre) et le savoir-faire des acteurs culturels locaux intéressés par la démarche. Au final, le Festival Hybrides a donc proposé une rencontre inédite entre des artistes, leurs histoires et le public (des plus petits au plus grands) à la croisée de formes artistiques métissées (conte, récit, théâtre d'objets, kamishibaï, arts de la rue, ...)

Ainsi, samedi, Anne Borlée a ouvert le Festival avec son spectacle « Pirate ! » pour les plus jeunes et fut suivi par une scène ouverte pour les apprentis conteurs et en soirée du nouveau spectacle des Conteurs sur le Pont. Dimanche, parmi les artistes et cie invités, le public a pu découvrir notamment : Pascal Mitsuru Guéran avec « Histoires et contes du Japon », Christian Pierron dans « le clin d'oeil de la baleine », « Le Piano voyageur » de Benjamin Eppe pour les touts-petits, du théâtre d'objet avec « Postcriptum » du Théâtre du Sursaut et les instantanés poétiques de la « Cabine Hip Hip Hip ! » d'Audrey Dero. Ont également participé les bonimenteurs Greg Brotcorne et Laetitia H. les Semeurs de Rêves en accueil public, des conteurs sur la scène ouverte, le Repaire d'artistes avec du kamishibaï réalisé avec le concours du Centre culturel et son atelier d'arts plastiques et enfin la Bibliothèque avec son coin lecture.

L'évaluation du projet fut toutefois mitigée, force de constater que le public n'a pas répondu complètement à l'attente au vu de la qualité de l'affiche proposée. En effet, si ce n'est l'apport du public d'Ath pour le spectacle « Pirate ! » qui faisait partie de l'abonnement « jeune public » du Pays Vert, les jauges furent bien maigres pour l'ensemble des spectacles à la surprise même des personnes présentes. Les raisons de cet insuccès sont difficiles à établir : mauvaises dates, communication non adaptée, prix d'entrée trop élevés, programmation trop importante et disparate ? Quoiqu'il en soit la Conseil d'administration a pris la décision de ne pas rester sur cet échec relatif jugeant ce projet pertinent et de proposer une 2ième édition, à charge de l'équipe professionnelle de réétudier la formule et de réduire quelque peu le budget.

L'homme semence



Production Cie du Simorgh
Auteur : Violette Ailhaud, texte édité chez Paroles, collection main de femme
Interprétation : Marie Avril
Mise en scène : Annette Brodkom
Samedi 15 octobre à 20h30
Au Centre culturel d'Enghien

Un seul en scène superbement mis en vie par Marie Avril qui a l'art de raconter l'histoire, tantôt souriante, tantôt triste de Violette Ailhaud qui en âge de se marier voit son village des Basses-Alpes brutalement privé de tous ses hommes par la répression qui suit le soulèvement républicain contre Louis Napoléon Bonaparte en décembre 1851... Violette, se souvient et raconte comment des femmes ont répondu à cet appel en faisant le serment de se partager le premier homme qui apparaîtrait dans leur village… ce récit, longtemps tenu secret, nous interroge aujourd'hui

sur le besoin absolu de laisser la vie prendre racine. Un magnifique spectacle qui a laissé littéralement pantois le public par la modernité du texte, la prestation éblouissante de l'actrice et par l'émotion et le sens profond du message délivré.

Ferrat - Ferré



Concert/chanson française
Par Jean-Claude Coulon
Samedi 19 novembre à 20 h
Co-organisée avec le Centre Laïque Enghien-Silly
Centre culturel d'Enghien

Suite à une demande de collaboration du Centre laïque Enghien-Silly, nous avons programmé un récital à la guitare et en images "live" des chansons de Ferrat et Ferré donné par Jean-Claude coulon, un artiste de la région défenseur de la chanson et de langue française depuis plus de 30 ans.

A cette occasion, Jean-Claude Coulon nous a offert un récital de chansons de Léo Ferré et de Jean Ferrat, bien (ou moins) connues du public. La soirée a été agrémentée par des projections d'images choisies en fonction des textes des chansons qui furent reprises fréquemment par le nombreux public présent dans un moment de véritable partage.

Manon Lepomme « Je vous fais un dessin ? »

One man show – Stand Up - Humour
Par Manon Lepomme - Mise en scène de Ginette Matagne
10 décembre à 20h30
Centre culturel d'Enghien



Tout petit diffuseur de spectacles, le Centre culturel d'Enghien a néanmoins toujours été curieux et découvreur de nouveau talent avant que ceux-ci ne deviennent pour la plupart des acteurs confirmés et reconnus de la scène belge.

Avec Manon Lepomme, notre pari était donc de faire découvrir à notre public cette « bête de scène », déjà énormément demandée aux quatre coins de la Belgique francophone, mais aussi attirer un public qui ne nous suit pas forcément habituellement. Proposé également dans l'abonnement de la Maison culturelle d'Ath, le pari fut réussi bien au-delà de notre attente légitime (remplir la salle) puisque pour la première fois nous avons dû carrément dédoubler la séance afin de répondre à la forte demande de réservations. Un succès tel que, sollicitée par le public, celle-ci nous reviendra en 2017 avec son tout nouveau spectacle.

5.1.7.4. Spectacles jeune public

Depuis quelques années déjà, les Centres culturels de la région (Pays Vert) cherchent à mutualiser leurs moyens pour divers projets et particulièrement au niveau de la diffusion. Cette réflexion nous a amené à proposer, pour la première fois lors de la saison 2015-2016, un abonnement jeune public de 6 spectacles répartis dans 5 lieux différents : Ath, Leuze-en-Hainaut, Silly, Quevaucamps, Ellezelles. Repris dans cet abonnement, le spectacle d'Anne Borlée « Pirate ! » programmé dans le Festival Hybrides fut présenté au Centre culturel d'Enghien le samedi 29 mars.

Convaincu par un certain engouement du public pour cette nouvelle offre d'abonnement qui a boosté les assistances moyennes de chaque lieu, l'expérience a été renouvelée pour la saison 2016-2017 et l'offre même augmentée puisque 13 spectacles sont programmés cette fois dans les 7 Centres culturels participants.

Abonnement jeune public du Pays Vert				
Dates	**Spectacles**	**Genres**	**Lieux**	**Tarif**
DI 16/10/16 - 16h30	Bayatrio	musique JP	Théâtre J-Claude Drouot à Lessines	5,00 €
VE 4/11/16 - 16h	Aldebert - Enfantillages	chanson JP	Palace à Ath	**13,00 €**
SA 19/11/16 - 16h30	Ciné d'Antan	musique JP	Hôtel de Ville de Leuze	5,00 €
ME 7/12/16 - 15h	L'Ogrelet	théâtre JP	Hôtel de Ville de Leuze	5,00 €
VE 16/12/16 - 20h	Swingirls / *Noël au Théâtre*	chanson française	Château Burbant à Ath	6,00 €
SA 17/12/16 - 16h	Les Chevaliers / *Noël au Théâtre*	cirque	Palace à Ath	6,00 €
ME 21/12/16 - 15h	Sweet and Swing	théâtre JP	Maison de Normandie à Silly	6,00 €
ME 21/12/16 - 17h	Sur la Corde Raide	théâtre JP	Salle "Chez Nous" à Ellezelles	5,00 €
SA 28/01/17 - 16h	Poupette In Bruxelles	théâtre JP	Foyer Culturel de Beloeil à Quevaucamps	6,00 €
VE 17/02/17 - 20h	Parlez-moi d'Amour	cirque	Palace à Ath	6,00 €
Di 23/04/17 - 16h	Le Petit Bossu	théâtre JP	École communale de Silly	8,00 €
SA 29/04/17 - 16h	**Ma grand-mère avait des doigts de sorcière**	**théâtre JP**	**Centre Culturel d'Enghien**	**6,00 €**
SA 06/05/17 - 16h	L'Orchestre à la portée de tous "le Petit Prince"	musique JP	Palace à Ath	13,00 €
Vous désirez participer **EN FAMILLE** à plusieurs spectacles Jeune Public, vous prenez **MINIMUM 3 SP. de la sélection**				..... €

Pirate !

Conte Jeune public à partir de 6 ans
De et par Anne Borlée
Le samedi 19 mars à 14h
Au Centre culturel d'Enghien



Dans le cadre du Festival Hybrides et de l'abonnement « Jeune public » du Pays Vert, le Centre culturel a donc proposé le spectacle de conte « Pirate ! » d'Anne Borlée. Que ce soit aussi bien pour les adultes que les enfants, Anne Borlée nous livre à chaque fois des histoires extrêmement riches et décapantes dans un univers où l'imaginaire est bien campé.

Cette fois, elle a emmené les jeunes oreilles de l'assistance à réveiller le pirate qui sommeille en eux. Celui qui trinque, ripaille, ronfle, rit et désobéit et découvrir les trésors inutiles et éphémères d'une voleuse d'histoires ! En enfilant les habits de flibustier qu'elle déniche dans sa malle, elle emmène le public sur les traces de son aïeul, emplies d'aventures rocambolesques et bouffonnes, toutes certifiées 100 % pirate ! Un voyage au bout de l'aventure pour le plus grand plaisir des enfants qui l'ont vécue pleinement car tellement proche de leur propre imaginaire.

L'Orchestre de Papier

Conception et jeu par Max Vandervorst
Dimanche 27 novembre à 15h
Au Centre culturel d'Enghien

En résonnance avec l'exposition « Cap zéro déchet » présentée au sein d'Orcadre et une thématique développée par ailleurs avec le Centre culturel de Silly, nous avons invité Max Vandervorst qui crée depuis de nombreuses années des spectacles musicaux établis sur l'art de la récupération. Un projet auquel nous espérions pouvoir intéresser plus particulièrement les élèves de l'Académie d'Enghien mais qui n'a malheureusement pas trouvé assez d'écho auprès des professeurs que pour faire passer l'invitation et susciter la curiosité malgré tout l'intérêt de la démarche.



Ce n'est pas moins un public familial qui s'est laissé emmener ce jour-là avec délectation par un drôle de professeur en blouse blanche qui, s'activant à plier, rouler, découper toutes sortes de papiers, crée des instruments de musique improbables et dévoile aux spectateurs un véritable orchestre qui les aura plongés dans un véritable voyage musical et poétique dans le temps et dans le monde.

5.1.7.5. Créations théâtrales - conte

Depuis plus de dix ans, le Centre culturel développe des projets de création théâtrale « amateur » que ce soit au niveau des jeunes ou des adultes. C'est indubitablement le projet des Balades contées qui a été déterminant dans l'instauration d'une dynamique qui a permis la création des premiers ateliers de théâtre. En effet, l'émulation engendrée par le projet des Balades contées a suscité parmi les participants l'envie de pouvoir s'engager en continuité dans d'autres activités théâtrales mais aussi au niveau de l'impro et du conte. Ainsi, outre les ateliers hebdomadaires, de nombreux projets et activités (LaSemo, Nuit des croquants, Festival Hybrides…) sont leur sont maintenant régulièrement proposés afin que chacun puisse exercer plus souvent les compétences acquises.

L'intérêt d'encourager la participation à ces ateliers à projets, c'est que cela ne motive pas seulement nos aspirants comédiens mais permet également à bien d'autres personnes (professionnels ou bénévoles) de s'y investir dans différents domaines artistiques et techniques : l'écriture, la mise en scène, la création lumière et sonore, la prise d'images, la création de costumes, d'accessoires et de décors… Grâce à l'investissement de toutes ces personnes qui contribuent indubitablement à la réussite de ces différents projets, une dynamique forte a en conséquence été créée au sein du Centre culturel qui influe inévitablement sur son projet global et confère à celui-ci une identité et un savoir-faire maintenant reconnu comme tel bien au-delà de l'intramuros.

Festival La Scène aux ados

Le Festival « Scène aux ados », opération initiée par Promotion Théâtre ASBL est organisé en alternance avec « Le Printemps des Ados ».
Avec le soutien de Hainaut Culture Tourisme.
Avec la participation des ateliers du Centre culturel d'Enghien « Les Graines et Les Semeurs de Rêves », de l'atelier du Centre culturel de Soignies, de l'Académie Arthur de Greef de Saint-Gilles et de l'asbl « La petite Valise aux rêves ».
Le samedi 23 avril à 19h30 et dimanche 24 avril à 15h au Centre culturel
Au Centre culturel



Organisé une année sur deux en alternance avec le « Printemps des ados », à l'initiative du Centre culturel, « La Scène aux ados », promu par « Promotion Théâtre asbl », s'est donné comme mission d'éduquer les jeunes au langage et à l'expression théâtral au sein des centres culturels, écoles et associations, tout en cherchant à les sensibiliser aux enjeux de notre société, et à participer à une expérience théâtrale et scénique en collaborant avec des professionnels du spectacle.

Les pièces proposées au choix des participants de nos ateliers sont variées et rencontrent ordinairement les problématiques vécus par les adolescents au quotidien. Ces courtes pièces écrites par des auteurs contemporains pour être jouées expressément par les jeunes ont été sélectionnés dans les collections Printemps Théâtral - La scène aux ados - Démocratie Mosaïques (Lansman Editeur /Promotion théâtre).

Ce type de projet artistico-éducatif offre incontestablement un moyen adapté pour concrétiser nos objectifs en termes de formation et de poursuivre une dynamique collective et créative que nous avons instauré depuis quelques années et qui continue à se développer puisque de nouveaux ateliers se sont créés depuis l'année dernière. En effet, nous sommes persuadés que les pratiques artistiques, et le théâtre en particulier, reposent sur des méthodes pédagogiques fondamentales qui permettent à la jeunesse de s'épanouir et de s'émanciper tout en acquérant des savoir-faire et le savoir-être avec les autres, qualités qui leur seront indispensables dans la vie de tous les jours.

Cette année, ce ne sont pas moins de 55 acteurs formés dans les différents ateliers de théâtre venus d'ici et d'ailleurs qui sont donc montés sur les « planches » de notre petite salle et ont pu démontrer tout leur talent au public conquis par tant d'enthousiasme ! Nos ateliers ont par ailleurs eu la possibilité de présenter leur œuvre dans d'autres centres culturels de la région et d'être confrontés à de nouvelles contraintes de jeu afin de parfaire leur formation. Ainsi l'atelier du samedi s'est rendu à Mons, le 16 avril, les deux ateliers du vendredi à Soignies, le 30 avril et l'atelier du vendredi de Denis au Palace à Ath, le 21 mai.



Le programme en bref :

Le samedi 23 avril à 19h

- En prologue, une création collective, Ne réveillez-pas l'animal qui est en nous ! par Les Graines de Semeurs de Rêves d'Enghien
- Les héros de Régis Duqué par l'atelier du Samedi du CCE
- Hors-la-vie de Violaine Lison et Adeline Hernandez par l'atelier 2 du Vendredi du CCE
- Roman de Fabien Arca par l'atelier du Centre culturel de Soignies
- Espace de silence de Régis Duqué par l'atelier 1 du Vendredi du CCE

Le dimanche 24 avril à 15h

- Les héros de Régis Duqué par l'atelier du Samedi du CCE
- Roman de Fabien Arca par l'Académie Arthur de Greef de Saint-Gilles
- Roman de Fabien Arca par l'atelier du Samedi du CCE

Petites morts entre amis

Création théâtrale
5 courtes pièces et monologues de Gérard Levoyer et 1 courte pièce de Guy Foissy
Par Les Semeurs de Rêves
Mise en scène Bernadette Mouzon - Mise en lumières Denis Pilette
Avec : Zohra Bouazza, Sophie Clinckart, Lise Desmet, Christine Ergo, Laetitia Hainaut, Jonas Lievens-Demeyere, Mélissa Matthijs, Paul Maudoux, Patrick Streel, Sabrina Vanderdussen, Quentin Vandevoorde
Vendredi 20 mai et samedi 21 mai à 20h30, dimanche 22 mai à 16h30
Au Centre culturel d'Enghien



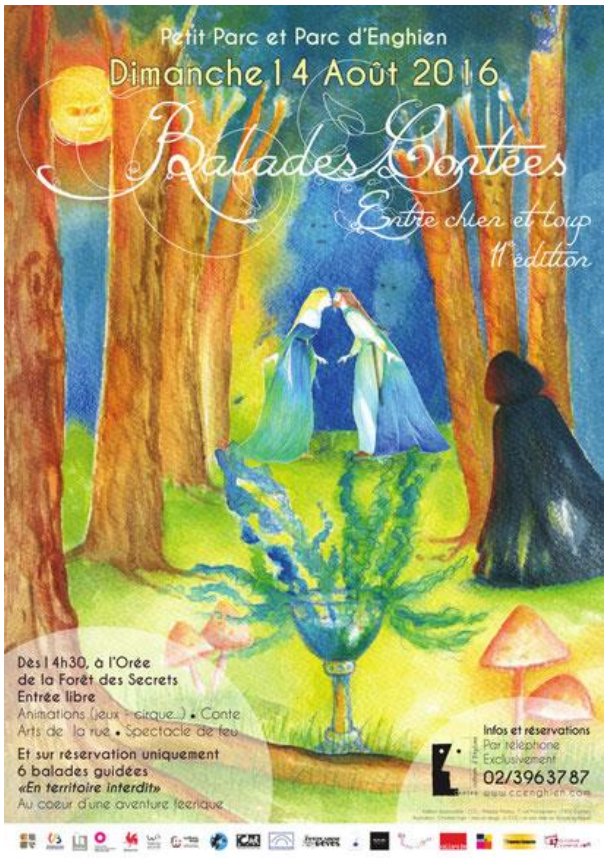
A chaque début de saison culturelle, les Semeurs de Rêves qui composent la troupe de théâtre du Centre culturel, se réunissent en atelier afin de créer et jouer une nouvelle pièce sous la houlette de Bernadette Mouzon, comédienne professionnelle, qui encadre la troupe depuis 2004 (anciennement TTJ de Silly). Comédie burlesque ou drame, en un acte ou composées de plusieurs scénettes, les pièces jouées traitent généralement de sujets de société qui donnent à réfléchir sur soi-même et notre relation à l'autre. A leur répertoire, nous pouvons relever 7 créations au sein du Centre culturel dont la dernière « Eduquons-les ! » fut jouée l'année dernière.

Nous avons jusqu'à présent toujours essayé d'accueillir toutes les demandes de participation à nos projets. Toutefois, en fonction de la pièce proposée, les contours de la troupe peuvent évoluer en conséquence. Cet état de fait, commence néanmoins à nous poser quelques soucis dans la mesure où les demandes en augmentation constante (nouveaux, jeunes ne pouvant rester dans les ateliers pour jeunes) excèdent largement notre capacité à les intégrer toutes dans ce seul atelier. Nous sommes donc devant un choix cornélien comme nous l'avons été en son temps avec les Balades contées et les ateliers de théâtre à l'attention des jeunes : développons-nous d'autres ateliers « adultes » quitte à nous mettre dans la difficulté d'en assumer pleinement la gestion ou refusons-nous d'augmenter l'offre quitte à briser la dynamique positive créée ?

Cette année, la mort nous rendu visite avec quelques tranches de vies saupoudrées de petites morts si « quotidiennes », surprenant en pleine nuit une paisible famille, irritant quelque peu un respectable commissaire de police, troublant un médecin, rôdant autour d'un couple étrange, s'immisçant dans les jeux des enfants, … Une nouvelle comédie grinçante à souhait jouée avec brio par nos 11 acteurs.

5.1.7.6. Balades contées « En territoire interdit » - 11ème édition

Création & Organisation : le Centre culturel d'Enghien & la Commission Balades contées
Avec le soutien de Hainaut Culture Tourisme
Ecriture de l'histoire et direction artistique : Christine Ergo
Ecriture des contes : les Semeurs de Rêves avec Catherine Pierloz
Décors et costumes : Les Tailleurs de Rêve
Mises en scène et en lumière collectives
Participation des Graines et des Semeurs de Rêves, troupes du Centre culturel d'Enghien, des comédiens et animateurs, Gregg Brotcorne, Christine Ergo, Laetitia Hainaut, Vincent Leclercq, Sylvie Van Der Straeten, Maryse Verdoodt, des comédiens Martine et André Bomboir-Depuers et de nombreux volontaires, de la technique à l'intendance.
Dimanche 14 août dès 14h30
Petit Parc et Parc d'Enghien





Le projet des Balades contées poursuit donc sa route depuis 2006 avec déjà la 11ème édition. Ainsi chaque année, de plus en plus d'enfants et adolescents mais aussi des adultes encadrés par des animateurs professionnels se lancent dans la création d'un spectacle événementiel dont l'histoire « fantastique » est écrite expressément pour ce moment unique. Ces onze années de créations originales (histoires, costumes, décors…) ont rencontré un succès grandissant au fil des ans tant au niveau des stagiaires (de 18 en 2006 à près de 80 aujourd'hui) participant au spectacle qu'au niveau du public qui est présent en nombre à chaque édition quoique la météo nous réserve.

Plus fondamentalement, la philosophie de ce projet participatif prend toujours racine dans la création théâtrale avec la volonté d'y faire participer activement les jeunes de 8 à 26 ans mais aussi les adultes. Nous restons également surtout attachés à ce que ce projet puisse s'adresser d'une manière ou d'une autre au plus grand nombre et que chacun puisse y trouver sa place. En effet, tout le monde peut, en

fonction de ses compétences et de sa volonté d'engagement, rejoindre l'équipe et contribuer au processus de création du spectacle ou à son organisation.

Grâce à cette ouverture, nous avons toujours le bonheur de pouvoir bénéficier du soutien de nombreux bénévoles qui tant qu'au début de l'aventure (confection des costumes, des décors, organisation technique…) que le jour du spectacle (installation technique et du décor, habillage et maquillage…), s'investissent pleinement pour la réussite du projet.



En termes d'objectifs, nous pouvons dire qu'ils ont été à nouveau pleinement atteints que ce soit au niveau de la participation, de la pédagogie de formation, de la qualité de la création artistique proposée mais aussi sur le plan de la satisfaction du public ou au niveau financier. Sur le plan de la participation, avec plus de 80 stagiaires (cf. tableaux page 97) nous avons été littéralement surpris par le nombre des demandes et nos volontaires furent à nouveau présents à tous les échelons. Au niveau pédagogique, nos stagiaires ont été entourés et guidés, comme il se doit, par des animateurs professionnels compétents et solidaires garants d'une grande qualité de travail et d'une formation adaptée en regard de la spécificité du projet. Sur le plan financier, l'exercice fut parfaitement maîtrisé, la perte budgétée l'étant bien moindre qu'escomptée vu le nombre d'inscriptions et les entrées au spectacle en augmentation. Quant au public, celui-ci nous a à nouveau soutenu tant par leur présence qu'avec les retours plus que positifs transmis après le spectacle. Seul regret, reste notre difficulté à faire mieux faire vivre l'Orée qui hormis le spectacle de feu du soir n'attire pas le monde que nous pourrions escompter et ce malgré sa gratuité et la qualité des animations de rue et de conte proposées.



5.1.7.7. Spectacles d'improvisation



Depuis neuf années, nous promotionnons activement la pratique de l'impro à Enghien au niveau de nos ateliers. Greg Brotcorne l'animateur continue ainsi à animer plusieurs groupes, des débutants aux confirmés. Afin de pouvoir s'aguerrir, nos jouteurs ont rendez-vous trois fois dans la saison avec le public au Centre culturel : lors de l'Impro World Tour en septembre, d'une rencontre plus 'classique' en janvier et d'un concept-spectacle au printemps. A chaque rencontre, la première partie de soirée est consacré aux plus inexpérimentés d'entre eux.

Impro "Ik ben bilingue"

Par LAVI
Samedi 23 janvier - 20h
Au Centre culturel

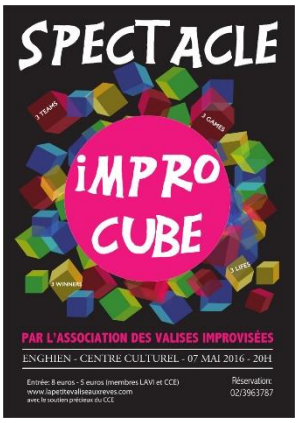


Comme à l'accoutumée, nous ouvrons la saison culturelle et l'année civile par un spectacle d'impro qui permet aux membres de nos ateliers de partager le « ring » avec d'autres équipes invitées. C'est donc dans le cadre de la tournée belge de théâtre improvisé que des joueurs de LAVI ont rencontré cette fois nos - presque- voisins de Leuven pour un match d'impro traditionnel et un concept/spectacle "Ik ben bilingue". Et quoi de plus normal que de faire une soirée bilingue à Enghien passant de l'une à l'autre langue de notre belle Belgique, le tout improvisé... et en musique s'il vous plait !...

Un concept qui a semble-t-il suscité la curiosité parmi le nombreux public présent.

Impro 3

Par LAVI
Samedi 7 mai à 20h00
Centre culturel d'Enghien



Jusqu'à présent, la 2ième rencontre d'impro de l'année proposait un concept un peu particulier puisque le public était invité dans une rédaction de presse située à des époques chaque fois différentes, la « boule à facettes ».

Le groupe des Mozatouvas à l'initiative de la « Boule à facettes » étant en restructuration, c'est à un nouveau concept auquel le public fut invité cette fois pour une soirée regroupant les 3 équipes d'impro d'Enghien, les Mozatouvas, les Implozifs et les Yakajouter : L'impro3 (impro cube).

Des équipes, composées de 3 joueurs, tirées au sort par le public se sont ainsi vus proposés 3 impros/joute. Après chaque joute un trio gagnant fut désigné par ce même public passant ensuite à la phase suivante en augmentant peu à peu les niveaux de difficultés.

Au travers de ce changement, nous pressentons une sorte d'essoufflement tant parmi les organisateurs que certains participants de la première heure, essoufflement perceptible aussi du côté du public (relation de cause à effets ?) venu bien moins nombreux qu'habituellement. Si nous continuons, bien sûr, à soutenir l'impro au sein du Centre culturel, une remise en question du fonctionnement interne sera probablement nécessaire pour la prochaine saison afin de réinstaurer une dynamique positive.

Festival Impro World tour – 9ème édition

Une organisation de LAVI (L'Association des Valises Improvisées, le secteur impro de La Petite Valise Aux Rêves asbl)
Avec le soutien du Centre Culturel d'Enghien
Du 22 au 25 septembre à 19h00



C'est la dernière édition de l'Impro World Tour dans sa forme actuelle qui a été proposée en ce début de saison culturelle. Un festival d'improvisation théâtrale qui se veut néanmoins toujours différent, tantôt par les concepts spectacles proposés tantôt par les touches artistiques se mêlant aux improvisateurs comme cette année la musique en live. Après des invités venus d'Italie, de France ou de Suisse, cette 9ième édition a mis à l'honneur des équipes 100% belges venues des différentes régions. Liège, Namur, Bruxelles, Hainaut, Centre, ... et bien évidemment, les équipes de LAVI (Les

Mozatouvas et les Implozifs d'Enghien ainsi que les Improlixes de Leuze) qui ont été, elles aussi, mises à l'honneur tout au long des 3 jours du Festival. A cette occasion, une place toute particulière a également été réservée pour les ados et adultes débutants de L'Association des Valises Improvisées le samedi après-midi.



Moment devenu incontournable pour les amateurs d'improvisation dans la région, ces dernières soirées n'ont pourtant pas été autant suivies qu'à l'accoutumée (134 spectateurs cette année pour 191 en 2015) et confirme les craintes exprimées lors de la dernière rencontre du mois de mai, l'impro Cube.

Ceci étant, le Festival a répondu aux mêmes objectifs prioritaires que précédemment, soit :

- Permettre à aux équipes d'Enghien de se confronter à des jouteurs expérimentés.
- Proposer au public une diversité dans les approches de l'improvisation.
- Créer un rendez-vous incontournable en la matière dans la région.
- Contribuer à un projet de rencontre et d'échange entre des gens d'ici et d'ailleurs autour d'une activité artistique : l'impro.

5.1.7.8. Expositions thématiques et artistiques

Malgré des infrastructures restreintes qui ne nous permettent pas d'organiser des expositions d'envergure, le Centre culturel persévère néanmoins à soutenir une politique d'exposition, sinon ambitieuse du moins réfléchie et adéquate à l'environnement, qui s'articule sur trois volets distincts mais complémentaires :

- Le soutien aux artistes ou groupes d'artistes amateurs, confirmés ou professionnels ;
- l'élaboration d'expositions thématiques et pédagogiques en lien avec l'éducation permanente et en collaboration avec les associations locales en demande ;
- l'ouverture à des approches et des langages artistiques d'aujourd'hui.

Si offrir à des artistes amateurs du cru la possibilité de présenter leurs créations et organiser des expositions thématiques en lien avec nos projets semblent aller de soi, défendre une approche plus engagée de l'art d'aujourd'hui s'avère une tâche bien difficile pour une structure comme la nôtre. En effet, actuellement nous n'avons malheureusement pas facilement accès à des locaux adaptés et n'avons pas non plus les moyens financiers et techniques, voire humains, suffisants pour soutenir une politique volontariste dans ce domaine. Il faut également savoir que les expositions cherchent souvent leur public au-delà du vernissage ce qui ne nous incite pas vraiment, vu l'impact, à surinvestir à ce niveau.

Néanmoins, très modestement, nous continuons à faire vivre un petit espace d'exposition, Orcadre, dédié aux pratiques artistiques d'aujourd'hui et à soutenir les artistes invités par l'achat d'une œuvre, quand cela est possible. Ce choix répond clairement à notre volonté de soutenir un tant soit peu les artistes plasticiens pour leur(s) investissement(s), comme nous le faisons plus évidemment pour d'autres. C'est aussi une façon pour le Centre culturel de bâtir la mémoire de son propre engagement en la matière sous la forme d'une collection d'œuvres qui se constitue peu à peu.

Dolorès Dupaix-12ddS « Empathie photographique »

Orcadre

Exposition de peintures
Du samedi 23 janvier au dimanche 14 février
Du mardi au vendredi de 10 à 17h00 - Le 20,21, 27, 28 de 14 à 19h00
Vernissage le vendredi 22 janvier à 19h30
Dévernissage le dimanche 14/02 à 11h
Centre culturel - Orcadre



Photographe de la région d'Ath et autodidacte, le travail Dolorès Dupaix repose sur un bel équilibre entre sa perception de l'existant et l'apprivoisement du temps qu'il fait et de ce que fait le temps, et de sa matérialité. Fascinée par les fragments vivants de l'immense kaléidoscope du quotidien, elle saisit la chimie, la minéralité des éléments dans leur globalité pour aller à la rencontre de leur action… Artiste photographe flâneuse, ses clichés sont le mélange de spontanéité et de sens formel. Ils cueillent la cristallisation de ces instants et trouvent un matériau chargé d'énergie.

Sa prédilection pour les décors naturels ne laisse pas de place à l'approximation, pour elle : *« La photo est non réductible à l'image. Dans notre société où l'image est omniprésente, je cherche à communiquer ma perception de l'existant sans artifice. Épicurienne, je cherche à me distancier de la standardisation de nos sens… et c'est aux détails que je donne de l'importance, ce sont eux qui ont ma préférence ! »*



Prestation musicale par Irène Deneuville, auteure, compositrice et parolière à l'occasion du dévernissage

Shiva ou… pas ? Un parcours croisé de femmes

Une exposition de Vie féminine
Dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes
En collaboration avec le Centre culturel
Du 26 février au 13 mars
Du mardi au vendredi de 10 à 17h00
Centre culturel



Enghien est une ville en pleine mutation, caractérisée par l'arrivé de nombreuses femmes de différentes origines. Ces femmes, faisant partie du groupe « entr'elles » de Vie Féminine, laissent une trace dans la ville. Elles se croisent, se solidarisent et partagent leurs quotidiens, ici et ailleurs, entre elles, et avec les Enghiennoises. Que signifie être femme aujourd'hui ? A quoi doivent-elles se confronter tous les jours ? De quoi sont-elles fières ? L'égalité homme femmes est-elle gagnée ? Voici des interrogations qui traversent leur quotidien et qui ont amené ces femmes





à se lancer dans un processus créatif en atelier débouchant ensuite sur une exposition de créations artistiques féministes présentées au sein du Centre culturel dans le cadre plus général de la journée internationale des droits des femmes.

Un projet et une exposition qui ont reçu le soutien de la commune mais qui a aussi suscité un certain désarroi suite aux déprédations subies par certaines œuvres sculpturales installées dans le jardin de la Maison Jonathas. Un acte violent qui pose bien sûr question et témoigne de la nécessité du juste combat des femmes à revendiquer leurs droits dans une société où les femmes sont encore bien trop souvent victimes de discriminations, inégalités et violences.

Traits d'humour

Une exposition de caricatures éducative et itinérante
Produit et réalisé par le GSARA asbl
En collaboration avec le PAC d'Enghien et le Centre culturel
Du 29 avril au 22 mai
Du mardi au vendredi de 10 à 17h00
Centre culturel



Une exposition présentant une analyse drôle et (im)pertinente sur le récit médiatique des attentats de janvier 2015.

Depuis les attentats perpétrés contre Charlie Hebdo au mois de janvier, lutter pour la liberté d'expression et le respect du débat démocratique s'impose plus que jamais. Comprendre, analyser les médias et décoder leur rôle constituent un objectif éducatif essentiel pour ne pas tomber dans le piège de l'amalgame et de la stigmatisation. En collaboration avec 3 dessinateurs de talent - Yakana, Titom et MickoMix - le GSARA a imaginé une exposition pédagogique pour nous faire rire et réfléchir sur le traitement médiatique de ces questions aussi sensibles que cruciales. Le PAC et le Centre culturel d'Enghien se sont associés pour tenter de faire passer ce message auprès des écoles et du grand public.

Sur les traces de Tomi Ungerer

Orcadre

Une exposition organisée par le Repaire d'artistes
En collaboration avec le Centre culturel
Du 25 mars au 24 avril
Du mardi au vendredi de 10 à 17h00
Vernissage 'enfants plus qu'admis' le vendredi 24 mars à 18h.
Centre culturel



De ses livres pour enfants mondialement connus (Les 3 Brigands, Le Géant de Zeralda, Otto…) à ses dessins satiriques et sentences, l'œuvre de Tomi Ungerer déploie de nombreuses facettes. Auteur, dessinateur, peintre et illustrateur, il pose un regard critique, acéré et parfois humoristique sur notre société.

Suite à la projection du film "Jean de la Lune" dans le cadre du Ciné-club Jeunes du Centre culturel (et des lectures animées à la Bibliothèque), les élèves (à partir de 6 ans !) du Repaire d'Artistes se sont penchés sur son œuvre et l'ont réinterprétée à leur manière : des chats voisinant des brigands, des situations incongrues, des images se passant de dialogue…



Une occasion offerte de (re)découvrir l'artiste, au travers du regard (et des crayons) des élèves du Repaire d'Artistes !

Parcours d'artistes

Une collaboration du Centre culturel et du Repaires d'artistes
Les 4 et 5 juin
Divers lieux dans la ville d'Enghien



Le Parcours d'Artistes d'Enghien, est une biennale des pratiques artistiques créée en 2002 par le Centre culturel d'Enghien et l'ASBL Repaire d'Artistes. Cette année, c'est plus de 70 artistes et collectifs que le public venu en nombre (plus de 1000 personnes sont passées par la salle des Acacias, point central du Parcours) a pu découvrir au fil d'une balade insolite dans la ville d'Enghien en fonction de son rythme et de ses envies. Comme lors des éditions précédentes, il était possible de découvrir de nombreuses œuvres exposées toutes techniques confondues : de la peinture à la photographie, de la céramique aux créations textiles, du dessin au graphisme, de la sculpture à la scénographie… mais aussi de nouvelles techniques numériques : vidéo, graphisme grâce à la participation des Ateliers du pixel (Marcq).



Toujours au centre du Parcours, nous avons cherché à privilégier au maximum la rencontre du public avec les artistes au travail, soit dans leur atelier, soit dans des bâtiments remarquables du patrimoine local, en mettant l'accent sur la pratique artistique. Ainsi, il était possible de s'essayer à quelques techniques au fil des animations proposées par certains artistes.

Entre autres nouveautés, et pour fêter l'ouverture du Parcours comme il se devait, nous avons créé un événement spécifique « l'Art'péro du Parcours » ce en remplacement du vernissage traditionnel. Organisé à la fin de la première journée, il fut pensé comme un moment de détente et de rencontre entre les artistes mais aussi ouvert aux passants en proposant diverses animations (happening, atelier photo, projections…) sur la Grand-Place. Une idée qui a perturbé plus d'un artiste participant d'abord par rapport à l'audace de la nouveauté et au niveau du timing mal approprié selon eux mais qui a rencontré majoritairement l'adhésion des participants (artistes, invités et public de passage) confondus.

L'évaluation du Parcours réalisée avec les participants à partir d'un questionnaire qui leur fut remis révèle globalement un assez haut niveau de satisfaction. Sur les 20 réponses reçues, le pourcentage moyen s'élève en effet à 75,4% de satisfaction, aucune note ne descendant en-dessous de 50%. Si les participants ont été moyennement satisfait de la nouvelle formule de vernissage (66%) et de la présence du public sur leur lieu d'exposition (66%) malgré une édition record, ils ont été par ailleurs très contents de la qualité artistique du Parcours (84%) et des contacts avec l'organisation (80%).



Animation « sculptures de sable » sur la Grand-Place

Objet de récup – Art de la récup

Avec Thomas Corbisier, Nathalie Vande Velde et Roland Dehon
Du 25 octobre au 10 décembre - du mardi au vendredi de 10 à 17h
Samedi 19.11.16 de 14 à 18h - Dimanche 27.11.16 de 10 à 14h30 - Samedi 10.12.16 de 14 à 18h
Vernissage vendredi 21.10.16 à 19h30
Centre culturel - Espace Orcadre



Alors que les ressources naturelles se raréfient et que la société nous pousse cependant à toujours plus consommer, de plus en plus de citoyens décident de changer leur mode de vie et d'adopter l'attitude zéro déchet. Afin de faire éclore dans les esprits de nouvelles manières, à la fois créatives et optimistes, d'envisager l'avenir de notre planète et de nos enfants de nombreux artistes plasticiens et artisans ont également emboité le pas en jouant un rôle dans la revalorisation, le recyclage et la réutilisation d'objets prêts-à-jeter. C'est dans cette optique que le Centre culturel d'Enghien a invité le public à un voyage insolite, ludique, créatif et artistique dans l'univers du recyclage des déchets et des artistes Thomas Corbisier (œuvres en papier), Nathalie Vande Velde (assemblage d'objets récupérés et Roland Dehon (création à partir de bois ramassés). Une exposition qui a rencontré pas mal d'intérêt (animations du Repaires d'artistes) et un certain succès pour les artistes puisque plusieurs œuvres ont été achetées.

5.1.8. Les aides-services et collaborations

L'aide-service envers les associations fait partie des missions prioritaires pour le secteur des Centres culturels et donc du Centre culturel d'Enghien. En fonction des moyens techniques et humains que nous possédons, nous essayons donc d'apporter notre soutien aux associations membres et aux ateliers de loisirs actifs notamment sur le plan de l'organisation et pour la promotion de leurs propres activités. Nous sommes, par ailleurs, aussi attentifs à toutes demandes nous provenant d'autres associations, des écoles, d'animateurs d'ateliers ou d'artistes recherchant un avis, et étudions chacune de celles-ci quand il s'agit d'un appui technique ou d'une collaboration directe de notre équipe.

Parmi les rôles que nous assumons, celui de guichet d'information prend de fait une place très importante. En effet, nous n'informons pas uniquement les visiteurs sur ce que propose le Centre culturel et plus généralement sur les activités culturelles à Enghien mais également au besoin nous les aiguillons dans les démarches à suivre afin qu'ils trouvent une réponse à leur(s) questions(s). Nous leur fournissons, à cet effet et dans la mesure du possible, les adresses et contacts, les conseils utiles ou les documents adéquats.

Sur le plan de la communication, entre autres outils d'information et de promotion, le Miroir des cultures apporte à la connaissance du public local et régional les informations des associations membres dans une rubrique créée à leur intention. Ces mêmes informations sont par ailleurs envoyées également tous les mois via la newsletter à la liste de nos contacts.

Par ailleurs, il est toujours possible pour les associations membres d'utiliser gratuitement l'annexe de la Maison Jonathas dont nous avons l'usage exclusif pour leurs activités de réunion ou de conférence ainsi que de temps à autre le rez-de-chaussée de la Maison Jonathas, dans la mesure où ces locaux sont libres d'occupation. Ce local, comme déjà expliqué précédemment, a toutefois ses contraintes et ne peut malheureusement toujours satisfaire les nombreuses demandes qui nous parviennent. De même, l'accès aux matériels techniques (projecteur multimédia, gradateur, table de lumières, éclairages, pieds, ponts, rallonges, tonnelles, matériels d'expo…) que possède le Centre culturel est toujours prévu pour les associations membres moyennant un forfait de 10 € par matériel loué.

Au niveau du développement des collaborations avec les associations, les écoles ou d'autres opérateurs (Bibliothèque, Accueil extrascolaire, Office du tourisme…), celui-ci a toujours été soutenu afin d'ancrer plus

fortement et durablement l'action du Centre culturel sur la commune. Ces collaborations ou partenariats peuvent prendre plusieurs formes et s'articuler sur des modalités diverses en fonction du type de demande et des souhaits et exigences de chacun. Ces collaborations s'établissent généralement dans le cadre de projets en lien avec l'éducation permanente, les expositions mais aussi au niveau d'activités de création ou encore sur le plan de la diffusion.

Le constat déjà effectué l'année dernière peut dans l'ensemble être réitéré aujourd'hui. Il se fait en effet que depuis des années nous cherchons à élargir nos collaborations avec le tissu associatif et les écoles en particulier afin de renforcer notre action sur le territoire de la commune. Si cela fut longtemps très difficile, nous y parvenons maintenant avec plus de succès. Il se fait donc que nous devons faire face à des demandes de collaborations ponctuelles ou irrégulières de plus en plus fréquentes et exigeantes sur le plan de l'engagement. Cette situation positive pose néanmoins la question de la limite de ce qui est possible d'assumer par l'équipe et la question d'arbitrage dans le cas où plusieurs demandes nous arrivent au même moment. Choix pas toujours faciles à assumer et compris par les demandeurs.

Parmi les collaborations et partenariats

Nos partenaires furent nombreux cette année. Parmi eux, citons : la Bibliothèque d'Enghien, l'Office du tourisme, l'Accueil du Temps Libre (extrascolaire), le Repaires d'artistes, le Cercle Horticole, Enghien Environnement, Vie féminine, Roma asbl, la Petite Valise aux Rêves, Le Centre laïque Enghien-Silly, le PAC d'Enghien, l'école de cirque Imagina'Air, la Ludothèque, les Conteurs sur le Pont, la Concertation du Pays Vert et en particulier le Centre culturel de Silly et de Lessines, l'école communale de Marcq, l'école libre St Vincent et l'Athénée Royal, le Festival LaSemo, Promotion théâtre.

Plusieurs de ces collaborations ou partenariats ont déjà été largement évoqués dans ce rapport au niveau des projets et activités qui ont été menées, d'autres non. Les voici :

Notre collaboration avec le Festival LaSemo
Programmation et organisation de la « Tour des contes » et déambulations des Semeurs de Rêves
Les 8, 9 et 10 juillet - Parc d'Enghien


FESTIVAL
LaSemo
Les Semeurs de Rêves et le festival LaSemo

Le festival LaSemo, c'est depuis 9 ans le festival le plus « vert » et « durable » de l'été. En effet, LaSemo c'est un moment festif et convivial mais aussi un univers éphémère pensé pour réduire au maximum l'empreinte écologique tout en mettant la musique et l'art de rue au coeur de 3 jours de magie.

les 8-9-10 juillet
Parc d'Enghien
www.lasemo.be

Pour cette quatrième édition dans le parc d'Enghien, l'équipe de LaSemo dédie, pour la deuxième fois, un espace au conte « **la Tour des contes** » dont elle confie la programmation au Centre culturel d'Enghien qui développe depuis dix ans des projets et spectacles autour du conte.

La Tour des contes

Afin de faire vivre cet espace dédié aux histoires et à l'imaginaire, seront proposés des lectures, mais aussi, des animations en déambulatoire, et bien sûr, des contes imaginés, écrits et interprétés non seulement par **les Semeurs de Rêves**, la troupe du Centre culturel qui a acquis peu à peu une belle réputation et est de plus en plus sollicitée hors nos murs (« *Chasse au trésor* » à l'Abbaye de Villers-la-ville, *Balade contée de Noël* « *Il était une fois...* » à Ath...) mais aussi par des conteurs professionnels comme **Mélissa Motheu**, **Mu Durant, Les Conteurs sur le pont**, **Christian Pierron, Véronique de Miomandre...** et ce pour tous les goûts et tous les âges !

Crédit photo CCE





Notre collaboration avec l'Office du tourisme
Dans le cadre de la Nuit des croquants – 4ième édition
Le 31 octobre – Parc d'Enghien



Plutôt que de fêter Halloween, le Centre culturel a pris le parti de remettre une fête d'origine gauloise et plus proche de nos traditions, La Samain. Le mot signifie « réunion ». Ce jour n'appartient ni à l'année qui se termine, ni à celle qui commence. C'est un jour en dehors du temps qui permet aux vivants de rencontrer les défunts.

Le Centre culturel propose donc un spectacle-promenade créé et animée par et les Semeurs de Rêves interprète de personnages inquiétants et mystérieux de la Fête.

Ce projet participatif est une collaboration entre l'Office du Tourisme qui en assume son organisation pratique et le Centre culturel qui en assure la coordination, en assume la programmation et la direction artistique en y implique sa troupe de théâtre, Les Semeurs de Rêves, et les Tailleurs de Rêve pour la scénographie. Il est ouvert à toutes les associations ou particuliers désireux de s'y investir au travers d'une technique artistique ou d'une animation.

Notre collaboration avec le Cercle Horticole
Dans le cadre de la rencontre publique des potagers partagés pour Enghien
Le vendredi 11 mars 2016 à 20 heures
Annexe de la Maison Jonathas



Objet de la réunion : En relation avec la sortie récente du film Demain, explorer les possibilités de lancer à Enghien des potagers et des vergers partagés sur le modèle de ce qui se fait depuis 2008 à Todmorden en Angleterre sous le nom de Incredible Edible (en français Incroyables Comestibles) et récemment dans le jardin de la Maison Jonathas. Le principe est de cultiver des légumes, des plantes condimentaires et des petits fruits dans des endroits de la ville accessibles au public. L'entretien de ces petits jardins et bacs de culture est assuré par des citoyens bénévoles ; les produits sont mis gratuitement à la disposition des usagers des lieux.

La réunion a notamment permis à chacun de poser des questions et de faire des propositions concrètes ainsi que de mettre en contact des personnes à la recherche d'un jardin avec d'autres ayant un lopin disponible. La Ville s'engage également à ce niveau en mettant des espaces cultivables à la disposition des groupes. Le Cercle Horticole apportera lui sa compétence et son aide ponctuelle en personnel et en outils pour le démarrage des futurs jardins partagés. Quant au Centre Culturel, il offre de soutenir les personnes qui souhaitent participer à des appels à projets.



Notre collaboration avec la Bibliothèque et l'asbl Le Petit Cèdre
Conférence Faut-il lire Harry Potter même si on est magicien ?
Par le Docteur Catherine Petit et Fabienne Jenon
Le 2 décembre 2016 à 20h
Centre culturel d'Enghien



Notre collaboration avec l'Accueil Temps Libre
Salon « Loisirs, et vous ? »
Le 29 mai 2016



Christine et Denis tenant le stand du Centre culturel

Cet événement, mis en place en partenariat avec le Centre Culturel d'Enghien et le Conseil Consultatif Communal des Aînés, a donné l'occasion aux multiples associations et organismes socioculturels et sportifs de présenter leurs activités pour les enfants, adolescents, adultes et aînés. La journée « Loisirs, et vous ? » s'avère être un moment ludique et de plaisir mais aussi d'information pour les visiteurs : ateliers, démonstrations, initiations ont été mises en place gratuitement à leur attention par les associations participantes. Une initiative qui semble avoir intéressé les enghiennois vu le nombreux public présent tout au long de la journée.

Notre collaboration avec les Centres culturels de Silly et Lessines

Après le projet de l'année dernière autour du spectacle « Nourrir l'humanité, c'est un métier » joué à Labliau (Enghien), nous avons embrayé cette fois sur la thématique du Zéro déchet. Une série d'activités ont donc été mises en place par nos deux structures autour de cette thématique et notamment la programmation du spectacle « Obsolète » dans la salle du Centre culturel René Magritte de Lessines, aucune des infrastructures d'Enghien ou de Silly ne pouvant accueillir techniquement ce spectacle. Toutefois, des problèmes d'entente au niveau de l'organisation entre les opérateurs et la Cie et le manque de public nous ont contraints de postposer la diffusion du spectacle au 26 février 2017.



THÉMA

CONFÉRENCE

Les acteurs du compost

La vie et les secrets du petit monde du compost.
Le compostage de la matière organique est un processus naturel, vivant, opéré par des micro-organismes : bactéries, champignons... qui transforment, en présence d'oxygène (aérobiose), la matière organique en un produit ressemblant à de la terre, appelé humus ou compost. C'est la raison pour laquelle, à la fois le degré de réussite du compostage et la qualité du produit fini, le compost, dépendent du «menu» que l'on offre aux micro-organismes...

Samedi 8 novembre
20h
Annexe
du Centre culturel
Activité gratuite

Par Anthony Demerbaix
Co-organisée avec
le Cercle Horticole d'Enghien

THÉÂTRE

Obsolète

Jeu, conception et mise en scène : Alice Hubball, Marie Lecomte, Hervé Piron Dans le climat de crise actuelle, face à une mondialisation incontrôlable, face à des catastrophes écologiques qu'on nous annonce imminentes, nous restons inertes. La faute à nos modes de vie. **Comment imaginer un combat collectif, connaissant nos vies atomisées, consommatrices et addictives ?** Le spectacle est une réponse artistique à cette situation angoissante. Pour réveiller les consciences, grâce à la magie du théâtre, seul domaine dans lequel ils se sentent utiles, **Marie**, **Alice** et **Hervé** nous emmènent dans un futur pas si lointain, **en 2070**, en pleine catastrophe climatique, énergétique et économique. La seule espèce animale à avoir survécu est le mouton, il y a de la laine partout. Une critique drôle et décalée de la société de consommation actuelle.

Crédit photo Alice Piemme A.M.L

Mardi 22 novembre
20h
Centre culturel
René Magritte
21, r. des 4 fils Aymon
7860 Lessines

Partenariat avec les
CC de Silly et de Lessines,
le Service provincial
des arts de la scène
et les tournées Art & Vie

Une production
du Collectif Rien de Spécial

Tarifs

Prévente			
10€	10€	10€	1,25€
Sur place			
12€	10€	10€	1,25€

THÉMA

Cap vers le Zéro déchet

Une collaboration des Centres culturels d'Enghien, de Silly et de Lessines

CINÉMA

« Demain » Le film Des solutions existent

Mercredi 21 septembre
19h30
Maison de Normandie
22, pl. communale à
7830 Silly
Activité gratuite

Et si montrer des solutions, raconter une histoire qui fait du bien, était la meilleure façon de résoudre les crises écologiques, économiques et sociales, que traversent nos pays ? Le film sera suivi d'un échange animé par le CNCD et plusieurs intervenants



EXPOSITION

Cap zéro déchet

21.10.16 > 9.12.16
Centre culturel
Espace Orcadre
Samedi 19.11.16
14 > 18h
Dimanche 27.11.16
10 > 14h30
Samedi 10.12.16
14 > 18h

Alors que les ressources naturelles se raréfient et que la société nous pousse cependant à toujours plus consommer, de plus en plus de citoyens décident de changer leur mode de vie et d'adopter l'attitude zéro déchet. Afin de faire éclore dans les esprits de nouvelles manières, à la fois créatives et optimistes, d'envisager l'avenir de notre planète et de nos enfants de nombreux artistes plasticiens et artisans ont également emboité le pas en jouant un rôle dans la revalorisation, le recyclage et la réutilisation d'objets prêts-à-jeter. C'est dans cette optique que le Centre culturel vous invitera à un voyage insolite, ludique, créatif et artistique dans l'univers du recyclage des déchets afin de prendre conscience de la nécessité de changer nos modes de production et de consommation allant de pair avec le respect de l'environnement dans la perspective du futur.

Notre participation des Semeurs de Rêves à la chasse aux trésors de Villers-la-Ville



Depuis 2 ans, l'équipe de la chasse aux trésors de Villers-la-Ville fait appel aux Semeurs de Rêves du Centre culturel pour animer leur événement et guider les participants dans leur recherche. La Chasse au trésor, c'est l'occasion d'apprivoiser la nuit dans une ambiance ludique et de se laisser surprendre par la magie du lieu et des acteurs. Cet événement s'adresse au grand public et en particulier aux familles. Les participants reçoivent un message et un parchemin, sur lequel est indiqué une quinzaine de lieux marqués d'une croix. Ils doivent y résoudre une énigme, passer une épreuve ou encore rencontrer un personnage mystérieux. Une fois les indices réunis, les chasseurs décryptent le code secret et découvrent le trésor enfoui dans l'Abbaye. Chacun peut alors s'en retourner avec sa « part » du magot ! Surprise, émerveillement et amusement sont les maîtres-mots de cette aventure où la débrouillardise est de mise.

5.1.9. Perspectives

Si les perspectives s'annoncent nombreuses pour le Centre culturel d'Enghien ces prochaines années, les incertitudes tout autant. En effet, si celui-ci a pu après un long cheminement, déposer son dossier de reconnaissance afin d'être reconnu dans le nouveau décret en 2018, les moyens promis afin de financer son action et ainsi répondre à un cahier de charges exigeant risque bien de se faire attendre. A cela s'ajoute d'autres inquiétudes sur le financement du système APE et les moyens que la Province du Hainaut conservera pour financer les projets au niveau du secteur des animations et de la formation. Nous pouvons bien sûr compter actuellement sur le soutien financier avec maintien de l'indexation de la commune, mais cela sera-t-il suffisant alors que le manque de moyens humains se fait aussi de plus en plus ressentir pour répondre valablement aux tâches journalières que nous devons assumer ?

A cela s'annoncent d'autres perspectives en lien avec le déménagement toujours annoncé du Centre culturel. Certaines infrastructures sont sur le point d'être rénovées et adaptées dans le Parc d'Enghien et pourraient être confiées au Centre culturel au niveau de la gestion. Si nous attendons depuis de nombreuses années des infrastructures mieux adaptées pour assurer notre travail, rien n'est encore pourtant clairement planifié et les modalités d'usage sont toujours à définir bien que des discussions soient entamées sur le sujet.

En attendant, nous restons toujours à la Maison Jonathas et si nous nous y sentons un peu à l'étroit, le Centre culturel n'étouffe pas pour autant, de nombreux projets y voyant le jour malgré les difficultés du moment.

Laurent Vanbergie
Directeur

5.2 Projet d'activités 2017

2017 - programme provisoire				
JANVIER	mardi 17/scolaire, mercerdi 18/TP, jeudi 19/scolaire	CCE - Haut	**Mune, le Gardien de la Lune- Lionni**	**Cinéma jeune public dès 6 ans**
	Du 24 janvier au 10 février - 10 à 17h	Orcadre	**"géographie subjective" présentation du nouveau plan d'Enghien. Coll. Écoles**	**Expo - projet écoles**
	samedi 21 janvier 2017 - 20h	CCE - Haut	**IMPRO**	**Spectacle Impro**
FEVRIER	mardi 7/scolaire, mercredi 8/TP, jeudi 9/scolaire	CCE - Haut	**Zootopie- Byron Howard et Rich Moore**	**Cinéma jeune public dès 6 ans**
	v.10 ,s.11 - 20h30 / D.12 février 16h	En ville - lieux privés	**Ultime RDV par Guy Theunissen (th. En appart)**	**Spectacle Théâtre**
	Du 21 février au 10 mars - 10 à 17h	Orcadre	**Expo Repaires d'artistes**	**Expo artistique**
	mardi 21 février - 20h	CCE - Haut	**"Pétra, capitale des Nabatéens" par S. Polet - Roma asbl**	**Conférence archéologie**
	Samedi 25/02 - 20h30	CCE - Haut	**Azerty - folk**	**Spectacle Musique**
MARS	08-mars	CCE - Haut	**Journée des femmes en collaboration avec Vie féminine**	**Projet éducation permanente**
	Samedi 11 mars - 20h	CCE - Haut	**Tournoi de duels internationaux**	**Spectacle Impro**
	Mardi 14 mars - 20h	CCE - Haut	**"Réception de l'Antiquité dans l'art…" par M. Romengo - Roma asbl**	**Conférence archéologie**
	Mardi 28/scolaire, mercredi 29/TP, jeudi 28/scolaire	CCE - Haut	**Bon Voyage, Dimitri ! - Olesya Shchukina**	**Cinéma jeune public dès 3 ans**
	Vendredi 31 mars - 20h30	CCE - Haut	**"Henri" par le Cie O Quel Dommage**	**Spectacle Théâtre**
AVRIL	samedi 15 et dimanche 16/04	CCE - Haut	**Festival Printemps des ados**	**théâtre**
	Mardi 18 avril - 20h	CCE - Haut	**"L'art de la mosaïque chez les romains" par C. Mahy - Roma asbl**	**Conférence archéologie**
	mardi 18/Scolaire, mercredi 19/TP, jeudi 20/scolaire	CCE - Haut	**Miss Hokusaï - Keiichi Hara**	**Cinéma jeune public dès 12 ans**
	Jeudi 20 avril	Salle des Acacias	**"Une idée folle" un documentaire de Judith Grumbach**	**Cinéma/débat**
	vendredi 28,samedi 29 et 30 avril	CCE - Haut et Bas	**Festival "Hybrides" (en collaboration avec le SPAS, la MCA, le CCSilly, la Bibliothèque et le Repaires d'artistes**	**conte/récits/arts de rue**
	Samedi 29 et dimanche 30 : 13h-14h30 / 15h30-17h	CCE	**"Création du monde" atelier du Repaire d'artistes**	**Arts plastiques**
	Vendredi 28 - 20h30	CCE	**Péché et pécadille !? par le Laboraconte**	**Conte (création) + 10 ans**
	Samedi 29 - 14h	CCE	**"Au loin" marionnettes**	**Marionnettes 3 à 7 ans**
	Samedi 29 14h50 - 15h15 - 15h50	CCE	**"Histoires qui ont un petit quelque chose en plus" par la Bibliothèque**	**Lecture**
	Samedi 29 - 16h	CCE	**"Ma grand-mère avait des doigts de sorcière" - Catherine Pierloz (prog. Ath)**	**Conte 3 à 6 ans**
	Samedi 29 - 20h	CCE	**"Antre(s)" - Jullie Boitte (prog. Ath)**	**Conte + de 10 ans**
	Dimanche 30 - 10h30	CCE	**"Kikoto" par Arlette Roland**	**Conte de 0 à 3 ans**
	Dimanche 30 - 11h20 à 15h	CCE	**"Les P'tits bouts de conte" par Fahem Abes**	**Conte de 3 à 6 ans**
	Dimanche 30 - 14h30	CCE	**"La Rivière bien nommée" par Patrick Corilllon**	**Récit - livres objets**
	Dimanche 30 - 16h	CCE	**"Sur les traces de notre histoire" par Gregg Brotcorne et Geneviève Guyaux**	**Clown et conte**
MAI	v. 12 et s. 13 - 20h30 et d. 14 mai - 15h	CCE - Haut	**Création adulte par les Semeurs de Rêves - B.Mouzon**	**Spectacle Théâtre**
	v.26, s. 27 - 20h30 et d; 28 mai - 15h	Château	**Création adulte "Le chat ne parlera pas" par les Semeurs de Rêves**	**Spectacle Théâtre**
JUILLET	7, 8, 9 juillet	Parc	**Festival LaSemo (Musique/théâtre/conte…)**	**Programmation conte**
AOUT	Dimanche 13 août	Parc	**Balades contées entre chien et loup**	**Conte/théâtre**
SEPTEMPRE	du jeu 21.09 au sam. 23.09	CCE	**Impro World Tour**	**Spectacle Impro**
OCTOBRE	sam. 14.10 - 20h30	CCE	**"Non, je n'irai pas chez le psy" - Manon Lepomme**	**Spectacle Théâtre/Humour**
	mer. 11 octobre - 14h30	CCE	**"Mimi et Lisa" - K. Kerekesovâ**	**Cinéma jeune public dès 3 ans**
	sam. 21 octobre - 15h	CCE	**Diversité religieuse dans l'Antiquité - séance inaugurale de saison - Roma asbl**	**Conférence archéologie**
	mar.31.10 - dès 18h	Parc	**La Nuit des Croquants**	**Conte/théâtre**
NOVEMBRE	ven. 17.11 – 10h30	CCE	**"Mon royaume pour un cheval" - Théâtre des Crescite (France) Tournée Asspropro**	**Spectacle Théâtre - scolaire**
	ven. 17.11 – 20h30	CCE	**"Mon royaume pour un cheval" - Théâtre des Crescite (France) Tournée Asspropro**	**Spectacle Théâtre**
	du 14.11	Orcadre	**Colette Menet - lithographie**	**Expo artistique**
	mar. 14 novembre - 20h	CCE	**Diversité culturelle des Arabes préislamiques (Carine Mahy) - Roma asbl**	**Conférence archéologie**
	mer. 22 novembre - 14h30	CCE	**"Tout en haut du monde" - R. Chayé**	**Cinéma jeune public dès 7 ans**
DECEMBRE	sam 2.12 - 20h30	CCE	**Wajd Ensemble (musique traditionnelle d'Alep - Syrie) (prog. Ath)**	**Spectacle - Musique du monde**
	10-déc	CCE	**"La femme moustique" par Mélancolie Motte**	**Spectacle Jeune public**
	mer. 13 décembre - 14h30	CCE	**"De la Neige pour Noël" - R. A. Sivertsen**	**Cinéma jeune public dès 3 ans**

6. Bilan, comptes et budget

6.1. Comptes et bilan 2016

6.1.1. Bilan financier, comptes de résultats et tableau d'amortissements

6.1.1.1. Dépôt des comptes 2016 au greffe du Tribunal du commerce

TRIBUNAL DE COMMERCE DU HAINAUT ***Division Mons*** Mons, le 31/05/2017
Registre des Personnes Morales - ASBL
RUE DES DROITS DE L'HOMME, 1 - 7000 - MONS

TRIBUNAL DE COMMERCE
31 MAI 2017
DIVISION MONS

Centre Culturel d'Enghien Asbl
Rue Montgomery,7
7850 Enghein

CERTIFICAT

Le soussigné, Benoît DELMOITIE, Greffier en Chef honoraire du Tribunal de Commerce du Hainaut division Mons, atteste que :

L'ASBL. : Centre Culturel d'Enghien Asbl

Ayant son siège social à : Rue Montgomery, 7
7850 Enghien

n° BCE : **0851.162.627**

n° dossier : 4400
a déposé les pièces suivantes :

- Bilan/comptes annuels Année: ,2016
- et éventuellement en annexe les pièces NON OBLIGATOIRES : la liste des membres / le PV des AGE / la prévision budgétaire / etc...

En foi de quoi, le présent certificat a été délivré.

Pour Le Greffier en Chef honoraire,

LDA

Si, et seulement si, vos comptes annuels ont été déposés suite à une demande du Parquet du Procureur du Roi de Mons, merci de prendre connaissance de la lettre annexée. Si ce n'est pas le cas, ne tenez pas compte de cet encadré, ni de l'annexe.

*Le service est accessible du lundi au vendredi de **08h30** à **12h30***
Le traitement des dossiers se fait principalement par courrier** 🖷: **065/37.91.33
*Pour les renseignements **rapides** : ☎ : **065/37.91.31 (sociétés) 065/37.91.32 (asbl)***

6.1.1.2. Bilan interne

4400

Centre Culturel d'Enghien - 0851.162.627

Page : 1

Rue Montgomery, 7
BE-7850 ENGHIEN
BE

EUR

Bilan interne
Exercice 2016
01/01/2016 - 31/12/2016

26/05/2017 - 12:41

TRIBUNAL DE COMMERCE
31 MAI 2017
DIVISION MONS

ACTIFS IMMOBILISES	20/28			**3.539,61**
III. Immobilisations corporelles (ann. I; B)	22/27			**3.539,61**
C. Mobilier et matériel roulant	24		3.539,61	
240000 MOBILIER ET MATERIEL		20.867,22		
240900 AMORT S/MATERIEL ET MOBILIER		(17.327,61)		
ACTIFS CIRCULANTS	29/58			**61.378,01**
VI. Stocks et commandes en cours d'exécution	3			**911,87**
A. Stocks	30/36		911,87	
300000 APPROV. - MAT PREM./ VAL. D'ACQ.		911,87		
VII. Créances à un an au plus	40/41			**13.291,90**
A. Créances commerciales	40		4.240,75	
400000 CLIENTS		4.240,75		
B. Autres créances	41		9.051,15	
413000 PRODUITS A RECEVOIR		9.051,15		
IX. Valeurs disponibles	54/58			**47.165,58**
550000 COMPTE A VUE		5.381,28		
550100 LIVRET VERT		41.051,64		
550200 COMPTE PAYPAL		203,74		
570000 CAISSES - ESPECES		528,92		
X. Comptes de régularisation	490/1			**8,66**
491000 PRODUITS ACQUIS		8,66		
Montant total de l'actif				**64.917,62**

Bernard Joseph
Vice président
Bernard

Philippe Moreau
Président

Centre Culturel d'Enghien - 0851.162.627

Rue Montgomery, 7
BE-7850 ENGHIEN
BE

EUR

Bilan interne
Exercice 2016

01/01/2016 - 31/12/2016

26/05/2017 - 12:41

CAPITAUX PROPRES	10/15		**33.750,50**
IV. Réserves	13		**13.900,00**
C. Réserves immunisées	132	13.900,00	
132000 RESERVES OBLIGATOIRES		13.900,00	
V. Bénéfice reporté	140		**19.850,50**
140000 BENEFICE REPORTE		19.850,50	
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES	16		**1.500,00**
VII. A. Provisions pour risques et charges (ann. IV)	160/5		**1.500,00**
165000 PROVISIONS DIVERSES		1.500,00	
DETTES	17/49		**29.667,12**
IX. Dettes à un an au plus (ann. V)	42/48		**29.666,79**
C. Dettes commerciales	44	3.207,10	
1. Fournisseurs	440/4	3.207,10	
440000 FOURNISSEURS		2.427,36	
444000 FACTURES A RECEVOIR		779,74	
E. Dettes fiscales; salariales et sociales	45	26.459,69	
1. Impôts	450/3	2.198,09	
453000 PRECOMPTES RETENUS		2.198,09	
2. Rémunérations et charges sociales	454/9	24.261,60	
454000 OFFICE NATIONAL SECURITE SOCIALE		3.766,22	
456000 PECULES DE VACANCES		20.495,38	
X. Comptes de régularisation	492/3		**0,33**
492000 CHARGES A IMPUTER		0,33	
Montant total du passif			**64.917,62**

6.1.1.3. Comptes de résultats

COMPTE DE RESULTATS 2016	Ann.	Codes	Réalisé 2016
PRODUITS & CHARGES D'EXPLOITATION			
Ventes et prestations		**70/74**	**226.568,74 €**
Chiffre d'affaires	4.9	70	35.192,58 €
Recettes & droits perçus en qualité d'organisateur d'activités culturelles		**700**	**26.724,25 €**
Abonnements & inscriptions annuelles		7000	- €
Droits de location, droits d'accès individuels & collectifs		7001	26.724,25 €
Droits, cessions de droits, licences & royalties		7002	- €
Droits, cessions de droits de diffusion des programmes télévisuels		7008	- €
Autres recettes & droits que 7000 à 7003 & 7008		7009	10.522,00 €
Prestations de services culturels auprès de tiers organisateurs		**701**	**3.900,00 €**
Spectacles & manifestations d'art vivant		7010	3.900,00 €
- en Communauté française		70100	3.900,00 €
- en Belgique (hors Communauté française)		70101	- €
- en Union européenne (hors Belgique)		70102	- €
- hors Union européenne		70103	- €
Spectacles & manifestations d'art mécanisé		7011	- €
Services culturels spécialisés : commissariat d'exposition			
animations, interventions culturelles		7012	- €
Services de conférences, débats, séminaires & formations		7013	- €
Mises à disposition d'expositions temporaires		7014	- €
Services de recherches, d'études & de journalisme		7015	- €
Services artistiques spécialisés : mise en scène, scénographie,…		7016	- €
Autres services culturels que 7010 à 7016		7019	- €
Produits des biens culturels		**702**	**10,00 €**
Editions "papier" : livres, revues, BD, catalogues, affiches, cartes		7020	10,00 €
Editions "audio" : disques, cassettes audio		7021	- €
Editions "audiovisuelles" : films, cassettes vidéo		7022	- €
Editions "multimédia" : DVD, CD-R, logiciels		7023	- €
Editions sur d'autres supports : tissus, vêtements, plastiques		7024	- €
Produits des œuvres, mobiliers & objets d'art originaux		7025	- €
Produits des multiples d'œuvres, objets d'art & objets culturels		7026	- €
Produits d'autres objets, reproductions d'art, marchandises,			
éditions & biens culturels acquis auprès de tiers		7027	- €
Produits d'autres biens culturels que 7020 à 7027		7029	- €

	Ann.	Codes	Réalisé 2016
Coproductions		**703**	**- €**
Apports reçus en coproduction		7030	- €
Redistributions reçues dans le cadre de coproduction		7031	- €
Autres produits de coproduction que 7030 à 7031		7039	- €
Services divers dans le cadre non-marchand		**704**	**4.492,91 €**
Produits de bars, foyers, buffets, cafétéria, boissons, petite restauration		7040	4.402,91 €
Produits des services d'accueils, ticketterie, salles & vestiaires		7041	- €
Produits d'espaces publicitaires & sponsoring		7042	- €
Production publicitaire & mise à disposition d'espaces publicitaires			
multimédia y compris production publicitaire non dissociée		70420	- €
Sponsoring & parrainages d'entreprises		70421	- €
Valeurs d'échanges promotionnels		70422	- €
Autres produits que 70420 à 70422		70428	- €
Produits non dissociés des espaces publicitaires & informatifs		70429	- €
Produits de mise à disposition d'infrastructures		7043	- €
Produits de mise à disposition de mobiliers, machines			
& matériels techniques, outillage & matériel roulant		7044	90,00 €
Produits de mise à disposition de services techniques		7045	- €
Produits de commissions sur ventes de biens			
& services culturels effectuée pour compte de tiers		7046	- €
Produits de captations & productions de programmes			
audiovisuels, télévisuels & multimédia		7048	- €
Produits d'autres services que 7040 à 7048		7049	- €
Recettes des distributeurs		**706**	**- €**
Recettes perçues selon le décret auprès des intercommunales		7060	- €
Recettes perçues à d'autres titres auprès des intercommunales		7061	- €
Recettes perçues selon le décret auprès d'autres distributeurs		7062	- €
Recettes perçues à d'autres titres auprès d'autres distributeurs		7063	- €
Autres recettes, droits & produits que 700 à 706		**707**	**65,42 €**
Remises, ristournes & rabais accordés (-)		**708**	**- €**
Variations des stocks & des commandes en cours d'exécution		**71**	**- €**
Production immobilisée		**72**	**- €**

	Ann.	Codes	Réalisé 2016
Cotisations, dons, legs & subsides	**4.9**	**73**	**191.376,16 €**
Cotisations des membres associés		**730**	**2.750,00 €**
- versées par les membres associés		7300	2.750,00 €
- perçues par redistribution d'une association apparentée		7301	- €
Cotisations des membres adhérents		**731**	**1.656,00 €**
- versées par les membres adhérents		7310	1.656,00 €
- perçues par redistribution d'une association apparentée		7311	- €
Dons sans droit de reprise		**732**	**250,00 €**
- reçus de personnes physiques & immunisés sur le plan fiscal		7320	- €
- reçus de personnes physiques & non immunisés sur le plan fiscal		7321	- €
- reçus par mécénat d'entreprise, d'associations & fondations		7322	250,00 €
Dons avec droit de reprise		**733**	**- €**
- reçus de personnes physiques		7330	- €
- reçus de personnes morales		7331	- €
Legs sans droit de reprise		**734**	**- €**
Legs avec droit de reprise		**735**	**- €**
Subsides en capital & intérêts		**736**	**- €**
Subsides en capital & intérêts reçus en espèces		7361	- €
- des villes, communes, intercommunales, communautés urbaines		73610	- €
- des provinces		73611	- €
- de la Commission communautaire française - BXL		73612	- €
- de la Région de Bruxelles Capitale		73613	- €
- de la Région wallonne		73614	- €
- de la Communauté française Wallonie-Bruxelles		73615	- €
a. - CFWB pour l'infrastructure		73615ANX1	- €
b. - CFWB pour l'équipement		73615ANX2	- €
c. - CFWB autre subside en capital & intérêts en espèces		73615ANX3	- €
- de l'Etat fédéral		73616	- €
- de l'Union européenne		73617	- €
- d'autres opérateurs privés ou publics		73619	- €

	Ann.	Codes	Réalisé 2016
Subsides en capital reçus en nature		7362	- €
- des villes, communes, intercommunales, communautés urbaines		73620	- €
- des provinces		73621	- €
- de la Commission communautaire française - BXL		73622	- €
- de la Région de Bruxelles Capitale		73623	- €
- de la Région wallonne		73624	- €
- de la Communauté française		73625	- €
a. - CFWB pour l'infrastructure		73625ANX1	- €
b. - CFWB pour l'équipement		73625ANX2	- €
c. - CFWB autres subsides en capital en nature		73625ANX3	- €
- de l'Etat fédéral		73626	- €
- de l'Union européenne		73627	- €
- autres subsides en capital reçus en nature			
d'autres opérateurs privés ou publics		73629	- €
Autres subsides & subventions		**737**	**186.720,16 €**
Autres subsides & subventions des villes, communes, intercommunales & communautés urbaines		7370	78.220,00 €
Autres subsides & subventions des provinces		7371	250,00 €
Autres subsides & subventions de la Commission communautaire française de Bruxelles		7372	- €
Autres subisdes & subventions de la Région de Bruxelles Capitale		7373	- €
a. - BXL pour les politiques d'emploi		7373ANX1	- €
b. - BXL pour les autres politiques		7373ANX2	- €
Autres subsides & subventions de la Région wallonne		7374	15.108,29 €
a. - RW pour les politiques d'emploi		7374ANX1	15.108,29 €
b. - RW pour les autres politiques		7374ANX2	- €
Autres subsides & subventions de la Communauté française		7375	93.013,57 €
a. - CFWB - DO 20 - affaires générales & centres culturels		7375ANX1	52.529,34 €
b. - CFWB - DO 21 - arts de la scène		7375ANX2	- €
c. - CFWB - DO 22 - livre & lecture publique		7375ANX3	- €
d. - CFWB - DO 23 - jeunesse		7375ANX4	- €
e. - CFWB - DO 23 - éducation permanente		7375ANX5	- €
f. - CFWB - DO 23 - centres d'expression & de créativité		7375ANX6	- €
f. - CFWB - DO 24 - patrimoine & arts plastiques		7375ANX7	- €
g. - CFWB - DO 25 - audiovisuel & multimédia		7375ANX8	458,80 €
h. - CFWB - Loterie Nationale		7375ANX9	- €
i. - CFWB - Décret emploi non-marchand		7375ANX10	40.484,23 €
j. - CFWB - Autres subsides et subventions		7375ANX11	- €

	Ann.	Codes	Réalisé 2016
Autres subsides & subventions de l'Etat fédéral		7376	- €
a. FED pour la politique d'emploi		7376ANX1	- €
b. FED pour la politique des grandes villes		7376ANX2	- €
c. FED pour la politique de coopération internationale		7376ANX3	- €
d. FED pour les autres politiques		7376ANX4	- €
Autres subsides & interventions du Fonds Maribel		7377	- €
Autres subsides & subventions de l'Union européenne		7378	- €
Autres subsides & subventions d'autres opérateurs privés ou publics		7379	128,30 €
Autres produits d'exploitation		**74**	**- €**
Plus-values sur réalisations d'immobilisations corporelles		741	- €
Plus-values sur réalisations de créances commerciales		742	- €
Produits de refacturations de charges		743	- €
Recettes de redistributions		744	- €
Redistributions d'une association apparentée		7442	- €
- de niveau international		74420	- €
- de niveau national ou communautaire		74421	- €
- de niveau régional		74422	- €
- de niveau local		74423	- €
- d'autres associations apparentées		74424	- €
Autres redistributions d'autres opérateurs que 7442		7449	- €
Autres produits d'exploitation que 740 à 744		749	- €
Approvisionnements, marchandises, services & biens divers		**60/61**	**76.741,21 €**
Approvisionnements		**60**	**2.335,84 €**
Achats de matières premières		600	220,48 €
Achats de fournitures		601	- €
Achats de services, travaux & études		602	- €
Sous-traitances générales		603	- €
Achats de marchandises		604	2.625,98 €
Achats d'immeubles destinés à la vente		605	- €
Remises, ristournes & rabais obtenus (-)		608	- €
Variations des stocks		609	-510,62 €

	Ann.	Codes	Réalisé 2016
Services & biens divers		**61**	**74.405,37 €**
Loyers & locations permanents des équipements		6100	17.880,00 €
- de terrains		61000	- €
- de bâtiments		61001	17.880,00 €
- d'installations techniques, machines & outillage, y compris			
les moyens de captation,de transmission du signal audio & télévisuel		61002	- €
- de matériels & mobiliers de bureau		61003	- €
- d'instruments de musique		61004	- €
- d'autres équipements que 61000 à 61004		61008	- €
- d'équipements non dissociés		61009	- €
Loyers & locations non permanents des équipements		6101	- €
- de terrains		61010	- €
- de bâtiments		61011	- €
- d'installations techniques, machines & outillage, y compris			
les moyens de captation, transmission du signal audio & télévisuel		61012	- €
- de matériels & mobiliers de bureau		61013	- €
- d'instruments de musique		61014	- €
- d'autres équipements que 61010 à 61014		61018	- €
- d'équipements non dissociés		61019	- €
Eau		6102	- €
Energies		6103	- €
Electricité		61030	- €
Gaz		61031	- €
Mazout de chauffage		61032	- €
Autres combustibles de chauffage		61033	- €
Autres combustibles et énergies que 61030 à 61033		61038	- €
Energies non dissociées		61039	- €
Produits & petits matériels de nettoyage		6104	- €
Maintenance, réparation & entretien (hors rétribution)		6105	- €
- des terrains		61050	- €
- des bâtiments		61051	- €
- des installations techniques, machines & outillage		61052	- €
- du matériel et mobilier de bureau		61053	- €
- autres charges diverses que 61050 à 61053		61508	- €
- non dissociés		61059	- €

+GA209:G247	Ann.	Codes	Réalisé 2016
Déchets		6106	- €
Prévention & assurances incendie, dégâts des eaux,		6107	360,16 €
Signalisation, premiers secours, sécurité, gardiennage		6108	- €
Autres frais & frais non dissociés des équipements		6109	40,80 €
Transport			990,73 €
Locations permanentes de véhicules		6110	- €
- de camions & camionnettes		61100	- €
- de voitures		61101	- €
- de roulottes & matériel roulant spécifique		61102	- €
- de bus & minibus		61103	- €
- d'autres véhicules que 61100 à 61103		61108	- €
- non dissociées		61109	- €
Locations non permanentes de véhicules		6111	- €
- de camions & camionnettes		61110	- €
- de voitures		61111	- €
- de roulottes, cars de captation & matériel roulant spécifique		61112	- €
- de bus & minibus		61113	- €
- d'autres véhicules que 61110 à 61113		61118	- €
- non dissociées		61119	- €
Carburants		6112	- €
Maintenance, réparation & entretien des véhicules		6113	- €
Assurances transports, véhicules & passagers, assistance		6114	- €
Transports publics, trains, tram, bus, vélos publics		6115	116,20 €
Transports routiers, aériens, maritimes, déménagements		6116	138,50 €
Remboursement de frais de transports pour missions		6117	698,43 €
Autres frais de transport & de véhicules, parking, péages		6118	37,60 €
Frais non dissociés de véhicules & de transports		6119	- €
Secretariat			7.563,15 €
Postes & expéditions		6120	88,90 €
Télécommunications & NTIC		6121	4.158,20 €
Imprimés, enveloppes, fournitures & consommables de bureau		6122	48,28 €
Duplications, photocopies extérieures, encres & papiers photocopieuses		6123	24,20 €
Petit matériel, accessoires & petit mobilier de bureau		6124	928,15 €
Secrétariat social, frais de gestion chèques-repas & autres services sociaux		6125	1.393,75 €
Frais de dépôts & publications, documents administratifs		6126	124,63 €
Autres assurances pour responsabilité civile & risques divers		6127	383,22 €
Tickets, imprimés de ticketterie, bracelets & badges d'accès		6128	171,82 €
Autres frais & frais non dissociés d'administration		6129	242,00 €

	Ann.	Codes	Réalisé 2016
Impressions			5.948,42 €
Impressions pour promotion, publicité & relations publiques		6130	2.384,84 €
Impressions d'un périodique d'information & de promotion		6131	3.563,58 €
Achats d'espaces publicitaires & échanges promotionnels - papier		6132	- €
Achats d'espaces publicitaires & échanges promotionnels - autres médias		6133	- €
Relations Publiques			1.387,95 €
Traiteur, alimentation, boissons, restaurant, perdiem "repas"		6134	1.272,05 €
Frais d'accueil & décoration		6135	108,40 €
Hôtels, hérbergements, per diem "nuitées"		6136	- €
Locations & charges des stands & salons professionnels		6137	
Autres frais de promotion, publicité & relations publiques		6138	7,50 €
Frais non dissociés de promotion, publicité & relation publiques		6139	- €
Formations Prospection			45,00 €
Documentation générale & agences de presse		6140	- €
Achats & inscription à des formations pour le personnel		6141	- €
Accès à des services & manifestations pour visionnements		6142	- €
Achats & locations de documentation & études culturelles		6143	45,00 €
Droits d'accès à des manifestations ou à des activités		6144	- €
- des activités culturelles		61440	- €
- des activités sportives		61441	- €
- des activités de loisirs		61442	- €
Autres frais spécifiques pour animations, débats & formations		6150	- €
Autres frais spécifiques pour des expositions		6151	580,00 €
Locations d'exposition temporaire		61510	- €
Achats, locations & entretiens d'encadrements, de supports,			
de panneaux, de vitrines, éclairages spécialisés		61511	350,00 €
Achats, locations & entretiens de reproductions d'œuvres		61512	230,00 €
Achats & locations de maquettes		61513	- €
Autres achats, locations & entretiens spécifiques aux expositions		61518	- €
Autres achats & locations non dissociés pour les expositions		61519	- €
Autres frais spécifiques de spectacles, programmes & manifestations		6152	8.489,74 €
Achats de spectacles vivants		61520	8.489,74 €
Achats & locations de spectacles mécanisés		61521	- €
Achats & locations de programmes télévisuels et NTIC		61522	- €
Commandes de programmes télévisuels et NTIC		61523	- €
Achats & locations d'autres spectacles & manifestations		61528	- €
Achats & locations non dissociés de spectacles & manifestations		61529	- €

	Ann.	Codes	Réalisé 2016
Autres frais spécifiques des éditions		6153	- €
- sur support papier		61530	- €
- sur support audio & vidéo		61531	- €
- sur support multimédia		61532	- €
- sur d'autres supports que visés de 61530 à 61532		61538	- €
- frais des éditions non dissociés		61539	- €
Autres frais spécifiques de production de matériels pédagogiques		6154	- €
Autres frais spécifiques de conservation & restauration		6155	- €
Autres frais spécifiques de production d'autres biens & objets culturels		6158	- €
Autres frais spécifiques de production d'autres biens & objets		6159	- €
Autres frais spécifiques de matériels artistiques & techniques		6160	2.085,56 €
Achats, locations & entretiens spécifiques des décors		61600	1,99 €
Achats, locations & entretiens spécifiques des costumes		61601	40,44 €
Achats, locations & entretiens spécifiques d'accessoires		61602	208,80 €
Achats, locations & entretiens spécifiques des perruques & maquillages		61603	24,38 €
Achats, locations & entretiens de matériels d'orchestre		61604	- €
Achats, locations & entretiens spécifiques pour prise de vues,			
développement & montage		61605	- €
Achats, locations & entretiens de petit matériel, outillage & vêtements du travail		61606	176,93 €
Achats, locations & entretiens de matériels pédagogiques		61607	- €
Achats & locations d'autres matériels artistiques que 61600 à 61607		61608	- €
Achats & locations d'autres matériels techniques que 61600 à 61607		61609	1.633,02 €
Apports versés à titre de coproduction		6161	- €
Rétrocessions de recettes de coproduction		6162	580,75 €
Droits d'auteurs, prix & subsides attribués		6163	3.054,76 €
Droits d'auteurs attribués en vue de la création d'une œuvre		61630	- €
Droits de suite, de diffusion & d'exécution d'œuvres		61631	2.653,86 €
Droits attribués en vue de la reproduction d'œuvres		61632	- €
Prix à des savants, des écrivains ou des artistes		61633	- €
Subsides à des savants, des écrivains ou des artistes		61634	400,00 €
Reprobel		61635	0,90 €
Autres droits, prix & subsides attribués que 61630 à 61635		61639	- €
Commissions de régie publicitaire		6168	- €
Autres frais spécifiques de production, de diffusion & d'exploitation		6169	- €
Personnel intérimaire & personnel mis à disposition		617	- €
Rémunérations, primes & pensions hors contrat de travail		618	- €

	Ann.	Codes	Réalisé 2016
Autres rétributions & indemnités		619	25.398,35 €
Indemnités pour activités de volontariat		6190	3.971,64 €
Petites indemnités d'artistes		6191	3.571,16 €
Chèque A.L.E.		6192	29,75 €
Rétribution de tiers & prestations culturelles polyvalentes ou spécialisées		6193	3.825,20 €
Rétribution de tiers & prestations artistiques		6194	4.586,60 €
Rétribution de tiers & prestations d'administration & gestion		6195	- €
Rétribution de tiers & prestations de recherche, d'étude, d'analyse			
& d'information, en ce compris le journalisme		6196	- €
Rétribution de tiers & prestations de formation		6197	8.114,00 €
Rétribution de tiers & prestations techniques		6198	- €
Autres rétribution de tiers & prestations		6199	1.300,00 €
Rémunérations, charges sociales & pensions (+) (-)	**4.9**	**62**	**150.094,72 €**
Rémunérations & avantages sociaux directs		620	100.859,53 €
- des administrateurs ou gérants		6200	- €
- des personnels de direction		6201	- €
- des personnels employés		6202	100.859,53 €
- des personnels ouvriers		6203	
- des autres membres du personnel sous autres statuts		6204	- €
- des personnels sous statut d'artiste salarié		6205	- €
Cotisations patronales d'assurances sociales		621	42.212,12 €
Primes patronales pour assurances extra légales		622	- €
Autres frais de personnel		623	7.023,07 €
Assurances loi		6230	1.253,17 €
Déplacements du personnel & abonnements sociaux		6231	- €
Médecine du travail & service médical		6232	269,50 €
Chèques-repas		6233	5.040,00 €
Service social, cadeaux de circonstances, divers		6234	- €
Provisions pour pécules de vacances		6235	460,40 €
Autres frais de personnel que 6230 à 6235 (exo précompte professionnel)		6239	- €
Pensions de retraite & de survie		624	
- pour les administrateurs ou gérants		6240	- €
- pour le personnel		6241	- €

	Ann.	Codes	Réalisé 2016
Amortissements, réductions de valeur & provisions pour risques		**63**	**1.451,14 €**
Amortissements & réductions de valeurs sur frais			
d'établissement, sur immobilisations incorporelles & corporelles		630	1.451,14 €
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours			
d'exécution & sur créances commerciales, dotations (reprises)	4.9	631/4	- €
Provisions pour risques & charges : dotations (utilisations & reprises)	4.9	635/8	- €
Autres charges d'exploitation		**64**	**367,35 €**
Charges fiscales d'exploitation	4.9	640	- €
Moins values sur réalisations courantes d'immobilisations corporelles	4.9	641	- €
Moins-values sur réalisations de créances commerciales	4.9	642	- €
Dons	4.9	643	- €
Cotisations & redistributions vers une association apparentée	4.9	644	367,35 €
Cotisations à des organismes tiers (fédérations professionnelles, …)		6440	367,35 €
Cotisations à des associations apparentées		6441	- €
- de niveau international		64410	- €
- de niveau national ou communautaire		64411	- €
- de niveau régional		64412	- €
Redistributions vers des associations apparentées		6442	- €
- de niveau international		64420	- €
- de niveau national ou communautaire		64421	- €
- de niveau régional		64422	- €
- de niveau local		64423	- €
- vers d'autres associations apparentées		64424	- €
Charges d'exploitations diverses et autres que 640 à 644	4.9	648	- €
Charges portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649	- €
Bénéfice ou perte d'exploitation (+) (-)		**9901**	**-2.085,68 €**
Produits financiers		**75**	**41,26 €**
Produits des immobilisations financières		750	- €
Produits des actifs circulants		751	41,26 €
Autres produits financiers	4.10	752/9	- €
Charges financières		**65**	**166,89 €**
Charges des dettes		650	- €
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes			
en cours & créances commerciales : dotations (reprises) ……..(+) / (-)		651/9	166,89 €
Bénéfice ou perte courante (+) (-)		**9902**	**-2.211,31 €**

	Ann.	Codes	Réalisé 2016
Produits exceptionnels		**76**	**4.200,00 €**
Reprises d'amortissements & de réductions de valeur sur immobilisations			
incorporelles & corporelles		760	- €
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières		761	- €
Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels		762	4.200,00 €
Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés		763	- €
Autres produits exceptionnels	4.10	764/9	- €
Charges exceptionnelles		**66**	**1.500,00 €**
Amortissements & réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement,			
sur immobilisations incorporelles & corprelles		660	- €
Réductions de valeurs sur immobilisations financières		661	- €
Provisions pour risques & charges exceptionnels : dotations (utilisations) …(+) / (-)		662	1.500,00 €
Moins-values sur réalisations d'actifs immobilisés		663	- €
Autres charges exceptionnelles	4.10	664/8	- €
Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration.... (-)		669	- €
Bénéfice (Perte) de l'exercice .....(+) (-)		**9904**	**488,69 €**
Prélèvements		**79**	**- €**
Prélèvement sur le résultat reporté		790	- €
Prélèvement sur les fonds affectés		791	- €
Prélèvements sur les fonds associatifs		792	- €
Transferts		**69**	**- €**
Transfert au résultat reporté		690	- €
Transfert aux fonds affectés		691	- €
Total de vérification			**488,69 €**
Réf. : "2010 - DICOS II - COMPTES DE RESULTATS - DEF."			

6.1.1.4. Tableaux des amortissements

Centre Culturel d'Enghien - 0851.162.627 — Page 1

Evolution des amortissements sur 5 ans. (A partir de Ex. 2016)

Exercice 2016 — Avec reprise des investissements antérieurs — 27/01/2017 - 17:43

									Ex. 2016	Ex. 2017	Ex. 2017+1	Ex. 2017+2	Ex. 2017+3	Val.résiduelle
Référence	Libellé	Val.acqu	Deb.Amo	T.	Taux	F.	Val.res au 31/12/2015							
2013/1	MUSIC STORE - 6 SPOTS LED	1.345,64	06/06/2013	L	33,33	A	0,14		0,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2013/233	CARREFOUR - PC portable PB LV11 1	479,00	24/07/2013	L	33,33	A	0,05		0,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2013/463	MS Consulting - photocopieur	1.197,90	27/12/2013	L	33,33	A	0,12		0,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2015/91	6 BUREAUX	1.243,81	16/04/2015	L	20,00	A	995,05		248,76	248,76	248,76	248,77	0,00	0,00
2015/170	MATERIEL INFORMATIQUE	994,57	29/05/2015	L	20,00	A	795,66		198,91	198,91	198,91	198,93	0,00	0,00
2015/156	APPAREIL PHOTO	949,99	04/07/2015	L	20,00	A	759,99		190,00	190,00	190,00	189,99	0,00	0,00
2016/144	BYTE TRUST- OPTIPLEX ORDI	1.360,74	14/06/2016	L	33,33	A	0,00		453,53	453,53	453,53	0,15	0,00	0,00
2016/352	VANDEN BORRE - ORDI MAC	1.079,00	22/12/2016	L	33,33	A	0,00		359,63	359,63	359,63	0,11	0,00	0,00
	Total	**8.650,65**							**1.451,14**	**1.450,83**	**1.450,83**	**637,95**	**0,00**	**0,00**
TOTAL GENERAL		**8.650,65**							**1.451,14**	**1.450,83**	**1.450,83**	**637,95**	**0,00**	**0,00**

6.1.2. Aides-services

Tableau des aides-services 2016

Aides-sevices Ville d'Enghien

Aide-service	Période	Coût	Total de l'intervention
Location rez de la Maison Jonathas	année	940€/mois	11.280,00 €
Location annexe de la Maison Jonathas	année	300€/mois	3.600,00 €
Location haut de la Maison Jonathas	40 jours	25€/location	3.000,00 €
TOTAL			**17.880,00 €**

Vacations Province du Hainaut

Nom de l'animateur & Objet de la vacation	Nombre de jours	nombre d'heures SPJ	Nombres d'heures DGAC	Total de l'intervention 20€/brut/heure hors frais de transport
Patricia Hainaut	6	15	0	300,00 €
Printemps des ados				
Laetitia Hainaut	18	108	0	2.160,00 €
Scène aux ados				
Laetitia Hainaut	5	15	0	300,00 €
Atelier théâtre adulte				
Gregg Brotcorne	5	30	0	600,00 €
Stage Théâtre Pâques 8-11 ans				
Patricia Hainaut	24	0	120	2.400,00 €
Balades contées				
Gregg Brotcorne	13	78	0	1.440,00 €
Balades contées				
Jonas Lievens-Demeyere	14	84	0	1.680,00 €
Balades contées				
Jonas Lievens-Demeyere	9	54	0	1.080,00 €
Scène aux ados				
Jonas Lievens-Demeyere	6	24	0	480,00 €
Printemps des ados				
TOTAL	**100**	**408**	**120**	**10.440,00 €**

Intervention art&vie et théâtre à l'école

Spectacles	Code	Communauté française	Province	Total de l'intervention
Rugir	6929-1	320,00 €	160,00 €	480,00 €
Greta	6641-1	390,00 €	165,00 €	555,00 €
l'Homme semence	1512-14	390,00 €	195,00 €	585,00 €
Orchestre de papier	2019-1	350,00 €	- €	350,00 €
Manon Lepomme	2113-4	420,00 €	210,00 €	630,00 €
Fesival Hybrides - Anne Borlée	5375-1	440,00 €	220,00 €	660,00 €
La Mer et lui (2 séances scolaires)	5761-3	788,00 €	- €	788,00 €
TOTAL		**3.098,00 €**	**950,00 €**	**4.048,00 €**
			TOTAUX :	**32.368,00 €**

6.2. Budget prévisionnel 2017

Budget 2017

CENTRE CULTUREL D'ENGHIEN ASBL - 7, rue Montgomery - 7850 Enghien - N° entreprise : 0851.162.627

DEPENSES			PRODUITS		
		Budget 2017			Budget 2017
Charges d'exploitation			Produits d'exploitation		
60	Approvisionnements & marchandises	1.990,00 €	70	Chiffre d'affaires	35.400,00 €
61	Services & biens divers	66.472,00 €	700	Prestations de services auprès de tiers organisateurs	27.500,00 €
	LOYERS - ENERGIES – ASSURANCES	18.325,00 €	701	Prestations de services auprès de tiers organisateurs	3.750,00 €
6100	Loyers et locations des équipements permanents	17.880,00 €			
			702	Produits des biens culturels	50,00 €
	TRANSPORTS	1.010,00 €			
			703	Coproduction - mouvements entre opérateurs	0,00 €
	SECRETARIAT	7.430,00 €			
			704	Produits des prestations d'autres services "non-marchand"	4.100,00 €
	IMPRESSIONS	4.300,00 €			
			706	Recettes des distributeurs	0,00 €
	RELATIONS PUBLIQUES	1.310,00 €	707	Autres recettes, droits et produits que 700 à 706	0,00 €
			708	Remises, ristournes et rabais accordés	0,00 €
	FORMATIONS – PROSPECTION	120,00 €	709	Autres produits d'activités	0,00 €
	ACHATS DIVERS (expos)	500,00 €	71	Variations des stocks et des commandes En cours d'exécution	0,00 €
	ACHATS DE SPECTACLES	8.500,00 €			
			72	Production immobilisée	0,00 €
	EDITIONS	0,00 €			
			73	Cotisations, dons, legs & subsides	192.617,44 €
	AUTRES FRAIS SPECIFIQUES DIVERS	0,00 €			
				COTISATIONS	
	AUTRES FRAIS SPECIFIQUES MATERIELS ARTISTIQUES ET TECHNIQUES	1.050,00 €	730	Cotisations des membres associés	2.700,00 €
			731	Cotisations des membres adhérents	1.600,00 €
	COPRODUCTION	0,00 €	7322	Dons sans droit de reprise - mécénat d"entreprise	250,00 €
	DROITS D'AUTEURS	2.755,00 €		SUBVENTIONS	
			737	Autres subsides et subventions	188.067,44 €
	AUTRES FRAIS	0,00 €	7370	Autres subsides et subventions des Villes et Communes	61.548,00 €
				Aides-services *Ville*	17.880,00 €
	PERSONNELS NON PERMANENTS	0,00 €			
			7371	Autres subsides et subventions des Provinces	250,00 €
619	Autres rétributions & indemnités	21.172,00 €			
6190	Indemnités pour activités de volontariat	4.000,00 €	7374	Autres subsides et subventions de la Région wallonne	15.334,90 €
6191	Petites indemnités d'artistes	3.600,00 €			
6192	Chèques ALE	30,00 €	7375	Autres subsides et subventions de la CF- Bxl	92.954,54 €
6193	Rétributions de tiers pour des prestations culturelles spécialisées	0,00 €	7375ANX1	Subventions ordinaires 0% - 85%	52.470,54 €
6194	Rétributions de tiers pour des prestations artistiques	4.500,00 €	7375ANX10	Subventions emplois 0% - 85%	40.484,00 €
6195	Rétributions de tiers pour des prestations d'administration	242,00 €			
6197	Rétributions de tiers pour des prestations de formation	7.500,00 €	7379	Autres subsides & subventions d'opérateurs privés-publics	100,00 €
6198	Rétributions de tiers pour des prestations techniques	0,00 €			
6199	Rétributions de tiers pour des prestations autres	1.300,00 €			
			74	Autres produits d'exploitation	0,00 €
62	Rémunérations, Charges sociales et pensions	157.585,00 €			
620	Rémunérations et avantages sociaux directs	150.035,00 €	75	Produits financiers	40,00 €
621	Cotisations patronales d'assurances sociales	0,00 €	76	Produits exceptionnels	0,00 €
623	Autres frais de personnel	7.550,00 €			
63	Dotations aux amortissements, réductions et provisions pour risques et charges	1.450,83 €			
64	Autres charges d'exploitation (cotisations)	380,00 €			
65	Charges financières	170,00 €			
66	Charges exceptionnelles (dotations aux provisions)	0,00 €			
		228.047,83 €			228.057,44 €
	RESULTAT :	9,61 €			

7. Annexes

7.1. Revue de presse

l'avenir.net

PROXIMAG

Ath - Lessines - Enghien

Mercredi 12 octobre 2016 - S41



Annette Brodkom

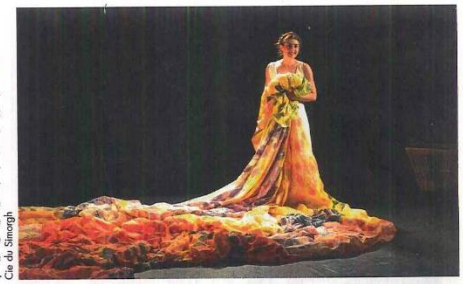
ENGHIEN

Théâtre : un homme pour toutes...

ENGHIEN

L'irrésistible appel de la vie

En 1852, Violette Ailhaud est en âge de se marier quand son village des Basses-Alpes est brutalement privé de tous ses hommes par la répression qui suit le soulèvement républicain de décembre 1851. Il s'écoule plus de deux ans avant qu'un homme n'apparaisse. C'est l'histoire d'un village sans hommes, c'est l'histoire d'un serment qui lie les femmes de ce village : pour ne pas rester stériles, pour le triomphe de la vie, elles ont promis de se partager le premier homme qui apparaîtrait dans leur village et dans leurs vies. Violette, au soir de sa vie se souvient. Elle raconte la béance du corps endeuillé de la jeune fiancée orpheline de son promis, le corps en désarroi, l'appel des sens, la nécessité viscérale d'être ensemencée, et puis l'amour inattendu qui chavire tout, et le désir, et le plaisir. Tiré d'une histoire vraie écrite par Violette Ailhaud en 1919, « l'Homme Semence » est porté pour la première fois sur scène en 2015. Dans une mise en scène d'Annette Brodkom, Marie Avril raconte l'histoire longtemps tenue secrète de Violette Ailhaud. Un récit à la fois triste et souriant qui s'inscrit dans l'histoire de l'humanité comme l'explique la metteur en scène, Annette Brodkom : « *De tout temps, les hommes ont dû quitter les villages pour partir se battre ou résister. De tout temps, le vide que la guerre provoque, a tonné dans le ventre des femmes comme un appel irrésistible à la vie.* » « L'Homme Semence » est à découvrir le 15 octobre à 20 h 30 sur la scène du Centre culturel d'Enghien.



Cie du Simorgh

Infos : 02 396 37 87

Martin Bonge



EdA

ENGHIEN

Contre la violence faite aux femmes...

PROXIMAG

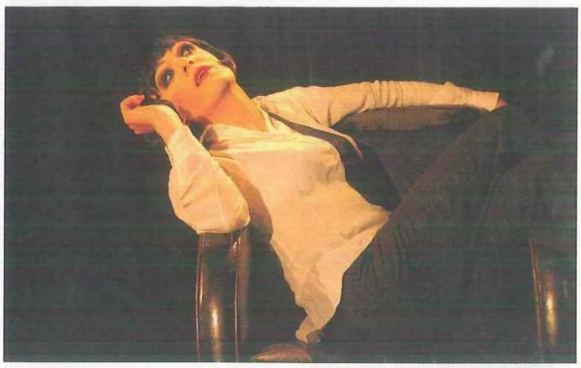
Ath - Lessines - Enghien

Mercredi 2 mars 2016 - S9

ENGHIEN

Un spectacle poétique au CC

« Ne sois dépendante de rien. Sinon tu te soumettras à d'indignes situations. Et tu courberas l'échine en te berçant d'illusions de jours meilleurs. Plus tu t'attaches, plus tu auras d'excuses ou de contraintes pour ne pas te rebeller. Sois vigilante Greta. Ne te fais pas aliéner. C'est si vite arrivé. » Élevée au début du XX[e] siècle comme un garçon par un père aux idées avant-gardistes, Greta, jeune femme indépendante et flamboyante nous conte sa vie éphémère tout en grandeur et décadence dans le Paris des Années Folles. Avec délicatesse et poésie, Erwan Marjo donne corps à une Greta complexe, audacieuse et généreuse ayant soif d'amour et d'absolu. Seul en scène à la croisée du conte et du cabaret, « Greta » est une plongée vertigineuse et troublante dans le kaléidoscope des sentiments humains, une histoire dont on ne peut sortir indemne. Le projet « Greta » est né d'un travail de recherche fait sur la violence exercée à l'encontre des femmes dans nos sociétés et la réaction de celles-ci pour s'affranchir des dogmes hétéro-patriarcaux. Au fil des lectures d'écrits féministes, d'études de genre, de biographies de femmes d'exception, une envie s'est imposée. Faire de cette femme, La Femme sur laquelle il était possible de projeter un concentré de luttes féministes, de positionnements politiques, de liberté et d'affranchissement. « Greta », d'Ewan Marjo, à découvrir le samedi 5 mars, à 20 h 30, au Centre Culturel d'Enghien.



EdA

Infos et réservations : 02 396 37 87

Martin Bonge

l'avenir.net
PROXIMAG
Ath - Lessines - Enghien
Mercredi 23 novembre 2016 - S47



ENGHIEN
Voyage musical et poétique dans le temps

ENGHIEN
L'orchestre de papier

Assis derrière un bureau en carton, un drôle de professeur en blouse blanche s'active à plier, rouler, découper toutes sortes de papiers. Un froissement devient rythme, le hasard d'un pliage nous laisse entendre les sons de la jungle, et c'est tout un univers de souffle et de rythme qui prend vie sous nos yeux. Peu à peu apparaîtront d'improbables flûtes aux sons envoûtants, un appeau de vache, un Dashophone ou encore une cithare panafricaine. Vents, cordes percussions, c'est un véritable orchestre qui se construit et se dévoile au spectateur, qui se retrouve plongé dans un véritable voyage musical et poétique dans le temps et dans le monde. L'atelier devient scène, le public musicien. Mais attention, une invention peut en cacher un autre et l'on n'est pas au bout de ses surprises. Après avoir distillé les vertus musicales d'objets de rebut tels que bouteilles en plastique et boîtes de conserve usagées, le « luthier sauvage » Max Vandervorst s'attaque à grands coups de ciseaux à cette matière fragile et improbable : le papier et le carton. Peu à peu, au fil des manipulations, le spectateur verra apparaître une flûte, des maracas, la guitare électrique de Bob Diddley construite à l'aide d'une boîte de Dash ou encore un saxophone. Le 27 novembre, à 15 h, le Centre Culturel d'Enghien vous propose de découvrir le spectacle « L'orchestre de papier », de Max Vandervorst, à la Maison Jonathas. Un véritable voyage musical et poétique dans le temps et dans le monde !



Infos : 02 396 37 87
Martin Bonge

La DH du 04/11/2016

ENGHIEN

Un spectacle à ne pas manquer

Le samedi 19 novembre, à 20 h, il vous sera proposé d'assister à un récital à la guitare et en images live des chansons de Ferrat et Ferré. Depuis plus de 30 ans, Jean-Claude Coulon, l'artiste invité de cette soirée, sillonne notamment la Wallonie picarde emportant dans sa guitare des centaines de chansons qu'il entonne dans les bars, les bistrots, les restos, et aussi quelques centres culturels.

Jean-Claude Coulon chantera cette fois des chansons de Léo Ferré et de Jean Ferrat, bien (ou moins) connues du public. La soirée sera également agrémentée par des projections d'images choisies en fonction des textes des chansons comme : *Les Anarchistes, C'est extra, On s'aimera, Camarade* et beaucoup d'autres deux heures durant (avec entr'acte).

□ Le rendez-vous est fixé au centre culturel d'Enghien situé au 7 rue Montgomery. Tél. : 02/396 37 87. Prévente : Prix plein : 12€ Membre du CCE/prof/+ de 65 ans : 10€ Moins de 26 ans/chômeur : 8€ Article 27 : 1,25€



L'artiste tournaisien Jean-Claude Coulon.

l'avenir.net
PROXIMAG
Ath - Lessines - Enghien
Mercredi 7 décembre 2016 - S49



ENGHIEN
Manon Lapomme, une humoriste sexy...

ENGHIEN
« Je vous fais un dessin ? »

Le Centre Culturel d'Enghien vous propose le 10 décembre, à 18 h, le spectacle de l'humoriste Manon Lepomme « Je vous fais un dessin ? » à la Maison Jonathas. Manon ne parle pas d'amour mais bien de sexe et de séduction... Elle est jeune, pétillante et déjantée. Elle vous emmène dans son univers unique : de la poésie, des personnages et du stand up, le tout enchaîné avec un humour sexy, de l'élégance et de l'autodérision à la belge ! Au terme de la soirée, parviendra-t-elle à trouver l'homme de sa vie ? (ou d'une nuit...) Un chose est certaine : elle conduira vos zygomatiques à l'orgasme ! Textes d'auteurs, humour sexy et autodérision : un malicieux et délicieux cocktail de rires et de charmes. « *Mon objectif était double pour ce spectacle : faire rire et faire découvrir des auteurs de la littérature de toutes les époques. Le sujet m'est apparu comme une évidence : quoi de plus propice que de parler de sexe et de séduction avec humour et sans vulgarité* » explique la jeune humoriste dont l'énergie, le franc parler, l'élégance et la sensualité ne cessera de vous surprendre au fur et à mesure du spectacle. Avec ce dernier, elle a enchaîné plus de 80 représentations à travers la Belgique et la France ainsi que de nombreuses participations dans divers festivals d'humour. Ce spectacle s'adresse à un public de plus de 16 ans. Il est vivement conseillé pour les élèves de rhéto et de 5e secondaire afin de les familiariser à la poésie et à l'humour.



Infos : 02 396 37 87
M.B.

ENGHIEN

Elle vous fait un dessin ?

Manon ne parle pas d'amour mais bien de sexe et de séduction... Elle est jeune, pétillante et déjantée. Elle vous emmène dans son univers unique : de la poésie, des personnages et du stand up, le tout enchaîné avec un humour sexy, de l'élégance et de l'auto-dérision à la belge ! Au terme de la soirée, parviendra-t-elle à trouver l'homme de sa vie (ou d'une nuit...) ? Une chose est sûre : elle conduira vos zygomatiques à l'orgasme !
« Cette fille a un talent fou. Elle a conquis Avignon cet été. Et ainsi, lorsque la notoriété lui aura tendu ses grands bras, ce qui ne saurait tarder, vous pourrez dire que vous avez assisté à la naissance d'une bête de scène.» André François, réalisateur à la RTBF.

Infos
Quand ?
Où? Le 10/12 à 18h
Centre culturel Enghien - Rue Montgomery, 7 à Enghien
Téléphone ?
02/396 37 87



D.R.

MERCREDI 7 DECEMBRE 2016

L'Avenir du 07/12/2016

Sortir



Manon Lepomme parlera de sexe et de séduction avec humour (et amour), et sans vulgarité.

Com.

ENGHIEN

Doit-elle vous faire un dessin ?

Avec « Je vous fais un dessin ? », ce 10 décembre au Centre culturel d'Enghien, Marion Lepomme parle de sexe et de séduction avec humour et poésie.

Ce samedi 10 décembre, le Centre culturel d'Enghien accueille Manon Lepomme pour son spectacle *« Je vous fais un dessin ? »*. Un one-woman-show qui connaît un succès incroyable avec plus de deux cents représentations en Belgique, en France et en Suisse. Un succès tel que le Centre culturel enghiennois a dû rajouter une séance à 18 h, celle de 20h30 étant déjà complète. Il faut dire que l'artiste touche un sujet sensible. En effet, Manon ne parle pas d'amour, mais bien de sexe et de séduction. Jeune, pétillante et déjantée, l'artiste emmène le public dans son univers unique. Au programme, de la poésie, des personnages, du stand-up. Le tout s'enchaîne avec un humour sexy, de l'élégance et de l'auto-dérision à la sauce belge. Au terme de sa prestation, Manon parviendra-t-elle à trouver l'homme de sa vie ou celui d'une nuit ? Une chose est certaine, pendant une heure quart de spectacle elle séduira les spectateurs et conduira leurs zygomatiques à l'orgasme.

« Je vous fais un dessin ? » est le premier spectacle de Manon Lepomme, depuis sa création, son répertoire s'est étoffé. C'est au terme de son parcours académique en art de la parole et de ses études en sciences politiques que Manon Lepomme se lance avec son metteur en scène dans la création de ce seul en scène. Elle parvient à allier tout ce qu'elle aime : la poésie, le stand-up et l'humour avec des personnages bien trempés. *« Mon objectif était double pour ce spectacle,* explique-t-elle *: faire rire et faire découvrir des auteurs de la littérature de toutes les époques. Le sujet m'est apparu comme une évidence : quoi de plus propice que de parler de sexe et de séduction avec humour et sans vulgarité. »*

Ce spectacle s'adresse à un public de plus de 16 ans. Il est vivement conseillé pour les élèves de rhéto et de 5e secondaire afin de les familiariser à la poésie et à l'humour. ■ **Pi.L.**

Manon Lepomme dans « Je vous fais un dessin ? », le samedi 10 décembre à 18 h (la séance à 20 h 30 est complète) au centre culturel d'Enghien, 7 rue Montgomery. Tarifs : 15 € - 12 € - 8 € 1,25 €.

>Infos : 02 396 37 87 - www.ccenghien.com

l'avenir.net

GAZETTE NOTARIALE A l'intérieur

PROXIMAG

Ath - Lessines - Enghien

Mercredi 18 mai 2016 - S20



EdA

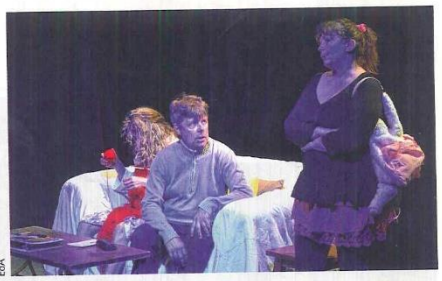
ENGHIEN
«Petites morts entre amis» au Centre culturel

VENDREDI 20 MAI
ENGHIEN

PETITE MORT ENTRE AMIS Après Le Dragon, Deux tickets pour le paradis, Fantaisies potagères et microcosmiques, C4. Tout est normal, tout est parfait et après le succès de la pièce patchwork "Eduquons-les" de l'année dernière, voici la septième création de l'atelier théâtrale adulte, mise en scène par Bernadette Mouzon. *Le 20 mai à 20h30, le 21 mai à 20h30 et le 22 mai à 15h.* Centre Culturel d'Enghien / Maison Jonathas , rue Montgomery, 7 Enghien. Tarif: 8/10/12 euros. Tel. 023963787 info@ccenghien.org www.ccenghien.com

ENGHIEN
Petites morts entre amis

À force de vivre, un jour, on peut en mourir ! Alors autant mourir de rire tout de suite avec ces quelques tranches de vies saupoudrées de petites morts si « quotidiennes ». Cette mort s'amuse de nous, arrive sans crier gare. Elle surprend en pleine nuit une paisible famille, irrite quelque peu un respectable commissaire de police, trouble un médecin, rôde autour d'un couple étrange, s'immisce dans les jeux des enfants... Grâce à elle, on se sent vivre ! Grincements de dents et jubilation seront au rendez-vous, c'est ça la vie ! Sous la houlette de Bernadette Mouzon, comédienne professionnelle, qui encadre les comédiens depuis 2004, Les Semeurs de Rêves d'Enghien joueront leur dernière création sous la forme de courtes pièces et monologues, portés par des textes tout à la fois piquants et déjantés. Pour plusieurs d'entre eux, nouveaux venus, ce sera l'occasion de fouler les planches pour la première fois. *Petites morts entre amis* est une création qui se compose de 6 courtes pièces écrites par Gérard Levoyer et Guy Foissy. Gérard Levoyer est un auteur à multiples facettes (pièces de théâtre, dramatiques pour la radio, sketches...), acteur et metteur en scène. Guy Foissy est auteur de pièces de théâtre, écrivain et poète. Armé d'humour et d'ironie lucide, il pointe son stylo persifleur sur l'absurdité, la cruauté, la tragédie qui germent sous l'apparente banalité des faits quotidiens de notre vie. *Petites morts entre amis* est à découvrir les 20 et 21 mai à 20 h 30 ainsi que le 22 mai à 15 h au Centre culturel d'Enghien.



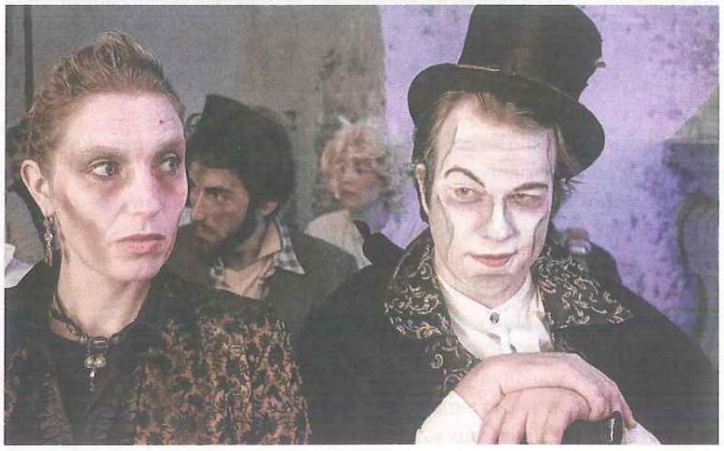
EdA

02 396 37 87

Martin Bonge

ENGHIEN

Nuits des Croquants



CCE

Le 31 octobre, dès 18 h, l'Office du Tourisme, en partenariat avec le Centre Culturel d'Enghien et les Semeurs de Rêves, vous propose de fêter la Samain au Parc d'Enghien lors de la « Nuit des Croquants ». La Samain est une fête d'origine gauloise et signifie « réunion ». C'est un jour qui n'appartient ni à l'année qui se termine, ni à celle qui commence, un jour en dehors du temps qui permet aux vivants de rencontrer les défunts. Les défunts et les croquants sortent du monde obscur de la terre. Mais qui sont les croquants ? Des fruits qui croquent ? Pommes, noisettes, noix,... Des créatures qui croquent ? Écureuils ou rats ? Vampire ou pas vampire ? Le mystère est entier et peut-être le restera-t-il mais, ce qui est sûr, c'est que les croquants seront là, fidèles au rendez-vous, prêts au passage de la période claire des jours d'été à celle plus sombre de l'hiver qui approche.

Infos : 02 397 10 20

M.B.

L'Avenir du 29/10/2016

ENGHIEN

Nuit des Croquants pour frissonner

Depuis trois ans, les Croquants envahissent le parc d'Enghien. Ponctuelles, ces étranges créatures viennent y célébrer la Samain ce 31 octobre.

• Pierre LAGNEAUX



La 4e « Nuit des Croquants » animera le parc et le château d'Enghien ce lundi 31 octobre à partir de 18 heures.

EGA

Le 31 octobre, dès 18 heures, le parc d'Enghien accueillera des créatures bien étranges : les « Croquants ». Ils viennent fêter la Samain, une fête celte ancestrale qui célèbre le début de la saison sombre, le passage d'une année à l'autre. La Samain n'appartient ni à l'année qui se termine, ni à celle qui commence. C'est un jour hors du temps où les vivants rencontrent les défunts. La soirée s'annonce mystérieuse, étrange et magique !

Les Croquants ont décidé de « franchir la porte qui sépare le monde des morts du monde de vivant en quête de lumière et d'énergie ».

Mais une question reste entière : qui sont ces fameux « Croquants » qui, pour la quatrième fois, envahissent le parc d'Enghien comme chaque année à la même période ? Personne ne le sait ou n'ose l'avouer. S'agit-il de fruits qui croquent comme les pommes, les noisettes ou les noix ? Ou alors sont-ils des créatures qui croquent ? Des rats, des écureuils ou, plus inquiétants, des vampires ? Est-ce une déformation du mot craquant ? Ce qui serait franchement plus rassurant...

La seule certitude, c'est que ces « Croquants » seront fidèles au rendez-vous pour célébrer le passage de la période claire des jours d'été à celle plus sombre de l'hiver. Ils attendront petits et grands, courageux et peureux, pour une soirée riche en émotions.

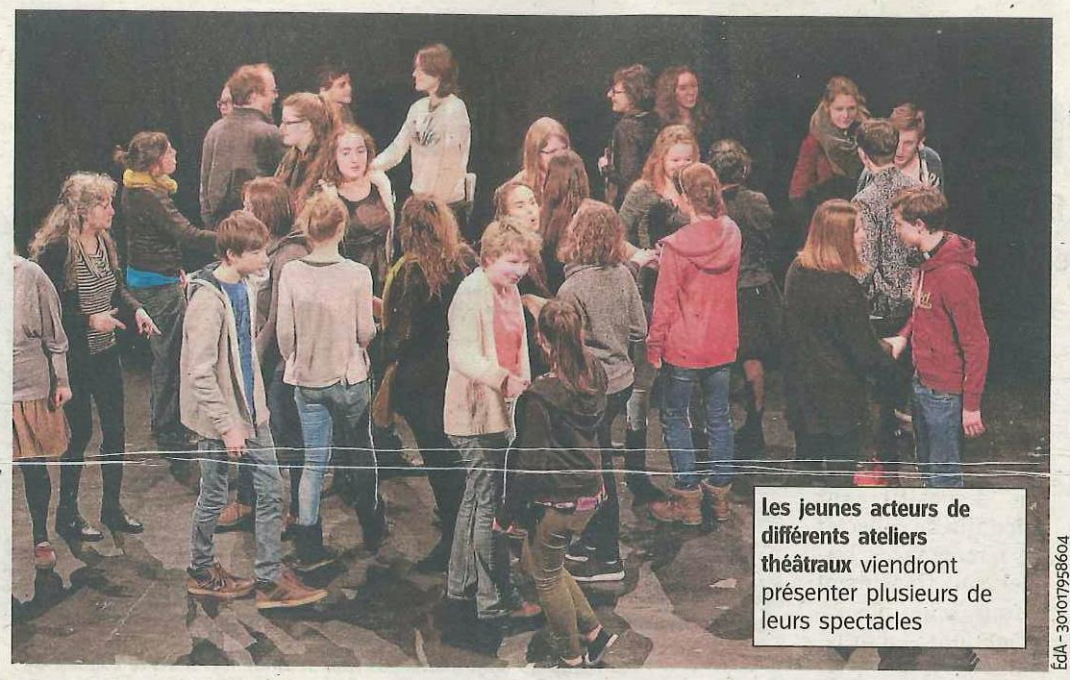
Les « Croquants » roderont partout, dans le parc mais aussi dans l'imposant château des seigneurs d'Arenberg. Dès le début de la soirée, les enfants pourront se faire grimer. Les différentes activités débuteront à 18h15 avec des jeux, des animations, des lectures... À 19h30 et 20h30, la compagnie « Attention Jongleur » proposera, dans la cour d'honneur, un spectacle de feu. À 20 et 21h, la compagnie « Mirabilia » animera le parvis de la chapelle castrale avec ses contes improvisés. Toutes ces activités sont accessibles aux enfants à partir de 1 an.

Pour les parcours spectacles dans le château, déconseillés aux enfants de moins de sept ans, la réservation est indispensable. Enfin, les Croquants conseillent aux téméraires visiteurs de cette soirée de se munir de bonnes chaussures et d'une lampe de poche. Et pour que cette Samain soit un succès, les déguisements sont vivement recommandés. ■

› Infos et réservations : 02/397 10 20
tourisme.enghien@skynet.be

L'Avenir du 22/04/16

VENDREDI 22 AVRIL 2016



les jeunes acteurs de différents ateliers théâtraux viendront présenter plusieurs de leurs spectacles

EdA - 30107958604

ENGHIEN

Les adolescents sur la scène

Ces samedi 23 et dimanche 24 avril, le centre culturel d'Enghien fait la place belle aux jeunes avec le festival «Scène aux ados».

• **Coline COGNET**

Pour la quatrième fois, le centre culturel d'Enghien organise en collaboration avec l'ASBL Promotion Théâtre, le festival *Scènes aux ados*, un festival de courtes pièces écrites spécialement pour l'opération et jouées par les adolescents. L'événement se tiendra ce samedi 23 avril à 19 h et ce dimanche 24 avril à 15 h. Il a pour but de mettre en avant le travail et la production des ateliers de théâtre (centre culturel d'Enghien, centre culturel de Soignies, Académie Arthur de Greef de Saint-Gilles et l'ASBL «la Petite Valise aux rêves»).

Tous les deux ans, ce sont plus de 800 jeunes acteurs de 12 à 18 ans qui s'investissent dans un projet créatif et pédagogique qui leur propose de devenir des acteurs citoyens.

Il s'agit donc d'une occasion pour découvrir plusieurs spectacles joués par les différents ateliers théâtraux.

Programme

Le samedi 23 avril, 55 acteurs, 6 animateurs, 3 auteurs, et une création seront mise à l'honneur. Le public pourra découvrir quatre textes interprétés par les jeunes. *Ne réveillez pas l'animal qui est en nous !* est une création de l'atelier ; les trois autres sont *Les héros* de Régis Duqué, *Hors-la-vie* de Violaine Lison et d'Adeline Hernande, *Roman* de Fabien ARca et *Espace de Silence* de Régis Duqué.

Le dimanche 24 avril, 21 autres jeunes, 3 animateurs et 2 auteurs sont à découvrir grâce aux textes *Les Héros* de Régis Duqué et *Roman* de Fabien Arca.

Toutes les pièces auront des thèmes très variés : futur apocalyptique (*Espace de silence*), récit de vie (*Roman* et *Les héros*), monde carcéral (*Hors-la-vie*)...

Les productions seront également jouées dans d'autres centres culturels de la région, notamment la pièce *Espace de silence* le samedi 30 avril au centre culturel de Soignies et le samedi 21 mai à la maison culturelle d'Ath.

Les préventes sont aux prix de 5 € et le prix sur place est de 7 €. Il est conseillé de réserver.

› Infos : centre culturel d'Enghien, 02 396 37 87 ou par mail : cc.enghien@skynet.be

Scène aux ados : samedi 23 avril à 19 h et dimanche 24 avril à 15 h.

JEUNESSE

//PREMIÈRE ÉDITION DU FESTIVAL HYBRIDES

Le festival Hybrides est un festival créé dans le cadre de la Journée mondiale du Théâtre jeune public. L'idée : proposer des rencontres entre les artistes et les publics en passant par des formes de spectacles très variées comme le conte, le théâtre d'objet, les marionnettes, la musique ou encore le kamishibaï.

Pendant deux jours, une dizaine de spectacles investiront le centre culturel d'Enghien. C'est un spectacle clownesque qui mêle musique chantée et harpe troubadour (la plus petite sorte de harpe) qui ouvriront la danse : dans *Pirate*, Anne Borlée confie aux spectateurs ses trouvailles sur son arrière-grand-père en dévoilant petit à petit le contenu du coffre en bois qui lui aurait appartenu. Vêtue des habits de flibustier trouvés dans ce coffre, elle incarne son aïeul pirate et raconte des bribes de ses aventures. Parmi les autres spectacles, il sera question de mythologie (*En attendant Hadès ou le Caprice des Dieux* dans lequel Ulysse et Dionysos discutent tandis qu'Hadès est en retard), d'accordéon (*Le clin d'oeil de la baleine*, raconté par un conteur musicien) ou encore de conte de fée (*Pipelette*, une conteuse à la fois charmante et étrange qui, chaque fois que vous la croisez, vous raconte un conte de fée). Des installations seront également présentes pendant tout le week-end. L'occasion de découvrir ce qu'est le kamishibaï, ce théâtre d'image japonais monté par les jeunes élèves des ateliers « arts plastiques » du Repaire d'Artistes et les animateurs du Centre culturel d'Enghien.

Bérangère Deschamps

Conte, théâtre d'objet, marionnettes, Kamishibai, musique.
Festival Hybrides, les 19 et 20 mars 2016.
Un festival au fait des histoires !
Centre culturel d'Enghien
Maison Jonathas 7, rue Montgomery
7850 Enghien 02/396.37.87 /
http://www.ccenghien.com / info@ccenghien.org

Pass 2 jours : 12/14/16 euros.
Pass 1 jour : 10/11/12 euros.
Par spectacle : 5 à 8 euros.



Le piano voyageur © Benjamin Eppe

SORTIR WALLONIE PICARDE//4

---

l'avenir.net

GAZETTE NOTARIALE À l'intérieur

PROXIMAG
Ath - Lessines - Enghien
Mercredi 16 mars 2016 - S11



ENGHIEN
Théâtre : 1re édition du Festival Hybrides

ENGHIEN
Festival Hybrides, clap 1re !

La première édition du festival Hybrides se déroulera le 19 mars à 16 h et le 20 mars à 11 h, dans le cadre de la Journée mondiale du Théâtre jeune public. Le festival propose une rencontre inédite entre les artistes, leurs histoires et le public à la croisée de formes artistiques métissées (conte, récit, théâtre d'objets, kamishibaï, marionnettes, musique,...). Samedi, Anne Borlée ouvrira le Festival pour les plus jeunes avec son spectacle « Pirate ! » qui sera suivi par une scène ouverte pour les apprentis conteurs et, en soirée, par la dernière création « En attendant Hadès ou les caprices des dieux » des Conteurs sur le Pont. Dimanche, Vous retrouverez Pascal Mitsuru Guéran avec « Histoires et contes du Japon », Christian Pierron dans « Le clin d'œil de la baleine », « Le piano voyageur » de Benjamin Eppe pour les tout-petits, du théâtre d'objet avec « Post-scriptum » du Théâtre du Sursaut ainsi que « Pipelette » de Mélissa Motheu. Vous y croiserez également les Semeurs de Rêves et « MadeLaine » interprétée par Laetitia H., vous y découvrirez les instantanés poétiques de « la Cabine Hip Hip Hip ! » d'Audrey Dero, du kamishibaï avec les créations du Repaire d'artistes et du Centre culturel. Vous écouterez des histoires dans le coin lecture, organisé en collaboration avec la Bibliothèque, ou encore vous vous délecterez de la scène ouverte aux conteurs d'expérience. Le programme complet ainsi que les horaires des différents spectacles sont disponibles sur le site internet du Centre Culturel : www.ccenghien.com.



Plus d'informations : 02 396 37 87
Martin Bonge

ATH-LESSINES-ENGHIEN PROXIMAG 5

Sortir Wallonie Picarde

ENGHIEN

EN ATTENDANT HADES OU LES CAPRICES DES DIEUX Dans le cadre du festival Hybrides. A partir de 12 ans. Ulysse et Dionysos, deux vieilles connaissances, sont installés sur la cote italienne, en face de la Sardaigne. Ils ont invités Hadès qui est en retard. En attendant, le heros et le dieu evoquent des souvenirs de l'Olympe. Quand les dieux se mêlent au destin des hommes. *Le 19 mars à 20h.* Centre Culturel d'Enghien / Maison Jonathas , rue Montgomery, 7 Enghien. Tarif: 5 à 8 euros Tel. 023963787 info@ccenghien.org www.ccenghien.com

PIRATE ! Dans le cadre du festival Hybrides. Il était une fois une conteuse dont l'arrière-grand-père était pirate. Vrai de vrai ! Foi de brigand ! Elle le sait parce qu'elle a trouvé un coffre, son coffre, et les secrets qui y dormaient. En enfilant les habits de flibustier qu'elle y déniche, elle se retrouve sur les traces de son aïeul... *Le 19 mars à 14h et 16h.* Centre Culturel d'Enghien / Maison Jonathas , rue Montgomery, 7 Enghien. Tarif: 5 euros. Tel.

Animations

. Hybrides

ENGHIEN
Un festival au fait des histoires. Conte, théâtre d'objets, marionnettes, musique. Les 19 et 20/03. Centre culturel. Rue Montgoméry, 7. Infos : 02/396.37.87.

VLAN

16/03/2016 - N°11 - Tél.: 065/39.53.71



Ce dimanche 14 août au parc d'Enghien, balades contées pour les amateurs de contes de fées.

Com.

L'Avenir du 10/08/2016

ENGHIEN

Une aventure fantastique

Le centre culturel d'Enghien organise la 11e édition des balades contées entre chien et loup, une journée où se mêleront rêverie et fantaisie.

Ce dimanche 14 août, un univers parallèle, mystérieux et invisible prendra place au cœur du parc d'Enghien, pour un moment éphémère, qui rassemblera les amateurs de contes de fées et de rêves. Le centre culturel d'Enghien relance en effet une nouvelle édition des balades contées entre chien et loup. Le thème de cette 11e édition est «en territoire interdit ». La balade aura lieu dans la «forêt des secrets », le grand parc : la vision des habitants de la forêt est troublée... Mais par qui et pourquoi ? Les fées ne jurent que par le vert et les fétauds voient la vie en bleu. Depuis, chacun vit d'un côté de la frontière. Le jour où ils pourront se rejoindre et vivre ensemble dans l'harmonie et l'amour arrivera-t-il à nouveau ? Une aventure collective à découvrir en famille. Le public sera embarqué dans un voyage particulier avec pour guides, des personnages hors du commun.

Six départs sont organisés ; il ne reste toutefois que quelques places disponibles pour les départs de 15 h 30 et 16 h 30. Attention, réservations obligatoires ! (PAF : 14 € pour les adultes, 12 € pour les seniors et les 9 - 25 ans et 8 € pour les enfants.)

Et dans le petit parc...

Des histoires qui se chuchotent, des fées lumineuses, un enchanteur, un étrange tarot...

Dès 14 h 30, les spectateurs pourront découvrir gratuitement les animations, jeux, contes, et artistes à l'orée de la forêt des secrets, c'est-à-dire le petit parc. Parmi les activités proposées, Catherine Pierloz et son tarot conté, «les conteurs sur le pont », «les semeurs de rêves », « l'enchanteur » de la compagnie Sandra Proes, ou encore le «réflectocapteur ».

Pour clôturer cette journée magique en beauté, vers 22 h 30, dès la nuit tombée, un spectacle de feu réalisé par la compagnie «Attention Jongleurs ! » éblouira petits et grands.

Au vu du succès des balades contées et pour répondre à une demande croissante, les organisateurs prévoient exceptionnellement trois générales du spectacle, le samedi 13 août, à 15 h 30, 16 h 30 et 17 h 30.

Balades contées entre chien et loup «En Territoire interdit », ce dimanche 14 août dès 14 h 30.

› Infos : 02 396 37 87 ou info@ccenghien.org



L'Avenir du 08/08/2016

◆ ENGHIEN

Balade contée

Le centre culturel d'Enghien et la commission «Balades contées» organisent la 11e édition des «Balades contées entre chien et loup», le dimanche 14 août de 14 h 30 à 23 h au parc d'Enghien. Dès 14 h 30 au petit parc : spectacles et animations gratuits. Dès 15 h 30 au grand parc : spectacle « En territoire interdit », joué par 80 acteurs.

› Infos et réservations : 02 396 37 87 ou www.ccenghien.com



Com.

l'avenir.net

PROXIMAG

Ath - Lessines - Enghien

Mercredi 10 août 2016 - S32



CCE

ENGHIEN

Histoires contées entre chien et loup...

ENGHIEN

Un voyage hors du temps

Le 14 août prochain, le Centre culturel d'Enghien & la commission Balades contées vous proposent la 11e édition des « Balades Contées entre chien et loup ». Un voyage pour toute la famille, hors du temps au pays de l'imaginaire et de la Féerie. Cette journée commencera dès 14 h 30 dans le petit parc, renommé, pour l'occasion, « Orée de la Forêt des Secrets ». Elle vous y accueillera avec ses conteurs, ses artistes de rue, ses animations et l'incontournable taverne où il fait bon se sustenter. Contes, théâtre, kamishibaï, musique, jonglerie de feu, maquillage, jeux d'échec, jeux géants ou encore ateliers de cirque vous enchanteront.

À la nuit tombée, vers 22 h 30, vous pourrez assister à Ignipotens, un spectacle de feu proposé par « Attention jongleurs ! ». Dès 15 h 30, dans le grand parc, premier départ de la Balade Contée « En territoire interdit ». Laissez-vous emmener aux pays de l'imaginaire et des histoires contées pendant près de 3 h par quelque 60 comédiens talentueux qui se glisseront dans la peau d'une créature fantastique ou féerique. Ces artistes vous feront vivre une aventure originale et palpitante au sein du magnifique écrin de verdure que représente le parc d'Enghien, rebaptisé « Forêts des Secrets ». Six départs vous seront proposés à 15 h 30, 16 h 30, 17 h 30, 19 h, 20 h et 21 h pour un voyage féerique entre chien et loup au pays des histoires contées. Un événement magique à ne manquer sous aucun prétexte !



CCE

Infos : 02 396 37 87
Tarif : 14 € (Adultes) – 12 € (+ de 65 ans, de 9 à 25 ans) – 10 € (enfants) – 1,25 € (Article 27)
www.ccenghien.com
Martin Bonge

ATH-LESSINES-ENGHIEN PROXIMAG 5

l'avenir.net
PROXIMAG
Ath - Lessines - Enghien
Mercredi 14 septembre 2016 - S37

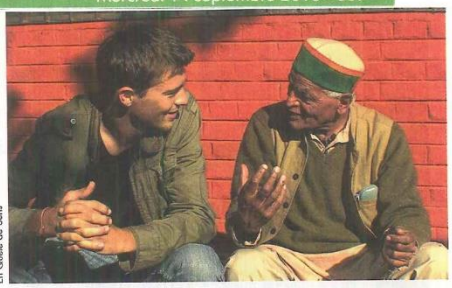


ENGHIEN
Film et soirée-débat sociétale...

ENGHIEN

Un voyage au-delà de nos idées

Le 17 septembre, à 20 h 30, le Centre Culturel d'Enghien lance sa saison culturelle 2016-2017 avec une soirée-débat autour du documentaire réalisé par Nathanaël Coste et Marc de la Ménardière : « En Quête de Sens ». Ce film est né d'un constat partagé par un nombre croissant de citoyens : notre société occidentale est malade, prisonnière d'une logique qui engendre plus de destructions, d'injustices et de frustrations que d'équilibre et de bien-être, l'impératif de rentabilité économique à court terme prenant aujourd'hui le pas sur l'intérêt général en dépit du bon sens. Avec une petite caméra et un micro, ces deux amis d'enfance sillonnent différents pays et continents en quête de compréhensions et de réponses sur la genèse des crises actuelles et des solutions existantes. De l'Inde au Guatemala en passant par San Francisco et l'Ardèche, ils ont rencontré et recueilli les témoignages d'un biologiste cellulaire, d'un jardinier urbain, d'un chamane itinérant ou encore d'une cantatrice présidente d'ONG. Coproduit grâce à une campagne de financement participatif qui a mobilisé près de 1 000 internautes et tourné avec les moyens du bord, ce road-movie de 87 minutes est une invitation à reconsidérer notre rapport à la nature, au bonheur et au sens de la vie mais aussi à une remise en question sur le regard que nous portons sur le monde. La projection sera suivie d'un échange qui sera, sans nul doute, riche du partage de nos ressentis. Une belle occasion de se mettre en marche.



Infos : 02 396 37 87
Martin Bonge

ENGHIEN

Décrypter les médias à travers le rire

Le Centre culturel d'Enghien accueille du 29 avril au 22 mai l'exposition itinérante et éducative : « Traits d'humour ».

• **Coline COGNET**



Com. - Mickomix

Y a-t-il des exceptions qui autoriseraient à déroger à la déontologie journalistique ? Voici une piste de débat à découvrir durant l'exposition.

Depuis les attentats de janvier 2015 qui visait la rédaction de Charlie Hebdo, la question de la liberté d'expression ainsi que le respect du débat démocratique font souvent l'objet de réflexions. De plus, la manière dont ont été relayés les événements par les médias est parfois controversée. C'est pourquoi le Groupe Socialiste d'Action et de Réflexion sur l'Audiovisuel (Gsara) a créé l'exposition itinérante *«Traits d'humour»* afin d'éclairer un peu plus le grand public. Du 29 avril au 22 mai, elle s'installera au centre culturel d'Enghien. Le Gsara a d'ailleurs proposé à trois caricaturistes (Yacana, Titom et Micko-Mix) de participer, via une quinzaine de dessins, à l'exposition. Le but ? Rendre chaque citoyen actif, autonome et critique envers les médias auxquels il est confronté dans la vie quotidienne tout en faisant rire et réfléchir sur le traitement médiatique des attentats de Charlie Hebdo.

Décoder, analyser, mais surtout comprendre les médias et leurs rôles semble être des éléments essentiels pour ne pas tomber dans le piège de l'amalgame et de la stigmatisation.

L'exposition illustrera des sujets comme : la déontologie journalistique, l'instantanéité de l'info, le choix des mots, l'information en direct,... *«Traits d'humour»* est une exposition accessible à partir de 16 ans et se veut comme un projet d'éducation aux médias et à l'information. L'exposition est accompagnée d'un dossier pédagogique qui permet de mieux cerner les différents sujets abordés et offre des pistes de débats.

L'entrée est gratuite. ■

À découvrir du 29 avril au 22 mai au Centre culturel d'Enghien.

Infos : centre culturel d'Enghien, 02 396 37 87 ou cc.enghien@skynet.be

EXPOSITIONS

//ART EN VILLE

Deux jours et plus de 70 artistes pour découvrir la ville d'Enghien et ses environs sous un nouvel angle.



Créés en 2002, les Parcours d'artistes proposent, le temps d'un week-end ou d'une balade, de présenter les œuvres (peintures, sculptures, bijoux, céramiques, photographies, vidéo...) et leurs auteurs dans leurs ateliers ou dans des lieux où on les attendrait moins, comme dans des jardins, chez des commerçants, dans des bâtiments notables du patrimoine, etc. Cette huitième édition s'étend du centre culturel aux Ecuries du Parc, de la Salle des Acacias à la Grand Place. Entre phases de travail et animations (techniques photos, technique dentelle, mini concert, atelier photo nocturne, technique aquarelle, caricatures, atelier BD, projections vidéos...), il s'agira aussi de se réunir pour faire la fête : pour bien lancer l'événement, un happening avec animations, artistes et performances, est prévu à 20h sur la Grand-Place d'Enghien.

Bérangère Deschamps

Les 4 et 5 juin 2016.
Par le Centre culturel d'Enghien et l'ASBL Repaire d'Artistes

www.ccenghien.com/parcours-d-artistes

7//SORTIR WALLONIE PICARDE

La DH du 16.01.2017

ENGHIEN

Un nouveau plan pour la Ville

Du 26 janvier au 11 février prochain, l'exposition Enghien entre rêve et réalité se tiendra au sein du Centre Culturel d'Enghien, situé au niveau de la rue Montgomery. Lors de cette exposition, sera présentée la genèse d'une nouvelle carte subjective du territoire de la commune d'Enghien. Une carte réalisée par Charlotte Meert, illustratrice et graphiste de la région mais aussi en grande partie grâce à une centaine d'enfants de différentes classes des écoles primaire de la commune à qui le Centre culturel d'Enghien a voulu donner la parole en suscitant chez eux, par le dessin et la parole, un regard subjectif et critique sur leur environnement quotidien.
Cette carte inédite propose donc une fiction tout autant qu'elle décrit soigneusement l'environnement, car loin de rechercher une stricte exactitude géographique, inatteignable, elle cherche surtout, entre rêve et réalité, à questionner celui qui la découvrira... L'exposition mettra donc en valeur les différentes étapes de la réalisation de cette carte subjective ainsi que les différents participants au projet mais proposera également une approche plus ludique notamment par des animations jeu autour d'une carte géante, des ateliers de dessin et de coloriage. À cette occasion, la nouvelle carte de la commune, éditée à 5.000 exemplaires, sera mise à disposition gratuitement à l'attention de la population mais également des visiteurs dans différents lieux de la commune.

DR



Charlotte Meert a réalisé la carte en compagnie d'enfants

LAPLAIGNE

Velo Relax organise son assemblée générale

La traditionnelle assemblée des 107 adhérents du groupement Vélo Relax se tiendra ce mardi 17 janvier à 14 heures en la maison du village de Laplaigne. Outre l'élection d'un nouveau comité, plusieurs animations attractives seront au programme. Ainsi, sont prévus une conférence sur la podologie, un quizz original sur la sécurité routière à vélo, une tombola gratuite, le film des activités 2016 ou encore un drink pour célébrer l'an neuf.

M. Del.

□ Les personnes qui souhaiteraient être invitées sont priées de se faire connaître via velorelax@skynet.be ou au 0477.220.808.

ENGHIEN

8e Parcours d'artistes

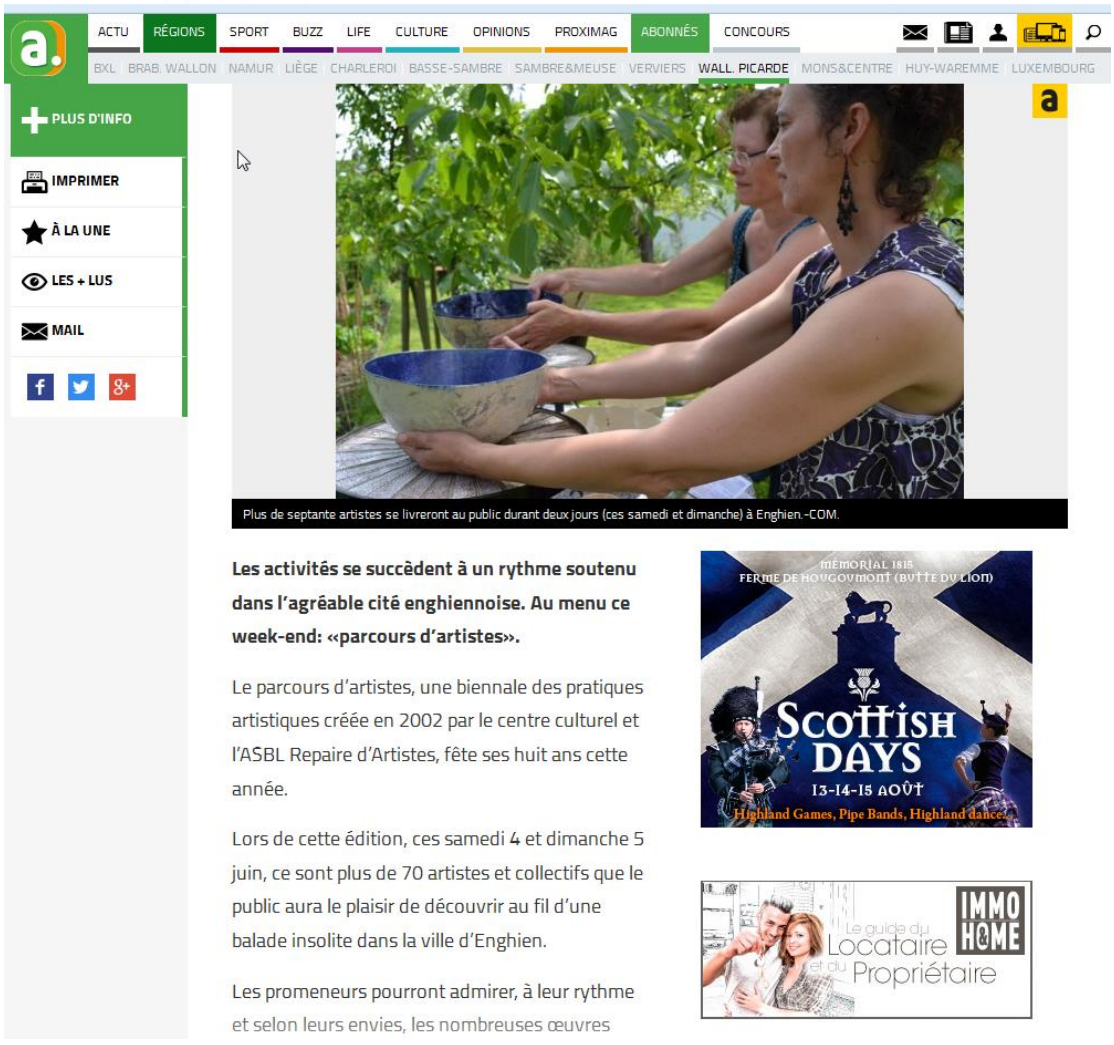


EdA

Le Parcours d'Artistes d'Enghien, une biennale des pratiques artistiques créée en 2002 par le Centre culturel d'Enghien et l'ASBL Repaire d'Artistes, célèbre cette année sa 8e édition. Les 4 et 5 juin, ce sont les nombreuses œuvres, toutes techniques confondues, de plus de 70 artistes et collectifs que vous découvrirez, au fil d'une balade, exposées dans la ville. Le leitmotiv de cette biennale, c'est la rencontre du public avec les artistes au travail, soit dans leur atelier, soit dans des bâtiments remarquables du patrimoine local afin de, pourquoi pas, vous essayer à certaines techniques au fil des animations proposées. Toujours en évolution, le Parcours d'artistes s'ouvre également aux nouvelles techniques numériques : vidéo et graphisme. Le 4 juin, dès 20 h, le Centre Culturel vous convie à un « Art'péro », un moment de rencontre avec les artistes du Parcours, sur la Grand'Place.

Infos : 02 396 37 87

M.B.



Plus de septante artistes se livreront au public durant deux jours (ces samedi et dimanche) à Enghien.-COM.

Les activités se succèdent à un rythme soutenu dans l'agréable cité enghiennoise. Au menu ce week-end: «parcours d'artistes».

Le parcours d'artistes, une biennale des pratiques artistiques créée en 2002 par le centre culturel et l'ASBL Repaire d'Artistes, fête ses huit ans cette année.

Lors de cette édition, ces samedi 4 et dimanche 5 juin, ce sont plus de 70 artistes et collectifs que le public aura le plaisir de découvrir au fil d'une balade insolite dans la ville d'Enghien.

Les promeneurs pourront admirer, à leur rythme et selon leurs envies, les nombreuses œuvres

ENGHIEN

Cap vers le zéro déchet !



CCE

Alors que les ressources naturelles se raréfient et que la société nous pousse cependant à consommer toujours plus, de plus en plus de citoyens décident de changer leur mode de vie et d'adopter l'attitude zéro déchet. Afin de faire éclore dans les esprits de nouvelles manières d'envisager l'avenir de notre planète et de nos enfants, de nombreux artistes plasticiens et artisans ont également emboîté le pas en jouant un rôle dans la revalorisation, le recyclage et la réutilisation d'objets prêts-à-jeter. Dans cette optique, le Centre Culturel vous invite à découvrir l'exposition « Cap vers le Zéro Déchet » du 25 octobre au 10 décembre à la Maison Jonathas. Celle-ci sera accessible du mardi au vendredi, de 10 h à 17 h. Un voyage créatif et artistique dans l'univers du recyclage des déchets afin de prendre conscience de la nécessité de changer nos modes de production et de consommation.

Infos : 02 396 37 87

M.B.

Sortir



Nathalie, Roland et Thomas ont fait de la récup un art. Ils exposent à la Maison Jonathas.

EdA

ENGHIEN

L'Avenir du 03/11/2016

L'art de la récup en trois artistes

Jusqu'au 10 décembre, le centre culturel accueille trois artistes dont le leitmotiv est la récup.

Une première expo qui en appelle d'autres.

Jusqu'au 10 décembre, dans le cadre de sa thématique « Cap zéro déchet », le centre culturel d'Enghien invite ses visiteurs à un voyage insolite, ludique, créatif et artistique dans l'univers du recyclage des déchets au travers l'exposition « Objet de récup – Art de la récup ». Pour l'occasion, la Maison Jonathas accueille trois artistes : Thomas Corbisier, Nathalie Vande Velde et Roland Dehon. *« Ils ont tous les trois des approches très différentes,* explique Laurent Vanbergie, animateur directeur. *Nathalie propose de l'assemblage d'objets. Roland est ébéniste, poète et sculpteur. Enfin, Thomas est peintre et matiériste. Cette exposition s'inscrit dans le début d'une démarche engagée du centre culturel dans le développement durable. C'est une première et nous espérons proposer d'autres expositions et, pourquoi pas, dans quelques années organiser un gros événement au parc. »* Mais revenons-en aux artistes exposés. Originaire d'Enghien, Thomas Corbisier est artiste plasticien et illustrateur. Son œuvre se démarque par l'omniprésence de la matière. Au départ de papiers, trouvés çà et là, il recycle et crée une pâte à papier qu'il travaille pendant plusieurs mois. Ce travail passe par une série de constructions, destructions et transformations du papier mélangé à des pigments colorés. L'ensemble produit des objets d'art.

Nathalie Vande Velde est également originaire d'Enghien. Artiste plasticienne, sa démarche est une réflexion autour de la mémoire affective, du lien entre sujet et objet, du rapport au temps. Il s'agit d'un questionnement sur l'individu et sur sa place dans la société. Dans ses installations et assemblages, elle pose un regard décalé sur la société à partir d'objets usagés qu'elle récupère car ils lui parlent.

Roland Dehon est menuisier et créateur poète. Il réalise des sculptures à partir de branches, bois flottés ou galets. Dans son œuvre, la dimension poétique est importante. Il anime également des journées de transformation de palettes en meubles de jardin ou objets décoratifs. ■

Pi. L

L'exposition peut être visitée jusqu'au 10 décembre, du mardi au vendredi de 10 à 17h ; le samedi 19/11 de 14 à 18h ; le dimanche 27/11 de 10 à 14 h 30 et le samedi 10/12 de 14 à 18h.

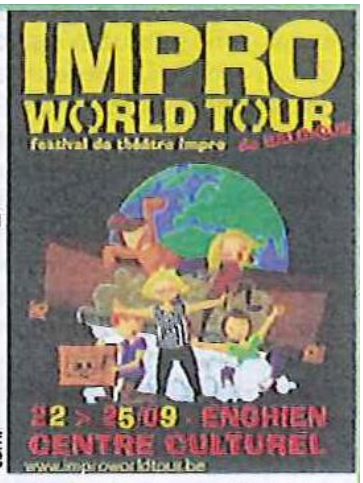
> Infos : 02 396 37 87

L'Avenir du 22/09/16

◆ ENGHIEN

Impro World tour

Festival de théâtre improvisé *Impro World Tour (de Belgique)* se déroule au centre culturel d'Enghien les jeudi 22 (20 h) ; vendredi 23 (20 h), samedi 24 (14 h et 20 h) et dimanche 25 septembre (16 h). Des équipes de Tournai, de la province de Luxembourg, de la région de Bruxelles et du BW y prendront part, de même que les OMG de Namur, les Improlixes de Leuze, l'équipe du GIRAFE (Groupe d'Improvisation et de Recherches Artistiques Fugaces). La joute de samedi à 14 h verra s'affronter les juniors de Martinroux et ceux d'Enghien.



Com.

FIGURE LOCALE

PROXIMAG

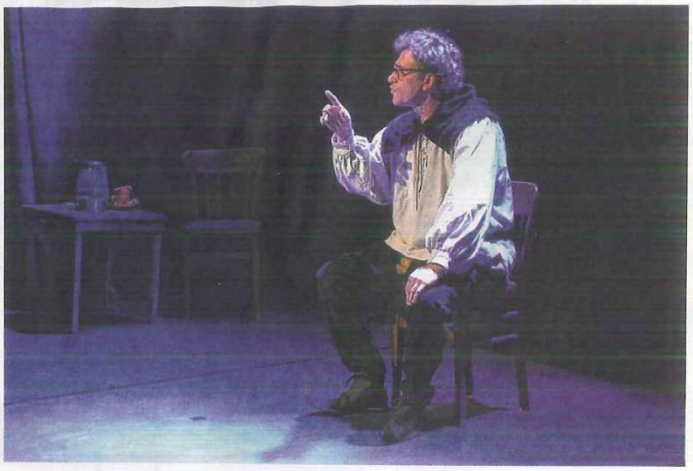
ENGHIEN

Ath - Lessines - Enghien

Mercredi 19 octobre 2016 - S42

Artiste aux multiples talents

Gregg Brotcorne est un artiste pluridisciplinaire. Cet éducateur spécialisé de formation a fait le choix, il y a plusieurs années, de se lancer à temps plein dans le milieu artistique. Passionné entre autres par l'impro, il est l'un des organisateurs du Festival d'impro : l'Impro World Tour.



EPA

S'il s'est dirigé vers des études d'éducateur spécialisé, Gregg Brotcorne a toujours été passionné par le domaine artistique. Un jour, il prend la décision de se consacrer entièrement à sa passion. En 2003, il crée l'ASBL La Petite Valise aux Rêves et suit de nombreuses formations en création théâtrale, conte, cirque, mime et clown. Pour la magie, c'est en autodidacte qu'il se perfectionne. « *Mon envie est de toucher à pleins de domaines différents et du coup, je ne suis performant en rien mais je touche un peu à tout. Après, je me perfectionne plus dans des domaines comme le conte, la création d'histoires et le clown. Varier les disciplines me permet de créer des choses assez différentes : je peux créer un spectacle de conte et puis un de jonglerie, de magie, etc.* » explique-t-il. En plus de ces disciplines, Gregg est un passionné d'improvisation théâtrale qu'il pratique depuis une vingtaine d'années. Il est par ailleurs moniteur des ateliers d'improvisation et de théâtre pour les 8-11 ans au Centre Culturel d'Enghien. Gregg est l'un des organisateurs de l'Impro World Tour, un festival d'improvisation international, qui célébrait sa 9e édition en septembre dernier. « *Cette édition est la dernière du festival dans sa formule actuelle. L'an prochain, on fête les 10 ans et l'idée est de réinviter les joueurs qui sont passés par le festival depuis sa création. On souhaite marquer le coup pour cet anniversaire* » conclut-il.

www.lapetitevaliseauxreves.com

Martin Bonge

6 ce ATH ET SA RÉGION MARDI 8 NOVEMBRE 2016

ENGHIEN

L'avenir du 08/11/2016

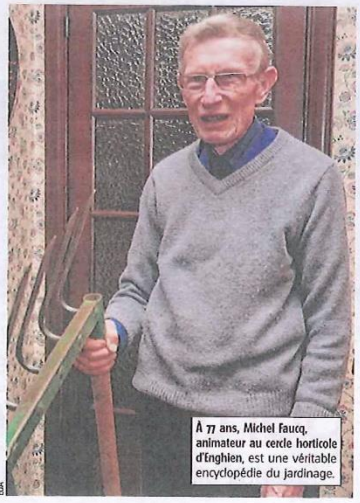
Un cercle qui a la main verte

Enghien compte parmi ses associations un cercle horticole très actif. Il est là pour aider et conseiller les jardiniers en herbe.

• Pierre LAGNEAUX

Depuis 2012, Enghien compte à nouveau un cercle horticole. *« Il fait partie de l'ASBL Enghien Environnement »* explique Michel Faucq, animateur. *« Notre cercle a trouvé refuge dans un petit local que le Centre culturel mais à disposition des associations locales. Tous les deuxièmes mardis du mois, nous y organisons des conférences, sauf en hiver et en été. Nous proposons ainsi huit rendez-vous. Chaque année, nous essayons de proposer deux activités en extérieur comme de la taille d'arbres ou des visites de jardins pour que les gens soient en lien avec du concret. C'est une des raisons pour laquelle le cercle horticole d'Enghien a revu le jour. »*

Car les associations comme le cercle horticole d'Enghien ont un but bien précis, une fonction didactique qui remonte au début du vingtième siècle. *« À titre d'exemple,* poursuit Michel Faucq, *en 1910, rien que pour la province du Hainaut, on dénombrait plus de cinq cents cercles horticoles ! Dans la tradition ouvrière de l'époque, les gens avaient un petit jardin adossé à leur maison et ils produisaient tout ce dont ils avaient besoin. Ces ouvriers étaient des jardiniers expérimentés et ils connaissaient énormément de choses qu'ils partageaient. Aujourd'hui, nous voulons renouer avec cette tradition et permettre à tout un chacun d'acquérir le savoir-faire et le savoir être du bon jardinier. Parce que les bons jardiniers partagent tout : leurs conseils, leurs semences, leurs récoltes... Et nous constations qu'il y a une solidarité locale qui s'installe autour du cercle horticole. »*



Est. À 77 ans, Michel Faucq, animateur au cercle horticole d'Enghien, est une véritable encyclopédie du jardinage.

Coup de main, bourse d'échange et commande partagée

Au-delà de cette fonction pédagogique, le cercle horticole s'occupe de bien d'autres choses. *« Nous gérons un petit jardin « incredible vegetables » au Centre culturel. Nous sommes également présents au PCDN local et nous nous impliquons dans les activités de la ville ou des associations qui ont besoin de conseils ou d'aide. Par exemple, nous prêtons main-forte au jardin public situé sur un terrain mis à disposition par la ville à Marcq. Tous les ans, nous organisons également notre bourse d'échange de plantes. Cette année, elle aura lieu le dimanche 20 novembre, entre 10 h et 12 h 30 sur la place communale de Petit-Enghien. »* Les membres du cercle peuvent également profiter des commandes groupées de semences et de matériels qui permettent d'économiser quelques euros. *« À cette occasion, nous nous retrouvons tous en fin de saison pour préparer la commande et en début de saison pour la réceptionner. Ce sont des moments d'échanges et de discussions privilégiés. »* ■

› Michel Van der Vennet, secrétaire : 02 850 50 42 (cotisation annuelle : 5 €).

La recette pour réussir son compost

Le compost est un outil bien utile pour tout bon jardinier qui se respecte. C'est pourquoi, **ce mardi 8 novembre, à 20 h**, dans l'annexe du Centre culturel, le cercle horticole d'Enghien propose la conférence « Les acteurs du compost - La vie et les secrets du petit monde du compost ».

« Pour l'occasion, nous avons invité une sommité, explique Michel Faucq. *Anthony Demarbaix est un conférencier reconnu. Il expliquera tout ce qui vit dans le compost : animaux, plantes, bactéries... Un bon compost, il faut savoir le faire. Il faut veiller à ce qu'il soit bien aéré. Contrairement à ce que la plupart des gens pensent, il ne suffit pas de jeter des matières organiques dessus. Le compost est un subtil équilibre entre de nombreux éléments. »*

Michel Faucq, précurseur et autodidacte

À l'instar d'Obélix, Michel Faucq est tombé dans le jardinage étant petit. *« J'ai commencé à jardiner chez mes parents à l'âge de 8 ans mais je dois avouer que je détestais ça parce que c'était une corvée. J'ai vraiment pris goût au jardinage quand je me suis marié, à l'âge de 25 ans. Je suis entièrement autodidacte même si j'ai beaucoup appris de mes grands-parents qui partageaient leur savoir-faire, comme ça se faisait à l'époque. Maintenant, ça fait une cinquantaine d'années, qu'avec mon épouse nous essayons de vivre en autarcie. Nous achetons très rarement des légumes ou des fruits. »* Michel Faucq est également un précurseur puisqu'il s'est lancé dans le bio en 1975. *« J'ai lentement mais sûrement acquis l'expérience et le savoir-faire du bio. Quand j'ai commencé, peu de gens connaissaient les techniques, je me suis donc lancé dans l'inconnue. J'ai tâtonné et fait des erreurs. C'est grâce à ces ratés que j'ai appris. »* ■ PI.I.

ENGHIEN

Les femmes se mobilisent

À l'occasion de la journée internationale des Droits des Femmes, une cinquantaine de dames se sont réunies pour faire entendre leur voix autour d'activités organisées par Vie Féminine Centr'Hainaut en collaboration avec le Centre Culturel d'Enghien et le soutien de la Ville d'Enghien.

Au programme, il y avait : un repas convivial, des ateliers créatifs et d'interpellation dans l'espace public et le vernissage de l'exposition *«Shiva ou pas : un parcours croisé des femmes»* réalisée par les femmes du groupe *Entr'elles* de Vie Féminine Enghien. La précarité des femmes, les pubs sexistes et les violences faites aux femmes étaient les trois thématiques abordées au fil des ateliers.



Com. **C'est à l'entrée du parc d'Enghien** que les participantes ont dédié un arbre à la lutte contre les violences faites aux femmes.

Un arbre qui dénonce

Pour dire «stop» aux violences dont elles sont trop souvent victimes, une dizaine de femmes ont écrit leurs «cris du cœur» sur des rubans. Des témoignages personnels et poignants qu'elles voulaient partager en public. Ces morceaux de tissus ont donc été accrochés à un arbre, non loin de l'entrée du parc d'Enghien. Ces morceaux de vie volent aujourd'hui au vent tandis que, sur le tronc, se trouvent leurs revendications de changement.

Une création collective ponctuée d'une performance collective où chacune s'est libérée au travers d'un cri énergique. ■

› L'exposition est encore visible jusqu'aujourd'hui 17 h au Centre culturel d'Enghien.

Table des matières

1. Renseignements généraux 2

2. Historique de l'Association 3

3. Gestion de l'Institution 9

3.1. Les statuts 9

3.2. Délibérations du Conseil communal et du Collège provincial 21

3.3. L'Assemblée Générale 32

3.2.1. Modification au niveau des membres associés de l'A.G. 32
3.3.2. Liste des membres privés effectifs en 2016 32
3.3.3. Liste des représentants des pouvoirs publics en place après l'AG 2016 33
3.3.4. Délibérations de l'Assemblée Générale du 15 mars et 21 juin 2016 33
3.3.5. Procès-verbaux des Assemblées Générales 34

3.4. Conseil d'administration 51

3.4.1. Membres du Conseil d'administration suite à l'AG du 28 mars 2017 51
3.4.2. Liste des présences des membres du Conseil d'administration 52
3.4.3. Délibérations du Conseil d'Administration 52
3.4.4. Comité de gestion - réunions « statuts » 53
3.4.5. Vérificateur aux comptes 53

3.5. Conseil d'orientation – Commission mi-août 54

3.5.1. Réunions du Conseil d'orientation et de la Commission de la mi-août 54
3.5.2. Liste des présences aux réunions 2016 55
3.5.3. Rapports du Conseil d'orientation 55
3.5.4. Rapports de réunions de la Commission de la mi-août 69

4. Situation du personnel de l'ASBL 79

4.1. Evolution et gestion du personnel 79

5. Orientations et actions 81

5.1. Auto-évaluation de l'année 2016 81

5.1.1. Tendances 81
5.1.2. Fonctionnement des infrastructures 83
5.1.3. Communication 85
5.1.4. Partenariats 88
5.1.5. Education permanente, création, expression, diffusion 93
5.1.6. Education permanente 102
5.1.7. Diffusion 104
5.1.7.1. Bilan chiffré - statistiques 104
5.1.7.2. Ciné-Club « jeunes » et animations lecture 110
5.1.7.3. Café-théâtre, café-concert et conte 111
5.1.7.4. Spectacles jeune public 113
5.1.7.5. Créations théâtrales - conte 115
5.1.7.6. Balades contées « En territoire interdit » - 11ème édition 117
5.1.7.7. Spectacles d'improvisation 118
5.1.7.8. Expositions thématiques et artistiques 120
5.1.8. Les aides-services et collaborations 124
5.1.9. Perspectives 128

5.2. Projet d'activités 2017 129

6. Bilan, comptes et budget 130

6.1. Comptes et bilan 2016 130

6.1.1. Bilan financier, comptes de résultats et tableau d'amortissements 130
6.1.1.1. Dépôt des comptes 2016 au greffe du Tribunal du commerce 130
6.1.1.2. Bilan interne 131
6.1.1.3. Comptes de résultats 133
6.1.1.4. Tableaux des amortissements 144
6.1.2. Aides-services 145

6.2. Budget prévisionnel 2017 146

7. Annexes 147

7.1. Revue de presse 147